



<http://portaildoc.univ-lyon1.fr>

Creative commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale
- Pas de Modification 4.0 France (CC BY-NC-ND 4.0)



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

CAMPUS VÉTÉRINAIRE DE LYON

Année 2025 - Thèse n° 124

FEMINISATION DES VÉTÉRINAIRES PRATICIENS : ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉLEVEURS DE BOVINS, OVINS ET CAPRINS

THESE

Présentée à l'Université Claude Bernard Lyon 1
(Médecine – Pharmacie)

Et soutenue publiquement le 21 novembre 2025
Pour obtenir le titre de Docteur Vétérinaire

Par

REYNAUD Paloma

CAMPUS VÉTÉRINAIRE DE LYON

Année 2025 - Thèse n° 124

FEMINISATION DES VÉTÉRINAIRES PRATICIENS : ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉLEVEURS DE BOVINS, OVINS ET CAPRINS

THESE

Présentée à l'Université Claude Bernard Lyon 1
(Médecine – Pharmacie)

Et soutenue publiquement le 21 novembre 2025
Pour obtenir le titre de Docteur Vétérinaire

Par

REYNAUD Paloma

Liste des enseignants (27/10/2025)

Mme	ABITBOL	Marie	Professeur
M.	ALVES-DE-OLIVEIRA	Laurent	Maître de conférences
Mme	ARCANGIOLI	Marie-Anne	Professeur
Mme	AYRAL	Florence	Maître de conférences
Mme	BECKER	Claire	Professeur
Mme	BELLUCO	Sara	Professeur
Mme	BENAMOU-SMITH	Agnès	Maître de conférences
M.	BERNY	Philippe	Professeur
Mme	BLONDEL	Margaux	Maître de conférences
Mme	BONNET	Jeanne-Marie	Professeur Émérite
M.	BOURGOIN	Gilles	Maître de conférences
Mme	BRASSARD	Colline	Maître de conférences
M.	BRUTO	Maxime	Maître de conférences
M.	BRUYERE	Pierre	Professeur
M.	BUFF	Samuel	Professeur
M.	BURONFOSSE	Thierry	Professeur
M.	CACHON	Thibaut	Maître de conférences
M.	CADORÉ	Jean-Luc	Professeur Émérite
Mme	CALLAIT-CARDINAL	Marie-Pierre	Professeur
Mme	CANNON	Leah	Maître de conférences
M.	CHABANNE	Luc	Professeur
Mme	CHALVET-MONFRAY	Karine	Professeur
M.	CHANOIT	Guillaume	Professeur
M.	CHETOT	Thomas	Maître de conférences
Mme	DE BOYER DES ROCHES	Alice	Maître de conférences
Mme	DELINETTE-MULLER	Marie-Laure	Professeur
Mme	DJELOUADJI	Zorée	Professeur
Mme	ESCRIOU	Catherine	Maître de conférences
M.	GALIA	Wessam	Maître de conférences
M.	GILLET	Benoît	Maître de conférences
Mme	GILOT	Emmanuelle	Professeur
M.	GONTHIER	Alain	Maître de conférences
Mme	HUGONNARD	Marine	Maître de conférences
M.	HUMBERT	Alexandre	Maître de conférences Stagiaire
M.	JUNOT	Stéphane	Professeur
M.	KIM	Mark	Maître de conférences Stagiaire
M.	KODJO	Angeli	Professeur
Mme	KRAFFT	Emilie	Maître de conférences
Mme	LAABERKI	Maria-Halima	Professeur
Mme	LE GRAND	Dominique	Professeur
Mme	LEBLOND	Agnès	Professeur
Mme	LEDOUX	Dorothée	Maître de conférences
M.	LEFEBVRE	Sébastien	Maître de conférences
M.	LEGROS	Vincent	Maître de conférences
M.	LEPAGE	Olivier	Professeur
Mme	LOUZIER	Vanessa	Professeur
M.	LURIER	Thibaut	Maître de conférences
M.	MAGNIN	Mathieu	Maître de conférences
M.	MARCHAL	Thierry	Professeur
Mme	MOSCA	Marion	Maître de conférences
M.	MOUNIER	Luc	Professeur
Mme	PEROZ	Carole	Maître de conférences
M.	PIN	Didier	Professeur
Mme	PONCE	Frédérique	Professeur

M.	PORPHYRE	Thibaud	Professeur Stagiaire
M.	POSMOQUER	Charles	Maître de conférences Stagiaire
Mme	PORTIER	Karine	Professeur
Mme	POUZOT-NEVORET	Céline	Professeur
Mme	PROUILLAC	Caroline	Professeur
M.	RACHED	Antoine	Maître de conférences
Mme	REMY	Denise	Professeur
Mme	RENE MARTELLET	Magalie	Maître de conférences
M.	ROGER	Thierry	Professeur
M.	SAWAYA	Serge	Maître de conférences
M.	SCHRAMME	Michaël	Professeur
Mme	SERGEANTET	Delphine	Professeur
Mme	STORCK	Fanny	Professeur
M.	TORTEREAU	Antonin	Maître de conférences
Mme	VICTONI	Tatiana	Maître de conférences
M.	ZENNER	Lionel	Professeur

Remerciements au jury

A Monsieur le Professeur Jean-Luc CADORE

Professeur émérite à VetAgro Sup, Campus Vétérinaire de Lyon

Président de ce jury de thèse

Pour nous avoir fait l'honneur d'accepter la présidence de ce jury de thèse,

Mes hommages les plus respectueux.

A Madame le Docteur Dorothée LEDOUX

Maître de conférences à VetAgro Sup, Campus Vétérinaire de Lyon

Directrice et première assesseure de cette thèse

Pour avoir accepté de diriger cette thèse et l'avoir encadrée avec bienveillance, rigueur et patience,

Pour votre aide précieuse, votre disponibilité et vos encouragements tout au long de ce travail,

Mes sincères remerciements.

A Madame le Professeur Sara BELLUCO

Professeur à VetAgro Sup, Campus Vétérinaire de Lyon

Seconde assesseure de cette thèse

Pour avoir accepté de participer à ce travail en tant que seconde assesseure,

Mes sincères remerciements.



TABLE DES MATIERES

Liste des annexes.....	13
Liste des figures.....	15
Liste des tableaux.....	19
Liste des abréviations.....	21
Introduction.....	23
Partie 1 : Notion de féminisation, contexte théorique et évolution démographique de la profession vétérinaire	25
I Condition féminine et métiers agricoles : droits et transformations.....	26
A Condition féminine : évolution des droits	26
1 Repères historiques : éducation, droits civils et politiques.....	26
2 Différences entre monde rural et monde urbain : contextes de diffusion des droits et des normes	27
B Féminisation de l'agriculture	28
1 Notion de « féminisation »	28
2 Repères juridiques relatifs aux agricultrices.....	28
3 Evolutions démographiques dans les activités agricoles.....	29
a Evolution du nombre de femmes en activité	29
b Les femmes comme cheffes d'entreprises agricoles	30
c Pyramide des âges des agriculteurs	31
4 Impacts de la féminisation en agriculture	31
a Apports des femmes	31
b Adaptations des systèmes de production et de l'environnement de travail.....	32
II La profession vétérinaire et ses évolutions démographiques.....	33
A La profession vétérinaire et les modes d'exercice professionnel.....	33
1 La profession vétérinaire	33
2 Les différents modes d'exercice du vétérinaire praticien	34
B Proportions d'hommes et de femmes dans les études vétérinaires	35
1 Avant l'accès à l'école vétérinaire	35
2 En écoles vétérinaires françaises.....	36
3 A l'étranger	38
C Evolution des populations animales en France	39
1 Evolution des effectifs d'animaux de compagnie.....	39
2 Evolution des effectifs d'animaux de rente.....	40

a	Population de bovins	40
b	Population d'ovins	42
c	Population de caprins	43
3	Evolution de la population des espèces équine	44
D	Démographie des vétérinaires praticiens	46
1	Féminisation des vétérinaires praticiens	46
a	En France	46
b	A l'étranger	48
2	Adaptation des secteurs d'activité et des modes d'exercice des vétérinaires aux attentes des différentes clientèles	50
3	Féminisation de l'exercice vétérinaire rural	53
4	Comparaison avec d'autres professions	55
III	Désintérêt pour la pratique rurale et ses possibles explications	57
A	Causes possibles de désintérêt pour la médecine rurale	57
1	La féminisation peut-elle avoir sa part de responsabilité ?	57
2	Les spécificités de l'exercice rural souvent mal perçues	58
3	L'attractivité de la médecine canine	59
4	Evolutions sociologiques des étudiants et de leurs origines	60
B	Explications de la sous-représentation des femmes dans l'exercice rural	61
1	Accueil réservé aux praticiennes vétérinaires	61
a	Par les confrères	61
b	Par la clientèle rurale	62
2	La féminisation comme synonyme d'une baisse de prestige d'une profession ?	63
3	Les contraintes féminines de la pratique rurale	64
4	La sélection à l'embauche et les inégalités salariales	65
	Partie 2 : Enquête auprès des éleveurs de bovins/ovins/caprins	69
I	Matériel et méthodes	70
A	Population et échantillon d'étude	70
B	Collecte et saisie des données	70
1	Données obtenues par questionnaire	70
a	Conception du questionnaire	70
i	Elaboration des questions	70
ii	Choix du mode de diffusion	71
b	Description du contenu	72
i	Structure du questionnaire	72

ii	Thème et objectif de chaque paragraphe.....	72
c	Réalisation de l'enquête	81
2	Codage, saisie et validation des données.....	82
C	Méthode d'analyse	83
1	Traitement des variables	83
a	Variables quantitatives	83
b	Variables qualitatives et construction des variables « opinion »	84
i	Traitement des variables qualitatives issues du questionnaire	84
ii	Création des variables opinion_positive, opinion_negative et opinion_neutre.....	93
c	<i>Variables d'étude</i>	95
2	Analyse statistique.....	96
a	Statistiques descriptives	96
b	Etude de la typologie des répondants sur leur opinion face à la féminisation de la profession vétérinaire	97
II	Résultats	98
A	Réponses obtenues et effectifs exploités	98
B	Typologie des répondants.....	99
1	Profil sociodémographique des répondants et données concernant leur clinique vétérinaire	99
2	Données sur les exploitations : taille, types d'animaux et pratiques de valorisation ...	103
a	Taille de l'exploitation agricole : équipes et surface agricole utile	103
b	Animaux élevés : type et nombre.....	105
i	Bovins.....	106
ii	Ovins	107
iii	Caprins	108
c	Méthode de valorisation des produits	109
3	Modalités, qualité et diversité des interventions vétérinaires en élevage	112
a	Modalités des relations entre la clinique vétérinaire et l'élevage.....	112
b	Qualité des relations entre la clinique vétérinaire et l'élevage	115
c	Exposition des répondants aux femmes vétérinaires	117
C	Etude descriptive des perceptions, préférences et représentations des éleveurs vis-à-vis de la féminisation de la profession vétérinaire.....	119
1	Ressenti et perception de la féminisation vétérinaire	119
2	Préférences et comportements envers les femmes vétérinaires en pratique.....	121
3	Perceptions différenciées et caractéristiques associées aux femmes vétérinaires	125

a	Représentations des éleveurs sur la crédibilité et les qualités relationnelles des femmes vétérinaires	125
b	Perception des contraintes physiques et des compétences différenciées selon le genre	127
c	Constat de variations dans les pratiques et l'efficacité selon le genre du vétérinaire 130	
4	Inquiétudes autour de la féminisation et enjeux concernant la maternité	133
5	Opinion finale	137
D	Analyse statistique univariée des opinions vis-à-vis de la féminisation de la profession vétérinaire	139
1	Approche descriptive des profils des répondants	139
a	Profil des répondants exprimant une opinion positive	139
b	Profil des répondants exprimant une opinion négative	140
c	Profil des répondants exprimant une opinion neutre	140
2	Effet des caractéristiques des répondants sur leur opinion concernant la féminisation de la profession vétérinaire.....	141
a	Association entre SAU et opinion_positive	142
b	Association entre éleveurs de caprins et opinion_positive.....	143
c	Association entre évaluation de la qualité des relations avec la clinique vétérinaire et opinion_neutre	144
d	Association entre refus d'un vétérinaire et opinion_neutre	146
III	Discussion	148
A	Rappel de l'objectif et des résultats obtenus	148
B	Discussion des résultats	149
1	Représentativité de l'échantillon étudié	149
a	Genre des exploitants.....	149
b	Âge des répondants.....	149
c	Région d'origine.....	150
d	Taille de l'exploitation agricole	150
i	Unité de Travail Humain.....	150
ii	Surface Agricole Utile.....	151
e	Type et nombre d'animaux élevés.....	152
f	Valorisation des productions.....	154
2	Renseignements concernant les cliniques vétérinaires et exposition aux femmes vétérinaires.....	155
3	La féminisation en pratique : perceptions et inquiétudes	156

C	Limites de l'étude.....	158
1	Elaboration et diffusion du questionnaire.....	158
a	Elaboration du questionnaire	158
b	Mode de diffusion du questionnaire	159
2	Caractère déclaratif des données concernant un sujet sensible et biais associés	160
3	Analyse statistique.....	161
D	Applications et perspectives de l'enquête.....	162
1	Améliorations statistiques et méthodologiques	162
2	Applications concrètes et ouvertures.....	163
	Conclusion	165
	Bibliographie.....	167
	Annexes	175

LISTE DES ANNEXES

<i>Annexe 1 : Evolution du nombre d'étudiantes inscrites à l'Université de Paris de 1890 à 1935 - D'après Christen-Lécuyer 2000</i>	<i>175</i>
<i>Annexe 2 : Genre des candidats aux différents concours d'accès aux ENVF en 2024 (Se Préparer - Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires, 2025).....</i>	<i>175</i>
<i>Annexe 3 : Pourcentages d'hommes et femmes en A6 dans trois écoles nationales vétérinaires françaises (ENVT, ONIRIS et VetAgroSup) selon la filière choisie - (communications personnelles)....</i>	<i>175</i>
<i>Annexe 4 : Questionnaire diffusé aux éleveurs via la plateforme Google Forms.....</i>	<i>176</i>
<i>Annexe 5 : Mot explicatif à destination des éventuels répondants accompagnant la diffusion du questionnaire.....</i>	<i>191</i>
<i>Annexe 6 : Exemple de diffusion du questionnaire sur le site internet du GDS Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>191</i>
<i>Annexe 7 : Exemple de diffusion du questionnaire sur les réseaux sociaux par Etho-Diversité (Pauline Garcia)</i>	<i>192</i>
<i>Annexe 8 : Variables et modalités de réponse prises en compte pour la créations des variables opinion_negative, opinion_positive, opinion_neutre.....</i>	<i>192</i>
<i>Annexe 9 : Exemples de commentaires recueillis à la question 16 : « En moyenne, combien de fois par mois faites-vous appel à un vétérinaire ? »</i>	<i>196</i>
<i>Annexe 10 : Exemples de commentaires recueillis à la question 20 : « Si vous avez répondu « oui » à la question précédente [refus d'un vétérinaire], quel était le motif de ce(s) refus ? »</i>	<i>196</i>
<i>Annexe 11 : Exemples de commentaires recueillis à la question 36 : « Si vous avez répondu oui à la question précédente : quelles sont les différences de pratique entre vétérinaires homme et femme que vous observez ? »</i>	<i>197</i>
<i>Annexe 12 : Exemples de commentaires recueillis à la question 26 : « Si vous avez répondu oui à la question précédente [féminisation comme source d'inquiétude], pourquoi ? »</i>	<i>198</i>
<i>Annexe 13 : Exemples de commentaires recueillis à la question 46 : « En cas de grossesse, le congé maternité accordé aux femmes est plus long que le congé paternité accordé à un homme. Est-ce que cela est susceptible de vous poser un problème ? »</i>	<i>198</i>
<i>Annexe 14 : Tableaux de contingence entre variables explicatives et variables « opinion »</i>	<i>199</i>

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution du nombre d'étudiantes inscrites à l'Université de Paris de 1890 à 1935 – chiffres présentés en annexe 1 - D'après Christen-Lécuyer 2000	27
Figure 2 : Effectifs d'hommes et de femmes en activité au sein d'une exploitation agricole française entre 1970 et 2020 – D'après Recensement agricole 2020	29
Figure 3 : Répartition des femmes actives permanentes dans l'agriculture française – source : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2020	30
Figure 4 : Répartition des chef(fe)s d'exploitation selon l'âge à l'installation et le sexe – source : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2020	30
Figure 5 : Répartition des exploitants par classe d'âge – source : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2020.....	31
Figure 6 : Genre des candidats aux différents concours d'accès aux ENVF en 2024 – chiffres présentés en annexe 2.....	36
Figure 7 : Evolution du genre des candidats admis au concours A au cours des années – d'après SCEI 37	
Figure 8 : Evolution du nombre de chiens et de chats entre 200 et 2024 en France métropolitaine	39
Figure 9 : Evolution des effectifs de bovins en France métropolitaine entre 1970 et 2023 – d'après Perspective Monde (2025).....	41
Figure 10 : Evolution des effectifs d'ovins en France métropolitaine entre 1961 et 2023 – d'après Perspective Monde, 2025	43
Figure 11 : Evolution des effectifs de caprins en France métropolitaine entre 1969 et 2020 – d'après Agreste, 2024	44
Figure 12 : Pyramide des âges des vétérinaires – source : Atlas démographique 2024 Ordre national des vétérinaires, 2024.....	46
Figure 13 : Evolution de la répartition des vétérinaires par région et par sexe entre 2016 à gauche (source : Ordre national des vétérinaires, 2016) et 2024 à droite (source : Ordre national des vétérinaires, 2024).....	47
Figure 14 : Evolution des vétérinaires inscrits entrants et sortants entre 2019 et 2023 - source : Ordre national des vétérinaires, 2024	48
Figure 15 : Evolution du genre des vétérinaires européens entre 2018 et 2023 selon leur tranche d'âge - source : VetsSurvey, 2023	49
Figure 16 : Balance entrants/sortants des inscrits au tableau de l'Ordre en 2023 selon le sexe et l'espèce soignée - source : Ordre National des Vétérinaires, 2024.....	51
Figure 17 : Modalité d'exercice vétérinaire selon le genre en 2023 - source : Atlas démographique 2024 L'Ordre national des vétérinaires, 2024a	52
Figure 18 : Pyramide des âges des vétérinaires déclarant une compétence pour les animaux de rente en 2023 - source : Ordre national des vétérinaires, 2024.....	53
Figure 19 : Modalité d'exercice pour les vétérinaires déclarant une compétence pour les animaux de rente selon le genre en 2023 - source : Ordre national des vétérinaires, 2024	54
Figure 20 : Pourcentages d'hommes et femmes en A6 dans trois écoles nationales vétérinaires françaises (ENVF, ONIRIS et VetAgroSup) selon la filière choisie – chiffres présentés en annexe 3 (communications personnelles).....	58

Figure 21 : Revenu par sexe et par tranche d'âge dans le cadre d'un exercice libéral (à gauche) et d'un exercice salarié du secteur libéral (à droite) en 2021 - source : Ordre national des vétérinaires, 2024	66
Figure 22 : Formule appliquée pour les tests du Chi ² d'indépendance	97
Figure 23 : Formule appliquée pour correction de Bonferroni.....	97
Figure 24 : Répartition des genres des répondants au questionnaire – N = 1005.....	99
Figure 25 : Répartition des âges des répondants au questionnaire par tranches – N = 1006.....	100
Figure 26 : Répartition des genres des répondants en fonction de leur tranche d'âge – N = 1006.....	101
Figure 27 : Répartition des répondants selon le département de leur exploitation agricole – N = 991	102
Figure 28 : Répartition du nombre d'UTH employés par les exploitations au sein desquelles travaillent les répondants – N = 983.....	103
Figure 29 : Distribution des répondants selon le type d'équipe dans leur élevage – N = 996 pour les hommes et N = 990 pour les femmes	104
Figure 30 : Répartition des répondants selon le nombre d'hectares exploités – N = 1001.....	104
Figure 31 : Nombre d'élevages pour chaque type d'animaux parmi les répondants – N = 1000	105
Figure 32 : Répartition du nombre de bovins allaitants par élevage – N = 486	106
Figure 33 : Répartition du nombre de bovins laitiers par élevage – N = 384.....	107
Figure 34 : Répartition du nombre d'ovins allaitants par élevage – N = 176.....	107
Figure 35 : Répartition du nombre d'ovins laitiers par élevage – N = 21.....	108
Figure 36 : Répartition du nombre de caprins par élevage – N = 129	108
Figure 37 : Valorisation des productions sous SIQO – N = 1002	109
Figure 38 : Valorisation des productions par transformation et/ou vente directe – N = 1001.....	110
Figure 39 : Travail sous SIQO parmi les éleveurs transformant leurs produits – N = 339.....	111
Figure 40 : Estimation du temps de trajet en voiture entre l'élevage et la clinique vétérinaire référente de l'élevage – N = 1007.....	112
Figure 41 : Interlocuteur principal du vétérinaire lors de ses visites en élevage – N = 1007.....	113
Figure 42 : Nombre moyen de visites mensuelles d'un vétérinaire au sein de l'élevage – N = 1004...	114
Figure 43 : Répartition des motifs d'appel à la clinique vétérinaire – N = 963	115
Figure 44 : Evaluation générale des relations des éleveurs envers leur clinique vétérinaire – N = 1008	115
Figure 45 : Refus d'un vétérinaire sur l'élevage et précision de son genre – N = 1001.....	116
Figure 46 : Répartition des répondants travaillant avec au moins un homme vétérinaire ou une femme vétérinaire – N = 991 (femmes) et N = 992 (hommes)	117
Figure 47 : Répartition des répondants selon le nombre de femmes exerçant en rurale dans leur clinique vétérinaire – N = 876.....	118
Figure 48 : Fréquence d'accueil de femmes vétérinaires au sein de l'élevage des répondants – N = 1004	118
Figure 49 : Perception de la féminisation de la profession vétérinaire par les répondants – N = 999	120
Figure 50 : Ressenti face à la féminisation de la profession vétérinaire – N = 1002.....	120
Figure 51 : Préférence exprimée par les éleveurs concernant le genre d'un vétérinaire expérimenté – N = 1008.....	121
Figure 52 : Préférence exprimée par les éleveurs concernant le genre d'un vétérinaire débutant – N = 1005.....	122
Figure 53 : Confiance accordée à un vétérinaire débutant selon son genre – N = 1003	123

<i>Figure 54 : Opinion des éleveurs face à l'arrivée d'un nouveau vétérinaire selon son genre – N = 999 pour un vétérinaire homme et N = 1000 pour une vétérinaire femme.....</i>	<i>123</i>
<i>Figure 55 : Préférence des répondants concernant le genre de leur vétérinaire – N = 1003.....</i>	<i>124</i>
<i>Figure 56 : Crédibilité accordée à une femme vétérinaire selon son milieu socio-démographique d'origine (rural ou non) – N = 927.....</i>	<i>125</i>
<i>Figure 57 : Représentations des répondants concernant les qualités relationnelles des femmes vétérinaires envers les éleveurs (en supposant qu'elles sont plus développées chez les femmes que chez les hommes) – N = 1002</i>	<i>126</i>
<i>Figure 58 : Représentations des répondants concernant les qualités relationnelles des femmes vétérinaires envers les animaux (en supposant qu'elles sont plus développées chez les femmes que chez les hommes) – N = 1003</i>	<i>126</i>
<i>Figure 59 : Impact perçu de la taille des femmes généralement inférieure à celle des hommes sur la pratique vétérinaire rurale – N = 992</i>	<i>127</i>
<i>Figure 60 : Répondants n'attribuant pas de différence entre hommes et femmes pour la réalisation d'actes vétérinaires – N = 929 à gauche et 926 à droite</i>	<i>128</i>
<i>Figure 61 : Perceptions différenciées selon le genre pour la réalisation d'actes vétérinaires.....</i>	<i>129</i>
<i>Figure 62 : Sentiment d'aider davantage les femmes vétérinaire en comparaison avec leurs confrères masculins lors de tâches réputées difficiles physiquement – N = 1004</i>	<i>129</i>
<i>Figure 63 : Perception des éleveurs quant à la fréquence des demandes d'aide formulées par les femmes vétérinaires lors de tâches physiques en comparaison de leurs confrères masculins – N = 1007</i>	<i>130</i>
<i>Figure 64 : Différences éventuellement observées entre pratiques masculine et féminine de la médecine vétérinaire – N = 1006.....</i>	<i>131</i>
<i>Figure 65 : Observation d'éventuelles différences d'efficacité entre hommes et femmes vétérinaires – N = 993</i>	<i>132</i>
<i>Figure 66 : Inquiétudes exprimées par les répondants concernant la féminisation de la profession vétérinaire – N = 1006</i>	<i>133</i>
<i>Figure 67 : Motifs d'inquiétude des répondants à propos de la féminisation de la profession vétérinaire – N = 54</i>	<i>134</i>
<i>Figure 68 : Motifs de non-inquiétude des répondants à propos de la féminisation de la profession vétérinaire – N = 906</i>	<i>134</i>
<i>Figure 69 : Perception du congé maternité comme problème potentiel – N = 1002</i>	<i>135</i>
<i>Figure 70 : Motifs d'inquiétude liés au congé maternité d'une vétérinaire – N = 66.....</i>	<i>136</i>
<i>Figure 71 : Hiérarchisation perçue comme la plus adaptée aux femmes parmi les domaines d'activité vétérinaire : canine, rurale, équine (six combinaisons les plus fréquentes) – N = 802</i>	<i>137</i>
<i>Figure 72 : Perception globale de la féminisation de la profession vétérinaire – N = 1003.....</i>	<i>138</i>
<i>Figure 73 : Proportions observées d'opinions positives selon la taille de la SAU avec p-value après correction de Bonferroni – N = 1001.....</i>	<i>143</i>
<i>Figure 74 : Proportions observées d'opinions positives selon la présence ou l'absence de caprins dans l'exploitation avec p-value – N = 1008.....</i>	<i>144</i>
<i>Figure 75 : Proportions observées d'opinions neutres selon l'évaluation par le répondant des qualités de la relation avec sa clinique vétérinaire avec p-value après correction de Bonferroni – N = 1008..</i>	<i>145</i>
<i>Figure 76 : Proportions observées d'opinions neutres selon l'expérience de refus de l'intervention d'un vétérinaire par le répondant avec p-value – N = 1001</i>	<i>146</i>

<i>Figure 77 : Comparaison de la répartition des tranches d'âge entre les répondants à l'enquête et les données Agreste 2020</i>	<i>149</i>
<i>Figure 78 : Comparaison du nombre d'UTH pour les éleveurs de bovins laitiers entre les répondants à l'enquête et les données VizAgreste 2020</i>	<i>151</i>
<i>Figure 79 : Surface Agricole Utile des répondants élevant des bovins</i>	<i>151</i>
<i>Figure 80 : Surface Agricole Utile des répondants élevant des ovins et caprins.....</i>	<i>152</i>
<i>Figure 81 : Comparaison des élevages selon l'espèce animale détenue entre les répondants et les données VizAgreste 2020</i>	<i>152</i>
<i>Figure 82 : Comparaison des effectifs de bovins laitiers entre les répondants et les données VizAgreste 2020.....</i>	<i>153</i>
<i>Figure 83 : Comparaison des productions sous SIQO entre les répondants et les données VizAgreste 2020.....</i>	<i>154</i>

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau I : Pourcentage de femmes parmi les candidats aux différents concours d'accès aux ENVF en 2024.....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau II : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la deuxième section du questionnaire.....</i>	<i>73</i>
<i>Tableau III : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la troisième section du questionnaire.....</i>	<i>74</i>
<i>Tableau IV : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la quatrième section du questionnaire.....</i>	<i>75</i>
<i>Tableau V : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la cinquième section du questionnaire.....</i>	<i>77</i>
<i>Tableau VI : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la sixième section du questionnaire.....</i>	<i>79</i>
<i>Tableau VII : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la septième section du questionnaire.....</i>	<i>81</i>
<i>Tableau VIII : Traitement des variables quantitatives - en orange : dans le cadre de l'analyse descriptive / en vert : dans le cadre de l'analyse univariée</i>	<i>84</i>
<i>Tableau IX : Traitement des variables qualitatives - en orange : dans le cadre de l'analyse descriptive / en vert : dans le cadre de l'analyse univariée.....</i>	<i>86</i>
<i>Tableau X : Exemple de lien entre les variables « score » et « opinion »</i>	<i>95</i>
<i>Tableau XI : Tests du Chi² d'indépendance globaux entre variables « opinion » et variables explicatives dont p-value < 0,05.....</i>	<i>142</i>
<i>Tableau XII : Répartition des opinions positives selon la taille de la SAU, avec proportions observées et p-value globale</i>	<i>142</i>
<i>Tableau XIII : Répartition des opinions positives selon la présence ou l'absence de caprins sur l'exploitation, avec proportions observées et p-value globale</i>	<i>144</i>
<i>Tableau XIV : Répartition des opinions neutres selon l'évaluation par le répondant des qualités de la relation avec sa clinique vétérinaire, avec proportions observées et p-value globale</i>	<i>145</i>
<i>Tableau XV : Répartition des opinions neutres selon l'expérience de refus de l'intervention d'un vétérinaire par le répondant, avec proportions observées et p-value globale.....</i>	<i>146</i>
<i>Tableau XVI : Avantages et inconvénients des différents modes de diffusion d'un questionnaire.....</i>	<i>159</i>

LISTE DES ABREVIATIONS

Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

BCPST : Biologie Chimie Physique et Sciences de la Terre

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

BTS : Brevet de Technicien Supérieur Agricole

BUT : Bachelor Universitaire de Technologie

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles

DDPP : Directions Départementales de la Protection des Populations

DGAL : Direction Générale de l'Alimentation

ENS : Ecoles Normales Supérieures

ENVF : Ecoles Nationales Vétérinaires Françaises

ENVT : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

FACCO : Fédération des fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers

FDSEA : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

FEVEC : Fédération des Eleveurs et des Vétérinaires En Convention

FRSEA : Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

FVE : Fédération des Vétérinaires Européens

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GDS : Groupement de Défense Sanitaire

INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

JA : Jeunes Agriculteurs

MODEF : Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux

MSA : Mutuelle Sociale Agricole

NAC : Nouveaux Animaux de Compagnie

PAC : Politique Agricole Commune

SARL : Société A Responsabilité Limitée

SAU : Surface Agricole Utile

SCAV : Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires

SCEI : Service de Concours Ecoles d'Ingénieurs

SCM : Société Civile de Moyens

SCP : Société Civile Professionnelle

SEL : Société d'Exercice Libéral

SEP : Société En Participation

SIQO : Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine

TB : Technologie et Biologie

UTH : Unité de Travail Humain

INTRODUCTION

La démographie de la profession vétérinaire a nettement évolué au cours des dernières décennies. Alors qu'il s'agissait auparavant d'un exercice très majoritairement masculin, les femmes sont devenues majoritaires sur les bancs des Ecoles Nationales Vétérinaires françaises durant les années 1990. Depuis, le nombre de femmes vétérinaires ne cesse d'augmenter. La parité des inscrits au tableau de l'Ordre National des Vétérinaires a été atteinte au cours de l'année 2017. Aujourd'hui, les femmes représentent près de 72 % des nouveaux inscrits. Ces chiffres témoignent de la franche féminisation des vétérinaires praticiens.

La médecine vétérinaire exercée auprès des animaux de rente constitue un champ d'activité spécifique, marqué par des contraintes physiques, des conditions parfois difficiles et une forte dimension relationnelle avec les éleveurs. L'arrivée massive de femmes vétérinaires concerne également cette facette de la profession. Dans ce contexte, cette évolution soulève, comme tout changement, des questions sur leur intégration et la perception qu'en ont les éleveurs d'animaux de production. Ces enjeux rejoignent, dans une certaine mesure, ceux liés aux représentations de genre dans le monde agricole, comme en témoigne la consultation citoyenne organisée au mois de juillet 2025 par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire sur la place des femmes en agriculture (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2025).

Si plusieurs études décrivent la féminisation de la profession vétérinaire et le point de vue des praticiennes ou étudiantes (Barral 2019 ; Grandadam 2010), peu d'entre elles semblaient s'intéresser au point de vue des éleveurs. Or, ces derniers constituent le cœur du sujet, étant à la fois les principaux interlocuteurs des vétérinaires ruraux et les premiers concernés par l'évolution de la démographie vétérinaire. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce travail ; dont l'objectif est de recueillir les opinions et perceptions des éleveurs de bovins, ovins et caprins concernant la féminisation des vétérinaires praticiens en milieu rural et d'étudier d'éventuels facteurs de variations.

Tout d'abord, nous avons tenu à replacer la féminisation de l'exercice vétérinaire dans un cadre global, à la croisée de diverses évolutions : sociales, avec les évolutions progressives de la condition féminine et l'accès croissant à l'éducation ; agricoles, au travers de la reconnaissance juridique des femmes ; et professionnelles, avec les évolutions démographiques et structurelles de la profession vétérinaire, notamment dans l'exercice auprès des animaux d'élevage.

Ensuite, la seconde partie de ce travail est consacrée à une enquête menée auprès des éleveurs de bovins, ovins et caprins afin de recueillir leur opinion concernant la féminisation de l'exercice vétérinaire en milieu rural. Cette partie présente donc cette enquête, ses résultats, son analyse statistique et la discussion associée.

PARTIE 1 : NOTION DE FEMINISATION, CONTEXTE THEORIQUE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VETERINAIRE

La féminisation des professions constitue un phénomène sociologique important des dernières décennies. Cela correspond à l'augmentation de la part de femmes exerçant un métier donné, dont les effets sont variables selon l'histoire de la profession concernée et la part de femmes l'exerçant initialement. Cette dynamique s'inscrit également dans un cadre de progression des droits civils, politiques et éducatifs des femmes au cours du XXème siècle. Ainsi, certains secteurs jusqu'alors réservés aux hommes deviennent accessibles aux femmes.

La profession vétérinaire illustre cela. En effet, après avoir longtemps été considérée comme un métier masculin, elle connaît une inversion du rapport de genre depuis les années 1990 jusqu'à être fortement féminisée aujourd'hui. Cette féminisation s'inscrit également dans un bouleversement des populations animales. Le nombre d'animaux de compagnie a fortement augmenté et occupent une place très importante au sein des foyers français. A l'inverse, les effectifs d'animaux de rente ont diminué et les techniques d'élevage ont connu de nombreuses évolutions.

Ainsi, la démographie des vétérinaires praticiens s'est recomposée selon les besoins, notamment avec un accroissement de la médecine auprès des animaux de compagnie. La féminisation de la profession et l'arrivée de nouvelles générations de praticiens s'accompagnent également de différences dans les trajectoires professionnelles, les choix de secteur et les formes d'engagement.

Cette première partie vise à replacer la féminisation de la profession vétérinaire, et particulièrement des praticiens, dans son contexte, historique et démographique. Elle rappellera d'abord les évolutions de la condition féminine et leur impact sur le monde agricole, puis les transformations relatives à la profession vétérinaire et à ses modes d'exercice. Elle s'appuiera aussi sur l'étude des effectifs des populations animales afin d'éclairer la réorientation des pratiques puis mettra en évidence les dynamiques démographiques actuelles de la profession vétérinaire.

I Condition féminine et métiers agricoles : droits et transformations

A Condition féminine : évolution des droits

1 Repères historiques : éducation, droits civils et politiques

En France, les avancées concernant les droits des femmes ont principalement eu lieu à partir de 1944 puisque le droit de vote leur est accordé le 21 avril 1944. L'inscription de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le préambule de la Constitution date de 1946 : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. ». Cependant, le principe de l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes n'est publié qu'en 1972. Les femmes mariées obtiennent la possibilité d'ouvrir un compte bancaire et de travailler sans l'autorisation de leur mari à partir de 1965. Les décrets donnant accès à la contraception sont publiés en 1971 et en 1975 pour l'interruption volontaire de grossesse (Vie publique, 2025).

Concernant l'accès à l'instruction, la première loi notable est la Loi Falloux en 1850 qui impose aux communes comptant plus de 800 habitants d'ouvrir des écoles primaires réservées aux jeunes filles. A cette époque, l'enseignement est différent entre garçons et filles et il est principalement dispensé par des membres du clergé. En 1861 à Lyon, Julie-Victoire Daubié est la première femme à être diplômée du baccalauréat à l'âge de 37 ans, après avoir passé les épreuves dans un local séparé des autres élèves. La deuxième bachelière, Emma Chenu, sera accueillie par la faculté des Sciences de Paris en 1867. Jusqu'en 1873, il n'y aura que 14 autres bachelières (Romanetti, 1999).

En 1882, les lois Ferry rendant obligatoire l'instruction de six à 13 ans garantissent une éducation de base aux jeunes filles. Les établissements ne sont pas mixtes et les programmes d'enseignement restent différents pour les garçons et les filles. En effet, d'après Jules Ferry, « l'école primaire peut et doit faire aux exercices du corps une part suffisante pour préparer et prédisposer, en quelque sorte, les garçons aux futurs travaux de l'ouvrier et du soldat, les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femmes » (Leroy M et al., 2013).

Alors que l'accès à l'enseignement supérieur reste très rare pour les femmes, Jeanne Chauvin sera la première doctorante en droit à soutenir sa thèse en 1892, devant des étudiants qui envahissent la salle pour protester, puis Marie Curie sera la première professeure d'université en 1908.

La condition féminine et l'accès à l'enseignement progressent dès 1924 avec le décret Léon Bérard qui établit des programmes scolaires ainsi que des durées d'enseignement identiques pour filles et garçons. L'accès au baccalauréat et aux études supérieures est alors plus aisé pour les femmes. Elles représentent alors 6 % des lauréats obtenant le baccalauréat

à la veille de la Première Guerre Mondiale, puis 12 % en 1920 et 38 % avant la Seconde Guerre Mondiale.

Les premières inscrites à l'université en France sont majoritairement étrangères, notamment des femmes russes et polonaises de confession juive. Discriminées dans leur pays, elles sont obligées de s'expatrier pour accéder aux études supérieures (*Figure 1*).

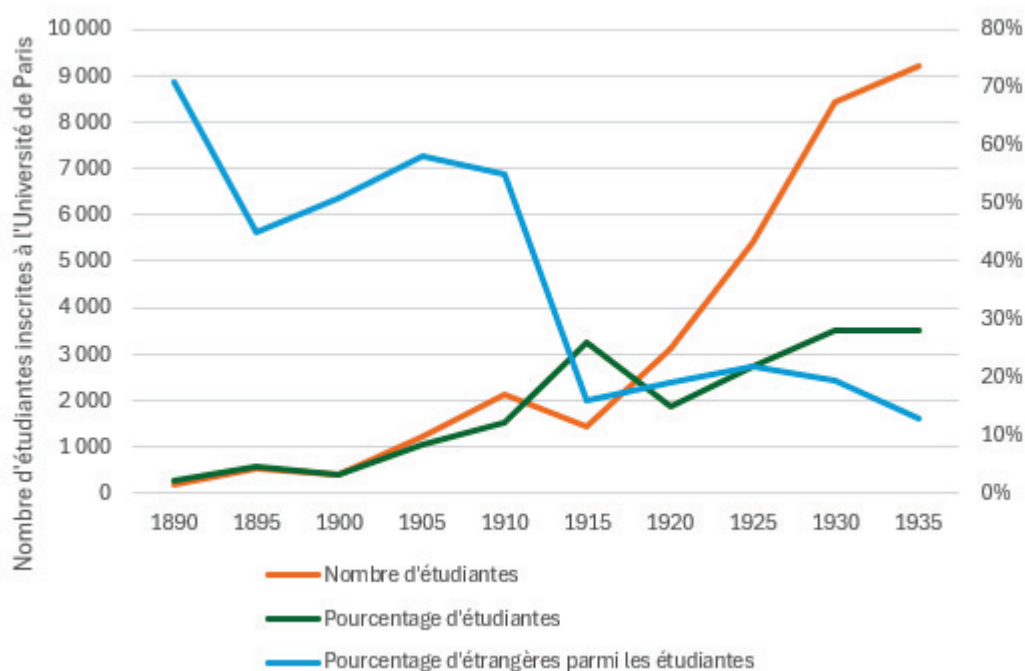


Figure 1 : Evolution du nombre d'étudiantes inscrites à l'Université de Paris de 1890 à 1935 – chiffres présentés en annexe 1 - D'après Christen-Lécuyer 2000

La mixité à l'école sera finalement rendue obligatoire avec la loi Haby en 1976 pour les établissements publics du premier et du second degré, bien que l'enseignement supérieur soit encore inégalement féminisé.

L'accès aux droits éducatifs, politiques et civils a connu une progression importante durant le XX^{ème} siècle, ouvrant la voie à l'entrée des femmes dans des secteurs historiquement masculins, dont l'agriculture.

2 Différences entre monde rural et monde urbain : contextes de diffusion des droits et des normes

Bien que l'accès aux droits pour les femmes soit une dynamique nationale, des inégalités persistent entre les milieux de vie urbains ou ruraux.

L'accès à l'éducation est plus rapide et plus développé en ville plutôt qu'en campagne. En effet, les jeunes filles vivant en milieu urbain accèdent plus souvent aux études secondaires.

Les premières étudiantes (en médecine ou encore en droit) étaient issues de familles citadines. A l'inverse, à la campagne, l'accès aux études supérieures est retardé jusqu'à dans les années 1970. La majorité des collèges et lycées était alors concentrée en ville, obligeant les jeunes femmes à être pensionnaires, pour un coût souvent trop élevé pour les familles (Vial, 1969).

A propos du travail, le développement du salariat féminin et des droits sociaux associés est plus précoce en ville avec les industries textiles, les services de domesticité puis le secteur administratif. A l'inverse, en milieu rural, le travail féminin est souvent invisible au sein d'exploitations familiales avec une reconnaissance tardive de leurs droits (Rogers, 2003).

De plus, les espaces urbains sont les foyers du féminisme revendiquant les principaux droits comme le vote, l'accès à la contraception ou à l'IVG ; tandis que ces mobilisations féminines sont plus tardives en milieu rural.

B Féminisation de l'agriculture

1 Notion de « féminisation »

La notion de féminisation d'une activité fait généralement référence à l'augmentation de la proportion de femmes au sein de celle-ci (Larousse, 2025). Il existe néanmoins une dimension dynamique à ce phénomène. En effet, l'ampleur du phénomène sera différente s'il aboutit à une égalité des genres ou bien à une inversion totale de la démographie ou encore à la stabilité d'un nouvel équilibre (Malochet, 2007). Son importance est donc dépendante de la part de femmes exerçant historiquement cette activité.

Le taux de féminisation des emplois se définit comme la part des emplois de cette classe occupée par des femmes (Insee, 2019). Un métier est estimé « mixte » lorsque la part des emplois occupée par les hommes et/ou les femmes varie entre 40 et 60 % des effectifs totaux du métier (Farvaque & Pernod-Lemattre, 2021). Si la part de femmes dépasse ce seuil de mixité, alors il est dit « à prédominance féminine », de même avec un fort pourcentage d'hommes et un métier « à prédominance masculine ».

2 Repères juridiques relatifs aux agricultrices

Bien que les femmes aient toujours été présentes dans les exploitations agricoles, leur reconnaissance juridique et sociale en tant qu'agricultrice n'est que très récente, et surtout progressive.

Le terme « agricultrice » n'est apparu qu'en 1961 dans le dictionnaire Larousse mais sans cadre juridique associé. Pourtant, les femmes étaient présentes dans les exploitations agricoles bien avant l'officialisation du terme « agricultrice » sans que leur travail ne soit légalement reconnu. Dans le meilleur des cas, elles travaillaient sous le statut d'aide familiale,

ce qui ne leur conférait que très peu de droits sociaux. La création des Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun (GAEC) en 1963 n'y change rien puisque les femmes ne peuvent pas être reconnues comme co-exploitantes et, à l'époque, un couple marié ne peut pas constituer à lui seul l'ensemble des associés d'un GAEC.

Dès 1980, les agricultrices peuvent obtenir le statut de co-exploitantes, elles ont alors la charge de la gestion administrative de l'exploitation. C'est avec la création des EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) en 1985 que les femmes obtiennent le droit de s'associer à leurs conjoints à la tête d'une exploitation agricole. L'évolution se poursuit avec la création du statut de « conjoint collaborateur » en 1999 qui confère une protection sociale pour les agricultrices, statut qui sera étendu aux personnes pacsées ou concubines dès 2006 (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2017).

3 Evolutions démographiques dans les activités agricoles

a Evolution du nombre de femmes en activité

Les différents recensements agricoles effectués depuis 1970 permettent de montrer l'évolution du nombre de femmes en activité au sein d'une exploitation agricole en France, en comparaison avec le nombre d'hommes. La figure 2 met en évidence une chute marquée du nombre d'hommes agriculteurs avec une diminution de 63 % entre 1970 et 2020. La tendance est différente chez les femmes. Leur nombre est en progression constante entre 1979 et 2020. Les femmes représentaient environ 8 % des exploitants en 1970 alors qu'elles représentent aujourd'hui près de 30 % (Agreste, 2020).

La féminisation de l'agriculture est donc relative : le nombre de femmes a augmenté de façon modérée en 50 ans, mais leur proportion est bien plus importante puisque le nombre d'hommes a fortement diminué (*Figure 2*).

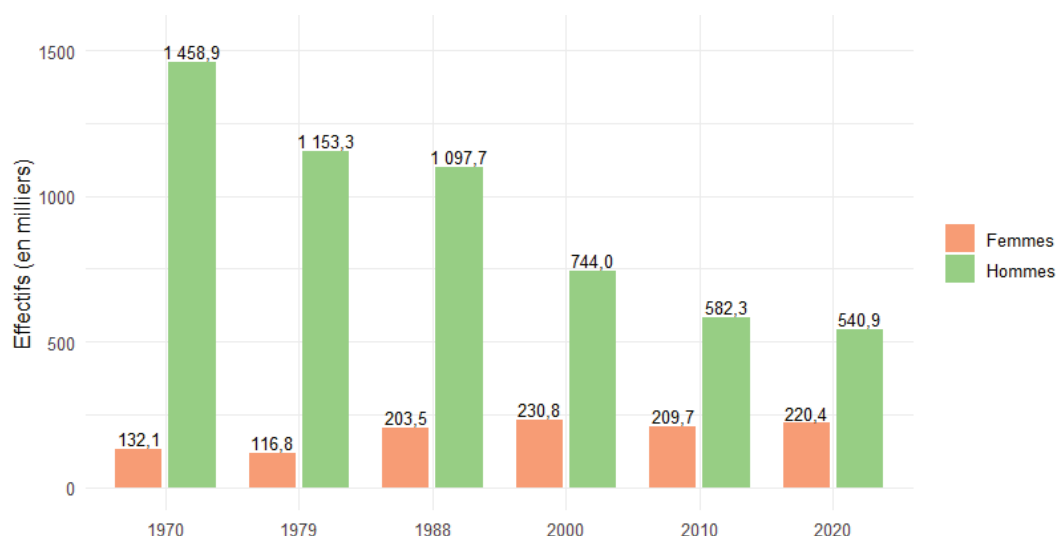


Figure 2 : Effectifs d'hommes et de femmes en activité au sein d'une exploitation agricole française entre 1970 et 2020 – D'après Recensement agricole 2020

b Les femmes comme cheffes d'entreprises agricoles

À la suite des évolutions des statuts juridiques des femmes en agriculture, le nombre d'aides familiales a grandement reculé pour laisser place à davantage de salariat et surtout de cheffes d'exploitation et co-exploitantes puisqu'elles représentent 26 % des cheffes d'exploitation.

A titre de comparaison, les femmes travaillant de façon permanente dans l'agriculture française sont en 2020 (*Figure 3*) :

- à 59 % des cheffes d'exploitations ou co-exploitantes contre 13 % en 1988 ;
- à 24 % salariées contre 3 % en 1988 ;
- à 17 % actives familiales contre 84 % en 1988.

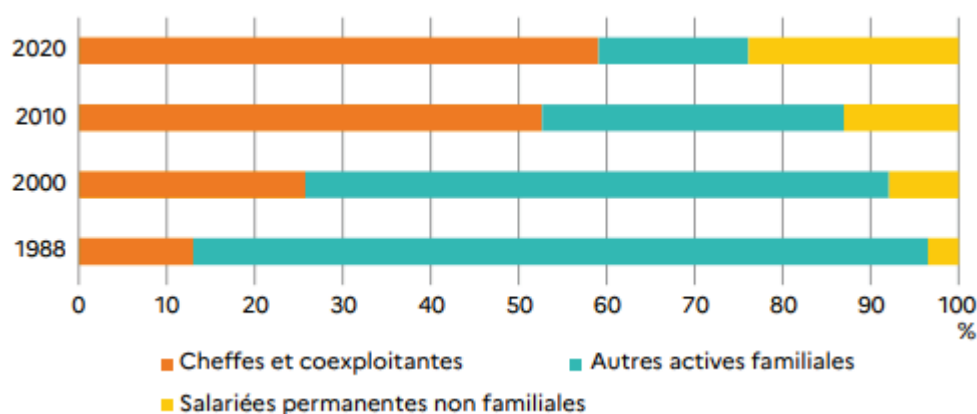


Figure 3 : Répartition des femmes actives permanentes dans l'agriculture française – source : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2020

En revanche, l'installation des femmes à la tête d'une exploitation agricole se fait généralement plus tardivement que chez les hommes (*Figure 4*). La grande majorité des hommes (88 %) s'installent avant 40 ans contre 59 % des femmes. Elles sont plus nombreuses que les hommes à accéder à ce statut entre 40 et 50 ans, voire après 60 ans.

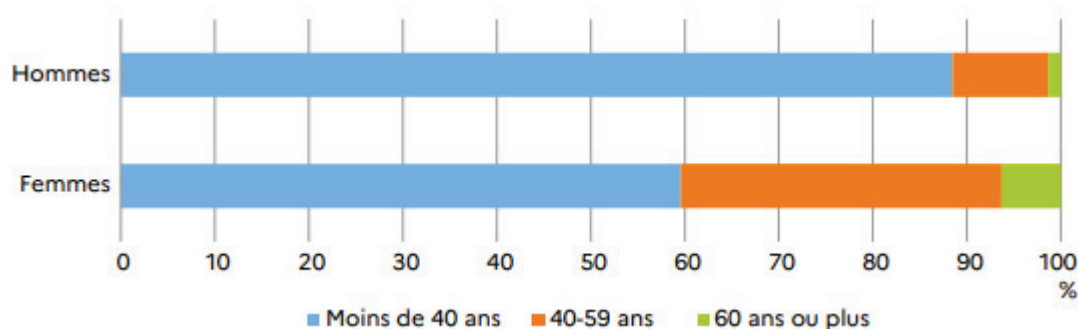


Figure 4 : Répartition des chef(fe)s d'exploitation selon l'âge à l'installation et le sexe – source : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2020

c Pyramide des âges des agriculteurs

La pyramide des âges des exploitants agricoles réalisée lors du recensement agricole de 2020 met en évidence un vieillissement de la population avec une concentration des effectifs dans les tranches d'âge de 50 à 64 ans (*Figure 5*).

Concernant les femmes, elles apparaissent comme moins nombreuses que les hommes dans toutes les classes d'âge, confirmant la domination masculine historique. Cependant, leur présence est relativement plus visible dans les classes d'âge élevées, notamment 50 ans et plus. Cela rejoint le point précédent : les femmes ont accès au statut de cheffe d'exploitation plus tardivement que les hommes.

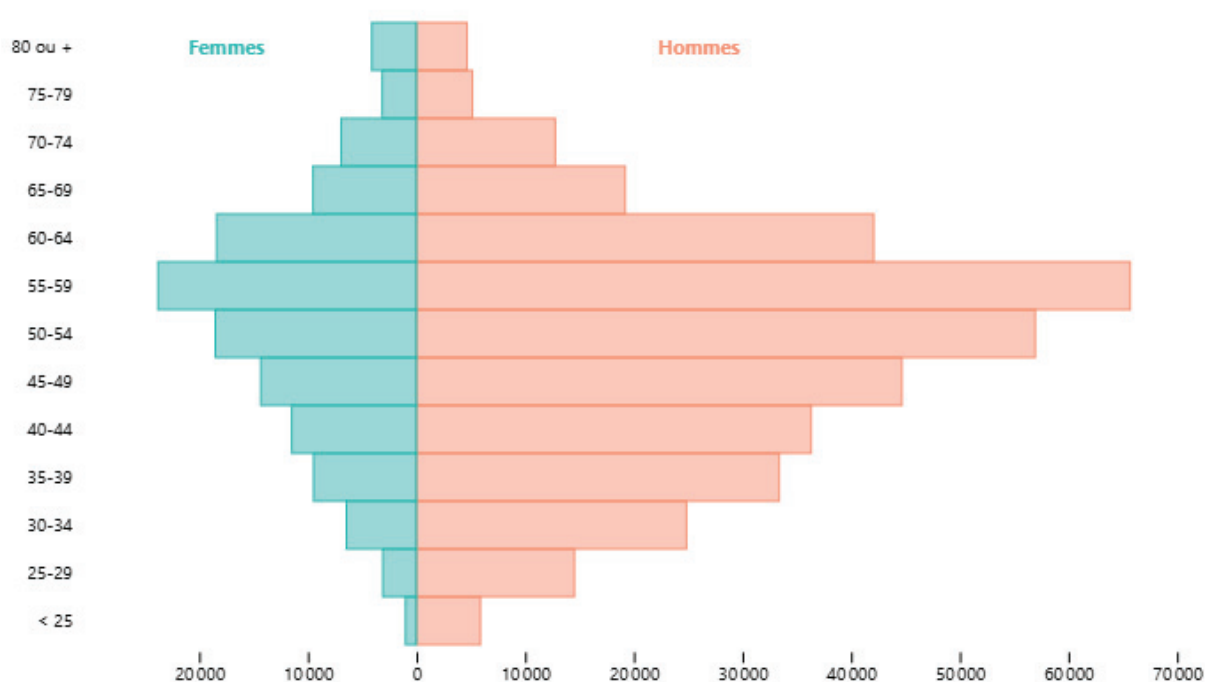


Figure 5 : Répartition des exploitants par classe d'âge – source : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2020

4 Impacts de la féminisation en agriculture

a Apports des femmes

L'arrivée massive des femmes dans le monde agricole et l'officialisation de leur statut juridique a nécessairement entraîné quelques changements. Les femmes sont surreprésentées dans certaines activités agricoles, notamment l'accueil à la ferme, l'agriculture biologique ou bien la vente directe (Giraud, 2004). En effet, les femmes représentent 26 % des cheffes d'exploitation et 33 % des cheffes d'exploitation en agriculture biologique (Fédération

nationale de l'agriculture biologique, 2018). Cela permet une diversification d'activités pour l'exploitation agricole pouvant être très intéressante pour sa pérennité financière.

De plus, des efforts ont été réalisés par les institutions afin d'augmenter la part de femmes dans la gouvernance. Les Chambres d'agriculture comptent aujourd'hui plus de 27 % de femmes, signe d'une réelle augmentation de la mixité au sein des Chambres (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2013).

b Adaptations des systèmes de production et de l'environnement de travail

L'organisation du travail agricole a été modifiée par l'arrivée des femmes, et surtout à la suite de la reconnaissance de leur statut. D'une part, le recours au temps partiel est bien plus fréquent chez les femmes. En 2010, les femmes cheffes d'exploitation âgées de moins de 40 ans sont près de 50 % à exercer à temps partiel, contre 30 % des hommes (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2012).

Du côté de la santé, la Mutualité sociale agricole (MSA) prévoit un accompagnement spécifique pour les agricultrices. En cas de grossesse, un report des cotisations sociales est envisageable ; une allocation de remplacement ou des indemnités journalières forfaitaires sont aussi possibles durant le congé maternité. La MSA relaie également les actions de prévention gouvernementales à propos de dépistage de certains cancers féminins (notamment cancers du sein et du col de l'utérus) ou bien la santé bucco-dentaire ou encore le maintien de la vaccination. Les taux de participation à ces consultations de prévention chez les agricultrices sont proches voire supérieurs aux taux nationaux, reflétant l'efficacité des campagnes diffusées par la MSA (MSA, 2021).

D'un point de vue matériel et conditions de travail, l'augmentation de l'automatisation des bâtiments agricoles (systèmes d'alimentation automatisés, robots de traite, systèmes de raclage automatiques) vise à réduire la pénibilité du travail agricole et le rendre ainsi plus accessible à tous. De même, les constructeurs d'engins agricoles s'adaptent progressivement aux morphologies féminines, différentes de celles des hommes, en améliorant l'ergonomie de leurs produits. Ces évolutions permettent de prévenir les troubles musculosquelettiques, qui touchent en grand nombre les agriculteurs, aussi bien les hommes que les femmes (Nag & Nag, 2004).

BILAN CONDITION FEMININE ET METIERS AGRICOLES

Au XX^{ème} siècle, les femmes obtiennent progressivement de nouveaux droits civils, politiques et éducatifs, favorisant ainsi leur accès à des secteurs masculins. La « féminisation » désigne l'augmentation de la proportion de femmes dans une activité. Dans l'agriculture, la reconnaissance juridique du statut d'agricultrice à partir des années 1960 accompagne ce mouvement. Le secteur connaît alors une féminisation relative avec une présence féminine croissante dans les exploitations.

II La profession vétérinaire et ses évolutions démographiques

A La profession vétérinaire et les modes d'exercice professionnel

1 La profession vétérinaire

Le diplôme de vétérinaire ouvre la voie à de nombreux métiers, extrêmement variés. Il est possible de distinguer trois secteurs d'activité.

Le secteur public regroupe les vétérinaires inspecteurs de la santé publique (contrôles en abattoirs et en industries agroalimentaires), ceux de l'enseignement et de la recherche, les responsables de laboratoires départementaux, ainsi que les agents des organismes publics (DDPP, Anses, DGAL¹) chargés de la protection animale, de la sécurité sanitaire et du contrôle des zoonoses. Les vétérinaires des armées, impliqués dans les soins aux animaux militaires, la sécurité alimentaire et la gestion des risques sanitaires s'ajoutent à cela.

Le secteur privé comprend les vétérinaires exerçant dans l'industrie pharmaceutique, l'agro-alimentaire, les laboratoires privés ou encore comme conseillers en zootechnie, nutrition et gestion d'élevages.

¹ DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations / Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail / DGAL : Direction Générale de l'Alimentation

Enfin, la facette la plus connue du métier reste la pratique clinique qui regroupe la médecine et la chirurgie des animaux. Il est possible de distinguer différentes activités :

- L'activité « canine » qui vise à soigner les animaux de compagnie (chiens et chats) ainsi que les Nouveaux Animaux de Compagnie (tels que lagomorphes, rongeurs, reptiles, oiseaux d'ornement...);
- L'activité « équine » qui est consacrée aux espèces équines et asines, de sport ou de loisir ;
- L'activité « rurale » qui concerne les animaux de rente (bovins, ovins, caprins) ;
- L'activité en filière organisée qui est destinée aux soins et aux conseils des productions industrielles (veaux de boucherie, filière porcine, aviculture et pisciculture).

Il est néanmoins possible d'exercer une activité dite « mixte » où le vétérinaire apportera des soins à différentes espèces animales. La suite de ce travail se consacrera aux vétérinaires praticiens.

2 Les différents modes d'exercice du vétérinaire praticien

Les vétérinaires praticiens peuvent exercer sous différents statuts. A titre individuel, ils travaillent en libéral, en leur nom propre et sous leur responsabilité, seuls ou avec un collaborateur libéral ou un salarié.

En société, ils disposent d'un large choix de formes juridiques (SCP, SEL, SEP, SCM²...) permettant de mutualiser les honoraires, ou de partager uniquement les frais de fonctionnement.

Un vétérinaire peut également travailler sous le statut de collaborateur libéral. Il exerce alors au sein d'une structure mise à disposition par un autre vétérinaire, incluant aussi les locaux et le matériel nécessaires à l'exercice de sa profession, sans lien de subordination entre les deux confrères. Le vétérinaire collaborateur libéral exerce en son nom propre et sous sa propre responsabilité.

Le statut de salarié est également possible, sous contrat de travail respectant les normes imposées par la convention collective nationale des vétérinaires praticiens.

Plus marginalement, les vétérinaires peuvent exercer sous le statut de remplaçant libéral lorsqu'un praticien ne peut plus assurer son activité temporairement.

² SCP : Société Civile Professionnelle / SEL : Société d'Exercice Libéral / SEP : Société En Participation / SCM : Société Civile de Moyens

B Proportions d'hommes et de femmes dans les études vétérinaires

1 Avant l'accès à l'école vétérinaire

L'entrée en Ecole Nationale Vétérinaire de France se fait sur concours par différentes voies dont les taux de réussite varient de 6 à 25 %. De récentes réformes ont modifié les voies d'accès aux ENVF afin de recruter des étudiants motivés et d'origines géographiques et sociales variées. La majorité de ces concours est organisée par le Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires (SCAV), à l'exception de la voie post-bac créée en 2021 qui est organisée directement par les ENVF.

Pour la session 2024, les femmes représentaient entre 70 et 85 % des candidats selon les concours, traduisant une forte féminisation dès l'accès aux études vétérinaires. Les chiffres issus du SCAV sont présentés dans le tableau I et dans la figure 6.

Tableau I : Pourcentage de femmes parmi les candidats aux différents concours d'accès aux ENVF en 2024

Voie d'accès	% de femmes parmi les candidats
Post-bac (Parcoursup)	76 %
CPGE BCPST	70 %
CPGE TB	71 %
Licence	80 %
BUT génie biologique	82 %
BTSA / BTS	85 %
Voie C (dernière session)	80 %

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles / BCPST : Biologie Chimie Physique Sciences de la Terre / TB : Technologie et Biologie / BUT : Bachelor Universitaire de Technologie / BTS(A) : Brevet de Technicien Supérieur (Agricole)

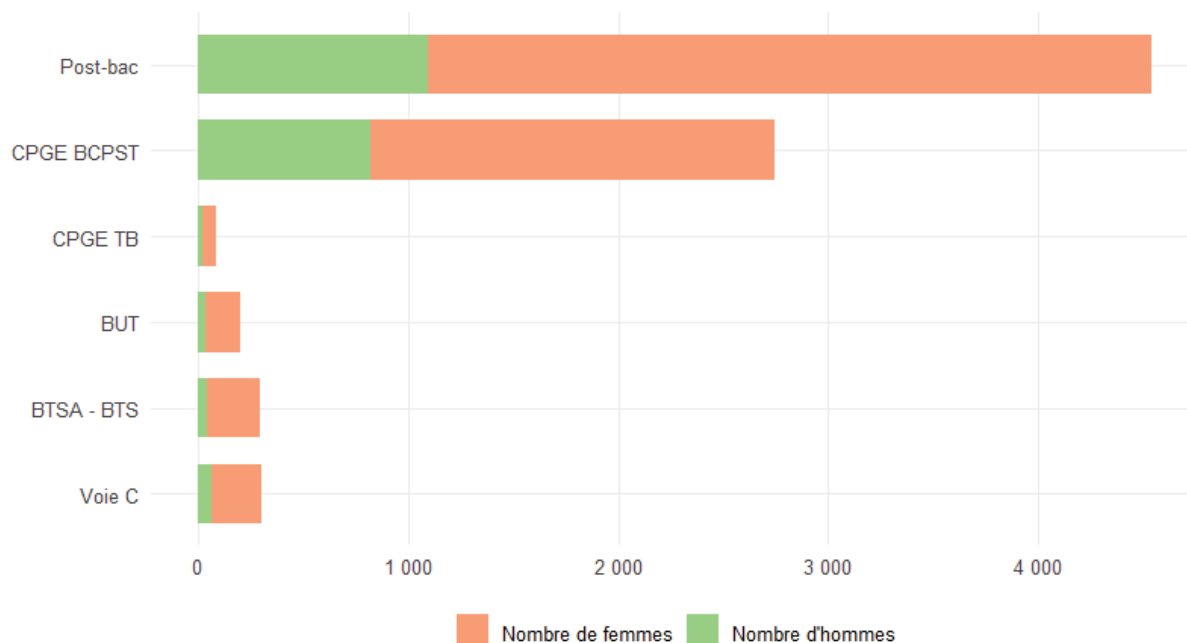


Figure 6 : Genre des candidats aux différents concours d'accès aux ENVF en 2024 – chiffres présentés en annexe 2

Depuis 2022, l'institut polytechnique privé d'intérêt général UniLaSalle a ouvert une école vétérinaire privée à Rouen, soumise à agrément étatique. L'admission se fait après la classe de terminale via la plateforme Parcoursup, conformément à l'arrêté du 4 mars 2022 attribuant l'agrément provisoire (Arrêté du 4 mars 2022, 2022). Pour la session 2024, 1 044 élèves de terminale ont confirmé leur vœu dont 76 % étaient des femmes (797 femmes et 247 hommes).

A titre de comparaison, en 2023, 56 % des candidats admis au baccalauréat général toutes filières confondues étaient des femmes. Elles représentaient 51 % des candidates admis au baccalauréat technologique (Thomas, 2024). Sur l'année scolaire 2022-2023, les femmes représentaient 56 % des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur.

Finalement, quel que soit le concours choisi pour accéder aux études vétérinaires en France, les femmes représentent au minimum 70 % des candidats de leur voie. Ces données concordent avec la dynamique actuelle de féminisation de la profession vétérinaire.

2 En écoles vétérinaires françaises

Alors que la première école vétérinaire du monde a vu le jour à Lyon en 1761 grâce à Claude Bourgelat, les étudiants n'y étaient que des hommes jusqu'en 1897. La pratique vétérinaire était alors très majoritairement rurale, avec des tâches très physiques et reconnues comme masculines, ou bien concernait les soins aux chevaux. L'école vétérinaire d'Alfort, créée

en 1765, autorisera l'inscription des femmes à son enseignement en 1863. Plus d'un siècle après, Marie Kapcewitch a été la première diplômée en 1897. Il faut ensuite attendre 1934 pour que la deuxième femme vétérinaire, Jeanne Miquel, reçoive son diplôme (Devos, 2009).

Les hommes continuent de représenter une très grande majorité des étudiants vétérinaires jusque dans les années 1970 où les femmes représentent entre 10 et 30 % des candidates au concours vétérinaire. Cette évolution est à relier au développement de la médecine vétérinaire canine ainsi qu'à l'émancipation féminine.

Jusqu'en 1990, les femmes occupent de plus en plus de places sur les bancs des écoles vétérinaires jusqu'à représenter la moitié des admis au concours par la voie des CPGE en 1990. Les statistiques des admis au concours A montrent que la proportion de femmes n'a cessé d'augmenter par la suite pour passer de 50 à 63 % entre les années 1990 et 2000 puis de 60 % à près de 78 % entre 2000 et 2024.

Le graphique présenté en figure 7 est obtenu à partir des archives du Service de Concours Ecoles d'Ingénieurs, ayant en charge la gestion du concours A. L'inversion de genre à l'approche des années 90 est alors flagrante. Ce basculement peut être expliqué par plusieurs facteurs : l'augmentation massive de la proportion de femmes dans l'enseignement supérieur scientifique à la fin des années 1980, l'évolution des représentations de la profession vétérinaire alors perçue comme davantage liée au soin et au relationnel, et enfin la redirection de certains étudiants masculins vers des filières plus techniques en plein essor dans les années 1990, tels que l'ingénierie et l'informatique.

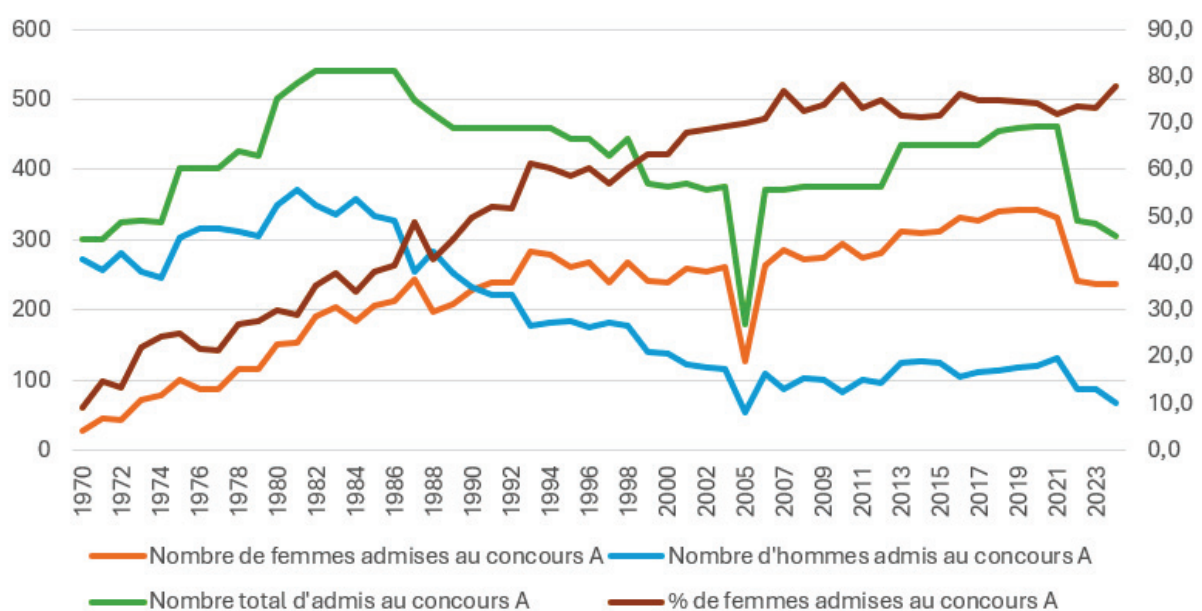


Figure 7 : Evolution du genre des candidats admis au concours A au cours des années – d'après SCEI

3 A l'étranger

La féminisation semble également en marche dans les universités étrangères. Par exemple, aux Etats-Unis, le nombre d'hommes étudiants vétérinaires a été divisé par deux entre 1976 et 1995 au profit des étudiantes, qui représentent actuellement plus de 80 % des scolarisés (AAHA, 2024). Il en va de même au Canada où les femmes dépassent les 80 % d'inscrites en facultés vétérinaires (Lofstedt, 2003). Ce chiffre se retrouve également de l'autre côté du globe dans les pays d'Asie du sud-est ou bien en Australie (Kochkina, 2023).

En Europe, les tendances sont similaires. Au Royaume-Uni, les étudiantes avoisinent les 80 % dans les cursus vétérinaires (Dicks, 2023) et 76 % en 2022 en Italie (AlmaLaurea, 2023), de même en 2023 en Espagne. Les chiffres sont d'autant plus impressionnants en Allemagne où 86 % des étudiants diplômés en 2016 étaient des femmes (Kersebohm et al., 2017).

Le phénomène est le même au Moyen Orient avec l'exemple de l'Irak où les premières femmes vétérinaires ont été diplômées en 1971 et représentaient déjà 67 % des effectifs en 2015 (OMSA, 2014).

La féminisation en écoles vétérinaires semble donc être une tendance généralisée et mondiale, pas seulement limitée à la France.

BILAN GENRE DES ETUDIANTS VETERINAIRES

En France, l'accès aux ENVF par concours montre une féminisation précoce puisque les femmes représentaient entre 70 et 85 % des candidates, bien au-delà des 56 % de femmes inscrites dans l'enseignement supérieur.

Historiquement exclues des études vétérinaires, les femmes deviennent majoritaires dès les années 1990 ; leur part est ensuite passée de 50 % à 78 % entre 1990 et 2024. La tendance est mondiale et se retrouve en Amérique du Nord ainsi que dans les autres pays d'Europe.

C Evolution des populations animales en France

1 Evolution des effectifs d'animaux de compagnie

Durant les années 1970-80, la France a vu son nombre d'animaux de compagnie exploser. Entre 1967 et 1988, le nombre de familles possédant au moins un animal de compagnie est passé de 7,5 à 10,5 millions. De plus, depuis 1976, le nombre d'animaux de compagnie en France a été multiplié par 2,5 pour avoisiner les 75 millions au total. En 2024, la France compterait 16,6 millions de chats, 9,9 millions de chiens, 8,9 millions d'oiseaux, 3,7 millions de petits mammifères, 2,5 millions d'animaux vivant en terrarium et enfin 29,8 millions de poissons (FACCO, 2023) (*Figure 8*).

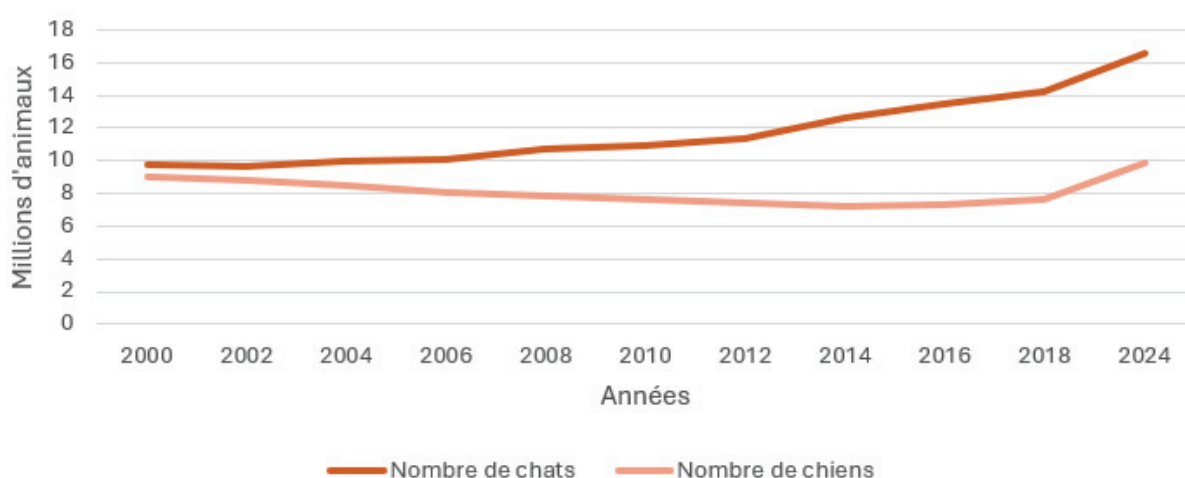


Figure 8 : Evolution du nombre de chiens et de chats entre 200 et 2024 en France métropolitaine

En parallèle de cette évolution, le lien entre l'Homme et l'animal s'est également développé. L'attachement des propriétaires à leurs animaux est de plus en plus fort, jusqu'à les considérer comme un membre de la famille dans certains cas. Le chien, autrefois utilisé pour la chasse ou bien la garde de domaines ou de troupeaux, perd petit à petit de son utilité pour ne servir qu'à la compagnie qu'il apporte à l'Homme. Il en va de même pour le chat, qui servait auparavant à réguler les nuisibles ne sort parfois plus du domicile des propriétaires. Le statut des animaux s'est donc transformé au cours des années.

La profession vétérinaire a nécessairement suivi et accompagné cette évolution ; les dépenses des ménages concernant les frais vétérinaires pour les animaux de compagnie ont augmenté significativement, jusqu'à être multipliées par 2,6. Les vétérinaires ont mis en place un service de conseils, en particulier lors de l'acquisition d'un animal de compagnie en proposant des informations à propos des besoins fondamentaux des animaux ou bien de l'éducation mais aussi lors des visites de médecine préventive. Ces dernières ne se résument plus à une simple injection vaccinale mais elles sont l'occasion de réaliser un bilan de santé total annuel adapté à l'âge et aux problématiques de l'animal, parfois très attendu par les propriétaires.

En outre, le terme Nouveaux Animaux de Compagnie désigne une grande variété d'espèces telles que les petits herbivores, les lagomorphes, les reptiles, les batraciens ou encore les poissons. L'identification de ces animaux n'étant pas toujours obligatoire, leur recensement s'avère plus difficile. Cependant, leur nombre semble en réelle augmentation. Les NAC sont souvent perçus comme des animaux peu onéreux et dont l'entretien est moins chronophage que les animaux de compagnie habituels, parfois à tort. L'urbanisation sociétale peut également expliquer l'attrait croissant pour les NAC.

Excepté les poissons, un des NAC les plus représentés en France serait le lapin de compagnie. Il est aussi un symbole d'une évolution sociétale et culturelle. En effet, au début du XX^{ème} siècle, le lapin était une viande fortement consommée car facile à élever. Ensuite, la consommation de viande de lapin a progressivement diminué pour devenir bien moins courante des années 1980 à aujourd'hui. Parallèlement, le lapin est devenu un animal de compagnie de plus en plus apprécié.

Ces évolutions induisent nécessairement une grande augmentation du nombre de vétérinaires consacrant leur activité à la pratique canine au cours des dernières années.

2 Evolution des effectifs d'animaux de rente

a Population de bovins

Les bovins représentent la majeure partie des animaux de rente en France. En effet, ils permettent la valorisation de plus de la moitié des surfaces agricoles et constituent le quart de la production agricole nationale brute. Cependant, les modalités d'élevage et les performances zootechniques des troupeaux ont grandement évolué au cours des années. Par exemple, en 1960 les exploitations comptaient en moyenne six vaches en production dont les deux tiers étaient des races mixtes laitières/allaitantes. Aujourd'hui, les élevages sont spécialisés entre vaches laitières et allaitantes ; en 2020 les élevages laitiers comptaient en moyenne 70 vaches en production et 35 % des vaches laitières appartiennent à des élevages de plus de 100 productrices. Les élevages allaitants sont en moyenne de plus petite taille pour 38 mères par élevage au niveau national. Il y a une grande disparité de la densité des élevages puisque 30 % des vaches allaitantes sont détenues dans des troupeaux dont l'effectif est supérieur à 100 mères (Pflimlin et al., 2009).

Il est ainsi possible de délimiter deux périodes dans l'évolution de l'élevage bovin dont le tournant majeur est la réforme de la Politique Agricole Commune avec la mise en place de quotas laitiers. La PAC entre en vigueur pour la première fois en 1962 après la signature du traité de Rome en 1957 entre l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et la France.

Avant la création des quotas laitiers, soit avant 1984, la PAC encourageait les éleveurs à atteindre une production maximale afin de garantir la sécurité alimentaire des populations

et un revenu convenable aux éleveurs. Associée à la mise en place de la Loi sur l'Élevage en 1966, ces cadres légaux ont permis l'amélioration génétique du cheptel national ainsi que sa diffusion par de nouveaux moyens comme l'insémination artificielle, l'identification et le recensement des bovins ainsi que la mise en place d'instances départementales et nationales pour veiller au respect de ces nouvelles mesures et au contrôle des performances zootechniques. De plus, la mécanisation de plus en plus performante du travail agricole et l'évolution de l'alimentation animale, notamment avec le développement du maïs fourrage et ensilage, ont abouti à une augmentation de la collecte laitière de presque 40 % entre 1970 et 1983 alors que le nombre total d'élevages diminue de 50 %. Du côté de l'élevage allaitant, les races à grand gabarit et à croissance rapide se développent au détriment des races mixtes et rustiques ; les nombres de bœufs et de veaux diminuent au profit du nombre de broutards (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 2025).

En 1984, la PAC connaît une réforme majeure instaurant des quotas laitiers afin de niveler le prix du lait et garantir aux éleveurs un revenu minimal face à la surproduction européenne. Il y a alors une baisse significative du nombre de vaches laitières, une augmentation du nombre de vaches de réforme et une transition, complète ou non, de certains troupeaux laitiers vers une production allaitante. L'objectif est alors de produire la quantité maximale de lait permise par le quota avec un nombre minimal de vaches. Les vaches laitières, qui représentaient alors 80 % des vaches de l'Union européenne en 1983, n'en représentent plus que 67 % en 1993. La part de vaches allaitantes est donc en augmentation, ce phénomène est renforcé par une nouvelle réforme de la PAC en 1992 qui revalorise fortement le montant de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (*Figure 9*).

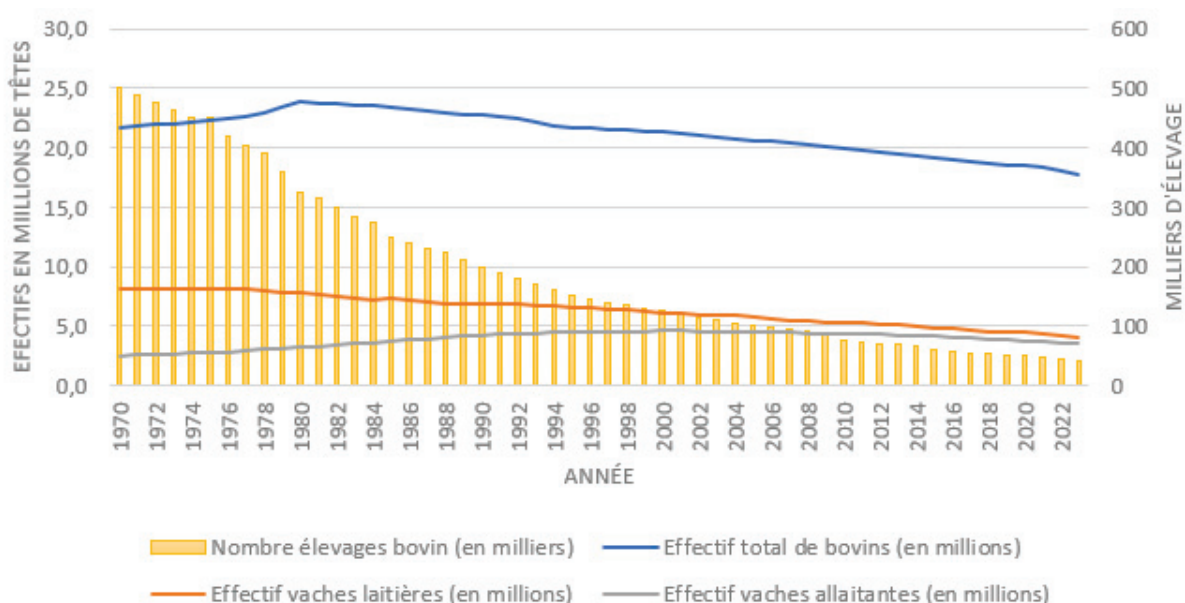


Figure 9 : Evolution des effectifs de bovins en France métropolitaine entre 1970 et 2023 – d'après Perspective Monde (2025)

Aujourd'hui, bien que l'effectif de vaches laitières ait été divisé par deux depuis les années 1970, la production laitière est plus importante qu'il y a quarante ans. Le nombre de vaches allaitantes est lui plus important aujourd'hui qu'en 1970, même s'il a connu ses valeurs les plus importantes au début des années 2000. De nouveaux enjeux ont fait leur apparition, notamment des problématiques environnementales et de bien-être animal.

b Population d'ovins

L'élevage ovin représente environ 2 % de la production agricole française, la France étant le sixième producteur européen de moutons. Au total, 56 races différentes sont présentes sur le territoire avec une grande variété de productions.

La filière ovine a connu un essor important de 1960 au milieu des années 1980. De même que pour l'élevage bovin, cette période correspond à la modernisation et à la spécialisation de l'élevage. La filière ovine viande est alors fortement soutenue par des primes financières afin d'assurer un bouclier contre les importations des pays tiers. Les débouchés de la filière laitière sont également assurés par des prix fixés par l'Etat. Ces mesures ont permis une évolution de la répartition géographique de l'élevage ovin avec une zone laitière située sur les terres d'altitude du Massif central, des Pyrénées-Atlantiques et de la Corse ; une production d'agneaux d'hiver en zones céréalières dans la moitié nord du pays ; un élevage des agneaux de fin d'été et début d'automne nourris à l'herbe dans le Massif central et le Centre-Ouest et enfin une valorisation des prairies, des plaines et des montagnes du Sud-Est avec des élevages allaitants plus ou moins extensifs. D'une manière générale, la majorité du cheptel ovin est alors concentrée au sud de la Loire.

Dans un second temps, des années 1980 à aujourd'hui, la filière ovine a subi une forte diminution de sa population, notamment pour l'élevage viande dont l'effectif a chuté d'environ 50 %. Cela peut s'expliquer, comme pour la filière bovine, par la réforme de la PAC en 1982 ainsi que par différentes crises sanitaires telles que la tremblante du mouton, maladie à prions du groupe des encéphalopathies spongieuses transmissibles ayant entraîné une baisse notable de la consommation de viande d'agneau, ou bien la Fièvre Catarrhale Ovine, affection virale transmise par des culicoides entraînant la perte d'environ 70 000 brebis lors de l'épizootie de 2007 et environ 10 % du cheptel national en 2024. La consommation de viande d'agneau est également en baisse ; elle est en effet de 2,6 kg par habitant et par an en 2015 contre 5,4 kg en 1990. Malgré la diminution du cheptel national et la baisse de la consommation de viande d'agneau, les chiffres d'abattage sont stabilisés. Cela s'explique notamment l'augmentation du poids des carcasses et la hausse de la productivité numérique des brebis. Le nombre d'élevages d'ovins est également en baisse, ils sont au nombre de 30 000 en 2023, soit 35 % de moins qu'en 2013 (Agreste, 2024) (*Figure 10*).

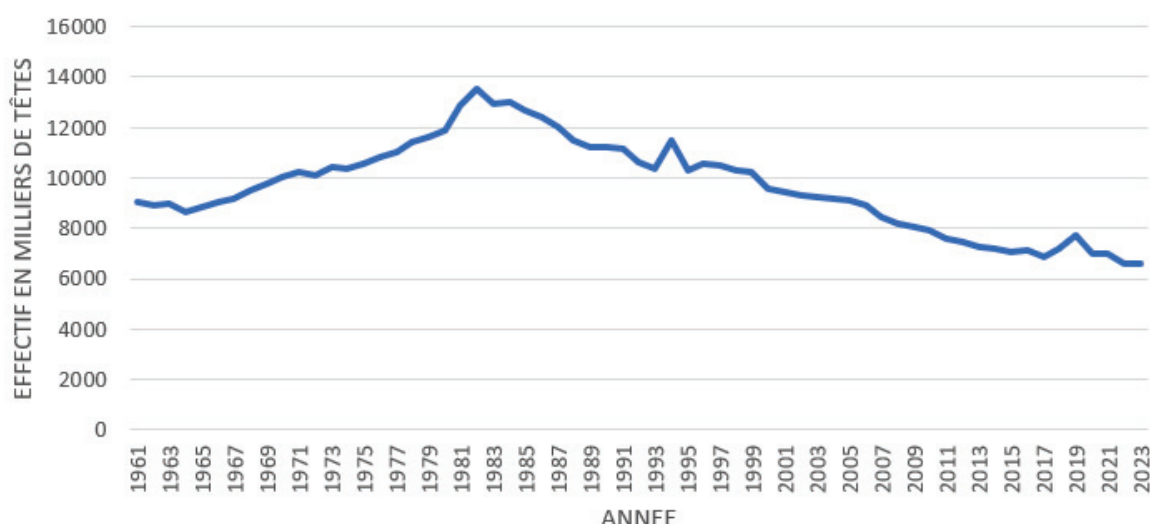


Figure 10 : Evolution des effectifs d'ovins en France métropolitaine entre 1961 et 2023 – d'après Perspective Monde, 2025

La filière ovine a également un intérêt socio-environnemental, en effet 70 % de l'herbe consommée est directement pâturée ce qui contribue à l'entretien des paysages et des zones difficiles d'accès réduisant ainsi les risques d'inondation, d'érosion ou bien d'avalanche selon les régions.

c Population de caprins

L'élevage caprin français représente seulement 0,41 % des exploitations agricoles françaises, néanmoins, la France détient la première place européenne en termes de production de lait de chèvre et la quatrième place en termes d'effectif. La France est le premier pays mondial fabricant de fromages de chèvre.

Cependant, la filière caprine a connu une forte évolution depuis les années 60 (*Figure 11*). A cette époque, les élevages étaient principalement des petites exploitations familiales avec une production fromagère artisanale à des fins d'autoconsommation. La demande en fromage de chèvre augmente progressivement et aboutira à une structuration de la filière au cours des années 70. La collecte de lait de chèvre s'accroît pour atteindre 170 millions de litres en 1979, dont 70 % est produit par les élevages de la région Poitou-Charentes qui s'affiche alors comme le bassin de production majoritaire. Fort de leur succès, certains fromages se voient désignés par une AOC ou AOP, par exemple le crottin de Chavignol en 1976 pour l'AOC puis en 1992 pour l'AOP ou bien le picodon qui fait l'objet d'une AOC depuis 1983 et d'une AOP depuis 1996 (FNEC, 2017).

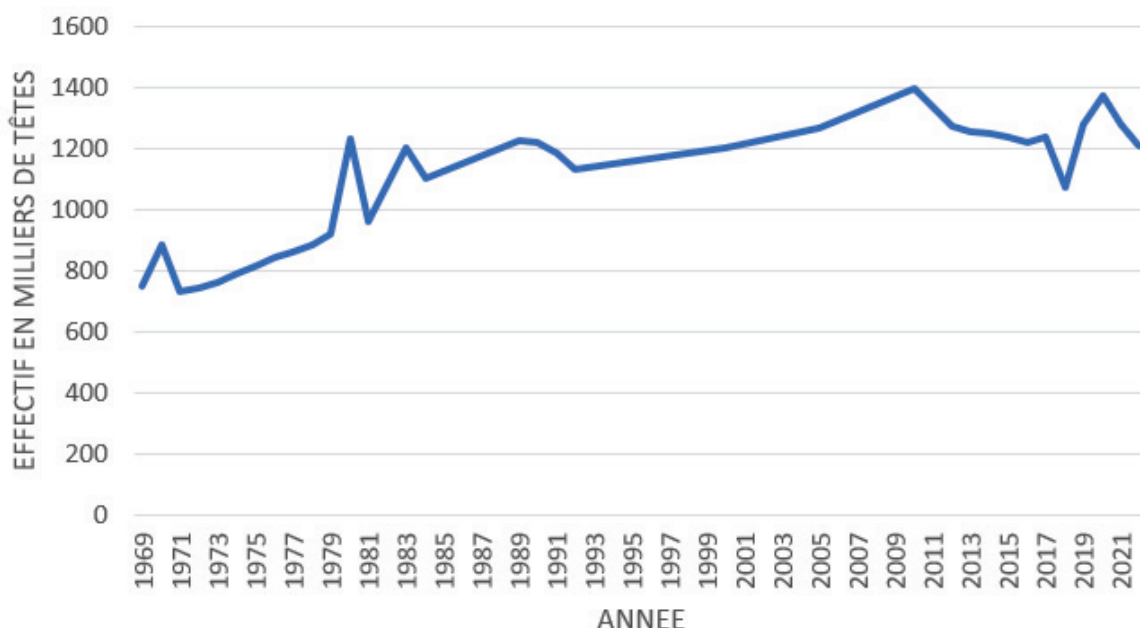


Figure 11 : Evolution des effectifs de caprins en France métropolitaine entre 1969 et 2020 – d'après (Agreste, 2024)

Aujourd'hui, bien que le nombre d'éleveurs de chèvres ait diminué, la France compte plus d'un million de chèvres laitières détenues par environ 7 000 exploitations laitières dont environ la moitié transforme son lait en fromage directement à la ferme tandis que l'autre moitié livre le lait à une laiterie qui effectuera sa transformation. Le progrès génétique a permis d'augmenter significativement la production laitière par chèvre, passant ainsi de 700 litres par lactation en 1985 à 992 litres quarante ans plus tard. Ce progrès génétique a notamment été diffusé par l'instance Capgènes, unique centre national de semences caprines. Afin d'augmenter les productions, environ 60 % des chèvres sont élevées dans de grandes exploitations en zéro pâturage, bien loin des exploitations familiales du siècle dernier.

3 Evolution de la population des espèces équine

Au cours du XIX^{ème} siècle, les équidés étaient destinés au travail des champs et à la traction hippomobile dans les villes. Les chevaux présents sur le territoire étaient donc majoritairement des chevaux de trait. Ces races se stabilisent jusqu'à s'organiser en stud-books, dénombant près de trois millions de chevaux en 1930 dont 85 % sont des chevaux de trait. L'arrivée des moteurs a grandement diminué l'utilisation et donc le nombre de chevaux, arrivant ainsi à 500 000 chevaux en 1970. Les chevaux de trait ne représentent que 10 % des chevaux français en 1995. A des fins de conservation des races de chevaux lourds, l'Etat encourage alors à la réorientation de cet élevage vers la production de viande chevaline. Aujourd'hui, les chevaux de trait sont principalement présents dans les zones de montagne au faible nombre de 90 000 individus.

Le cheval de selle avait lui aussi une utilité au XIXème siècle dans l'armée ou bien comme loisir aristocratique avec les courses de trot et de galop. Progressivement, les anciens militaires deviennent instructeurs et l'équitation civile se voit émerger au XXème siècle. Les pratiques se diversifient et se féminisent grandement à partir de 1960. Aujourd'hui, la fédération française d'équitation est la troisième fédération comptant le plus grand nombre de licenciés et l'équitation est le premier sport féminin. Le cheval a donc connu une grande évolution de son statut.

La France compte actuellement plus d'un million d'équidés, dont 8 % sont des chevaux de trait et 10 % des ânes (IFCE, 2023). Concernant les flux financiers, plus de 11 milliards d'euros sont générés par les activités équinées dont 9,8 milliards par les courses hippiques, 1,05 milliard par les sports et les loisirs équestres et seulement 147 millions par la viande chevaline. Le travail des vétérinaires a alors dû s'adapter à l'évolution aux enjeux, notamment financiers et sportifs, de la filière (IFCE, 2021).

BILAN EVOLUTION DES POPULATIONS ANIMALES EN FRANCE

Depuis les années 1970, la France connaît une forte augmentation des animaux de compagnie (environ 75 millions) et un lien affectif clairement renforcé, associé à un essor des NAC, dynamisant la pratique vétérinaire canine.

Le nombre d'exploitations de bovins, ovins et caprins a nettement diminué depuis les années 1960 ; les élevages se sont concentrés avec une densité d'animaux beaucoup plus élevée rendue possible par la mécanisation du travail agricole, de nouvelles technologies et une plus grande technicité des éleveurs, augmentant ainsi leur productivité. Ces évolutions ont nécessairement engendré une modification des tâches du vétérinaire rural.

Concernant les équidés, le passage de la traction au sport et au loisir se traduit par une filière de plus d'un million d'animaux générant d'importants flux financiers, orientant la pratique vétérinaire vers des enjeux sportifs et économiques.

D Démographie des vétérinaires praticiens

1 Féminisation des vétérinaires praticiens

a En France

Après que les hommes aient longtemps été majoritaires parmi les inscrits au tableau de l'Ordre National des Vétérinaires, la parité exacte est atteinte au cours du mois de février 2017, avec 9 119 hommes et femmes exerçant la médecine et la chirurgie des animaux (Ordre national des vétérinaires, 2017). Ces chiffres ne sont en rien surprenants, ils ne sont que le reflet de ceux décrits dans les écoles vétérinaires françaises et européennes, bien que décalés dans le temps.

D'après les données de l'atlas démographique de la profession vétérinaire 2024 (Ordre national des vétérinaires, 2024), 21 494 vétérinaires sont inscrits au tableau de l'Ordre, dont une majorité de femmes qui sont au nombre de 12 857 femmes pour 8 637 hommes. L'âge moyen de l'ensemble des vétérinaires est de 42,77 ans ; celui des hommes est de 48,19 ans alors qu'il est de 39,12 ans pour les femmes. En effet, les vétérinaires dont l'âge est inférieur à 40 ans représentent 45,2 % de l'ensemble des vétérinaires et les femmes constituent les trois quarts de cet effectif (*Figure 12*). Cela démontre à nouveau la part croissante de femmes au sein de la profession.

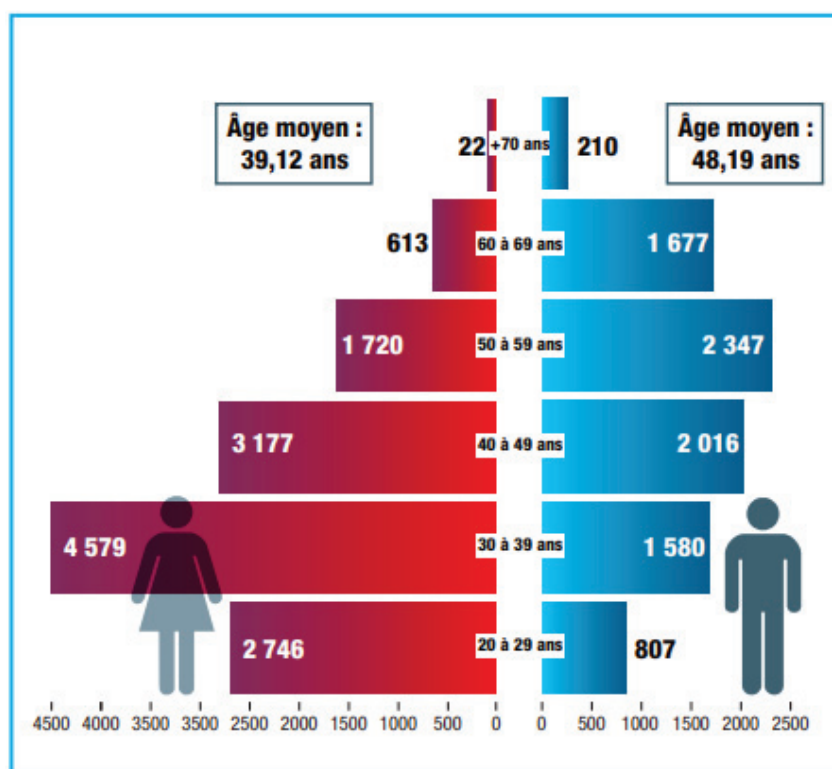
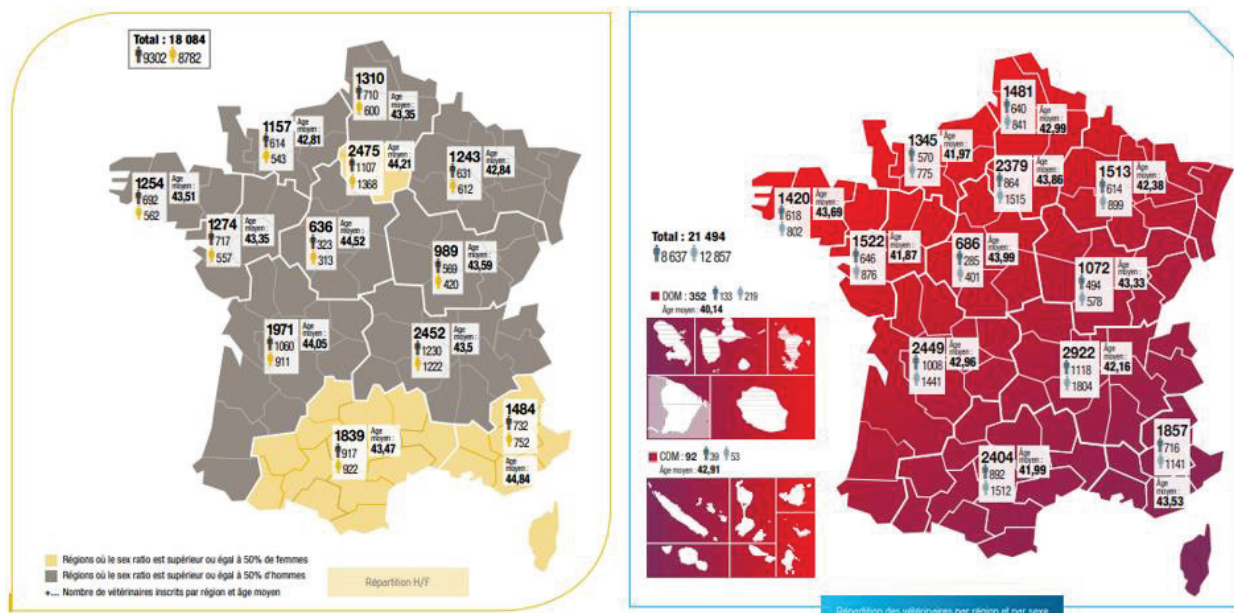


Figure 12 : Pyramide des âges des vétérinaires – source : Atlas démographique 2024 | Ordre national des vétérinaires, 2024

L'évolution du sex-ratio majoritaire selon les régions témoigne aussi de la féminisation du métier. En effet, lorsque le premier atlas démographique a été édité en 2016, cet indicateur était en faveur du genre masculin dans neuf des 12 régions françaises. Lors de l'édition 2024, le sex-ratio est en faveur des femmes dans l'ensemble des régions (*Figure 13*).



Concernant les sortants du tableau de l'Ordre, ils sont au nombre de 560 sur l'année 2022, parmi lesquels 309 hommes (53,9 %) et 258 femmes (46,1 %). Ce chiffre est néanmoins en recul par rapport aux dernières années puisque la moyenne depuis 2018 était de 628 personnes. L'âge moyen de la sortie du tableau est estimé à 53 ans, 44 ans chez les femmes et 60 ans chez les hommes. Le chiffre concernant les vétérinaires sortants avant l'âge de quarante ans est en nette régression puisqu'ils représentent 30,3 % des sortants totaux en 2023 contre 40,3 % entre 2018 et 2022. En revanche, ce pourcentage est bien supérieur chez les femmes puisque 51,2 % des femmes se désinscrivant du tableau de l'Ordre sont âgées de moins de quarante ans (*Figure 14*).

Le nombre de primo-inscrits à l'Ordre des vétérinaires est en hausse en 2023 puisqu'ils sont au nombre de 1 168, soit 71 vétérinaires de plus que l'année précédente ; ce nombre a augmenté de 20,7 % depuis 2019. Les vétérinaires primo-inscrits sont en grande majorité des femmes (71,6 %), soit 891 femmes et 277 hommes. Les vétérinaires nouvellement inscrits sont à 53,8 % issus d'une école autre que les Ecoles Nationales Vétérinaires Françaises alors qu'ils étaient seulement 44,1 % dans ce cas en 2019. En effet, les nouveaux inscrits à l'Ordre sont à 46,2 % issus des ENVF ; les vétérinaires diplômés en Espagne arrivent en seconde position en représentant 16,5 % des primo-inscrits suivis par les diplômés de Belgique (14,3 %) puis de Roumanie (10,5 %) et enfin du Portugal (3,9 %).

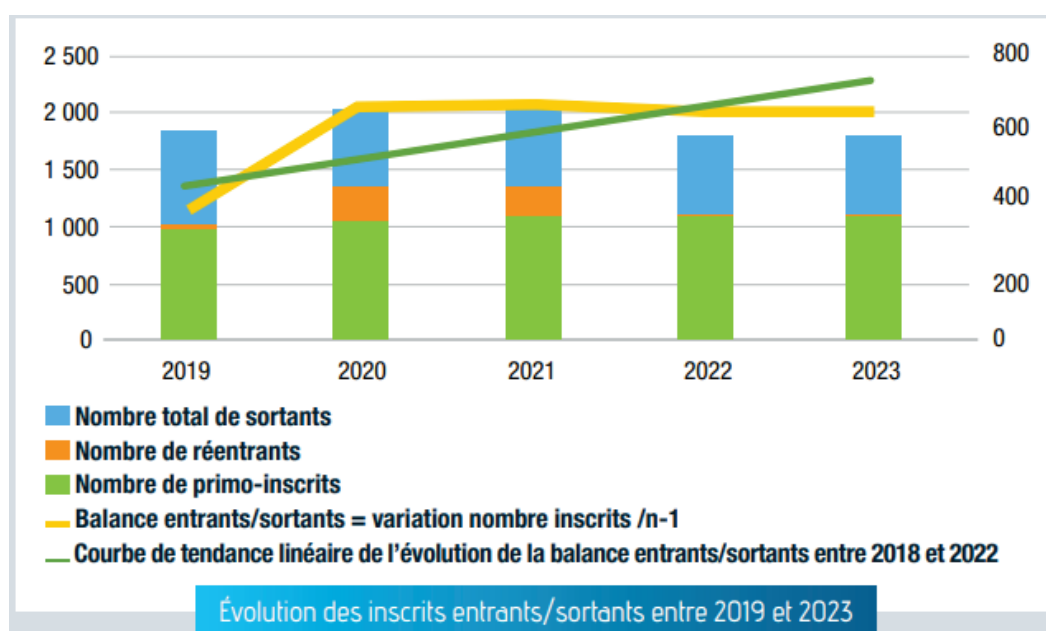


Figure 14 : Evolution des vétérinaires inscrits entrants et sortants entre 2019 et 2023 - source : Ordre national des vétérinaires, 2024

Finalement, comme le montre la figure 14, la balance reste positive avec 650 nouveaux inscrits au tableau de l'Ordre. Le nombre d'hommes primo-inscrits étant stable, la progression du nombre total de vétérinaires nouvellement inscrits au tableau de l'Ordre est donc constituée quasiment uniquement de femmes, démontrant largement la progression des femmes parmi les praticiens.

b A l'étranger

Les données publiées par VetsSurvey, organisme réalisant des enquêtes périodiques menées par la Fédération des Vétérinaires d'Europe (FVE), datant de 2021 (VetsSurvey, 2021) pour la profession vétérinaire à travers le monde et de 2023 (VetsSurvey, 2023) se concentrant au niveau européen mettent également en avant une féminisation certaine des praticiens vétérinaires.

Le nombre de vétérinaires européens est estimé à 328 494 vétérinaires, qui seraient à 65 % des femmes. Ce chiffre est en augmentation de 7 % depuis 2018. Les pays nordiques comme la Finlande, la Suède, la Norvège et le Danemark sont les plus féminisés avec une part de femmes vétérinaires supérieure à 73 %. Toutefois, les praticiens européens en début de carrière, soit dans leurs cinq premières années d'exercice, sont à 81 % des femmes ; les hommes de moins de trente ans représentent seulement 20 % de l'ensemble des vétérinaires européens. En revanche, 77 % des personnes exerçant la médecine et la chirurgie des animaux après leurs soixante-cinq ans sont des hommes (*Figure 15*).

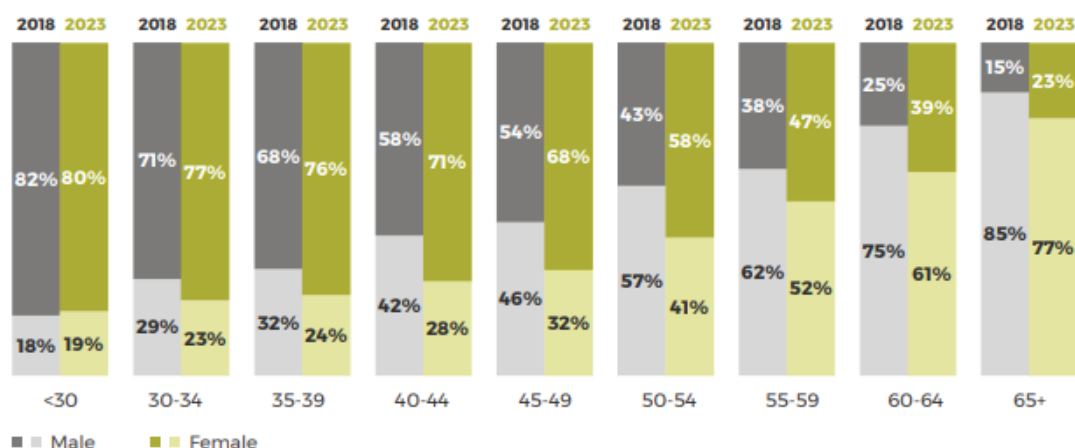


Figure 15 : Evolution du genre des vétérinaires européens entre 2018 et 2023 selon leur tranche d'âge - source : VetsSurvey, 2023

A l'échelle mondiale, la surreprésentation féminine chez les jeunes générations est également marquée. Les pays d'Amérique du Nord apparaissent comme ceux où la profession vétérinaire est la plus féminisée avec 85 % de femmes au Canada et 86 % aux Etats-Unis. Il en va de même en Russie où seulement 16 % des vétérinaires sont des hommes. A l'inverse, certains pays ont une répartition hommes/femmes proche de la parité, notamment la Belgique où le genre masculin est majoritaire à 53 %, la Colombie (44 % d'hommes vétérinaires) et les pays asiatiques avec 49 % d'hommes.

Ces résultats concordent tout à fait avec les données françaises et témoignent une nouvelle fois de la part grandissante de femmes au sein de la profession vétérinaire, particulièrement pour les générations nouvellement diplômées, et démontrent une véritable inversion démographique des praticiens vétérinaires.

BILAN DEMOGRAPHIE DES VETERINAIRES PRATICIENS

En France, la parité est atteinte en 2017. Depuis, la profession est majoritairement féminine (60 % de femmes en 2024) et les femmes représentent environ 75 % des vétérinaires inscrits à l'ONV de moins de 40 ans. Le sex-ratio est féminin dans toutes les régions françaises et le bilan reste positif en 2023 (+ 650 inscrits), avec une majorité de primo-inscriptions féminines (72 %).

A l'étranger, la féminisation est également marquée : 65 % de femmes parmi les vétérinaires européens et 81 % chez les vétérinaires débutants ; environ 85 % en Amérique du Nord.

2 Adaptation des secteurs d'activité et des modes d'exercice des vétérinaires aux attentes des différentes clientèles

L'évolution des populations d'animaux en France décrite précédemment a nécessairement engendré des changements concernant les pratiques vétérinaires. En effet, les animaux de compagnie sont de plus en plus nombreux et occupent désormais une place très importante au sein des foyers français. Ainsi, les exigences des propriétaires d'animaux de compagnie sont en hausse. Les vétérinaires déclarant une compétence « animaux de compagnie » sont en très forte augmentation. D'après l'atlas démographique de la profession vétérinaire 2024 (Ordre national des vétérinaires, 2024), ils sont recensés au nombre de 18 066 en 2023 et ont connu une augmentation de 6,4 % par rapport à 2022. Au total, 84 % des inscrits au tableau de l'Ordre des vétérinaires déclarent pratiquer une activité « animaux de compagnie » : 66,4 % soit 11 996 praticiens l'exercent de façon exclusive et 20,9 % soit 3 774 personnes pratiquent cette médecine de manière prédominante mais non exclusive. De plus, la balance entrants/sortants du tableau de l'Ordre est très en faveur de la pratique consacrée aux animaux de compagnie avec une augmentation nette de 2 581 vétérinaires déclarant une activité mixte ou exclusivement canine entre 2019 et 2023.

Concernant les animaux de rente, bien que leurs effectifs aient globalement diminué, la production et la technicité des élevages en constante augmentation implique des soins médicaux et des conseils adaptés. La pratique vétérinaire rurale compte alors 6 428 praticiens, qu'ils déclarent une activité exclusivement consacrée aux animaux de rente ou bien mixte avec d'autres espèces animales. Cependant, le nombre de vétérinaires consacrant l'ensemble de leur activité aux animaux de production est en régression avec une perte de 45 praticiens entre 2022 et 2023. Cette diminution est compensée par la popularisation de l'activité mixte

comprenant les animaux de rente. La balance entrants/sortants reste alors juste positive avec 4 vétérinaires de plus entre 2019 et 2023.

L'évolution du statut du cheval entraîne aussi une intensification des soins qui peuvent lui être prodigués. Ainsi, la pratique équine est assurée par 3 426 vétérinaires en 2023, avec une augmentation de 3,3 %, soit 111 diplômés, par rapport à 2022. Parmi ces praticiens, 36,1 % déclarent exercer une activité équine exclusive alors que 63,8 % soignent des chevaux de façon occasionnelle. Cette activité continue de progresser avec une augmentation nette de 223 diplômés entre 2019 et 2023 (*Figure 16*).

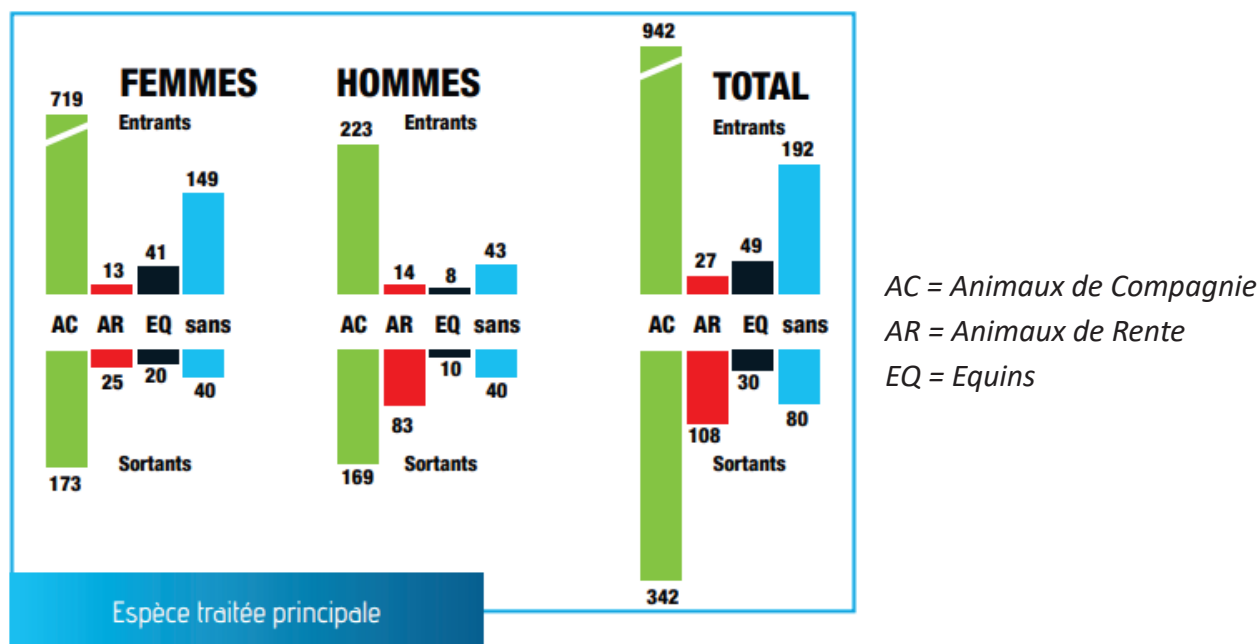


Figure 16 : Balance entrants/sortants des inscrits au tableau de l'Ordre en 2023 selon le sexe et l'espèce soignée - source : Ordre National des Vétérinaires, 2024

A propos des modes d'exercice du vétérinaire praticien, les répartitions connaissent de grands changements et sont très inégales entre hommes et femmes. Les vétérinaires exerçant leur activité en exercice libéral individuel sont minoritaires et au nombre de 2 049, soit 9,5 % des inscrits à l'Ordre avec une part moins importante de femmes que d'hommes. Ce mode d'exercice est en nette diminution de 15,8 % depuis 2019 et est constitué principalement de vétérinaires âgés de plus de 55 ans. Quant à lui, l'exercice libéral en association est majoritaire avec 8 419 vétérinaires, en augmentation de 2,5 % par rapport à 2019. L'activité de collaboration libérale est en franche croissance ces dernières années notamment pour les vétérinaires dont l'âge est inférieur à 35 ans ; leur nombre est ainsi passé de 1 097 à 1 927 entre 2019 et 2023, soit une augmentation de 75,7 %. Au global, les vétérinaires en exercice libéral sont au nombre de 12 395 représentant 57,6 % des inscrits à l'Ordre. Les hommes y sont majoritaires à 52,1 % et les âges moyens sont de 51,3 ans pour ceux-ci et 44 ans pour les femmes.

Le salariat est une façon d'exercer largement répandue en France puisque 9 107 vétérinaires exercent leur métier sous ce statut, représentant ainsi plus de 42 % des praticiens en exercice pour une hausse de 5,3 % par rapport à l'année précédente. Les vétérinaires salariés sont très majoritairement des femmes (76,1 %). L'âge moyen des hommes salariés est estimé à 39,1 ans et à 35 ans chez les femmes (*Figure 17*).

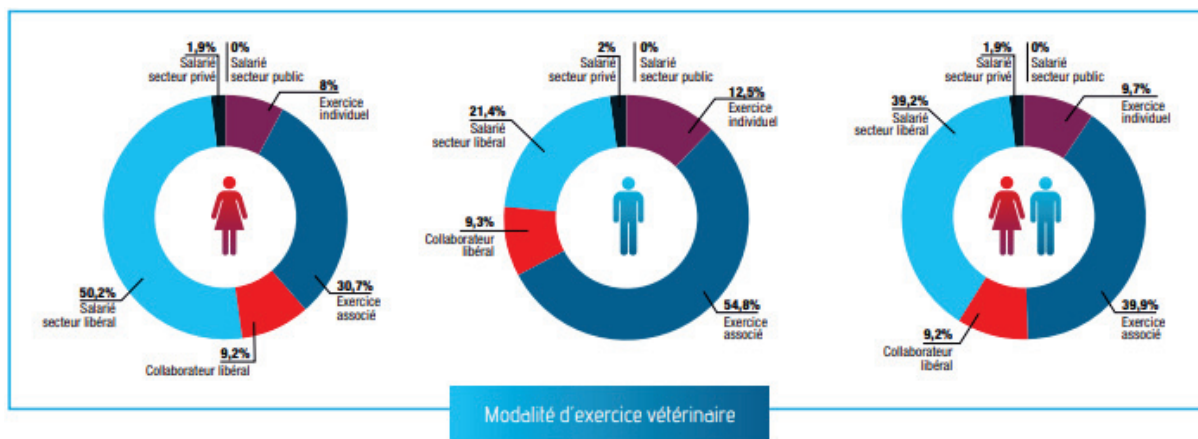


Figure 17 : Modalité d'exercice vétérinaire selon le genre en 2023 - source : Atlas démographique 2024 / L'Ordre national des vétérinaires, 2024a

On observe alors un fort déséquilibre entre le genre et le mode d'exercice des vétérinaires français avec une volonté ou bien un accès à l'exercice libéral plus restreint pour les femmes. Concernant le temps de travail, les femmes sont plus nombreuses à exercer leur activité salariée sous forme de temps partiel puisque les postes à temps partiel représentent 25,5 % chez les femmes contre 19,7 % chez les hommes, témoignant d'une évolution de la profession à sa féminisation.

BILAN ADAPTATION DES SECTEURS D'ACTIVITE ET MODES D'EXERCICE

L'évolution des populations animales en France a modifié la répartition des activités vétérinaires, avec une croissance de la pratique canine et équine, tandis que la médecine rurale recule. Les modes d'exercice se transforment également avec un déclin du statut libéral au profit du salariat, notamment des femmes. Ces évolutions reflètent l'adaptation de la profession aux attentes des clientèles et l'impact de la féminisation sur l'organisation de l'exercice vétérinaire.

3 Féminisation de l'exercice vétérinaire rural

A l'image de l'ensemble de la profession, l'exercice rural a nécessairement vu sa démographie se féminiser au cours des années. Néanmoins, le phénomène est plus lent en milieu rural probablement à cause des contraintes physiques, organisationnelles et des conditions de travail apparaissant comme plus difficiles pour la pratique auprès des animaux de rente.

D'après l'atlas démographique de la profession publié en 2024 (Ordre national des vétérinaires, 2024), 3,2 % des femmes vétérinaires pratiquent une activité exclusivement dédiée aux animaux de rente et 5,4 % exercent leur métier dans une clientèle où la pratique rurale est majoritaire. Ces chiffres sont bien inférieurs à ceux concernant le genre masculin qui sont respectivement de 11 % et 14,1 %. En valeurs absolues, les vétérinaires déclarant une activité auprès des animaux de rente sont au nombre de 6 428 dont 42 % de femmes. L'âge moyen est de 45 ans, mais 49 ans pour les hommes et 38 ans pour les femmes. De même que pour la pyramide des âges de l'ensemble de la profession, on observe un vieillissement de la population masculine exerçant la médecine rurale et une population bien plus jeune chez les femmes. On remarque ainsi que la tranche d'âge de 20 à 40 ans représente 37,4 % des vétérinaires ruraux, dont 64,4 % de femmes. A l'inverse, les praticiens ruraux dont l'âge est supérieur à 50 ans occupent 36,1 % du total et sont constitués à 80,9 % d'hommes (*Figure 18*).

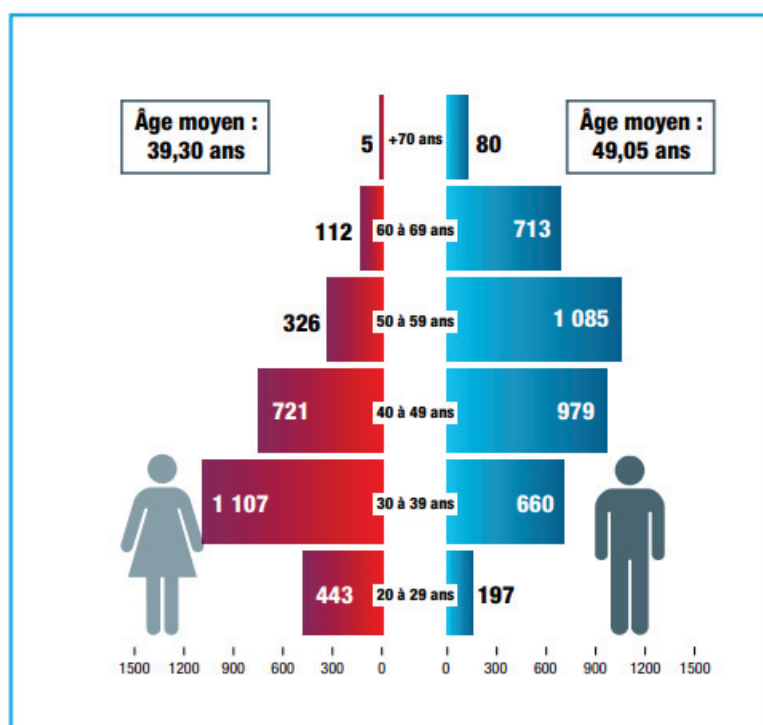


Figure 18 : Pyramide des âges des vétérinaires déclarant une compétence pour les animaux de rente en 2023 - source : Ordre national des vétérinaires, 2024

Cependant, le nombre global de vétérinaires déclarant des compétences pour les animaux de rente est en nette diminution. Lorsque le premier atlas de la profession a été édité en 2016, ils étaient au nombre de 6 976, soit une baisse de près de 8 % en 8 ans. L'atlas recensait alors 66,7 % d'hommes et 33,3 % de femmes. Ainsi, depuis 2016, le pourcentage de femmes exerçant en rurale a augmenté de près de 9 %. Cela s'explique par le départ en retraite d'hommes mais aussi par l'arrivée de jeunes femmes motivées à pratiquer la médecine et chirurgie des animaux de rente.

A propos du mode d'exercice, les femmes exercent en majorité sous un contrat de salariée du secteur libéral (50,4 %) alors que les hommes sont majoritairement libéraux associés (63,6 %). Le deuxième mode d'exercice est l'exercice libéral associé pour les femmes (32,4 %) et le salariat du secteur libéral (17,5 %) chez les hommes (*Figure 19*).

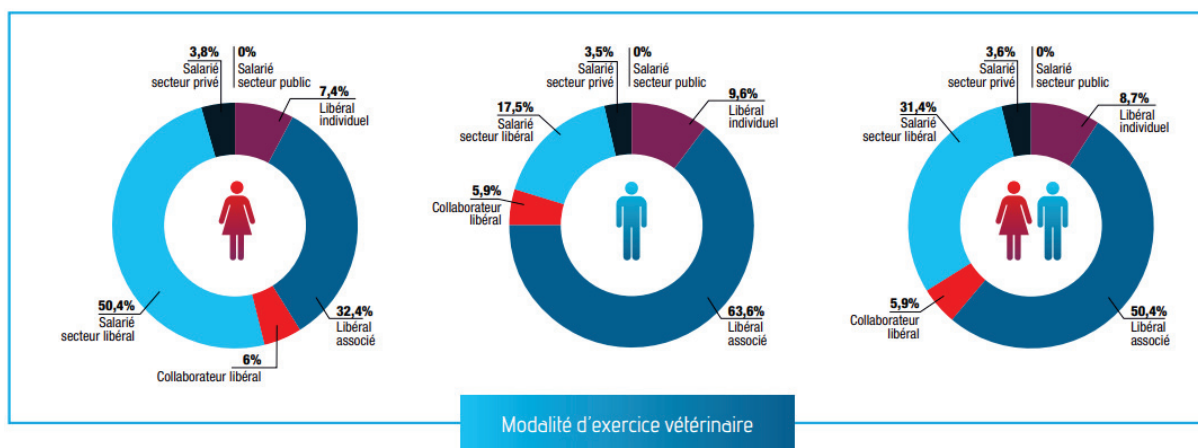


Figure 19 : Modalité d'exercice pour les vétérinaires déclarant une compétence pour les animaux de rente selon le genre en 2023 - source : Ordre national des vétérinaires, 2024

Ces données peuvent être en partie expliquées par la pyramide des âges ; en effet, l'accès au statut d'associé ne se fait généralement pas en début de carrière donc les femmes, plus jeunes dans l'exercice rural, sont sous-représentées. De plus, le premier motif poussant les diplômées à choisir d'exercer leur métier sous le statut de salariée serait une meilleure indemnisation en cas de maladie, parentalité ou chômage, incluant la grossesse (Bertoliatti-Fontana, 2019).

BILAN FEMINISATION DE L'EXERCICE VETERINAIRE RURAL

La féminisation de la pratique vétérinaire rurale progresse mais reste moins marquée que dans les autres secteurs. Désormais, les femmes représentent 42 % des vétérinaires ruraux. Elles sont plus jeunes que leurs confrères masculins. Elles semblent se tourner vers le salariat tandis que les hommes exercent sous forme libérale.

4 Comparaison avec d'autres professions

La comparaison avec la profession médicale apparaît comme la plus évidente à établir. La féminisation s'y retrouve également ; en effet, les femmes représentaient 24 % des médecins en activité, toutes spécialités confondues, en 1984 (URPS, 2003) alors qu'elles sont aujourd'hui majoritaires à 51,8 %. De plus, entre 2010 et 2024, l'effectif des hommes médecins a diminué de 20 % tandis que celui des femmes a augmenté de 29 %, le phénomène est donc assez comparable avec celui de la profession vétérinaire (Arnault, 2024). Il en va de même pour les chirurgiens-dentistes qui étaient à 79,2 % des hommes en 1990 alors que la parité est atteinte aujourd'hui (Ministère de la Santé, 2021). Concernant les pharmaciens, les femmes sont également majoritaires à 67,5 % lors du dernier recensement de 2023 (Ordre national des pharmaciens, 2023).

Pour ce qui est des métiers du Droit, la parité pour les avocats est atteinte en 2009 et les femmes sont d'autant plus importantes depuis jusqu'à arriver à 57,8 % de femmes en 2023 (Ministère de la Justice, 2023). De la même manière la féminisation progresse dans la magistrature puisqu'elles représentaient déjà 60 % des juges en 2016 et constituent 80 % des promotions de l'école nationale de la magistrature (Bessière et al., 2016).

En revanche, les femmes restent sous-représentées dans certains métiers considérés comme prestigieux. C'est notamment le cas de l'ingénierie où l'Observatoire des Femmes Ingénieures estime que les femmes représentent 24 % de la population totale des ingénieurs en activité (Association Femmes Ingénieures, 2023). La part de femmes augmentant progressivement, la parité est attendue pour 2050. Concernant les experts-comptables, ils seraient des hommes à 70 % en 2021 bien que la féminisation soit en marche puisque la proportion de femmes a augmenté de 5 % depuis 2015 (Revue Française de Comptabilité, 2022). A propos des pilotes de ligne, les dernières statistiques de la direction générale de l'aviation civile estime la part de femmes au sein de la profession est de 6 % et aurait doublé depuis 2010 (DGAC, 2024).

Finalement, les femmes semblent s'imposer progressivement parmi les professions estimées comme prestigieuses et nécessitant de longues années d'étude, notamment en médecine ou en droit. La féminisation reste toutefois plus lente dans les métiers plus techniques malgré une évolution en sa faveur.

BILAN COMPARAISON AVEC D'AUTRES PROFESSIONS

La féminisation semble toucher de nombreux métiers accessibles après de longues études, notamment la médecine, la pharmacie, le droit, où les femmes sont majoritaires. En revanche, d'autres secteurs tels que l'ingénierie, l'expertise comptable ou le pilotage aérien, restent majoritairement masculins.

Cela montre une dynamique globale de la féminisation, mais à des rythmes différents selon les professions et leurs contraintes.

BILAN EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES DES VETERINAIRES PRATICIENS

La profession vétérinaire a connu de profonds bouleversements, évoluant d'un métier initialement rural et à visée de production vers une activité polyvalente au service de toutes les espèces animales et de leurs propriétaires ; coïncidant ainsi avec l'évolution des effectifs des populations animales au cours du dernier siècle (essor des animaux de compagnie et filières d'élevage plus techniques).

Parallèlement, la population des vétérinaires praticiens a connu une inversion totale de sa démographie : après une prédominance masculine tout au long du XXème siècle, la parité a été atteinte en 2017. Depuis, le nombre de femmes inscrites à l'Ordre National des Vétérinaires ne cesse de croître, représentant près de 72 % des nouveaux inscrits en 2023, reflétant parfaitement le taux de féminisation des Ecoles Nationales Vétérinaires.

Sur le plan de l'exercice professionnel, le libéral individuel recule au profit de l'association et du salariat (notamment chez les femmes). De plus, l'exercice dédié exclusivement aux animaux de production diminue clairement au profit d'activités mixtes.

III Désintérêt pour la pratique rurale et ses possibles explications

Les chiffres présentés précédemment évoquent un désintérêt pour la médecine consacrée purement aux animaux de rente, bien que les praticiens exerçant une activité mixte compensent partiellement ce phénomène. La désertification vétérinaire en territoire rural est une source d'inquiétude pour l'ensemble de la profession ainsi que pour les pouvoirs publics. D'après un communiqué de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, seuls 13 départements ont une offre de soins vétérinaires compatible avec la population de bovins, soit 86,5 % des départements où l'accessibilité aux soins est insuffisante pour les éleveurs de bovins (Berrada et al., 2022).

A Causes possibles de désintérêt pour la médecine rurale

1 La féminisation peut-elle avoir sa part de responsabilité ?

La question concernant la responsabilité de la féminisation grandissante de la profession vétérinaire dans la désertification des milieux ruraux peut sembler légitime puisque les deux phénomènes coexistent temporellement. Cependant, l'arrivée massive de femmes vétérinaires coïncide également avec la recherche d'une nouvelle légitimité sociale, d'un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle ainsi qu'un attrait des vétérinaires pour la spécialisation de leur pratique. En effet, les jeunes générations, hommes ou femmes, ont des attentes bien différentes de celles de leurs prédécesseurs. On observe alors une augmentation du salariat et des temps partiels, ce qui pose des problèmes de compatibilité avec une pratique rurale exigeante en termes de temps et de disponibilité (VetsSurvey, 2023).

Les déserts vétérinaires sont identifiés depuis le début des années 2000 et se sont intensifiés au cours des années 2010. Or, la féminisation de la profession était en marche avant cette période puisque les femmes étaient majoritaires en nombre lors de l'admission au concours pour accéder aux ENV dès les années 1990. Ainsi, les hommes semblent également s'écarter de la médecine rurale depuis le début des années 2000.

Malgré les nombreuses croyances de la société qui poussent les jeunes femmes à penser qu'elles n'ont pas les capacités physiques pour faire leur place auprès des animaux de rente, elles sont tout de même nombreuses à choisir cette voie pour leur dernière année dans les Ecoles Nationales Vétérinaires Françaises. La figure 20 ci-dessous représente les pourcentages d'hommes et de femmes en dernière année d'études dans trois ENVF (ENVT,

ONIRIS, VetAgro Sup) selon leur sexe et la filière choisie. En effet, en France, les premières années d'études vétérinaires sont constituées d'un tronc commun. La dernière année, appelée A6 ou année d'approfondissement, offre aux étudiants une véritable pré-spécialisation, choisissant ainsi un domaine d'activité (canine, rurale, équine) unique ou bien mixte. Concernant l'exercice clinique, la féminisation est la plus importante en filière équine. Néanmoins, le pourcentage d'hommes étudiant les animaux de rente est moins important qu'en filière canine, mettant ainsi en cause la part de responsabilité de la féminisation dans le désintérêt de l'exercice rural.

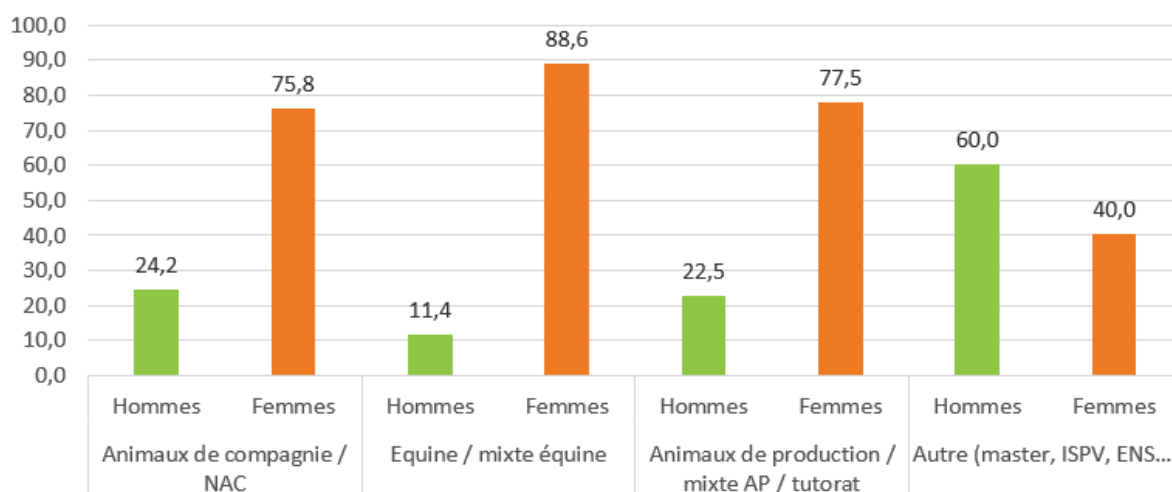


Figure 20 : Pourcentages d'hommes et femmes en A6 dans trois écoles nationales vétérinaires françaises (ENVT, ONIRIS et VetAgroSup) selon la filière choisie – chiffres présentés en annexe 3 (communications personnelles)

En comparaison avec d'autres professions, les déserts médicaux sont bien connus en médecine humaine. En revanche, la féminisation y est moins importante qu'en médecine vétérinaire puisque la parité est tout juste atteinte. Les hommes semblent donc tout autant désintéressés des milieux ruraux que les femmes.

Finalement, le sex-ratio actuel de la profession ne semble pas être l'unique responsable du désintérêt des praticiens pour la pratique auprès des animaux de rente.

2 Les spécificités de l'exercice rural souvent mal perçues

L'exercice rural est bien différent de celui en clinique canine, avec des spécificités et des exigences autres. Tout d'abord, l'exercice itinérant implique des déplacements en voiture parfois contraignants ; d'autant plus dans le contexte actuel où les vétérinaires ruraux viennent à manquer, entraînant une augmentation des secteurs de travail des praticiens actuels est observée. Les journées d'activité voient alors très souvent leur durée se rallonger, parfois

même dans des conditions climatiques difficiles ou bien la nuit puisque les gardes et astreintes sont incontournables.

En plus des longues journées de travail, l'exercice auprès des animaux de production est réputé comme étant plus pénible physiquement que d'autres domaines. En effet, de nombreux actes nécessitent une bonne condition physique, notamment les actes obstétricaux sur les bovins : vélages, césariennes, prolapsus ou torsions utérines... Outre la fatigue physique engendrée, des accidents peuvent survenir et engendrer de graves blessures et traumatismes, surtout compte tenu du gabarit des animaux soignés.

Un autre frein émergeant à l'exercice rural peut être lié à la confrontation des jeunes vétérinaires aux questions de bien-être animal dans les élevages. Les nouvelles générations, et en particulier les étudiantes, apparaissent plus sensibles à ces aspects que leurs camarades masculines (Fontanini, 2020). Or, dans la pratique, la situation économique de certains éleveurs peut limiter la mise en place de certains soins ou interventions, pouvant alors entrer en conflit avec les attentes des jeunes praticiens en matière de bien-être animal ; malgré les nombreuses réglementations en faveur des animaux de rente.

Enfin, le manque d'attractivité des zones rurales avec l'éloignement des commerces, des hôpitaux, des écoles ou bien de l'accès à la culture peut démotiver les praticiens. Cela peut être renforcé dans le cas où le conjoint du vétérinaire est dans l'incapacité d'exercer son activité professionnelle loin des grandes métropoles.

3 L'attractivité de la médecine canine

La médecine canine s'affiche comme la grande concurrente de la rurale puisqu'à elles deux elles concernent la grande majorité des vétérinaires en activité. Cependant, la pratique auprès des animaux de compagnie semble plus attractive, notamment pour les jeunes diplômés. Le confort est en effet incomparable avec celui de l'exercice rural. Bien que quelques cliniques soient spécialisées dans les soins à domicile, la majorité des praticiens exercent dans une structure fixe avec l'aide de confrères et/ou d'assistants vétérinaires rendant le quotidien plus facile.

L'affectif des propriétaires est plus en accord avec les valeurs de bien-être animal très chères aux jeunes diplômés. Les moyens financiers alloués aux soins vétérinaires sont en constante augmentation ces dernières années. En effet, entre 2000 et 2016, la part du budget des ménages consacrée aux animaux de compagnie passe de 0,17 % à 0,24 % (Insee, 2018). Cela contribue donc à améliorer le confort de la pratique.

Enfin, la formation en écoles vétérinaires semble plus axée sur la pratique des animaux de compagnie avec un quota horaire dédié aux enseignements cliniques dans les centres hospitaliers canins bien supérieurs à ceux consacrés aux animaux de rente. De plus, les vétérinaires éprouvent une volonté grandissante à être spécialisés dans un domaine plutôt

qu'à exercer en pratique générale. En l'état actuel des choses, cela n'est possible qu'en pratique canine, puisque les spécialisations en médecine rurale demeurent très rares et principalement concentrées dans les ENVF.

4 Evolutions sociologiques des étudiants et de leurs origines

L'origine des étudiants vétérinaires et leur environnement social a grandement évolué au cours du dernier siècle. A l'origine, les étudiants étaient issus de familles agricoles ou bien fortement liées à ce milieu. Cela a bien changé puisque le pourcentage d'étudiants en école vétérinaire française dont le père exerce une profession agricole a fortement diminué, passant ainsi de 25 % en 1955 à 2 % en 1993 (Rault, 1993). Aujourd'hui, les écoles vétérinaires font partie des grandes écoles les moins diversifiées puisqu'à la rentrée 2021, 71 % des étudiants sont issus d'une famille comportant au minimum un parent cadre. Ce taux est bien supérieur à celui des cursus universitaires qui est au maximum de 57 %, excepté pour l'odontologie (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, 2025).

Concernant le cadre de vie pendant l'enfance et l'adolescence, les étudiants vétérinaires ont en grande majorité évolué en environnement urbain ou périurbain, respectivement 35,4 % et 36,2 %. Ainsi, moins de 30 % des étudiants ont grandi en milieu rural (Langford, 2024).

Même si aucun lien entre origine sociale des étudiants vétérinaires et leurs domaines d'exercice plus tard n'est clairement établi, il apparaît comme raisonnable de penser que cette tendance à l'urbanisation des étudiants et ce manque de diversité sociale peut entraîner une baisse de la popularité de la pratique rurale, quel que soit le sexe des étudiants.

La profession vétérinaire reste marquée par un manque de diversité sociale dans le recrutement des étudiants. Pour tenter d'y pallier, une voie d'admission post-baccalauréat est apparue pour la rentrée scolaire 2021. Ce dispositif a permis de réduire légèrement la proportion d'élèves issus de milieux très favorisés (26 % d'admis ayant leurs deux parents cadres, contre 34 % pour la voie A-BCPST) (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2024). Toutefois, l'objectif de diversification reste discutable. En effet, les candidats d'origine modeste (dont les parents sont ouvriers, employés ou inactifs) ont encore environ deux fois moins de chances d'intégrer une ENV qu'un candidat issu d'un milieu cadre, et ce, sans différence entre filles et garçons. Par ailleurs, les inégalités de genre semblent présentes dans cette voie d'accès : malgré des notes plus élevées que les garçons, les candidates ont des chances d'admission plus faibles que leurs homologues masculins, à caractéristiques équivalentes (1630 Conseil, 2024).

Finalement, la diversification sociale et géographique des étudiants vétérinaires semble se réduire, malgré des dispositifs récents visant à élargir l'accès aux ENVF. Ces déséquilibres pourraient exercer une influence sur l'engagement des vétérinaires dans certains

domaines d'exercice, délaissant ainsi l'exercice rural au profit du canin. La féminisation croissante n'apparaît pas comme un facteur déterminant de ce phénomène.

BILAN CAUSES POSSIBLES DE DESINTERET POUR LA MEDECINE RURALE

Le désintérêt pour la médecine rurale ne semble pouvoir être attribué uniquement à la féminisation de la profession puisque les hommes semblent également s'en détourner depuis le début des années 2000. Ce recul peut s'expliquer par les contraintes de l'exercice rural (itinérance, gardes, pénibilité physique, exposition aux accidents...) ainsi que par un manque d'attractivité des zones rurales. A l'inverse, la médecine canine attire grâce à son confort, ses possibilités de spécialisation et la demande croissante des propriétaires d'animaux de compagnie. Enfin, l'évolution sociologique des étudiants, issus majoritairement de milieux urbains et favorisés, tend à éloigner davantage les jeunes générations de la pratique vétérinaire rurale.

B Explications de la sous-représentation des femmes dans l'exercice rural

1 Accueil réservé aux praticiennes vétérinaires

Les cliniques vétérinaires ayant longtemps été composées de vétérinaires masculins, les habitudes ont dû nécessairement être modifiées, autant du côté des confrères vétérinaires que de la clientèle rurale.

a Par les confrères

Concernant l'accueil réservé aux femmes vétérinaires par leurs confrères, il a été étudié en détail par Lorraine Grandadam (Grandadam, 2010) à l'occasion de sa thèse d'exercice vétérinaire par le biais d'un questionnaire destiné à 1200 vétérinaires et qui a recueilli 1016 réponses. D'après ses résultats, la grande majorité des vétérinaires n'aurait pas de préférence de genre lors de l'intégration d'un confrère dans l'équipe ce qui induit une bonne intégration des femmes au sein des cliniques. Cependant, parmi les vétérinaires exprimant une préférence, il apparaît que les hommes pratiquant la rurale préfèrent embaucher un homme alors que les hommes n'exerçant pas en rurale ont une préférence pour les femmes. Cela s'explique notamment par le critère de disponibilité (capacité à effectuer des gardes et astreintes et travailler en temps complet) qui semble bien plus important chez les hommes

que chez les femmes et en cas d'exercice rural alors que les hommes n'exerçant pas en rurale privilégient le caractère relationnel réputé comme plus développé chez les femmes.

Le travail du Docteur Grandadam abordait également l'arrivée d'un enfant, que ce soit pour un ou pour une vétérinaire. Globalement, cela ne semble pas être problématique ; bien que parmi les vétérinaires voyant un inconvénient, l'agrandissement de la famille est davantage problématique chez une vétérinaire plutôt que chez un vétérinaire.

Ensuite, concernant les efforts à fournir pour se sentir reconnu(e) par un vétérinaire du sexe opposé, les femmes exerçant en rurale sont significativement bien plus nombreuses à avoir l'impression de devoir faire leurs preuves par rapport à un homme.

De plus, la grande majorité des vétérinaires interrogés pense que la féminisation n'est ni une bonne ni une mauvaise chose ; bien que les femmes soient plus nombreuses à estimer que c'est une bonne chose tandis que les hommes sont plus nombreux à penser qu'il s'agit d'une mauvaise chose. Les témoignages sexistes ont tout de même été nombreux ; pour n'en citer que deux : « *Par exemple, lorsque j'ai commencé à travailler, en 1993, en mixte, mes patrons n'avaient qu'un seul mot pour désigner une ASV [Assistante Spécialisée Vétérinaire] et une jeune consœur, nous étions les "assistantes" ! Alors qu'un jeune confrère était forcément "le futur associé" ! Je ne pense pas que dans certains endroits reculés de nos campagnes cela ait beaucoup changé ...* » ou bien « *Le handicap majeur que j'ai rencontré au cours de ma carrière professionnelle est le machisme auquel je me suis heurtée lors de ma recherche d'installation/association. Les vétérinaires en exercice actuellement étant principalement de la gent masculine, il règne encore un machisme important, surtout au moment du choix d'un associé.* ».

La thèse d'exercice du Docteur Alicia Barral (Barral, 2019) interrogeant également des femmes vétérinaires en pratique rurale relate quelques rares cas de machisme de la part des confrères vétérinaires mais la plupart des répondantes décrivent des relations respectueuses voire amicales avec leurs confrères masculins.

Finalement, bien que l'accueil réservé aux femmes par leurs confrères semble plutôt confraternel et respectueux, quelques cas de sexisme sont tout de même rapportés et pourraient partiellement expliquer la sous-représentation des femmes dans l'exercice rural.

b Par la clientèle rurale

La clientèle rurale, elle-même en évolution démographique avec la reconnaissance du travail des femmes et l'augmentation de leur nombre au sein des exploitations, a également été confrontée à la féminisation de ses cliniques vétérinaires. D'après les travaux du Docteur Grandadam et certains témoignages de femmes vétérinaires, ces dernières ont le sentiment d'avoir à faire leurs preuves avant de gagner la confiance des éleveurs en rurale. Cette

impression semble être renforcée lorsque les vétérinaires ayant travaillé au sein de la clinique n'étaient jusqu'alors que des hommes.

Concernant les réponses récoltées par le Docteur Barral dans le cadre de son travail de thèse, 79 % des répondantes étudiantes à VetAgro Sup ont répondu oui à la question : « Pensez-vous que les femmes vétérinaires ont plus de mal à se faire accepter en milieu rural qu'un confrère masculin ? ». Les vétérinaires diplômées interrogées exerçant en rurale décrivent tout de même des relations cordiales, une fois une phase de méfiance passée. Selon elles, les éleveurs auraient une vision biaisée du métier de vétérinaire rural où une force physique importante serait une qualité nécessaire pour exercer. De plus, les éleveurs sembleraient méfiants quant au jeune âge des vétérinaires, ce qui, statistiquement, concerne davantage les femmes.

Les résultats du Docteur Grandadam évoquent que la majorité des vétérinaires pensent que leur clientèle rurale n'a pas de préférence de sexe, que le vétérinaire soit débutant ou expérimenté. Cependant, concernant les vétérinaires pensant que leur clientèle a une préférence de sexe, notamment pour un jeune diplômé, ils optent en majorité pour un homme.

Ainsi, il semble possible que les femmes rencontrent davantage de problèmes que les hommes face à la clientèle rurale. Cependant, l'opinion des éleveurs face à cette question est très rarement étudiée, d'où l'objectif de ce travail de thèse.

2 La féminisation comme synonyme d'une baisse de prestige d'une profession ?

D'après de nombreux stéréotypes, l'arrivée de femmes dans une profession serait associée à une baisse de son prestige. En effet, les femmes seraient associées à des caractéristiques et des valeurs moins nobles que les hommes, comme l'empathie et la douceur contre la force physique et le travail. Cependant, il reste à déterminer si la féminisation d'une profession précède et engendre sa dévalorisation sociale, ou bien si elle en résulte ; les sociologues ne s'accordant pas sur la question (Ravet, 2003). Cette théorie est source d'inquiétude dès les années 1950-60 avec la féminisation rapide des professions du corps enseignant puis des professions judiciaires puisque les femmes risqueraient de dégrader l'image de ces métiers en manquant de certaines qualités comme la stabilité ou l'autorité. Plus tard, au cours des années 1980-90, les femmes sont accusées de prendre la place de certains hommes en les privant ainsi d'un salaire nécessaire aux besoins de leur foyer ce qui contribuerait à dévaloriser les professions. La féminisation d'une profession serait finalement l'indicateur d'une crise professionnelle, les hommes se réorientant vers des secteurs jugés plus valorisants laissant ainsi davantage de place aux femmes (Cacouault-Bitaud, 2001).

Cependant, cette théorie est à remettre en perspective pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il n'existe pas de consensus sociologique concernant le prestige d'une profession ; plusieurs critères peuvent intervenir tels que la rémunération, le niveau de qualification requis, l'accès restreint et l'élitisme, le pouvoir décisionnel, les responsabilités associées ou bien la reconnaissance du grand public. Le jugement de ces paramètres est très subjectif et évolue au cours du temps et des générations. De plus, malgré les progrès récents, les stéréotypes de genre demeurent très ancrés et les femmes sont très souvent en charge du foyer. D'après l'Insee³, les femmes consacrent 3 heures 26 minutes par jour aux tâches ménagères et parentales contre 2 heures par jour chez les hommes ; de plus, elles assurent 71 % des tâches ménagères et 64 % des tâches parentales (Insee, 2015). Ces inégalités ainsi que l'évolution des générations revendiquant un équilibre entre la vie professionnelle et personnelle plus juste peuvent conduire à l'augmentation des temps partiels et des congés. Cela irait à l'encontre de l'ethos du vétérinaire traditionnel, à savoir un homme libéral exerçant en zone rurale et présentant une disponibilité quasiment absolue pour son travail et sa clientèle. Cet ethos, qui faisait autrefois le prestige social de la profession, est donc aujourd'hui grandement remis en cause et engendrant ainsi, aux yeux de certains, une dévalorisation de la profession en allant contre les valeurs de travail (Lapeyre, 2006). Cependant, les femmes ne sont pas les uniques responsables de ce phénomène ; il s'agit d'une mutation sociétale initiée par les jeunes générations, *a fortiori* les femmes dans le cadre de la profession vétérinaire ; le raccourci est donc rapidement effectué bien que discutable.

3 Les contraintes féminines de la pratique rurale

Malgré une recherche croissante d'une certaine égalité entre hommes et femmes, il subsiste des différences physiques indépendantes de la volonté de chacun. En effet, d'après l'enquête du Docteur Alicia Barral, 73 % des répondantes ont déjà rencontré des difficultés liées à leur stature, que ce soit en regard de leur taille ou bien de la longueur de leurs bras. Pour comparaison, en 2020, les hommes français mesurent en moyenne 1,77 mètre contre 1,64 mètre pour les femmes ce qui peut expliquer que la majorité des femmes exerçant une pratique rurale aient déjà rencontré des difficultés liées à cette différence de taille.

Les femmes vétérinaires enceintes et ayant un exercice rural s'exposent à plus de risques que celles travaillant dans d'autres secteurs. Tout d'abord, les longs trajets en voiture ou bien des gardes et astreintes dérangées peuvent s'avérer d'autant plus fatigantes qu'en temps normal. Ensuite, les risques de traumatismes liés à des éventuels coups de pied ou de corne ou bien des risques d'écrasement ou de bousclement par des bovins peuvent entraîner des conséquences importantes. De plus, une altération du centre de gravité de la femme enceinte et l'encombrement lié à la grossesse peuvent augmenter la probabilité de la survenue d'un tel accident. Un autre risque auquel s'exposent les femmes enceintes est celui des

³ Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

dangers infectieux et parasitaires zoonotiques comme la fièvre Q (*Coxiella burnetti*), la listériose (*Listeria monocytogenes*) ou la toxoplasmose (*Toxoplasma gondii*) pouvant entraîner des avortements et malformations fœtales chez la femme enceinte. La fièvre Q demeure un des risques les plus fréquents en élevage puisque, d'après une étude de séroprévalence, plus de la moitié des troupeaux caprins et ovins et près de 30 % des troupeaux bovins y seraient exposés (GDS France, 2021). En outre, la manipulation courante d'hormones de synthèse dans le cadre de protocoles de reproduction en élevages d'animaux de production est contre-indiquée lors de grossesse. De fait, il est courant que les femmes suspendent en partie ou en totalité leur exercice rural le temps de leur grossesse, par choix ou par nécessité médicale.

Enfin, de nombreuses femmes souffrent d'un déséquilibre entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle. D'après une enquête réalisée en 2009 par la Caisse Autonome de Retraite et de Prévoyance Vétérinaire, 51 % des femmes vétérinaires répondantes consacrent 30 à 70 % de leur temps aux tâches domestiques, contre seulement 38 % d'hommes. Les contraintes familiales semblent donc peser davantage sur les femmes que sur les hommes entraînant un temps de travail moins important pour les femmes vétérinaires, notamment en pratique rurale puisque cela demande une grande disponibilité. D'après les résultats de l'enquête du Docteur Grandadam, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à réduire leur temps de travail après l'arrivée d'un enfant, pouvant ainsi participer à expliquer la sous-représentation des femmes dans l'exercice rural.

4 La sélection à l'embauche et les inégalités salariales

D'après l'Insee, la différence de salaire entre les hommes et les femmes travaillant dans le secteur privé est de 14,2 % à temps de travail égaux, soit 8 % de moins qu'en 1995. En considérant des emplois comparables, les inégalités salariales demeurent à hauteur de 3,8 % en faveur des hommes (Insee, 2023). Concernant la profession vétérinaire, une étude menée en 2021 par le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral estime que « l'écart salarial inexpliqué entre femmes et hommes vétérinaires, à compétence et expérience égales, était d'environ 9,3 % à la faveur des hommes » (École nationale vétérinaire de Toulouse, 2023). Il est cependant précisé que cet écart est possiblement dû à des données incomplètes ou difficilement vérifiables (telles que les heures de travail supplémentaires, la motivation ou encore le rythme de travail des vétérinaires salariés). L'écart salarial est pourtant bien présent et important. D'après l'Atlas Démographique de la Profession Vétérinaire 2024, l'entièreté des salaires moyens mentionnés, qu'ils concernent l'exercice libéral ou bien salarial, montre des salaires moyens toujours inférieurs pour les femmes. Cependant, les temps de travail ne sont pas mentionnés, ce qui complique l'analyse de ces données (*Figure 21*).

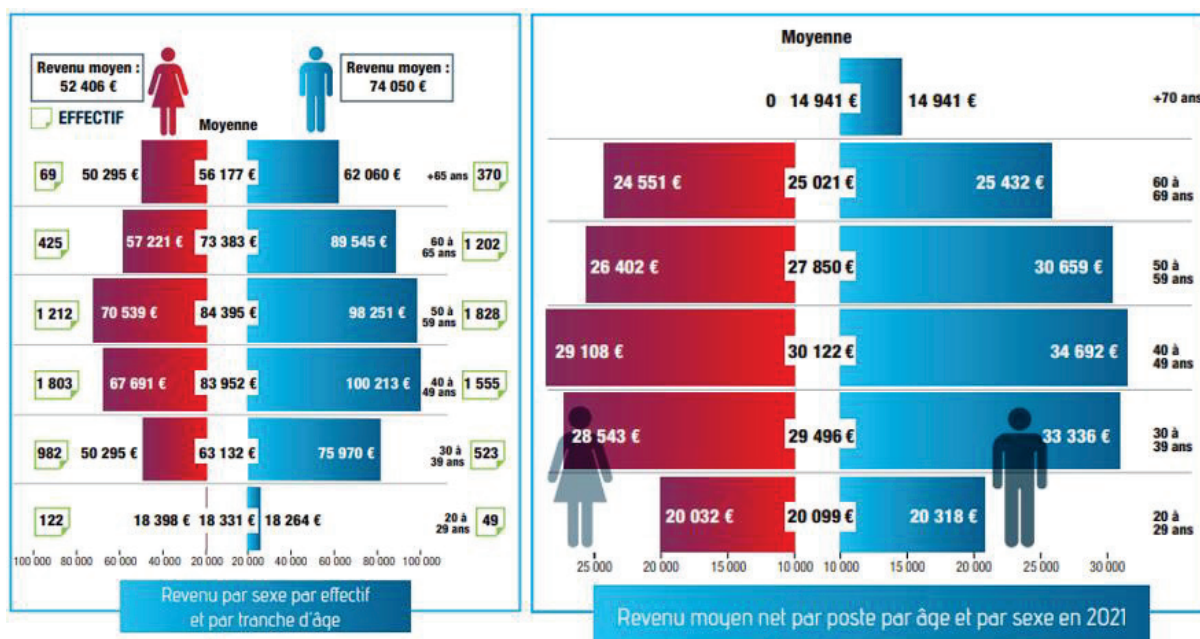


Figure 21 : Revenu par sexe et par tranche d'âge dans le cadre d'un exercice libéral (à gauche) et d'un exercice salarié du secteur libéral (à droite) en 2021 - source : Ordre national des vétérinaires, 2024

Parmi les autres explications possibles, on retrouve également une ségrégation professionnelle avec des métiers réputés comme « féminins » auxquels le salaire alloué est moins important, ou bien à l'inverse, une minorité de femmes aux postes à responsabilité ou encore des interruptions de carrière et des temps partiels plus fréquents chez les femmes. Il perdure cependant une part de discrimination salariale purement liée au genre ainsi qu'une difficulté des femmes à négocier leurs salaires à l'embauche ou à la demande d'augmentation. Les femmes se sentent moins légitimes et se dévalorisent plus fréquemment que les hommes, engendrant progressivement une baisse de leur engagement envers leur profession. Ainsi, les inégalités salariales provoqueraient inconsciemment des inégalités de comportements entre hommes et femmes, et, par un cercle vicieux, une perte de confiance des femmes dans leurs compétences ainsi qu'une moindre propension à négocier un salaire et donc un renforcement des inégalités salariales existantes.

Concernant la sélection à l'embauche, il est possible de lire dans une thèse vétérinaire publiée en 1967 que « la clientèle rurale stricte et sans aide restera fermée aux femmes. Cet inconvénient est tout de même minime, car bien d'autres débouchés lui sont possibles et de plus, une jeune fille faisant de telles études peut rencontrer aisément un mari qui aura les mêmes goûts qu'elle. » (Marquet, 1967) ou bien en 1983 : « Malgré le désir des femmes d'égaliser les hommes en devoirs et en droits, il est des professions qui soumettent à des conditions de travail si rudes qu'elles risquent de conduire à l'échec toute personne insuffisamment aguerrie. La pratique rurale traditionnelle en fait incontestablement partie : la contention d'animaux aux réactions parfois très brutales et dangereuses, les vêlages effectués dans le fumier des étables exigent une force suffisante, de l'esprit de décision, une bonne résistance à la fatigue et une autorité sur les assistants. Seules des femmes douées d'un esprit

particulièrement sportif sont aptes à ce métier. » (Borrel, 1983). Dans ce contexte, il est aisé de comprendre que l'arrivée de femmes en pratique vétérinaire rurale se soit faite tardivement et progressivement.

Le Docteur Grandadam s'est intéressé aux problématiques de discrimination à l'embauche dans le cadre de sa thèse vétérinaire. D'après les réponses obtenues à son questionnaire, les femmes rencontrent significativement plus de difficultés que les hommes dans leurs recherches d'emploi. Les femmes souhaitant exercer en rurale sont significativement les plus nombreuses à rencontrer des difficultés lors de leurs recherches d'emploi liées partiellement ou totalement à leur sexe ; elles sont les plus nombreuses à souffrir de discrimination sexuelle à l'embauche. Les femmes exerçant une pratique auprès des animaux de rente auraient 4,39 fois plus de risques que les hommes exerçant la même pratique de rencontrer des difficultés lors de leurs recherches d'emploi. Parmi les femmes ayant éprouvé des difficultés durant leur recherche d'emploi, 71,1 % estiment que ces difficultés étaient liées à leur genre. Ce motif n'est en revanche jamais mentionné par les hommes. Parmi les témoignages recueillis, plusieurs femmes déclarent avoir dû faire face à des questions concernant leur vie privée, notamment la présence d'enfants en bas âge ou bien un désir de grossesse, parfois perçues comme intrusives et discriminantes. A l'inverse, les hommes semblent conscients de leur avantage puisque les étudiants interrogés par la sociologue Christine Fontanini estiment eux-mêmes avoir plus de chances d'être embauchés face à une femme (Fontanini, 2020).

Ainsi, malgré les progrès sociétaux et juridiques orientant vers plus d'égalité des genres, les inégalités salariales ainsi que la sélection à l'embauche semblent persister en médecine vétérinaire, en particulier en pratique rurale.

BILAN EXPLICATIONS DE LA SOUS-REPRESENTATION DES FEMMES DANS L'EXERCICE RURAL

La sous-représentation des femmes dans l'exercice vétérinaire rural peut s'expliquer par plusieurs facteurs. L'accueil des consœurs par leurs confrères masculins et la clientèle tend à être positifs même si certains préjugés semblent persister. Les contraintes physiques, les risques liés à la grossesse et le poids des tâches domestiques accentuent ces difficultés. De plus, les inégalités salariales et la discrimination à l'embauche semblent persister, limitant l'accès des femmes aux postes ruraux dans certains cas. Enfin, certains stéréotypes tendent à présenter la féminisation d'une profession comme une dévalorisation de celle-ci.

BILAN DESINTERET POUR LA PRATIQUE RURALE ET SES POSSIBLES EXPLICATIONS

La féminisation de la profession vétérinaire ne semble pas être une cause prédominante du désintérêt des praticiens pour l'exercice auprès des animaux de rente. En revanche, les contraintes assignées à la pratique rurale, l'attractivité concurrente de la médecine canine ainsi que l'origine sociale des étudiants s'urbanisant pourraient participer à expliquer cette désertification rurale.

Les femmes restent néanmoins sous-représentées en milieu rural, potentiellement à cause d'un accueil parfois inadapté au sein des cliniques vétérinaires ou bien des contraintes spécifiquement féminines (telles que des différences physiques avec les hommes, la grossesse ou bien un déséquilibre vie professionnelle-personnelle important). Enfin, il semble subsister une sélection à l'embauche et des inégalités salariales en faveur des hommes vétérinaires.

Finalement, l'opinion des éleveurs d'animaux de rente à propos de la féminisation croissante de la profession vétérinaire est rarement étudiée.

PARTIE 2 : ENQUETE AUPRES DES ELEVEURS DE BOVINS/OVINS/CAPRINS

L'étude bibliographique a mis en évidence que la féminisation des praticiens vétérinaires s'inscrit dans une dynamique sociétale plus large. En effet, la remise en question des stéréotypes de genre, la création de politiques d'égalité des sexes et l'accès croissant des femmes à des filières d'enseignement supérieur sélectives ont permis leur progression dans des métiers historiquement masculins. Ces changements touchent également le secteur agricole, où la présence féminine, bien qu'affirmée, semble toujours interroger, en témoigne la consultation citoyenne sur la place des femmes en agriculture diffusée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en juillet 2025 (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2025).

Dans ce contexte, la profession vétérinaire a également connu de profondes mutations : d'une activité rurale à dominante masculine, elle est devenue une profession majoritairement féminine et de plus en plus polyvalente. Cette dynamique est corrélée à l'évolution des populations animales et des attentes sociétales. En effet, la forte diminution du nombre d'élevages d'animaux de rente à faibles effectifs, se tournant alors vers des modes de production plus spécialisés et techniques, a entraîné une évolution des pratiques vétérinaires. De plus, l'explosion du nombre d'animaux de compagnie et l'évolution de leur place au sein des foyers jusqu'à être souvent considérés comme membres de la famille, ont nécessité un important développement des soins consacrés aux animaux de compagnie.

Ainsi, la parité au sein de l'exercice vétérinaire est atteinte au cours de l'année 2017. Depuis, la féminisation se poursuit puisque les femmes représentent près de 72 % des primo-inscrits à l'Ordre National Vétérinaire en 2023. Toutefois, cette évolution démographique s'accompagne d'une diminution globale de l'attractivité de la médecine auprès des animaux de rente. La féminisation pourrait être un des facteurs contribuant à ce manque d'attractivité mais il n'est vraisemblablement ni le seul, ni le facteur majoritaire. En effet, d'autres spécificités de la pratique vétérinaire rurale sembleraient expliquer ce phénomène : la pénibilité physique et la dangerosité du métier, les déplacements en voiture, les nombreuses heures de travail ainsi que l'attrait *a priori* plus important pour la pratique canine.

Par ailleurs, la représentation même du métier de vétérinaire a fortement évolué ; il ne s'agit plus nécessairement d'un homme travaillant en autonomie et dévouant sa vie à son métier. Cette évolution des représentations et des attentes autour de la profession vétérinaire est-elle également perçue et partagée par les éleveurs de bovins, ovins et caprins ? Si le vécu et le ressenti des femmes vétérinaires en milieu rural ainsi que les tendances sociodémographiques de la profession ont été étudiés à plusieurs reprises, la perception qu'en ont les éleveurs demeure peu explorée. Pourtant, les éleveurs sont les principaux

interlocuteurs des vétérinaires praticiens auprès des animaux de rente. Leur perception de cette dynamique démographique influence directement la relation de travail, la confiance accordée et peut conditionner l'intégration, ou non, des femmes dans ce milieu historiquement masculin. Il apparaît donc particulièrement intéressant d'explorer si les représentations exprimées par les praticiennes sur les difficultés rencontrées trouvent un écho, ou non, dans l'opinion des éleveurs.

L'objectif de cette thèse est donc d'étudier l'opinion d'éleveurs sur la féminisation des vétérinaires praticiens. Pour ce faire, un questionnaire a été largement diffusé et analysé auprès d'éleveurs de bovins, ovins et caprins dans le but de recueillir leur opinion face à cette évolution de la profession.

I Matériel et méthodes

A Population et échantillon d'étude

Cette étude s'est appuyée sur un questionnaire adressé aux éleveurs de bovins, ovins et caprins dont l'exploitation agricole était située en France métropolitaine. Etant donné la diffusion numérique de l'enquête, les éleveurs n'ayant pas accès à Internet étaient *a fortiori* exclus de l'étude. Les réponses étaient individuelles. En effet, chaque éleveur pouvait répondre à l'enquête, indépendamment des personnes travaillant sur la même exploitation agricole. Ce choix paraissait pertinent puisque ce travail visait à étudier une opinion personnelle, et donc pas nécessairement partagée par tous les membres d'une exploitation agricole.

Un autre critère d'exclusion était le taux de complétion du questionnaire. Ce dernier était jugé insuffisant lorsque plus de 50 % des questions fermées n'avaient pas obtenu de réponse. Dans ce cas, les réponses n'étaient pas prises en compte.

B Collecte et saisie des données

1 Données obtenues par questionnaire

a Conception du questionnaire

i *Elaboration des questions*

Tout d'abord, la réflexion autour de la construction de ce questionnaire a été nourrie par un échange avec le sociologue Nicolas Fortané, chargé de recherche à l'INRAE développant

une sociologie de la santé animale et de la profession vétérinaire, notamment sur les transformations de la médecine vétérinaire rurale. Son expertise a permis d'affiner l'approche sociologique dès la construction du questionnaire. Ses conseils ont été précieux pour structurer le questionnaire de façon cohérente et sélectionner les thématiques à aborder. De plus, ses recommandations ont contribué à obtenir des formulations claires et précises, facilitant ainsi la compréhension des questions par les répondants.

Compte tenu du manque de littérature au sujet de l'opinion des éleveurs d'animaux de rente concernant la féminisation du métier de vétérinaire, la conception du questionnaire s'est d'abord basée sur une analyse préalable de plusieurs travaux existants portant sur le vécu et la représentation des femmes vétérinaires exerçant en milieu rural. Il s'agissait notamment de thèses d'exercice vétérinaire, en particulier celles des Docteurs Grandadam (Grandadam, 2010) et Barral (Barral, 2019). En effet, ces travaux ont permis d'identifier les problématiques les plus fréquemment rapportées par les praticiennes, que ce soit au sujet de leur intégration dans les cliniques vétérinaires rurales, des relations avec les éleveurs ou encore des obstacles rencontrés sur le terrain. Ces travaux ont également permis de retenir certains items afin d'explorer les représentations que se font les éleveurs du métier vétérinaire au féminin, leur expérience en pratique avec des femmes vétérinaires ainsi que d'éventuelles attentes, méfiances ou indifférences vis-à-vis de cette évolution démographique.

Enfin, des discussions informelles menées au fil des expériences de terrain ont aussi nourri la construction de cette enquête. Des échanges avec des vétérinaires – hommes et femmes – ont permis d'aborder les différences perçues dans les pratiques ou les attentes du milieu rural. De même, les retours d'éleveurs, allant de la conversation courtoise et constructive aux remarques empreintes de stéréotypes de genre, ont mis en évidence une diversité des perceptions sur la féminisation de la profession vétérinaire. Ces éléments ont permis d'adapter le questionnaire au plus près de situations concrètes.

ii Choix du mode de diffusion

Le questionnaire a été diffusé par voie électronique, pour des raisons de facilité d'administration et de faible coût financier, permettant ainsi une diffusion large. De plus, compte tenu du sujet traité, ce mode de diffusion présentait l'avantage de ne pas introduire de biais lié au genre de l'enquêteur, contrairement aux entretiens en face à face ou téléphoniques.

Le questionnaire a été conçu grâce à la plateforme Google Forms (Google LLC, 2024), outil en ligne gratuit, intuitif et largement accessible. Google Forms permettait une large diffusion d'un questionnaire et donc facilitait le recueil de réponses. La souplesse de la plateforme permettait d'alterner entre questions ouvertes, questions fermées, échelles d'évaluation et autres modalités. De plus, l'outil collectait les réponses de façon structurée, facilitant leur traitement par la suite.

b Description du contenu

i Structure du questionnaire

Le questionnaire conçu sur Google Forms comptait sept sections. L'outil impliquait de passer à la page suivante pour changer de section, permettant ainsi une structuration aisée du questionnaire.

Au total, le questionnaire comptait 53 questions, dont 43 questions fermées et 10 ouvertes, comprenant des espaces de commentaires libres. Google Forms offrait la possibilité de rendre obligatoires les réponses à certaines questions. Dans notre cas, il a été fait le choix de ne rendre obligatoire aucune question, afin de maximiser le nombre de réponses recueillies, au risque que certaines soient incomplètes.

La totalité du questionnaire est disponible en annexe 4.

ii Thème et objectif de chaque paragraphe

- Première section : « Présentation et introduction »

La première section visait à présenter l'objectif de ce travail et invitait le répondant à utiliser les sections de commentaires libres au fur et à mesure du questionnaire, permettant de recueillir des témoignages et des remarques. Le nom et le prénom de la personne répondante étaient également demandés, bien que l'analyse ait été réalisée de façon anonymisée. Cette information a été jugée utile pour limiter les envois multiples pour une même personne répondant au questionnaire.

- Deuxième section : « A propos de vous et de votre exploitation »

La deuxième section permettait de recueillir des renseignements généraux d'ordre sociodémographique sur les répondants ainsi que concernant leurs conditions de travail. Les questions cherchaient ensuite à caractériser l'élevage des répondants (*Tableau II*).

Tableau II : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la deuxième section du questionnaire

Question	Modalités de réponse
1) Genre	• Homme • Femme • Ne souhaite pas le préciser
2) Tranche d'âge	• 18-29 ans • 30-39 ans • 40-49 ans • 50-59 ans • 60 ans et plus • Ne souhaite pas le préciser
3) Code postal	A renseigner
4) Nombre UTH sur l'exploitation	• 1 UTH ou moins • Entre 1 et 1,9 UTH • Entre 2 et 2,9 UTH • Entre 3 et 3,9 UTH • Plus de 4 UTH
5) Nombre d'hommes travaillant sur l'exploitation	Echelle de 0 à 5 et plus
6) Nombre de femmes travaillant sur l'exploitation	Echelle de 0 à 5 et plus
7) SAU de l'exploitation	• Moins de 20 hectares • Entre 20 et 50 hectares • Entre 50 et 100 hectares • Entre 100 et 200 hectares • Plus de 200 hectares • Autre (précision si besoin)
8) Type d'animaux en production sur l'exploitation	• Bovins laitiers • Bovins allaitants • Ovins laitiers • Ovins allaitants • Caprins
9) Nombre moyen d'animaux en production	Nombre à renseigner
10) Production labellisée SIQO	• Oui • Non
11) Transformation ou vente directe des productions	• Oui • Non • Autre (précision si besoin)

- Troisième section : « A propos de votre clinique vétérinaire »

La troisième section portait sur l'organisation de la clinique vétérinaire intervenant majoritairement sur l'élevage et les relations avec cette dernière (*Tableau III*).

Tableau III : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la troisième section du questionnaire

Question	Modalités de réponse
12) Durée trajet en voiture entre clinique vétérinaire et élevage	• Moins de 15 minutes • Entre 15 et 30 minutes • Entre 30 et 45 minutes • Plus de 45 minutes • Autre (précision si besoin)
13) Nombre d'hommes vétérinaires exerçant une pratique rurale au sein de la clinique vétérinaire	Echelle de 0 à 10
14) Nombre de femmes vétérinaires exerçant une pratique rurale au sein de la clinique vétérinaire	Echelle de 0 à 10
15) Personne de l'élevage le plus souvent en lien avec les vétérinaires	• Chef d'exploitation • Salarié(e) • Conjoint(e) • Autre (précision si besoin)
16) Nombre de visites mensuelles des vétérinaires sur l'élevage	• Moins d'une fois par mois • Entre 1 et 3 fois par mois • Plus de 4 fois par mois • Autre (précision si besoin)
17) Principaux motifs nécessitant des visites vétérinaires	• Obstétrique (mise-bas, renversement de matrice...) • Médecine préventive / audit / conseils • Veau / agneau / chevreau malade (diarrhée, omphalite, arthrite, difficultés respiratoires, faiblesse...) • Vache / brebis / chèvre malade (fièvre de lait, mammites, baisse de la production, arrêt de la rumination...) • Troubles de la reproduction • Autre (précision si besoin)
18) Evaluation générale des relations entre l'élevage et la clinique vétérinaire	Echelle de 1 (mauvaises relations) à 10 (excellentes relations)
19) Refus de l'intervention d'un vétérinaire sur l'exploitation	• Oui, il s'agissait d'un homme • Oui, il s'agissait d'une femme • Non, jamais
20) Motif du refus si oui à la question 19)	Commentaire à renseigner

21) Précisions à apporter sur la sous-partie	Commentaire à renseigner
---	--------------------------

- Quatrième section : « Votre expérience avec la féminisation de la profession vétérinaire »

La quatrième section était consacrée à l'expérience des éleveurs avec la féminisation de la profession vétérinaire ainsi qu'à leur ressenti à ce sujet (Tableau IV).

Tableau IV : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la quatrième section du questionnaire

Question	Modalités de réponse
22) Accueil de femmes vétérinaires au sein de l'élevage	• Oui régulièrement, au moins une femme exerce en activité rurale dans ma clinique • Oui occasionnellement (remplacement...) • Uniquement des stagiaires • Non jamais • Autre (précision si besoin)
23) Ressenti face à la féminisation de la profession vétérinaire	• J'ai déjà reçu une femme vétérinaire et je n'ai jamais été inquiet • J'ai déjà reçu une femme vétérinaire et j'avais des <i>a priori</i> négatifs qui ont disparu au cours du temps • J'ai déjà reçu une vétérinaire, j'avais des <i>a priori</i> négatifs qui persistent • Je n'ai jamais reçu une vétérinaire mais je ne suis pas inquiet • Je n'ai jamais reçu une vétérinaire et je préférerais continuer à travailler avec des vétérinaires masculins • Autre (précision si besoin)
24) Perception de la féminisation de la profession vétérinaire	• Oui : arrivée de femmes vétérinaires dans ma clinique, de plus en plus de stagiaires vétérinaires femmes... • Non • Sans avis • Autre (précision si besoin)

25) Féminisation comme source d'inquiétude	• Oui • Non • Sans avis
26) Explication si « oui » à la question 25)	• Les femmes ne sont pas en capacité d'effectuer les mêmes tâches que leurs confrères masculins (manque de force physique, plus petite taille...) • Les femmes peuvent manquer de connaissances/compétences • Les femmes sont plus sujettes aux temps partiels/congés parentaux et à effectuer moins de gardes • Autre (précision si besoin)
27) Si « non » à la question 25)	• Les femmes sont en capacité d'effectuer les mêmes tâches que leurs confrères masculins • Les femmes peuvent avoir les mêmes connaissances/compétences que les hommes • Les temps partiels/congés parentaux concernent également les hommes et/ou ne sont pas une source d'inquiétude • Autre (précision si besoin)
28) Crédibilité plus importante accordée à une femme vétérinaire issue d'un milieu rural/agricole	• Oui • Non • Sans avis • Autre (précision si besoin)
29) Précisions à apporter sur la sous-partie	Commentaire à renseigner

- Cinquième section : « Préférence et comparaison vétérinaires hommes/femmes »

La cinquième section s'intéressait aux éventuelles préférences des répondants concernant le genre de leur vétérinaire. Les questions suivantes visaient à mettre en évidence ou non des différences de pratique, d'efficacité et de qualités relationnelles entre hommes et femmes vétérinaires (Tableau V).

Tableau V : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la cinquième section du questionnaire

Question	Modalités de réponse
30) Préférence en cas d'urgence face à un vétérinaire débutant (moins de cinq ans d'expérience)	• Un homme • Une femme • Pas de préférence • Autre (précision si besoin)
31) Préférence en cas d'urgence face à un vétérinaire expérimenté	• Un homme • Une femme • Pas de préférence • Autre (précision si besoin)
32) Ressenti face à l'arrivée d'un nouveau vétérinaire masculin sur l'élevage	• Je suis content • Je suis indifférent • Je suis méfiant • Je suis mécontent • Autre (précision si besoin)
33) Ressenti face à l'arrivée d'un nouveau vétérinaire féminin sur l'élevage	• Je suis content • Je suis indifférent • Je suis méfiant • Je suis mécontent • Autre (précision si besoin)
34) Confiance accordée à un vétérinaire débutant face à une vétérinaire débutante	• Il m'est plus facile de me fier à un jeune vétérinaire qu'à une jeune vétérinaire • J'ai tendance à attendre qu'une femme fasse ses preuves en tant que vétérinaire avant de lui faire confiance • Non je ne fais pas de différence • Au contraire, il m'est plus facile de me fier à une jeune vétérinaire qu'à un jeune vétérinaire • Sans avis / jamais confronté à cela • Autre (précision si besoin)
35) Observation de différences de pratiques entre vétérinaires homme et femme	• Oui • Non • Sans avis / non concerné
36) Exemples de différences de pratique si oui à la question 35)	Commentaire à renseigner
37) Observation de différences d'efficacité (organisation, rapidité...) entre des vétérinaires homme et femme	• Oui, un homme est généralement plus efficace qu'une femme • Oui, une femme est généralement plus efficace qu'un homme

	• Non, je n'ai jamais remarqué de différence • Sans avis / non concerné • Autre (précision si besoin)
38) Sentiment d'être contraint à aider davantage une vétérinaire par rapport à un confrère masculin lors de tâches exigeantes physiquement	• Non, je ne fais aucune différence • Oui, je prête davantage main-forte à une femme qu'à un homme si besoin • J'ai ce ressenti mais je n'aide pas davantage une femme qu'un homme • Je n'ai jamais été confronté à cela • Autre (précision si besoin)
39) Sentiment qu'une femme demande davantage d'aide par rapport à un confrère masculin pour les tâches exigeantes physiquement	• Oui • Non • Sans avis • Autre (précision si besoin)
40) Observation de plus de qualités relationnelles (écoute, empathie, douceur) envers les éleveurs chez une femme vétérinaire par rapport à un homme	• Oui, je me confie plus facilement à une vétérinaire qu'à un vétérinaire • Non, je ne fais aucune différence • Non, c'est plutôt l'inverse • Je n'ai jamais été confronté à cela • Autre (précision si besoin)
41) Observation de plus de qualités relationnelles (empathie, douceur, patience) envers les animaux chez une femme vétérinaire par rapport à un homme	• Oui, je trouve les femmes plus calmes et douces • Non, je ne fais aucune différence • Non, c'est plutôt l'inverse • Je n'ai jamais été confronté à cela • Autre (précision si besoin)
42) Préférence entre un et une vétérinaire	• Oui, je préfère qu'un homme intervienne • Oui, je préfère qu'une femme intervienne • Cela dépend des actes : je préfère qu'un homme intervienne pour les tâches réputées plus « physiques » • Je n'ai pas de préférence • Autre (précision si besoin)

- Sixième section : « Femmes vétérinaires en pratique et caractéristiques dites « féminines » »

La sixième section étudiait les caractéristiques dites « féminines », notamment la taille inférieure en moyenne à celle des hommes et leur force physique réputée moindre. Les questions suivantes abordaient la question de la grossesse et du congé maternité accordé aux femmes (*Tableau VI*).

Tableau VI : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la sixième section du questionnaire

Question	Modalités de réponse
43) Impact de la taille des femmes généralement inférieure à celle des hommes	• Il est impossible pour une femme d'exercer en pratique rurale si sa taille est insuffisante • Ce sera certainement plus difficile pour une femme de plus petite taille mais pas impossible • Cela n'a pas d'importance • Être de plus petite taille peut même être un avantage • Autre (précision si besoin)
44) Actes non réalisables (ou difficilement) par des femmes vétérinaires	• Non, tous les actes vétérinaires sont réalisables par des femmes • Prophylaxie bovins • Prophylaxie ovins/caprins • Vêlage (hors césarienne) • Agnelage/chevrotage (hors césarienne) • Césarienne bovins • Césarienne ovins/caprins • Renversement de matrice bovins • Renversement de matrice ovins/caprins • Vaccination • Soins aux veaux/agneaux/chevreaux • Soins aux vaches • Soins aux brebis/chèvres • Suivi de reproduction (bovins) • Chirurgies (bovins) • Chirurgies (ovins, caprins) • Parage (bovins) • Parage (ovins, caprins) • Autre (précision si besoin)
45) Prédispositions des femmes vétérinaires pour certains actes	• Non, tous les actes vétérinaires sont réalisables de la même façon par les hommes et les femmes • Prophylaxie bovins

	• Prophylaxie ovins/caprins • Vêlage (hors césarienne) • Agnelage/chevrotage (hors césarienne) • Césarienne bovins • Césarienne ovins/caprins • Renversement de matrice bovins • Renversement de matrice ovins/caprins • Vaccination • Soins aux veaux/agneaux/chevreaux • Soins aux vaches • Soins aux brebis/chèvres • Suivi de reproduction (bovins) • Chirurgies (bovins) • Chirurgies (ovins, caprins) • Parage (bovins) • Parage (ovins, caprins) • Autre (précision si besoin)
46) Inquiétude face à la longueur plus importante du congé maternité accordé aux femmes par rapport à celui des hommes	• Oui • Non • Sans avis / non concerné • Autre (précision si besoin)
47) Si « oui » à la question 46)	• Problème pour le suivi des cas • Manque de vétérinaire dans la clinique pour une longue durée • Nécessité d'un temps d'adaptation de la vétérinaire au retour de son congé maternité • Autre (précision si besoin)
48) Précisions à apporter sur la sous-partie	Commentaire à renseigner

- Septième section : « Conclusion / commentaires libres »

La septième section apportait une conclusion au questionnaire en proposant aux éleveurs interrogés de réaliser un bilan du questionnaire. Il était également permis de faire un retour sur l'ensemble de l'enquête ou bien de déposer une adresse électronique de contact afin de recevoir les résultats de l'analyse des données (*Tableau VII*).

Tableau VII : Questions, types de variable et modalités de réponse pour la septième section du questionnaire

Question	Modalités de réponse
49) Classement des trois principaux secteurs de la pratique vétérinaire selon leur adéquation avec l'exercice féminin	Classement de 1 (le plus adapté) à 3 (le moins adapté) avec possibilité de mettre les trois domaines à égalité : • Canine • Rurale • Equine
50) Féminisation de la profession vétérinaire : bonne ou mauvaise chose	• C'est une bonne chose • C'est une mauvaise chose • Ce n'est ni une bonne chose, ni une mauvaise chose • Autre (précision si besoin)
51) Précisions à apporter sur la sous-partie	Commentaire à renseigner

c Réalisation de l'enquête

Avant d'initier sa diffusion, le questionnaire a été testé auprès de dix éleveurs d'animaux de rente. Cela a permis d'apporter quelques modifications concernant la formulation des questions pour les rendre aussi compréhensibles et claires que possible. Ce test a également permis d'estimer le temps de réponse au questionnaire afin de l'indiquer dans l'introduction, estimé à une dizaine de minutes.

Lors de la diffusion du questionnaire, l'objectif était de maximiser le nombre de réponses. Il a donc été choisi de le diffuser très largement par différents biais :

- Aux principaux syndicats agricoles au niveau départemental et régional : Fédération Départementale/Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA - FRSEA), Confédération Paysanne, Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux (MODEF), Jeunes Agriculteurs (JA) ;
- Aux grandes instances agricoles à l'échelle départementale : Groupement de Défense Sanitaire, chambres d'agriculture ;
- À la Fédération des Eleveurs et des Vétérinaires en Convention (FEVEC) ;
- Via les réseaux sociaux : partage sur des groupes consacrés à l'élevage ou à l'agriculture, questionnaire relayé par des comptes suivis par un grand nombre d'éleveurs...

A chaque envoi, le questionnaire était précédé d'un message explicatif à diffuser en accompagnement du lien renvoyant à l'enquête afin de présenter l'objectif de l'enquête aux éventuels répondants (*Annexe 5*). Parmi les 396 e-mails envoyés, 62 organismes ont transmis le questionnaire par courriel directement à leurs adhérents, 37 ont accepté de publier l'enquête dans leur lettre d'information et cinq ont réalisé une publication sur leur site internet, comme par exemple le GDS Nouvelle-Aquitaine (FRGDS Nouvelle-Aquitaine, 2024) (*Annexe 6*). Le questionnaire a également été publié sur deux groupes rassemblant des éleveurs et a été relayé par deux personnes suivies par un grand nombre d'agriculteurs sur les 11 contactées, comme par exemple Pauline Garcia – éleveuse de bovins allaitants et comportementaliste animalière (*Annexe 7*).

Les courriels ont été envoyés entre le 29 avril 2024 et le 29 mai 2024, certaines publications (notamment sur les réseaux sociaux) ont été plus tardives. Le questionnaire a donc été ouvert dès le 29 avril 2024 et clôturé le 31 août 2024.

2 Codage, saisie et validation des données

Le questionnaire a été clôturé le 31 août 2024. Les données recueillies ont ensuite été exportées vers un tableur Excel (Microsoft Corporation, 2025) généré automatiquement par l'outil Google Forms. Ce tableur regroupe alors l'ensemble des réponses collectées : chaque ligne correspond aux réponses d'un même éleveur, tandis que chaque colonne consigne les réponses à une même question.

Le tableur a ensuite été remanié afin d'obtenir un format compatible avec une analyse statistique réalisée à l'aide du logiciel RStudio (RStudio Team, 2024). Les commentaires issus des questions ouvertes ainsi que ceux saisis dans les champs « autres » de certaines questions ont été exclus du fichier utilisé sous RStudio car ils ne se prêtaient pas à une analyse automatisée. Ils ont toutefois été consignés dans un fichier Excel en vue d'une analyse manuelle ultérieure.

Une vérification a été effectuée afin de s'assurer qu'aucun éleveur n'a répondu plusieurs fois au questionnaire puis les réponses ont été anonymisées. Par ailleurs, le questionnaire étant destiné exclusivement aux éleveurs de France métropolitaine, les données des répondants ayant renseigné un lieu de résidence hors de cette zone géographique ont été exclues de l'analyse. De plus, dans de rares cas (cinq réponses), le taux de complétion du questionnaire était jugé insuffisant ; ces réponses ont donc été exclues de l'analyse.

C Méthode d'analyse

1 Traitement des variables

a Variables quantitatives

Le traitement des variables quantitatives a visé à les transformer en variables qualitatives afin de rendre l'analyse statistique ultérieure possible. Ceci est présenté dans le tableau VIII. La couleur du texte variait selon le type de traitement appliqué aux variables : en orange lorsqu'il s'agissait d'une transformation réalisée dans le but de l'analyse purement descriptive des données, et en vert lorsqu'elles étaient mobilisées dans le cadre de l'analyse univariée. Cette distinction répondait aux conditions des tests statistiques utilisés pour l'analyse univariée qui seront détaillées ultérieurement.

Les questions visant à déterminer le nombre d'hommes et de femmes travaillant sur l'exploitation du répondant ou bien au sein de sa clinique vétérinaire ont été transformées en variables qualitatives nominales désignant la présence ou l'absence dans chaque cas.

La question ouverte demandant au répondant le nombre d'animaux en production au sein de son élevage a été transformée en variable qualitative ordinale en créant des catégories logiques et adaptées aux spécificités d'élevage de chacune des espèces afin de faciliter la lecture des résultats, à savoir :

- Bovins allaitants : 1-9, 10-19, 20-39, 40-59, 60-79, 80-99, 100-149, 150-199, 200 et plus ;
- Bovins laitiers : 1-9, 10-19, 20-39, 40-59, 60-79, 80-99, 100-149, 150-199, 200 et plus ;
- Ovins allaitants : 1-49, 50-99, 100-149, 150-199, 200-249, 250-299, 300-349, 350-399, 400 et plus ;
- Ovins laitiers : 1-24, 25-49, 50-74, 75-99, 100-124, 125 et plus ;
- Caprins : 1-29, 30-59, 60-99, 100-139, 140-169, 170 et plus.

Enfin, la question visant à évaluer la qualité des relations entre le répondant et sa clinique vétérinaire a également été transformée en variable qualitative ordinale. Pour l'analyse statistique descriptive, il a été choisi de regrouper les réponses donnant une note inférieure ou égale à six sur dix, car cette catégorie ne représentait qu'un faible pourcentage (6,6 %) de la totalité des réponses. De plus, les réponses strictement inférieures à six ont été mentionnées par seulement 3,4 % des répondants. En revanche, le seuil a été établi à huit pour l'analyse univariée des résultats afin de la rendre réalisable.

Tableau VIII : Traitement des variables quantitatives - en orange : dans le cadre de l'analyse descriptive / en vert : dans le cadre de l'analyse univariée

Question	Type de variable	Modalités de réponse	Traitement des variables
5) Nombre d'hommes travaillant sur l'exploitation	Quantitative discrète	Echelle de 0 à 5 et plus	Transformées en variables qualitatives nominales : présence/absence
6) Nombre de femmes travaillant sur l'exploitation	Quantitative discrète	Echelle de 0 à 5 et plus	
9) Nombre moyen d'animaux en production	Quantitative continue	Nombre à renseigner	Transformée en variable qualitative ordinale : regroupement en classes
13) Nombre d'hommes vétérinaires exerçant une pratique rurale au sein de la clinique vétérinaire	Quantitative discrète	Echelle de 0 à 10	Transformées en variables qualitatives nominales : présence/absence
14) Nombre de femmes vétérinaires exerçant une pratique rurale au sein de la clinique vétérinaire	Quantitative discrète	Echelle de 0 à 10	
18) Evaluation générale des relations entre l'élevage et la clinique vétérinaire	Quantitative discrète	Echelle de 1 (mauvaises relations) à 10 (excellentes relations)	Transformée en variable qualitative ordinale et regroupement des modalités : ≤6, 7, 8, 9, 10 ou ≤8, 9, 10

b Variables qualitatives et construction des variables « opinion »

i Traitement des variables qualitatives issues du questionnaire

Concernant le traitement des variables qualitatives, certaines n'ont reçu aucune transformation particulière et ont été analysées de façon brute. De la même façon que pour les variables quantitatives, certaines variables qualitatives ont été traitées différemment entre l'analyse purement descriptive des données et l'analyse univariée. Cela est résumé dans le tableau IX avec le même code couleur : orange lorsqu'il s'agissait d'une transformation réalisée dans le but de l'analyse purement descriptive des données, et en vert lorsqu'elles étaient mobilisées dans le cadre de l'analyse univariée.

La totalité des traitements appliqués aux variables qualitatives consistait en un regroupement des modalités de réponse :

- Pour l'âge des répondants, il n'y a eu aucune transformation pour l'analyse descriptive tandis que certaines modalités de réponse ont été rassemblées afin d'appliquer les tests statistiques nécessaires à l'analyse univariée : 18 à 39 ans, 40 à 49 ans et 50 ans et plus ;
- Pour les codes postaux des exploitations agricoles des répondants, ils ont été regroupés par département français pour l'analyse descriptive et par grande région géographique pour l'analyse univariée, à savoir Nord (regroupant Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie et Grand Est), Ouest (regroupant Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire), Sud/Ouest (regroupant Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) et Sud/Est (regroupant Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bourgogne-Franche-Comté) ;
- Le nombre d'UTH travaillant sur l'exploitation a été utilisé de façon brute pour l'analyse descriptive mais ils ont été regroupés de la façon suivante pour l'analyse univariée : moins de 1,9 UTH, 2 à 2,9 UTH, plus de 3 UTH ;
- Le nombre d'hectares constituant la SAU du répondant a été exploitée de façon brute pour l'analyse descriptive tandis que certaines modalités ont été regroupées pour l'analyse univariée : moins de 50 hectares, entre 50 et 100 hectares, plus de 100 hectares ;
- La durée du trajet entre l'élevage et la clinique vétérinaire a été exploitée de façon brute pour l'analyse descriptive alors que les modalités ont été regroupées pour l'analyse univariée : moins de 15 minutes, entre 15 et 30 minutes, plus de 30 minutes ;
- La variable concernant la personne de l'élevage majoritairement en lien avec le vétérinaire a été utilisée de façon brute pour l'analyse descriptive tandis que certaines modalités ont été regroupées pour l'analyse univariée en faisant la distinction entre le chef d'exploitation ou une autre personne (que ce soit un salarié, un conjoint ou autre) ;
- Le nombre de visites vétérinaires mensuelles sur l'élevage a été analysé de façon brute lors de l'analyse descriptive tandis que les modalités ont été regroupées pour l'analyse univariée : moins d'une visite mensuelle, au minimum une visite mensuelle ;
- La variable concernant l'éventuel refus de l'intervention d'un vétérinaire sur l'élevage a été utilisée de façon brute pour l'analyse descriptive alors que certaines modalités ont été regroupées afin de réaliser une analyse univariée : au moins un refus (homme ou femme, sans distinction), aucun refus.

Tableau IX : Traitement des variables qualitatives - en orange : dans le cadre de l'analyse descriptive / en vert : dans le cadre de l'analyse univariée

Question	Type de variable	Modalités de réponse	Traitement des variables
1) Genre	Qualitative nominale	• Homme • Femme • Ne souhaite pas le préciser	Aucune transformation
2) Tranche d'âge	Qualitative ordinale	• 18-29 ans • 30-39 ans • 40-49 ans • 50-59 ans • 60 ans et plus • Ne souhaite pas le préciser	Aucune transformation Regroupement des modalités : 18-39 ans / 40-49 ans / 50 ans et +
3) Code postal	Qualitative nominale	A renseigner	Regroupement par département Regroupement par grande région (Nord, Ouest, Sud/Ouest, Sud/Est)
4) Nombre UTH sur l'exploitation	Qualitative ordinale	• 1 UTH ou moins • Entre 1 et 1,9 UTH • Entre 2 et 2,9 UTH • Entre 3 et 3,9 UTH • Plus de 4 UTH	Aucune transformation Regroupement des modalités : $\leq 1,9$ UTH / 2-2,9 UTH / ≥ 3 UTH
7) SAU de l'exploitation	Qualitative ordinale	• Moins de 20 hectares • Entre 20 et 50 hectares • Entre 50 et 100 hectares • Entre 100 et 200 hectares • Plus de 200 hectares • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation Regroupement des modalités : < 50 ha / 50-100 ha / ≥ 100 ha
8) Type d'animaux en production sur l'exploitation	Qualitative nominale	• Bovins laitiers • Bovins allaitants • Ovins laitiers • Ovins allaitants • Caprins	Aucune transformation
10) Production labellisée SIQO	Qualitative nominale	• Oui • Non	Aucune transformation
11) Transformation ou vente directe des productions	Qualitative nominale	• Oui • Non • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
12) Durée trajet en voiture entre clinique vétérinaire et élevage	Qualitative ordinale	• Moins de 15 minutes • Entre 15 et 30 minutes • Entre 30 et 45 minutes • Plus de 45 minutes • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation Regroupement des modalités : < 15 min / 15-30 min / > 30 min

15) Personne de l'élevage le plus souvent en lien avec les vétérinaires	Qualitative nominale	• Chef d'exploitation • Salarié(e) • Conjoint(e) • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation Regroupement des modalités : chef d'exploitation / autre que chef d'exploitation
16) Nombre de visites mensuel des vétérinaires sur l'élevage	Qualitative ordinale	• Moins d'une fois par mois • Entre 1 et 3 fois par mois • Plus de 4 fois par mois • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation Regroupement des modalités : <1x/mois / ≥ 1x/mois
17) Principaux motifs nécessitant des visites vétérinaires	Qualitative nominale	• Obstétrique (mise-bas, renversement de matrice...) • Médecine préventive / audit / conseils • Veau / agneau / chevreau malade (diarrhée, omphalite, arthrite, difficultés respiratoires, faiblesse...) • Vache / brebis / chèvre malade (fièvre de lait, mammite, baisse de la production, arrêt de la rumination...) • Troubles de la reproduction • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
19) Refus de l'intervention d'un vétérinaire sur l'exploitation	Qualitative nominale	• Oui, il s'agissait d'un homme • Oui, il s'agissait d'une femme • Non, jamais	Aucune transformation Regroupement des modalités : oui (homme ou femme) / non
22) Accueil de femmes vétérinaires au sein de l'élevage	Qualitative nominale	• Oui régulièrement, au moins une femme exerce en activité rurale dans ma clinique • Oui occasionnellement (remplacement...) • Uniquement des stagiaires • Non jamais • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
23) Ressenti face à la féminisation de la profession vétérinaire	Qualitative nominale	• J'ai déjà reçu une femme vétérinaire et je n'ai jamais été inquiet • J'ai déjà reçu une femme vétérinaire et j'avais des a	Aucune transformation

		<i>priori</i> négatifs qui ont disparu au cours du temps • J'ai déjà reçu une vétérinaire, j'avais des <i>a priori</i> négatifs qui persistent • Je n'ai jamais reçu une vétérinaire mais je ne suis pas inquiet • Je n'ai jamais reçu une vétérinaire et je préférerais continuer à travailler avec des vétérinaires masculins • Autre (précision si besoin)	
24) Perception de la féminisation de la profession vétérinaire	Qualitative nominale	• Oui : arrivée de femmes vétérinaires dans ma clinique, de plus en plus de stagiaires vétérinaires femmes... • Non - Sans avis • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
25) Féminisation comme source d'inquiétude	Qualitative nominale	• Oui • Non • Sans avis	Aucune transformation
26) Explication si « oui » à la question 25)	Qualitative nominale	• Les femmes ne sont pas en capacité d'effectuer les mêmes tâches que leurs confrères masculins (manque de force physique, plus petite taille...) • Les femmes peuvent manquer de connaissances/compétences • Les femmes sont plus sujettes aux temps partiels/congés parentaux et à effectuer moins de gardes • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
27) Si « non » à la question 25)	Qualitative nominale	• Les femmes sont en capacité d'effectuer les mêmes tâches que leurs confrères masculins	Aucune transformation

		• Les femmes peuvent avoir les mêmes connaissances/compétences que les hommes • Les temps partiels/congés parentaux concernent également les hommes et/ou ne sont pas une source d'inquiétude • Autre (précision si besoin)	
28) Crédibilité plus importante accordée à une femme vétérinaire issue d'un milieu rural/agricole	Qualitative nominale	• Oui • Non • Sans avis • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
30) Préférence en cas d'urgence face à un vétérinaire débutant (moins de cinq ans d'expérience)	Qualitative nominale	• Un homme • Une femme • Pas de préférence • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
31) Préférence en cas d'urgence face à un vétérinaire expérimenté	Qualitative nominale	• Un homme • Une femme • Pas de préférence • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
32) Ressenti face à l'arrivée d'un nouveau vétérinaire masculin sur l'élevage	Qualitative nominale	• Je suis contente • Je suis indifférent • Je suis méfiant • Je suis mécontent • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
33) Ressenti face à l'arrivée d'un nouveau vétérinaire féminin sur l'élevage	Qualitative nominale	• Je suis content • Je suis indifférent • Je suis méfiant • Je suis mécontent • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
34) Confiance accordée à un vétérinaire débutant face à une vétérinaire débutante	Qualitative nominale	• Il m'est plus facile de me fier à un jeune vétérinaire qu'à une jeune vétérinaire • J'ai tendance à attendre qu'une femme fasse ses preuves en tant que vétérinaire avant de lui faire confiance • Non je ne fais pas de différence • Au contraire, il m'est plus facile de me fier à une jeune	Aucune transformation

		vétérinaire qu'à un jeune vétérinaire • Sans avis / jamais confronté à cela • Autre (précision si besoin)	
35) Observation de différences de pratiques entre vétérinaires homme et femme	Qualitative nominale	• Oui • Non • Sans avis / non concerné	Aucune transformation
37) Observation de différences d'efficacité (organisation, rapidité...) entre des vétérinaires homme et femme	Qualitative nominale	• Oui, un homme est généralement plus efficace qu'une femme • Oui, une femme est généralement plus efficace qu'un homme • Non, je n'ai jamais remarqué de différence • Sans avis / non concerné • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
38) Sentiment d'être contraint à aider davantage une vétérinaire par rapport à un confrère masculin lors de tâches exigeantes physiquement	Qualitative nominale	• Non, je ne fais aucune différence • Oui, je prête davantage main-forte à une femme qu'à un homme si besoin • J'ai ce ressenti mais je n'aide pas davantage une femme qu'un homme • Je n'ai jamais été confronté à cela • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
39) Sentiment qu'une femme demande davantage d'aide par rapport à un confrère masculin pour les tâches exigeantes physiquement	Qualitative nominale	• Oui • Non • Sans avis • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
40) Observation de plus de qualités relationnelles (écoute, empathie, douceur) envers les éleveurs chez une femme vétérinaire par rapport à un homme	Qualitative nominale	• Oui, je me confie plus facilement à une vétérinaire qu'à un vétérinaire • Non, je ne fais aucune différence • Non, c'est plutôt l'inverse • Je n'ai jamais été confronté à cela	Aucune transformation

		• Autre (précision si besoin)	
41) Observation de plus de qualités relationnelles (empathie, douceur, patience) envers les animaux chez une femme vétérinaire par rapport à un homme	Qualitative nominale	• Oui, je trouve les femmes plus calmes et douces • Non, je ne fais aucune différence • Non, c'est plutôt l'inverse • Je n'ai jamais été confronté à cela • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
42) Préférence entre un et une vétérinaire	Qualitative nominale	• Oui, je préfère qu'un homme intervienne • Oui, je préfère qu'une femme intervienne • Cela dépend des actes : je préfère qu'un homme intervienne pour les tâches réputées plus « physiques » • Je n'ai pas de préférence • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
43) Impact de la taille des femmes généralement inférieure à celle des hommes	Qualitative nominale	• Il est impossible pour une femme d'exercer en pratique rurale si sa taille est insuffisante • Ce sera certainement plus difficile pour une femme de plus petite taille mais pas impossible • Cela n'a pas d'importance • Être de plus petite taille peut même être un avantage • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
44) Actes non réalisables (ou difficilement) par des femmes vétérinaires	Qualitative nominale	• Non, tous les actes vétérinaires sont réalisables par des femmes • Prophylaxie bovins • Prophylaxie ovins/caprins • Vêlage (hors césarienne) • Agnelage/chevrotage (hors césarienne) • Césarienne bovins • Césarienne ovins/caprins • Renversement de matrice bovins	Aucune transformation

		• Renversement de matrice ovins/caprins • Vaccination • Soins aux veaux/agneaux/chevreaux • Soins aux vaches • Soins aux brebis/chèvres • Suivi de reproduction (bovins) • Chirurgies (bovins) • Chirurgies (ovins, caprins) • Parage (bovins) • Parage (ovins, caprins) • Autre (précision si besoin)	
45) Prédilections des femmes vétérinaires pour certains actes	Qualitative nominale	• Non, tous les actes vétérinaires sont réalisables de la même façon par les hommes et les femmes • Prophylaxie bovins • Prophylaxie ovins/caprins • Vêlage (hors césarienne) • Agnelage/chevrotage (hors césarienne) • Césarienne bovins • Césarienne ovins/caprins • Renversement de matrice bovins • Renversement de matrice ovins/caprins • Vaccination • Soins aux veaux/agneaux/chevreaux • Soins aux vaches • Soins aux brebis/chèvres • Suivi de reproduction (bovins) • Chirurgies (bovins) • Chirurgies (ovins, caprins) • Parage (bovins) • Parage (ovins, caprins) • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
46) Inquiétude face à la longueur plus importante du congé maternité accordé aux	Qualitative nominale	• Oui • Non • Sans avis / non concerné	Aucune transformation

femmes par rapport à celui des hommes		• Autre (précision si besoin)	
47) Si « oui » à la question 46)	Qualitative nominale	• Problème pour le suivi des cas • Manque de vétérinaire dans la clinique pour une longue durée • Nécessité d'un temps d'adaptation de la vétérinaire au retour de son congé maternité • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation
49) Classement des trois principaux secteurs de la pratique vétérinaire selon leur adéquation avec l'exercice féminin	Qualitative ordinale	Classement de 1 (le plus adapté) à 3 (le moins adapté) avec possibilité de mettre les trois domaines à égalité : • Canine • Rurale • Equine	Aucune transformation
50) Féminisation de la profession vétérinaire : bonne ou mauvaise chose	Qualitative nominale	• C'est une bonne chose • C'est une mauvaise chose • Ce n'est ni une bonne chose, ni une mauvaise chose • Autre (précision si besoin)	Aucune transformation

*ii Création des variables **opinion_positive**, **opinion_negative** et **opinion_neutre***

Afin d'analyser la perception de la féminisation de la profession vétérinaire par les éleveurs répondant au questionnaire, une synthèse des réponses a été réalisée en distinguant trois opinions : positive, négative ou neutre. Les variables correspondantes ont été créées sous la dénomination : **opinion_positive**, **opinion_negative** et **opinion_neutre**.

La construction de ces trois variables reposait sur trois variables intermédiaires nommées : **score_positif**, **score_negatif** et **score_neutre**. Ces variables comptabilisaient le nombre de réponses en faveur de chacune des positions à propos de la féminisation de la profession vétérinaire : favorable, défavorable ou bien neutre.

A titre d'exemple, une des questions demandait au répondant sa réaction face à l'arrivée d'une nouvelle vétérinaire de sexe féminin au sein de son élevage. Il devait alors

choisir entre quatre modalités : je suis content, je suis indifférent, je suis méfiant, je suis mécontent :

- Si le répondant cochait « je suis content », alors la variable `score_positif` s'incrémentait de 1 et les variables `score_negatif` et `score_neutre` ne s'incrémentaient pas ;

- Si le répondant cochait « je suis indifférent », alors la variable « `score_neutre` » s'incrémentait de 1 et les variables `score_positif` et `score_negatif` ne s'incrémentaient pas ;

- Si le répondant cochait « je suis méfiant » ou « je suis mécontent », alors la variable « `score_negatif` » s'incrémentait de 1 et les variables `score_positif` et `score_neutre` ne s'incrémentaient pas .

L'ensemble des questions et modalités déterminant chacune des trois variables « score » (`score_positif`, `score_negatif`, `score_neutre`) est présenté en annexe 8.

Ainsi, chacun des répondants obtenait trois scores associés aux trois variables `score_positif`, `score_negatif` et `score_neutre` selon ses réponses aux différentes questions de l'enquête. Les variables `opinion_positive`, `opinion_negative` et `opinion_neutre` pouvaient alors être construites. Ces variables étaient alors qualitatives avec pour modalités : « oui » ou « non », selon le score maximal obtenu parmi les trois variables « scores » (`score_positif`, `score_negatif`, `score_neutre`) pour chaque répondant. Par exemple, si un répondant obtenait :

- `score_positif` = 7

- `score_negatif` = 3

- `score_neutre` = 1

Alors : `opinion_negative` = `opinion_neutre` = « non » et `opinion_positive` = « oui ».

D'autres exemples sont listés dans le tableau X. Dans le cas d'une égalité des scores (`score_positif` = `score_negatif` = `score_neutre`), alors aucune classification n'était retenue pour les variables « opinion » (`opinion_positive` = `opinion_negative` = `opinion_neutre` = « non »).

Tableau X : Exemple de lien entre les variables « score » et « opinion »

Variables « score » Répondant	score_positif	score_negatif	score_neutre
Répondant A	7	3	2
Répondant B	3	5	4
Répondant C	4	3	5
Répondant D	4	4	4



Variables « opinion » Répondant	opinion_positive	opinion_negative	opinion_neutre
Répondant A	« oui »	« non »	« non »
Répondant B	« non »	« oui »	« non »
Répondant C	« non »	« non »	« oui »
Répondant D	« non »	« non »	« non »

c Variables d'étude

L'objectif de ce travail étant d'analyser la perception des élèves vis-à-vis de la féminisation de la profession vétérinaire, il était nécessaire de distinguer variables explicatives et variables à expliquer. Les variables explicatives correspondaient aux caractéristiques des répondants et à leurs conditions d'élevage tandis que les variables à expliquer traduisaient les opinions et ressentis des répondants à propos de la féminisation de la profession vétérinaire.

Les variables explicatives regroupaient l'ensemble des informations de typologie, à savoir l'âge, le genre, le type d'élevage, les effectifs, les surfaces agricoles, le mode de valorisation des productions ainsi que des questions relatives à la clinique vétérinaire des répondants (effectifs, éloignement de l'élevage, présence féminine).

Les variables à expliquer correspondaient aux questions n'ayant aucun lien avec la typologie des répondants. Elles se concentraient sur les avis, les perceptions, les ressentis et les préférences des répondants au sujet de la féminisation de la profession vétérinaire. Elles entraient alors dans la classification des répondants en : opinion_positive, opinion_negative, opinion_neutre.

2 Analyse statistique

L'analyse statistique du questionnaire a été réalisée à l'aide du logiciel RStudio (RStudio Team, 2024). L'analyse était tout d'abord purement descriptive puis l'étude de la typologie des répondants sur leur opinion face à la féminisation de la profession vétérinaire a été réalisée par le biais d'une analyse univariée.

a Statistiques descriptives

Les variables qualitatives ont été exploitées en évaluant les pourcentages de chaque modalité de réponse, y compris les absences de réponses. Ces pourcentages ont ensuite été représentés graphiquement. Les non-réponses aux questions étaient mentionnées sur les représentations graphiques (« Ne souhaite pas le préciser » ou « Na » selon les cas). La quasi-totalité des représentations graphiques des statistiques descriptives était présentée sous forme de diagramme en bâtons. Les exceptions étaient les suivantes :

- Les tranches d'âge des répondants ont été représentées graphiquement en fonction du genre des répondants sous la forme d'une pyramide des âges ;
- Les départements sur lesquels étaient implantées les exploitations agricoles des répondants ont été représentés par une carte géographique dans un souci de clarté ;
- La répartition des répondants selon le nombre de femmes exerçant une pratique rurale dans leur clinique vétérinaire a été représentée par un diagramme circulaire afin de rendre le résultat plus lisible ;
- Les perceptions différenciées selon le genre pour la réalisation d'actes vétérinaires ont été données en valeurs absolues et non en pourcentages puisqu'il s'agissait d'une question multi-réponses. Chaque répondant avait la possibilité de cocher plusieurs actes rendant ainsi le calcul de pourcentages peu pertinent ;
- La hiérarchisation des trois principaux domaines d'activité vétérinaire (canine, rurale, équine) a été représentée sous la forme d'un graphique circulaire pour une plus grande lisibilité.

Les questions ouvertes ou les espaces de commentaires libres avaient vocation à recueillir des témoignages ou des remarques personnelles. Ces données ont donc été analysées au cas par cas afin d'en extraire des éléments pertinents. Certaines remarques pertinentes ont été placées en annexe sous forme de verbatim.

b Etude de la typologie des répondants sur leur opinion face à la féminisation de la profession vétérinaire

L'analyse univariée des réponses obtenues a consisté en l'exploration de potentielles associations entre chaque variable explicative et les variables « opinion » (opinion_positive, opinion_negative, opinion_neutre) définies précédemment. Des tests du Chi² d'indépendance ont été réalisés à partir de tables de contingence (*Figure 22*). Ces derniers croisaient chacune des variables explicatives avec les trois variables « opinion » (opinion_positive, opinion_negative, opinion_neutre). Les conditions d'application du test du Chi² ont préalablement été vérifiées, à savoir :

- Nature des variables : variables qualitatives et indépendantes ;
- Effectif suffisant : supérieur ou égal à cinq ;
- Taille de l'échantillon : nombre total de répondants supérieur à 30.

Dans certains cas, malgré le traitement des variables visant à regrouper les modalités, le seuil de cinq répondants n'a pas pu être atteint. Dans ces cas, le test du Chi² n'a pas été appliqué.

$$\chi^2 = \sum_{i=1}^r \sum_{j=1}^c \frac{(O_{ij} - E_{ij})^2}{E_{ij}}$$

O_{ij} : effectif observé
E_{ij} : effectif attendu dans le cellule i,j calculé à partir des totaux de ligne et de colonne

Figure 22 : Formule appliquée pour les tests du Chi² d'indépendance

Ensuite, lorsque le test global du Chi² indiquait une association significative, soit p-value inférieure à 0,05, une seconde analyse était effectuée afin d'identifier la ou les modalités de réponse contribuant spécifiquement à ce résultat. Ainsi, des comparaisons par paires (fonction pairwise.prop.test sur le logiciel RStudio) ont été réalisées avec correction de Bonferroni (*Figure 23*). Cela permettait de contrôler le risque d'erreurs lié à la multiplication des tests. Finalement, une modalité d'une variable explicative était retenue comme significativement associée à une des variables « opinion » (opinion_positive, opinion_negative, opinion_neutre) seulement dans le cas où la différence restait significative après correction de Bonferroni.

$$p_{\text{corrigé}} = p \times m$$

α : seuil de significativité fixé à 0,05
m : nombre total de comparaisons effectuées
p : p-value obtenue pour une comparaison

Figure 23 : Formule appliquée pour correction de Bonferroni

Lorsqu'une association se révélait être significative, la proportion des répondants par modalité de la variable explicative pour une variable « opinion » donnée était représentée sous forme de tableau. Les proportions ont été exprimées en pourcentage et annotées par des lettres en exposant : deux modalités partageant au moins une lettre n'étaient pas significativement différentes alors qu'à l'inverse, deux modalités portant des lettres strictement différentes présentaient une différence significative.

II Résultats

A Réponses obtenues et effectifs exploités

A la clôture du questionnaire, 1 016 questionnaires ont été reçus entre le 30 avril 2024 et le 11 août 2024. Après application des critères d'exclusion, 1 008 questionnaires se sont avérés exploitables et ont été conservés pour l'analyse des données (taux de complétion suffisant pour être exploité, exploitation agricole située en France métropolitaine et absence de doublon pour un seul répondant).

La taille de la population cible restait difficile à évaluer avec précision puisque le questionnaire a été largement diffusé auprès des éleveurs de bovins, ovins et caprins. Cependant, il est possible d'estimer le nombre de personnes pouvant avoir eu accès au questionnaire. En effet, les éleveurs de bovins, ovins et caprins représentaient environ 198 700 équivalents temps plein en 2020 (Agreste, 2020). De plus, d'après une feuille de route diffusée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire en 2022 afin de développer le numérique dans l'agriculture (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2022), environ 86 % des agriculteurs français consultent Internet. Cela permet d'évaluer le nombre de personnes ayant potentiellement eu accès au questionnaire à 170 882. Cependant, ce nombre est probablement surestimé car le questionnaire n'a pas été nécessairement relayé par l'ensemble des organismes contactés. Ainsi, 0,006 % des individus de la population cible ont renvoyé un questionnaire dont les réponses ont été exploitées.

B Typologie des répondants

1 Profil sociodémographique des répondants et données concernant leur clinique vétérinaire

Parmi l'ensemble des répondants au questionnaire, une légère majorité était constituée d'hommes puisqu'ils représentaient 54,7 % des participants. Les femmes représentaient 45,0 % de l'échantillon. Enfin, une minorité correspondant à 0,3 % des répondants a préféré ne pas renseigner cette information (*Figure 24*).

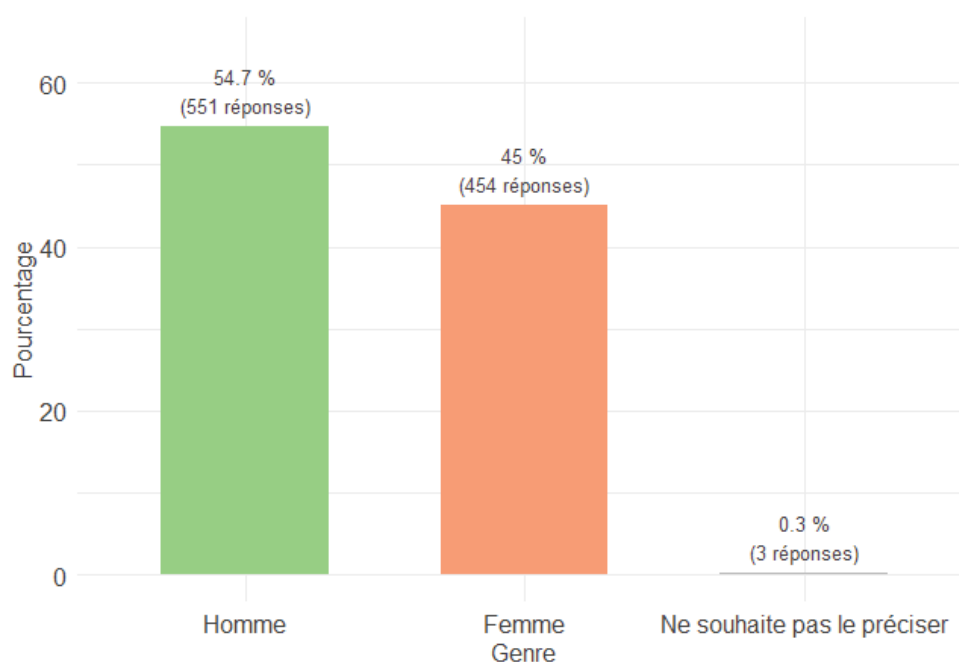


Figure 24 : Répartition des genres des répondants au questionnaire – N = 1005

Concernant l'âge des répondants, la tranche des 30 à 39 ans était la plus représentée avec 26,7 % des participants. Les 40-49 ans étaient la deuxième tranche d'âge la plus représentée avec 24,3 %, suivie par les 50-59 ans (21,3 %). Les jeunes âgés de 18 à 29 ans représentaient 17,2 % des répondants, tandis que les éleveurs âgés de 60 ans et plus constituaient seulement 10,3 % de l'échantillon. Enfin, une minorité (0,2 %) a choisi de ne pas indiquer son âge (*Figure 25*).

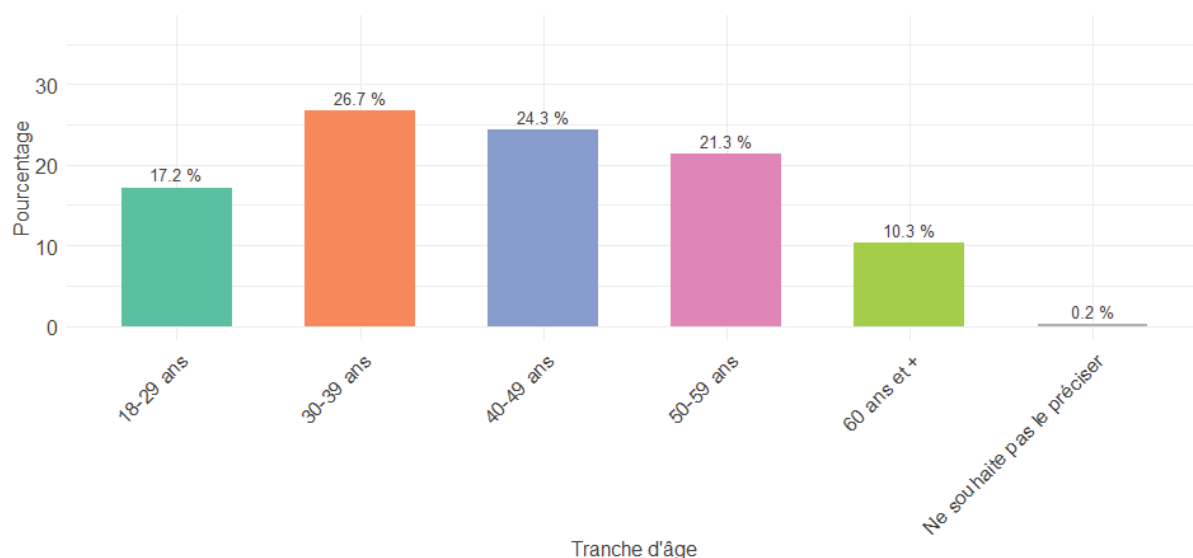


Figure 25 : Répartition des âges des répondants au questionnaire par tranches – N = 1006

Enfin, la répartition conjointe du genre et de la tranche d'âge des répondants au questionnaire montrait certaines dynamiques générationnelles (*Figure 26*). Tout d'abord, on observait une tendance à l'équilibre entre hommes et femmes dans les classes d'âge les plus jeunes puis une nette prédominance masculine visible au-delà de 50 ans :

- Parmi les 17,2 % des répondants ayant entre 18 et 29 ans, ils étaient constitués à 8,1 % d'hommes contre 9,1 % de femmes ;
- Les 30-39 ans tendaient à une quasi-parité avec 13,5 % d'hommes et 13,3 % de femmes ;
- La tranche d'âge 40-49 ans confirmait cette tendance, comptant 12,5 % d'hommes et 12 % de femmes ;
- Les 50-59 ans marquaient une prépondérance masculine avec 13,6 % d'hommes et seulement 7,5 % de femmes ;
- Cette tendance s'accroissait chez les 60 ans et plus avec 7 % d'hommes contre 3,4 % de femmes.

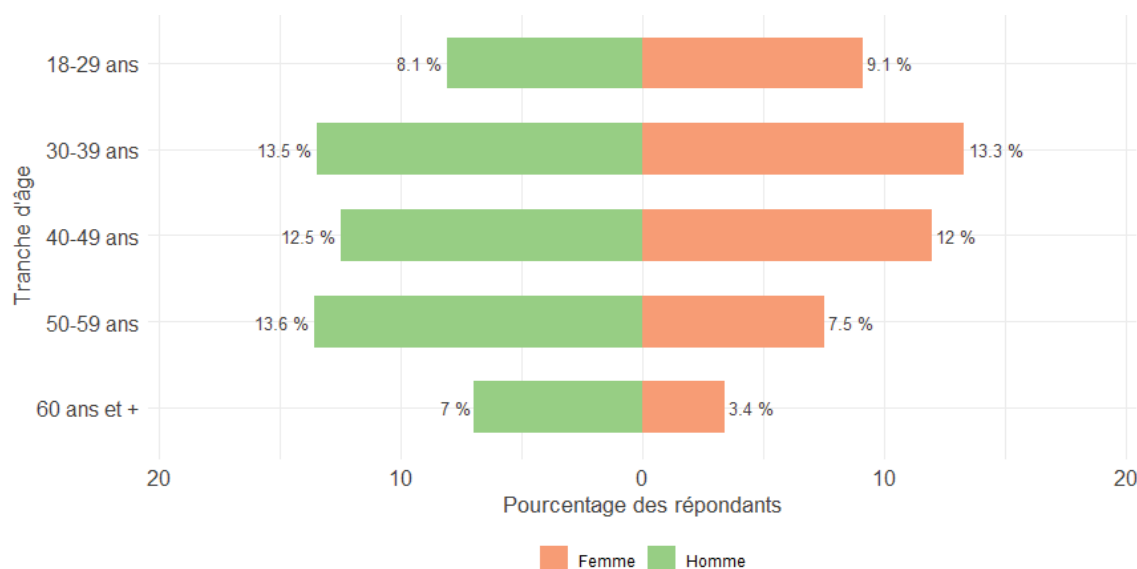


Figure 26 : Répartition des genres des répondants en fonction de leur tranche d'âge – N = 1006

La dernière question d'ordre sociodémographique portait sur le département dans lequel se trouvait l'exploitation agricole au sein de laquelle travaillaient les répondants. Il leur était demandé de renseigner le code postal correspondant. Les codes postaux ont permis d'obtenir les pourcentages des départements représentés. Au total, 68 départements ont été mentionnés, dont un grand nombre par moins de dix répondants. La figure 27 montrait la répartition des départements représentés parmi les répondants. Le Cantal arrivait largement en tête, regroupant 18,9 % des réponses, suivi du Cher (9,1 %) et de la Drôme (8,9 %). Ensuite, 5,3 % des réponses provenaient des Hautes-Alpes, 4,4 % de la Manche, 3,7 % de la Saône-et-Loire et 3,4 % du Maine-et-Loire. Les départements français non mentionnés parmi les répondants étaient représentés en gris. Finalement, la couverture géographique semblait assez large et homogène sur l'ensemble du territoire français (*Figure 27*).

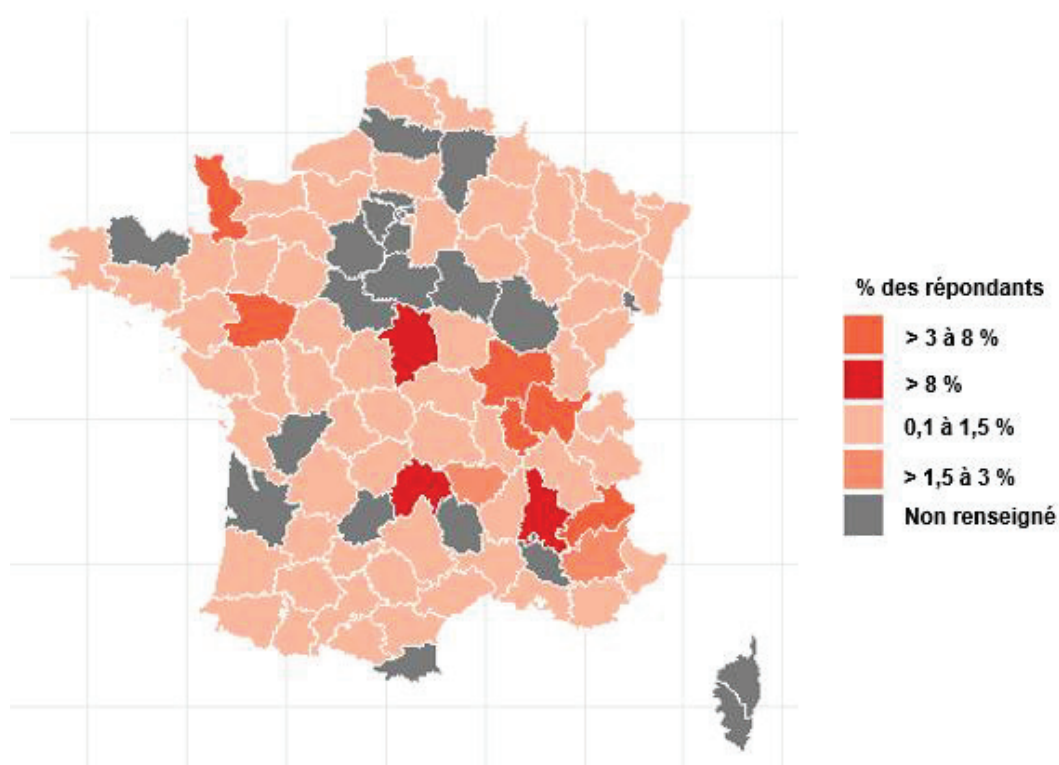


Figure 27 : Répartition des répondants selon le département de leur exploitation agricole – N = 991

BILAN PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Cette partie a permis de dresser le profil socio-démographique des 1 008 répondants au questionnaire. Une discrète majorité d'hommes y est observée à 54,7 % et une répartition d'âge dominée par les éleveurs âgés de 30 à 39 ans. L'analyse conjointe du genre et de l'âge révélait un équilibre des genres chez les jeunes générations puis une majorité masculine à partir de 50 ans. Enfin, les répondants exercent leur activité dans 68 départements, avec une forte représentation du Cantal, du Cher et de la Drôme.

2 Données sur les exploitations : taille, types d'animaux et pratiques de valorisation

a Taille de l'exploitation agricole : équipes et surface agricole utile

Dans le but de caractériser les exploitations agricoles au sein desquelles travaillaient les répondants, il leur était premièrement demandé d'indiquer le nombre de personnes y travaillant, en nombre d'Unité de Travail Humain. La majorité (51,4 %) employait entre 1 et 2,9 UTH avec un pic de représentativité dans la tranche de 2 à 2,9 UTH (33,2 %). Ensuite, 27,4 % des répondants travaillaient dans une exploitation mobilisant 1 UTH ou moins. De plus, seulement 6,2 % des répondants déclarait travailler à plus de 4 UTH au sein de leur exploitation. Enfin, 2,5 % des éleveurs n'ont pas souhaité préciser l'information (*Figure 28*).

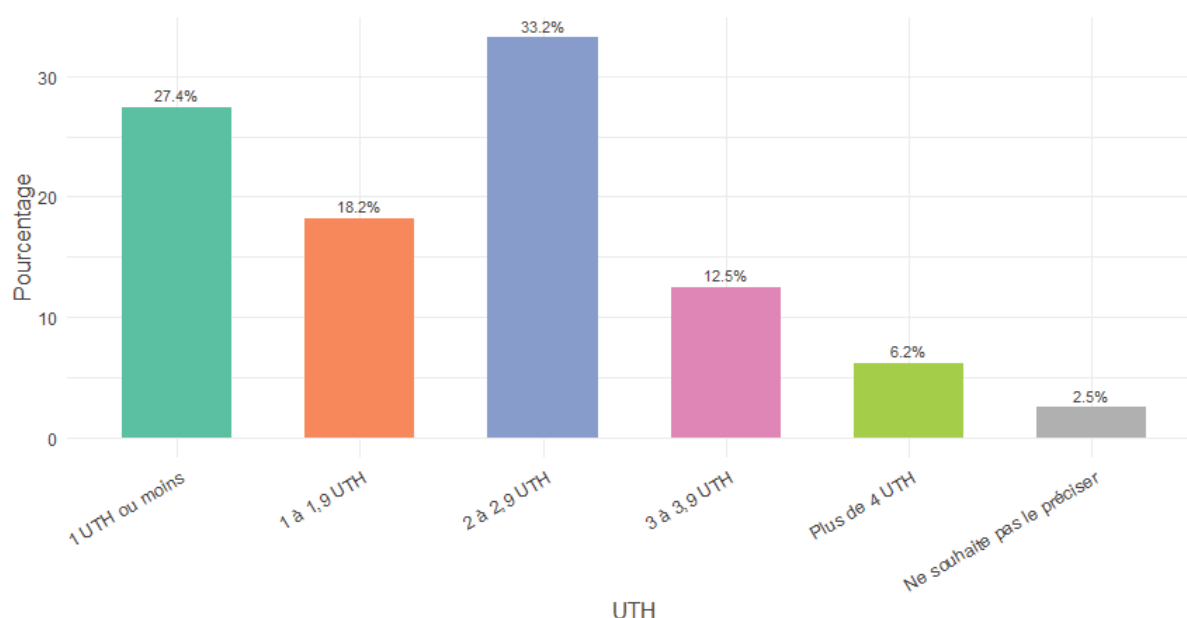


Figure 28 : Répartition du nombre d'UTH employés par les exploitations au sein desquelles travaillent les répondants – N = 983

Ensuite, les questions posées permettaient de déterminer combien d'hommes et de femmes travaillaient au sein de l'exploitation, hors du répondant lui-même. Il devint alors possible de reconstituer la composition genrée des équipes des élevages interrogés. Il apparaissait alors que plus de 80 % des répondants travaillaient à plusieurs au sein d'un même élevage. Parmi ceux-ci, 41,5 % des répondants travaillaient dans des exploitations exclusivement masculines alors que 9,4 % déclaraient travailler au sein d'équipes féminines. Ensuite, 30,9 % travaillaient au sein d'équipes mixtes. Les éleveurs travaillant seuls représentaient 18,4 % des répondants et étaient majoritairement des hommes (14 % d'hommes contre 4,2 % de femmes) (*Figure 29*).

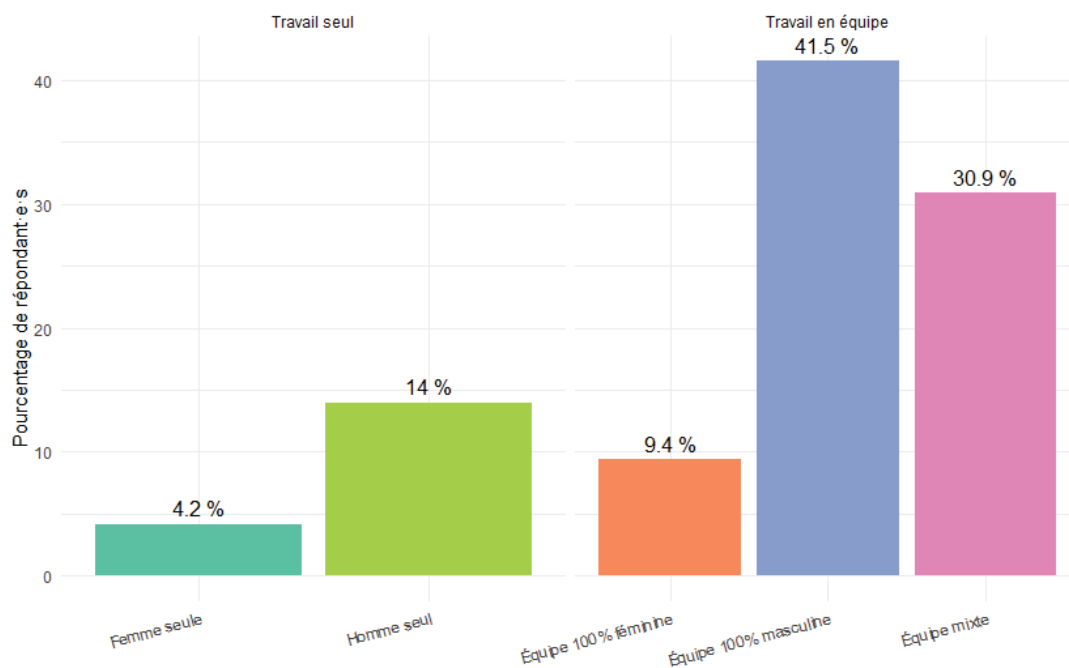


Figure 29 : Distribution des répondants selon le type d'équipe dans leur élevage – N = 996 pour les hommes et N = 990 pour les femmes

La question suivante portait sur la Surface Agricole Utile de l'élevage afin de caractériser la taille de l'exploitation. La majorité des répondants, à 62,7 %, ont déclaré exploiter entre 50 et 200 hectares. Près de 16 % des répondants utilisaient une SAU de taille importante (supérieure à 200 hectares). Enfin, 12,5 % des exploitations bénéficiaient de 20 à 50 hectares et une minorité (8,2 %) utilisaient moins de 20 hectares. Quelques répondants (0,7 %) n'ont pas souhaité répondre à la question (*Figure 30*).

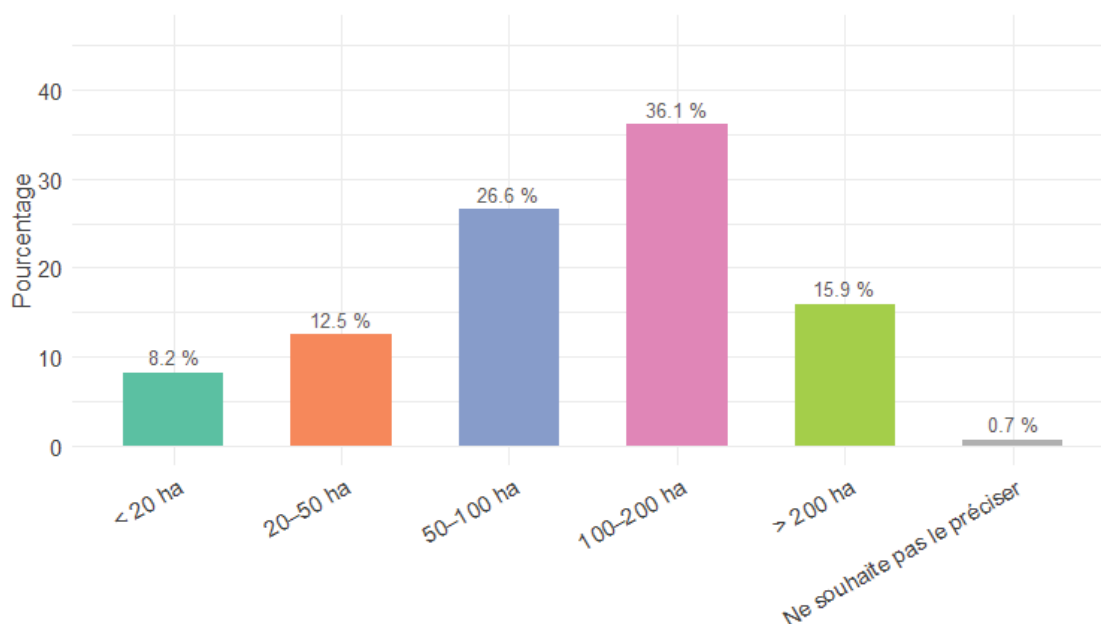


Figure 30 : Répartition des répondants selon le nombre d'hectares exploités – N = 1001

b Animaux élevés : type et nombre

Les questions suivantes avaient pour but de préciser les caractéristiques des animaux élevés sur l'exploitation, à savoir des ovins, caprins et/ou bovins. La figure 31 présente la répartition des exploitations ayant répondu à l'enquête en fonction du type d'animaux élevés. Il semblait y avoir une prédominance des élevages bovins allaitants (486 élevages) ainsi qu'une part importante de bovins laitiers (381 élevages). Les élevages de petits ruminants étaient moins représentés puisque les élevages ovins allaitants étaient au nombre de 176, seulement 21 élevages d'ovins laitiers et 129 élevages caprins (*Figure 31*).

Il était à noter que le nombre total d'élevages représentés était supérieur au nombre de répondants puisque certains d'entre eux élèvent plusieurs catégories d'animaux au sein d'une même exploitation.

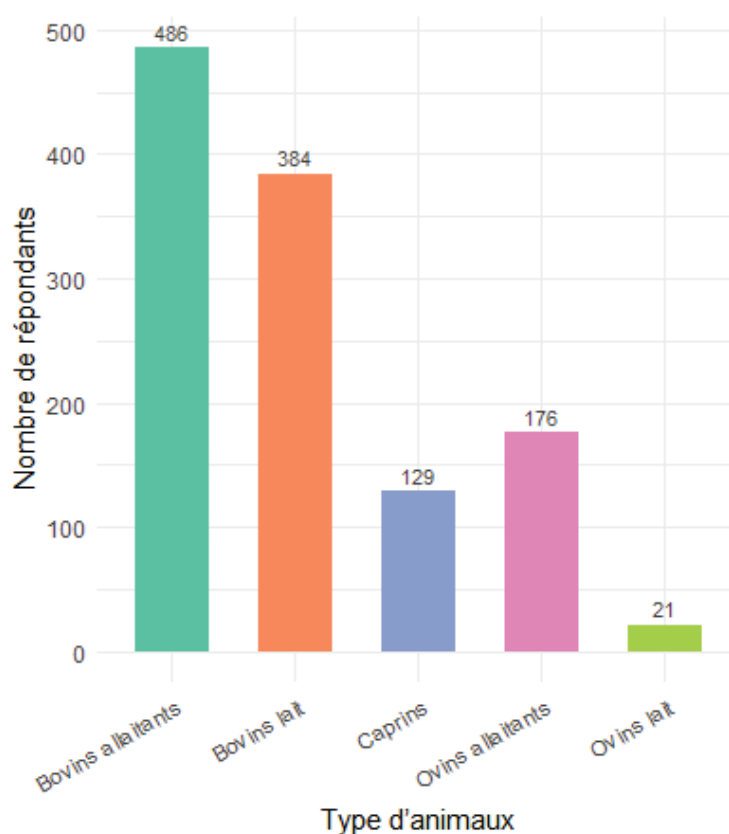


Figure 31 : Nombre d'élevages pour chaque type d'animaux parmi les répondants – N = 1000

Afin de préciser les données obtenues, il était demandé aux répondants de renseigner le nombre d'animaux en production au sein de l'élevage.

i Bovins

Les éleveurs de bovins allaitants étaient au nombre de 486. Concernant les effectifs de bovins allaitants, les classes d'effectifs les plus représentées étaient celles des troupeaux de 40 à 59 bovins (17,2 %) et 60 à 79 bovins (17,1 %). Aussi, plus de 75 % des répondants élevaient entre 20 et 149 bovins. Les élevages de taille moyenne étaient donc les plus représentés tandis que les élevages comptant moins de 19 bovins étaient minoritaires (8,9 %), de même pour les élevages de très grande taille (plus de 200 bovins : 7,2 %). La distribution semblait donc centrée autour des exploitations de taille intermédiaire (*Figure 32*).

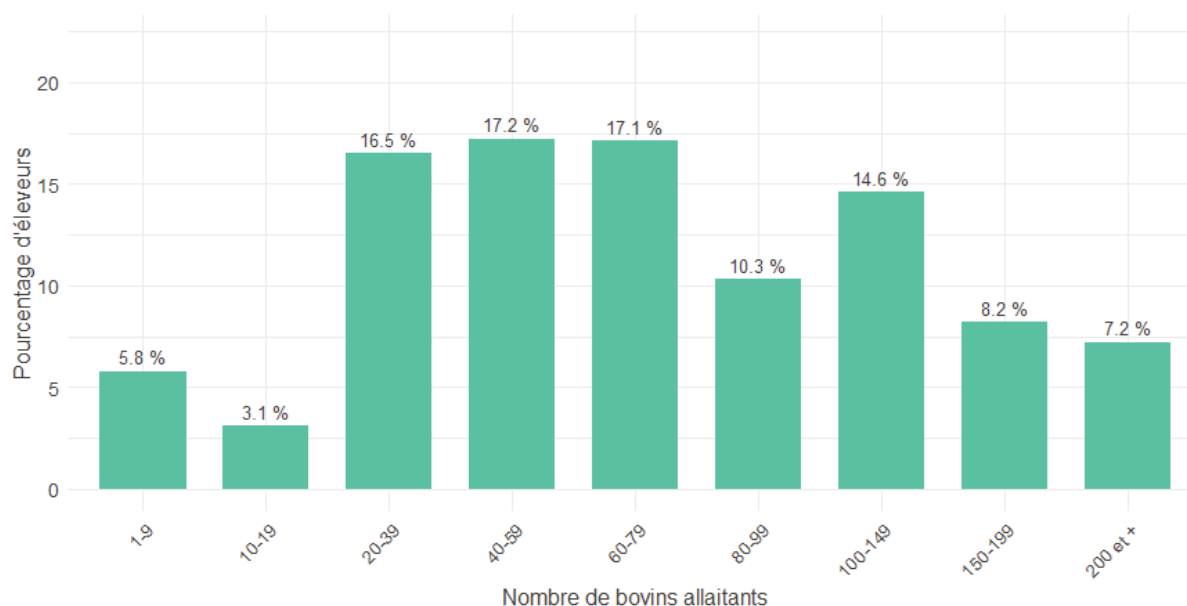


Figure 32 : Répartition du nombre de bovins allaitants par élevage – N = 486

A propos des bovins laitiers, au nombre de 384, plus de la moitié des éleveurs déclaraient détenir moins de 80 vaches laitières. Les données montraient que la majorité des répondants travaillaient au sein d'exploitations laitières possédant un troupeau de taille moyenne ; en effet, plus de 47 % des élevages détenaient entre 40 et 79 vaches. Les troupeaux de petite taille, soit moins de 20 vaches en production, étaient peu représentés avec seulement 4 % des répondants. A l'inverse, les élevages de grande taille, soit entre 80 et 149 bovins, étaient significativement représentés, atteignant ainsi 28,3 % du total. Enfin, les élevages de très grande taille, soit plus de 150 vaches laitières, ne représentaient que 5,7 % des répondants (*Figure 33*).

Ainsi, la répartition observée au sein des répondants montrait une forte présence d'élevages de taille moyenne à grande.

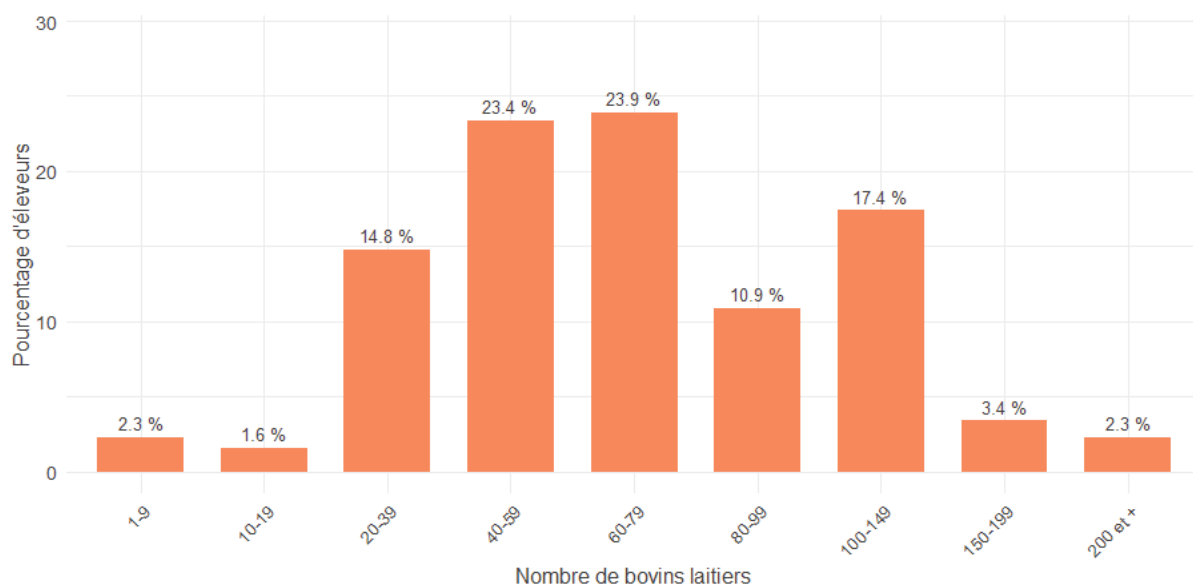


Figure 33 : Répartition du nombre de bovins laitiers par élevage – N = 384

ii Ovins

Parmi les 176 répondants élevant des ovins allaitants, il semblait y avoir une grande diversité des effectifs au sein des troupeaux. Les élevages de petite taille, soit moins de 100 brebis, représentaient un peu plus de 30 % de l'échantillon. Les exploitations de grande taille détenant plus de 300 brebis représentaient 27,2 % des répondants. Enfin, près de 32 % des répondants ont déclaré élever entre 100 et 300 brebis, témoignant d'une répartition homogène entre les élevages de petite, moyenne et grande taille (*Figure 34*).

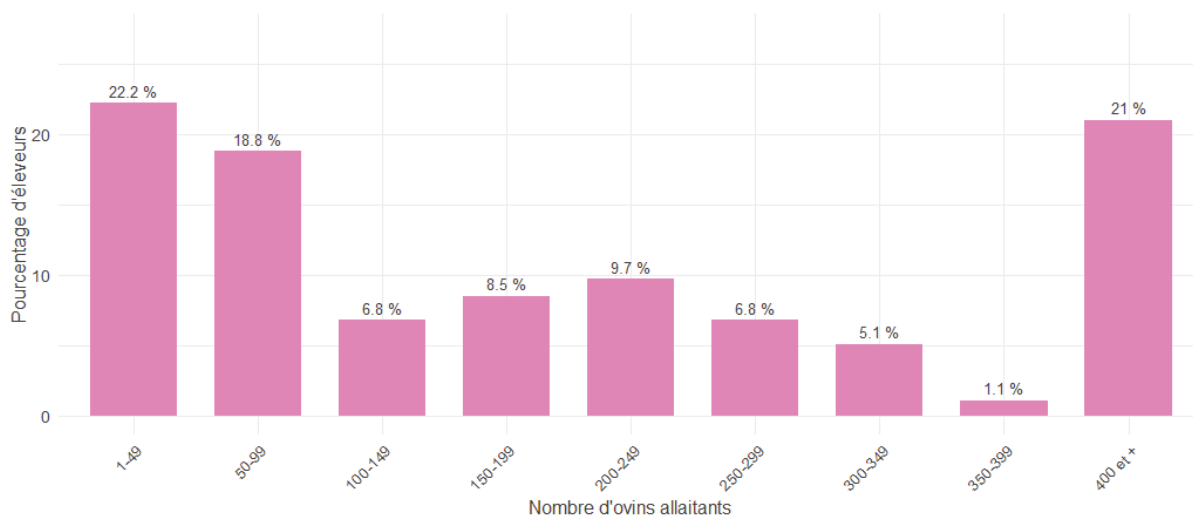


Figure 34 : Répartition du nombre d'ovins allaitants par élevage – N = 176

Concernant les 21 éleveurs d'ovins laitiers ayant répondu au questionnaire, la majorité (à 52,4 %) possédaient moins de 50 brebis, ce qui montrait une prédominance des troupeaux de petite à moyenne taille. Les élevages de grande taille (plus de 125 brebis) représentaient 14,3 % des répondants (*Figure 35*).

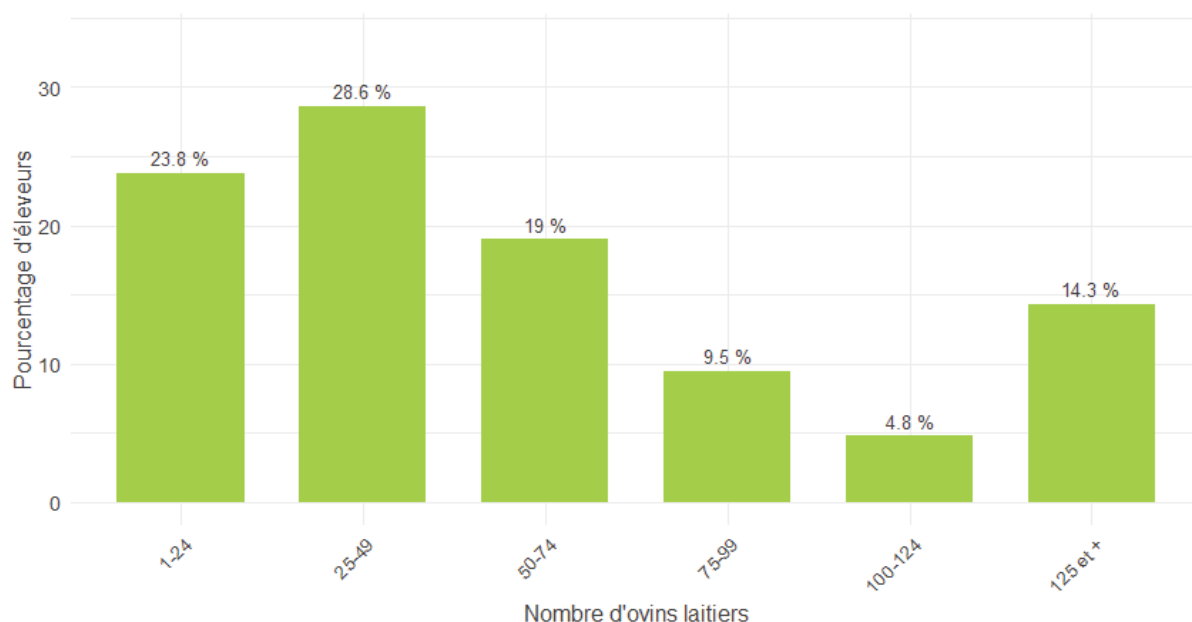


Figure 35 : Répartition du nombre d'ovins laitiers par élevage – N = 21

iii Caprins

Parmi les 129 éleveurs de caprins, la représentation du nombre d'animaux semblait globalement équilibrée pour les tranches 1 à 29, 30 à 59 et 60 à 99 caprins, avec un pic à 22,5 % pour la tranche 60 à 99 chèvres (*Figure 36*).

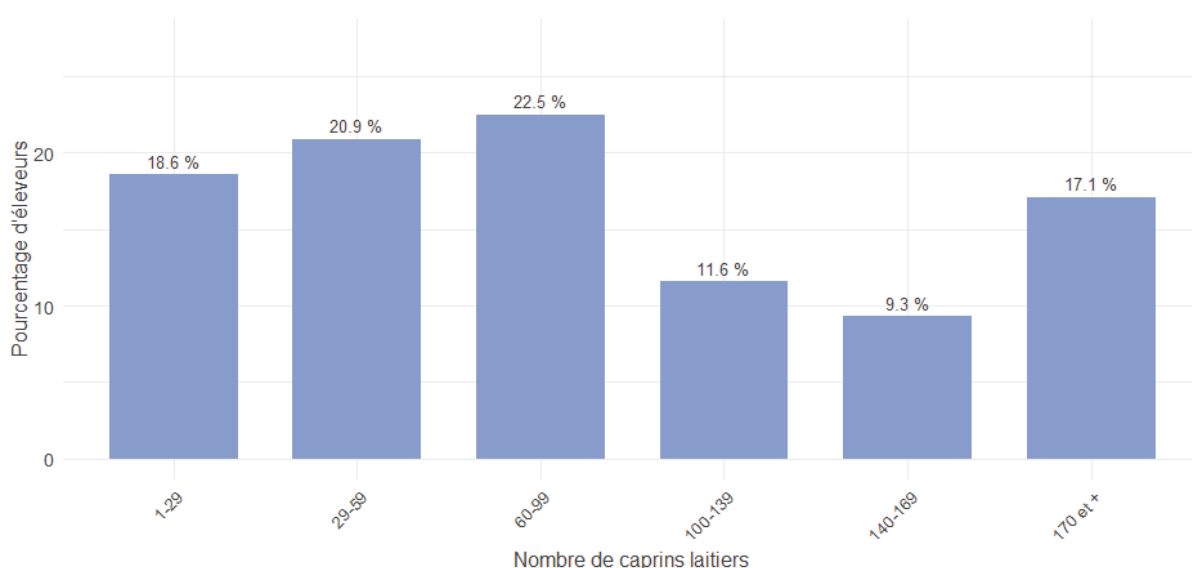


Figure 36 : Répartition du nombre de caprins par élevage – N = 129

c Méthode de valorisation des produits

Dans le but de préciser la production de l'exploitation du répondant, il était demandé si les produits étaient valorisés sous un Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine. La majorité des répondants, à 58,1 %, ne valorisaient pas leur production sous un SIQO tandis que 41,3 % déclaraient travailler sous SIQO. Enfin, une minorité (0,6 %) a préféré ne pas répondre à la question (*Figure 37*).

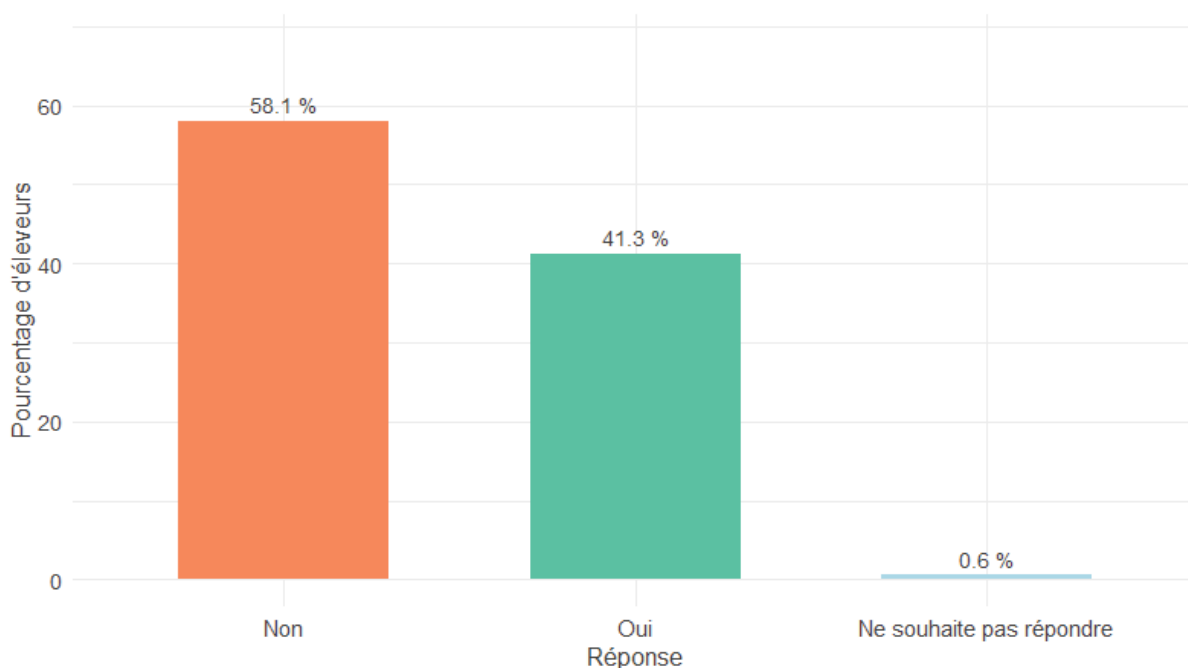


Figure 37 : Valorisation des productions sous SIQO – N = 1002

La dernière question de la partie visait également à caractériser la production des répondants en identifiant les répondants qui pratiquaient la transformation de leurs produits, voire la vente directe. Ils apparaissaient comme minoritaires à 33,9 % tandis que 65,4 % des répondants ne transformaient pas directement leurs produits ; 0,7 % des éleveurs n'ont pas souhaité répondre à la question (*Figure 38*).

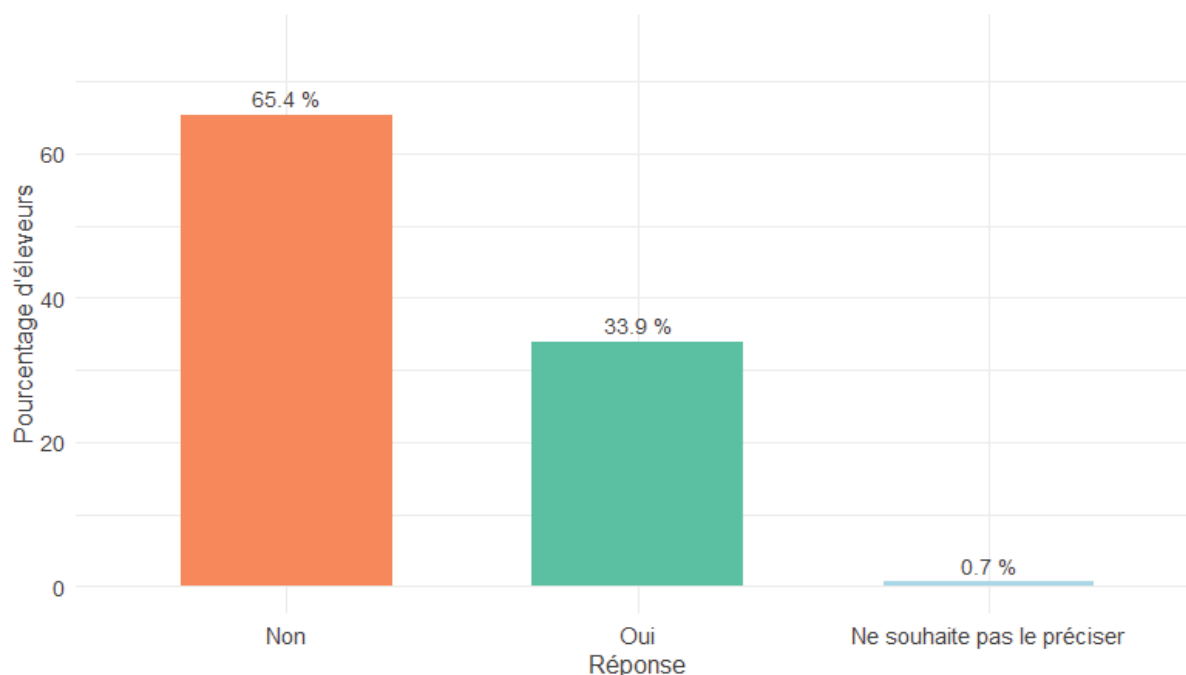


Figure 38 : Valorisation des productions par transformation et/ou vente directe – N = 1001

Les personnes ayant répondu positivement à cette question étaient invitées à utiliser une section de commentaire afin de préciser la nature des produits transformés à la ferme et/ou vendus directement. Les productions principalement mentionnées étaient la viande, notamment sous forme de caissettes, ainsi que les produits laitiers transformés tels que les yaourts, fromages, beurres ou glaces. Certains évoquaient également des activités diversifiées telles que l'accueil à la ferme (restauration, camping, animations pédagogiques), ou encore la vente de produits végétaux (huile, lentilles, maraîchage, farine, pâtes, etc.).

Les données obtenues aux deux questions précédentes ont ensuite été croisées afin de déterminer la part de répondants travaillant sous SIQO parmi les éleveurs transformant et/ou vendant directement leurs produits. Il est apparu qu'une majorité d'éleveurs (52 %) réalisant la transformation de leurs produits les valorisait sous SIQO. La part de répondants travaillant sous SIQO était donc plus importante parmi les éleveurs pratiquant la transformation, voire la vente directe, en comparaison avec l'ensemble des répondants (*Figure 39*).

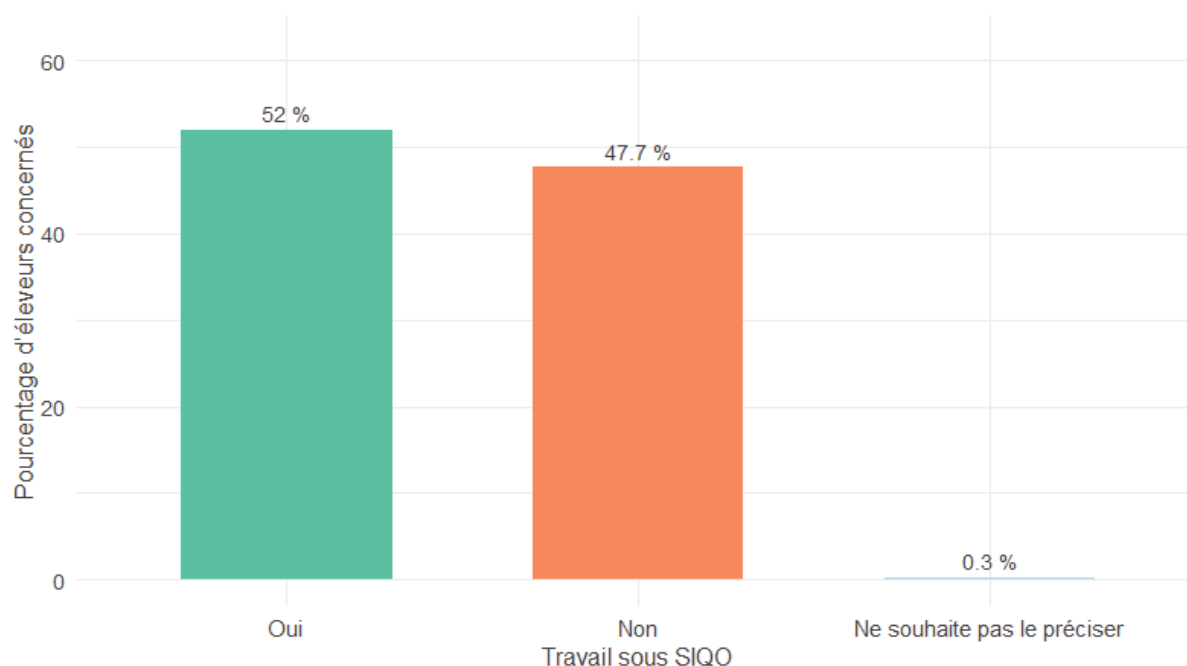


Figure 39 : Travail sous SIQO parmi les éleveurs transformant leurs produits – N = 339

BILAN CARACTERISTIQUES DES ELEVAGES

Cette partie a permis d'obtenir les principales caractéristiques des élevages dans lesquels travaillaient les répondants : la majorité exerçait dans des structures de taille intermédiaire (plus de la moitié des exploitations employaient entre 1 et 3 UTH et 62 % exploitaient entre 50 et 200 hectares), souvent en équipes mixtes ou masculines. Les élevages de bovins, allaitants et laitiers, ont été les plus fréquemment mentionnés, devant les élevages de petits ruminants. La taille des troupeaux s'est révélée majoritairement moyenne : la majorité des répondants élevant des bovins allaitants avait un troupeau allant de 20 à 80 animaux et la moitié des éleveurs de bovins laitiers déclarait un troupeau entre 40 et 100 vaches. Enfin, concernant la valorisation des productions, plus de 40 % des éleveurs travaillaient sous SIQO et un tiers des répondants a déclaré transformer ou pratiquer la vente directe.

3 Modalités, qualité et diversité des interventions vétérinaires en élevage

a Modalités des relations entre la clinique vétérinaire et l'élevage

La première question visant à caractériser les relations entre l'élevage et sa clinique vétérinaire concernait le temps de trajet en voiture entre les deux sites. La majorité des répondants (84 %) se trouvaient à moins de 30 minutes en voiture de leur clinique vétérinaire, avec une prédominance des élevages localisés à moins de 15 minutes (45,7 %). Ensuite, seulement 3,3 % des éleveurs se trouvaient à plus de 45 minutes. Enfin, 0,1 % n'avaient pas souhaité répondre (*Figure 40*).

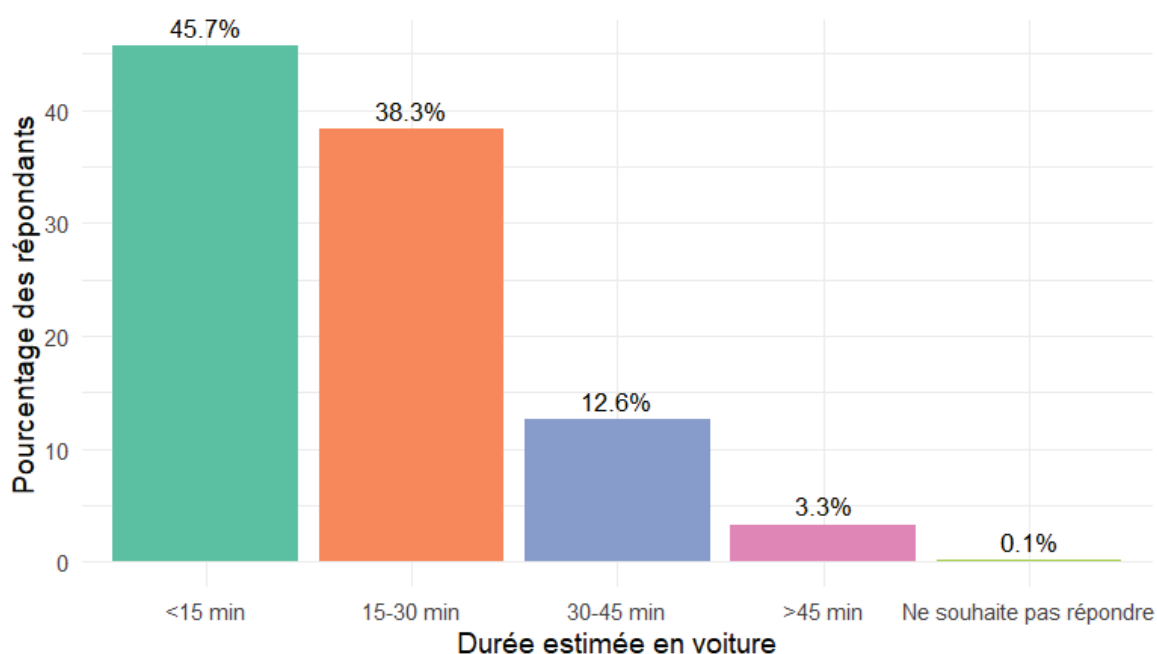


Figure 40 : Estimation du temps de trajet en voiture entre l'élevage et la clinique vétérinaire référente de l'élevage – N = 1007

Ensuite, il était demandé aux répondants de désigner l'interlocuteur principal du vétérinaire lors de ses interventions sur l'élevage, à choisir entre le chef d'exploitation, le conjoint ou bien une personne salariée. Dans une très grande majorité des élevages (97,1 %), le chef d'exploitation était désigné comme la personne échangeant principalement avec le vétérinaire. Les conjoints et salariés arrivaient au second plan, respectivement à 7 % et 6 % (*Figure 41*). Il était possible de choisir plusieurs réponses ce qui expliquait que la somme des pourcentages était supérieure à 100 %.

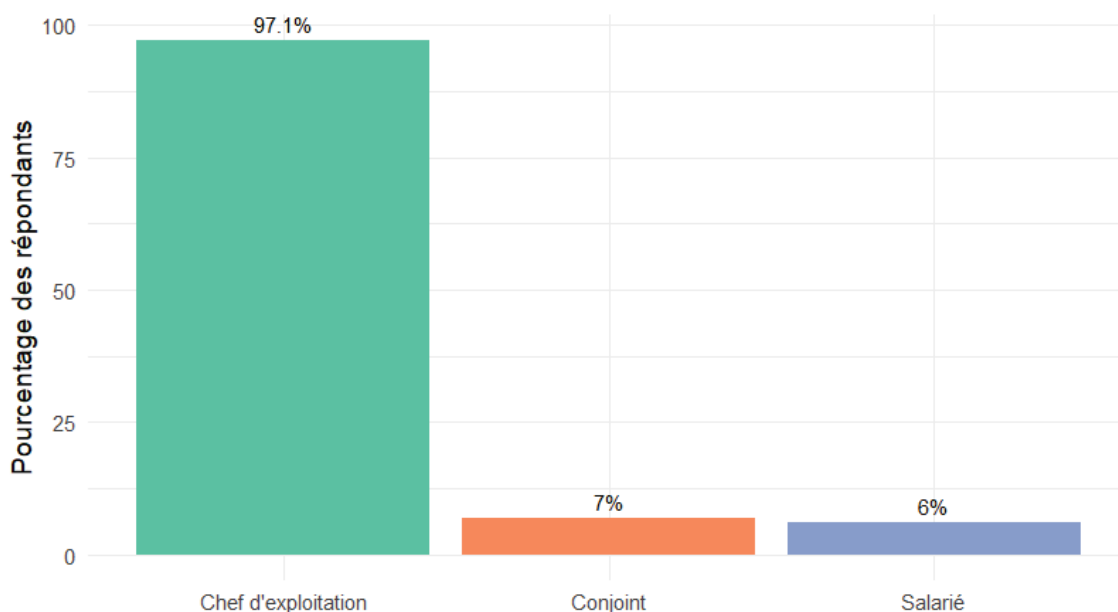


Figure 41 : Interlocuteur principal du vétérinaire lors de ses visites en élevage – N = 1007

La question suivante demandait aux répondants d'évaluer le nombre moyen de visites mensuelles d'un vétérinaire au sein de l'élevage. La majorité des répondants, à 63,8 %, indiquaient que le vétérinaire effectuait moins d'une visite par mois. Environ un tiers (32,7 %) rapportait entre une et trois visites mensuelles tandis que 3,1 % déclaraient plus de quatre visites par mois. Enfin, une très faible minorité (0,4 %) a préféré ne pas répondre à la question (*Figure 42*).

Pour les répondants qui en ressentaient le besoin, un espace de commentaire libre était mis à disposition ; plusieurs éleveurs ont souhaité préciser que le nombre d'interventions mensuelles du vétérinaire était très variable et difficile à estimer. En effet, il s'avérait que cela était très dépendant des périodes et des saisons, notamment lorsque les mises-bas étaient concentrées en période hivernale : les besoins en soins vétérinaires étaient alors bien plus importants à ce moment (*Annexe 9*).

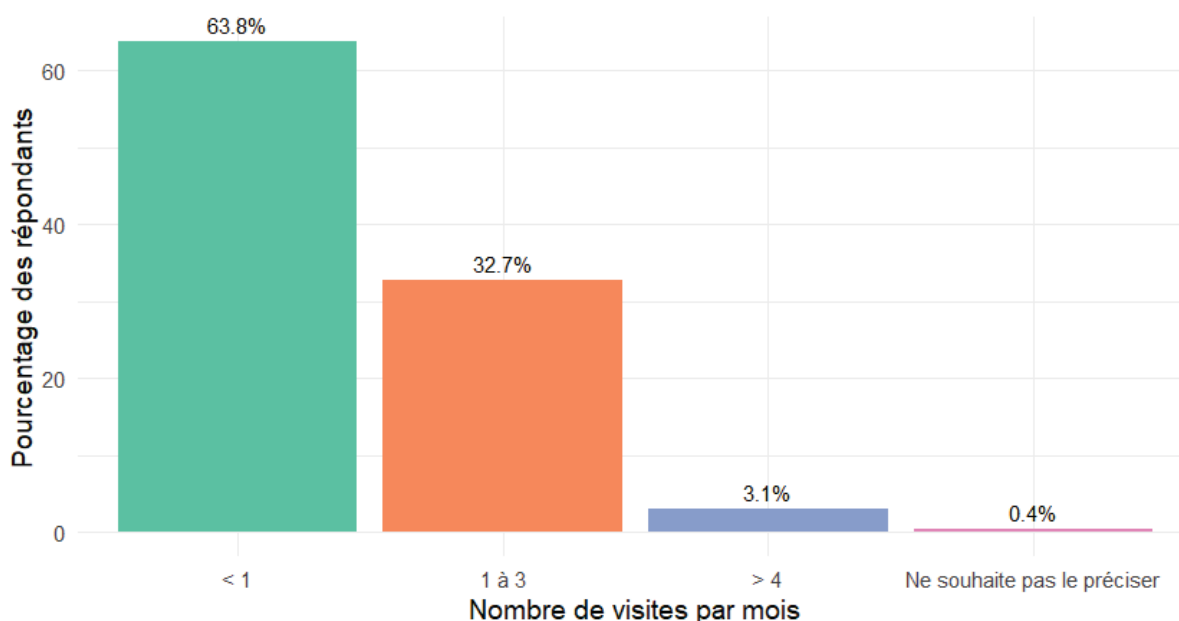


Figure 42 : Nombre moyen de visites mensuelles d'un vétérinaire au sein de l'élevage – N = 1004

La question suivante demandait aux éleveurs le ou les principaux motifs d'appels au vétérinaire, à choisir entre :

- les problèmes obstétricaux (mises bas dystociques, renversements de matrice...) représentaient les motifs majeurs d'appel au vétérinaire puisqu'ils étaient mentionnés par près de 57 % des répondants ;
- les affections des animaux adultes (vaches / brebis / chèvres : fièvre vitulaire, mammite, baisse de la production, pathologies digestives...) semblaient également un important motif de visites vétérinaires puisqu'ils étaient évoqués par 43,6 % des répondants ;
- les affections des jeunes animaux (veaux / agneaux / chevreaux : diarrhée, omphalite, arthrite, pathologies respiratoires...) étaient également mentionnées en nombre puisque 38,2 % des répondants les considéraient comme motif principal d'appel au vétérinaire ;
- la médecine préventive, les besoins d'audit ou de conseils (vaccination, plan de prévention et gestion du parasitisme, problématiques liées à l'alimentation ou au bâtiment...) représentaient également une part importante (34,1 %) des interventions vétérinaires ;
- les troubles de la reproduction (infertilité, retard de mise à la reproduction...) étaient quant à eux bien moins mentionnés (4,9 %).

La question étant à choix multiple, cela expliquait que la somme des pourcentages obtenus était largement supérieure à 100 % (*Figure 43*).

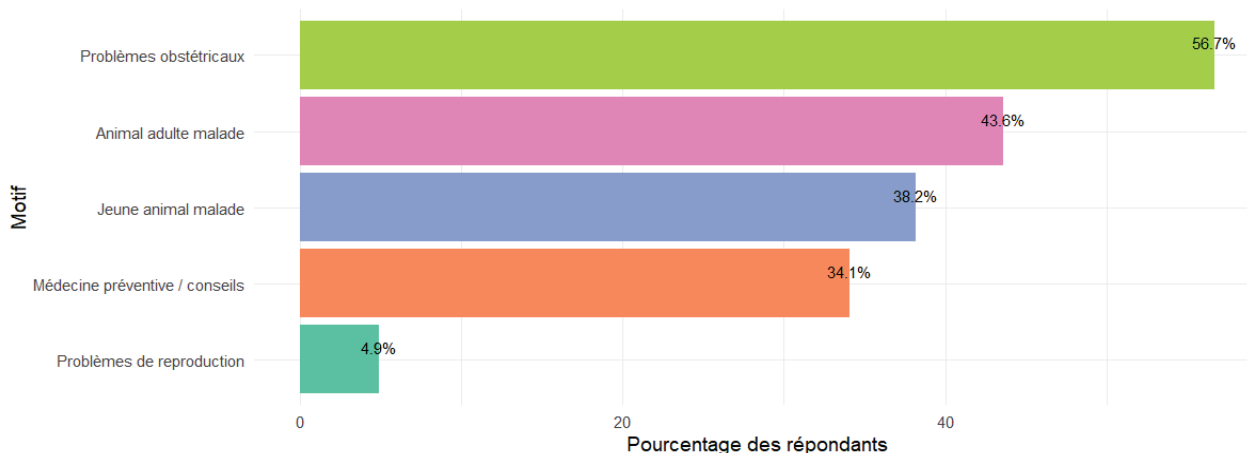


Figure 43 : Répartition des motifs d'appel à la clinique vétérinaire – N = 963

b Qualité des relations entre la clinique vétérinaire et l'élevage

Afin d'évaluer la qualité des liens entre la clinique vétérinaire et l'élevage, il était premièrement demandé aux répondants d'estimer leurs relations grâce à une note allant d'un à dix ; un étant synonyme de très mauvaises relations et dix reflétant d'excellentes relations.

Les notes inférieures ou égales à six, témoignant d'un faible niveau de satisfaction, ont été regroupées et ne concernaient que 6,6 % des répondants. Les notes intermédiaires de sept et huit représentaient respectivement 7,8 % et 19,3 % des répondants, traduisant une appréciation moyenne à bonne. Enfin, la majorité des éleveurs indiquaient des notes élevées avec 26,2 % à neuf et 40,1 % à la note maximale de 10. La médiane de 9 confirmait cette tendance positive (*Figure 44*).

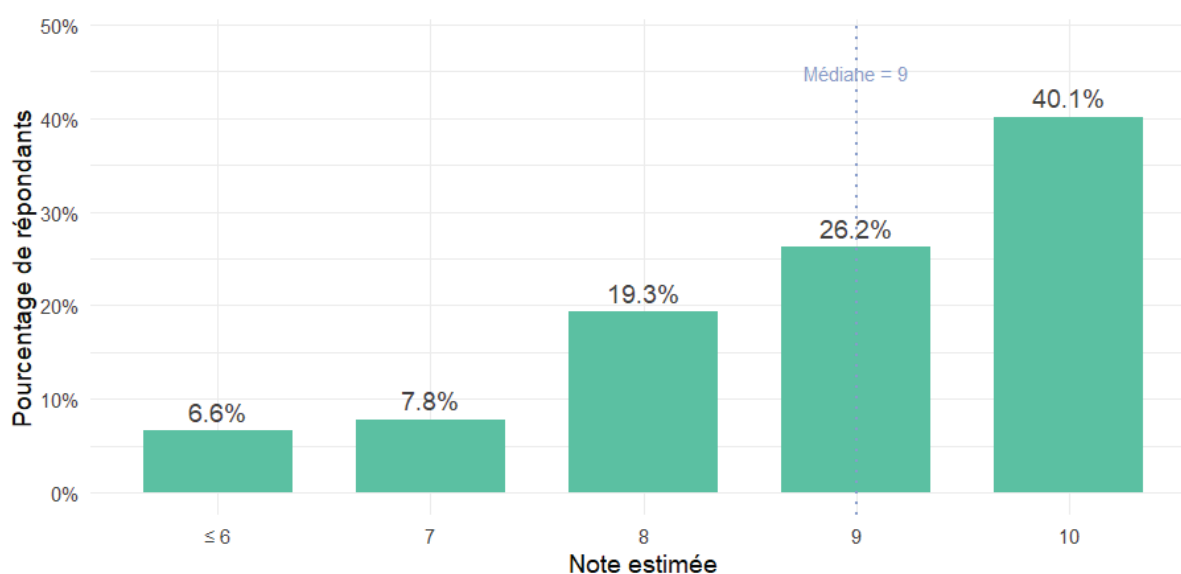


Figure 44 : Evaluation générale des relations des éleveurs envers leur clinique vétérinaire – N = 1008

La question suivante visait à estimer le nombre de répondants ayant déjà refusé l'intervention d'un vétérinaire sur leur exploitation et le genre de ce dernier. Les résultats ont montré que la très grande majorité (94,7 %) n'avaient jamais refusé l'intervention d'un vétérinaire. Parmi les 4,6 % des répondants à avoir déjà refusé l'intervention d'un vétérinaire sur leur élevage (soit 46 personnes), il s'agissait majoritairement d'hommes vétérinaires (3,8 % contre 0,8 % de femmes vétérinaires). Une minorité (0,7 %) a préféré ne pas répondre à la question (*Figure 45*).

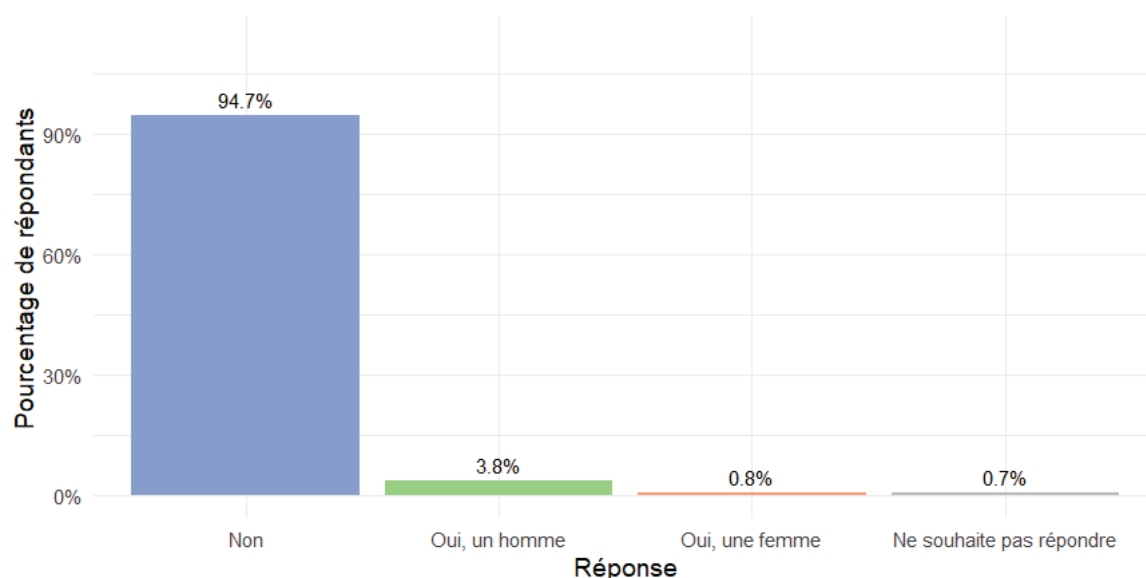


Figure 45 : Refus d'un vétérinaire sur l'élevage et précision de son genre – N = 1001

La suite concernait les 4,6 % de répondants ayant déjà refusé un vétérinaire, soit 46 répondants, puisqu'il leur était demandé de préciser les motifs de ce refus dans un espace de commentaire libre. Les problèmes récurrents étaient liés à des questions de compétences apparemment insuffisantes (21 répondants), à des comportements jugés déplacés, à propos des animaux ou bien des éleveurs (19 répondants), à un manque de confiance envers la personne ou un manque d'expérience (quatre répondants), à une tarification perçue comme trop élevée et injustifiée (deux répondants). Enfin, il a également été précisé par cinq répondants que, selon les secteurs géographiques et les déserts vétérinaires, les éleveurs étaient rarement à même de pouvoir sélectionner le vétérinaire intervenant sur leur exploitation (*Annexe 10*).

c Exposition des répondants aux femmes vétérinaires

La suite visait à évaluer l'exposition des éleveurs répondants aux femmes vétérinaires. Il leur était demandé de renseigner le nombre d'hommes et de femmes vétérinaires exerçant une pratique rurale, exclusivement ou mixte, au sein de leur clinique de référence. Cela a permis d'évaluer la répartition des répondants travaillant avec au moins un homme vétérinaire ou bien une femme vétérinaire. Il apparaissait que 876 répondants travaillaient avec au moins une femme vétérinaire et 955 éleveurs collaboraient avec au moins un homme vétérinaire (*Figure 46*).

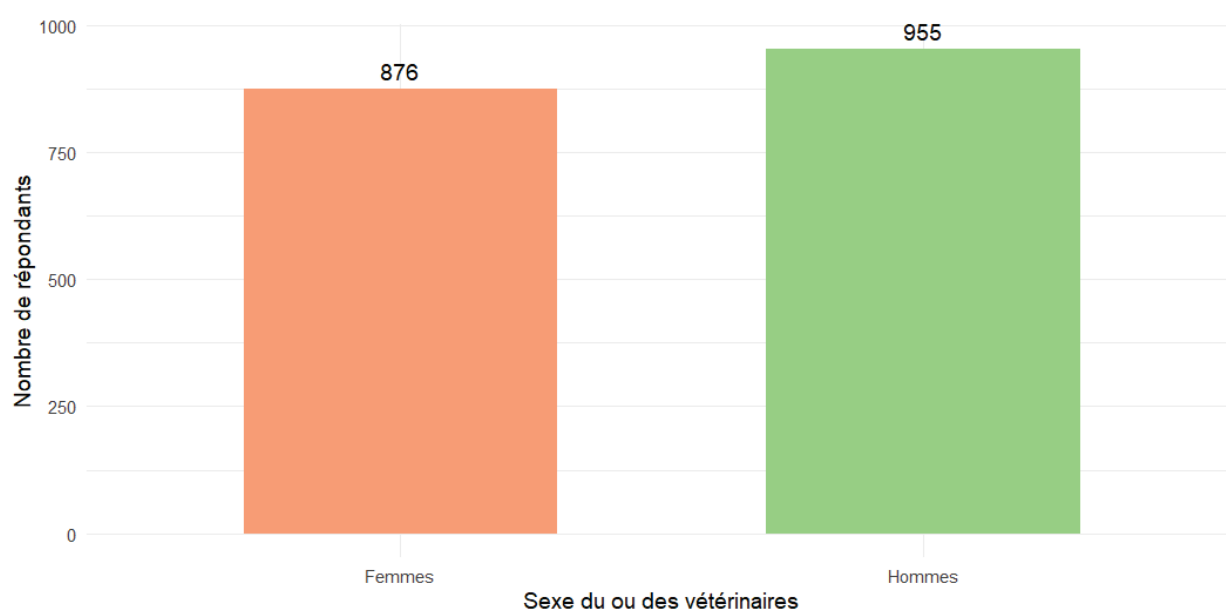


Figure 46 : Répartition des répondants travaillant avec au moins un homme vétérinaire ou une femme vétérinaire – N = 991 (femmes) et N = 992 (hommes)

Ces questions ont également permis d'évaluer la répartition des répondants selon le nombre de femmes exerçant auprès des animaux de rente dans leur clinique vétérinaire. Il apparaissait alors que (*Figure 47*) :

- 13 % des répondants ne travaillent avec aucune femme vétérinaire ;
- 25 % des répondants travaillent avec une ou deux femmes vétérinaires ;
- 37 % des répondants travaillent avec trois femmes vétérinaires ou plus.

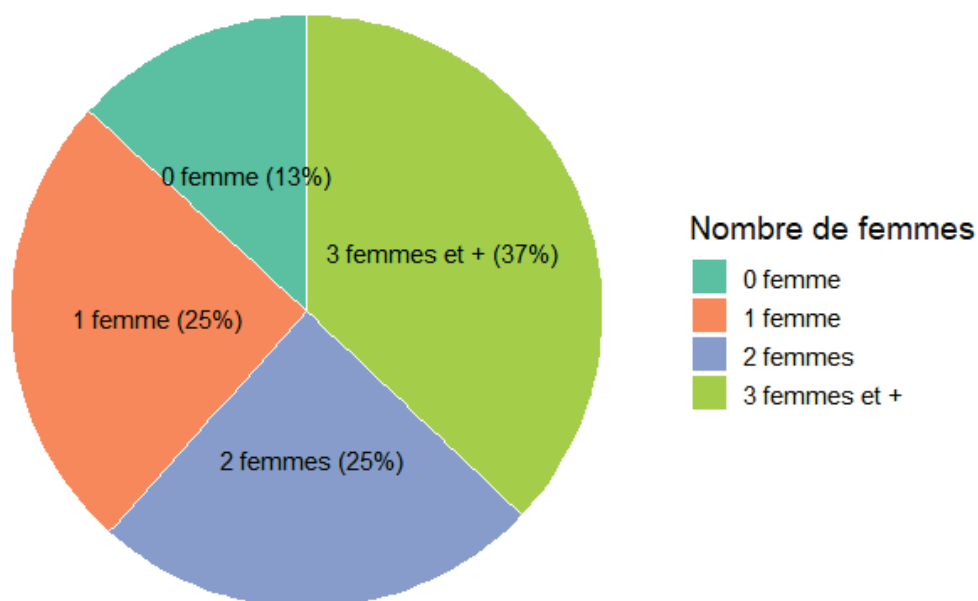


Figure 47 : Répartition des répondants selon le nombre de femmes exerçant en rurale dans leur clinique vétérinaire – N = 876

La question suivante portait sur la fréquence d'accueil de femmes vétérinaires au sein de l'élevage des répondants. Ainsi, 79 % des répondants recevaient régulièrement des femmes vétérinaires puisqu'au moins une femme exerçait auprès des animaux de rente dans leur clinique habituelle ; 14 % accueillaient occasionnellement des femmes vétérinaires par exemple lors de remplacements. Ensuite, 2 % des répondants déclaraient ne recevoir aucune femme vétérinaire mais uniquement des stagiaires. Enfin, 5 % des éleveurs n'avaient jamais reçu de femme vétérinaire pour une visite dans leur élevage (*Figure 48*).

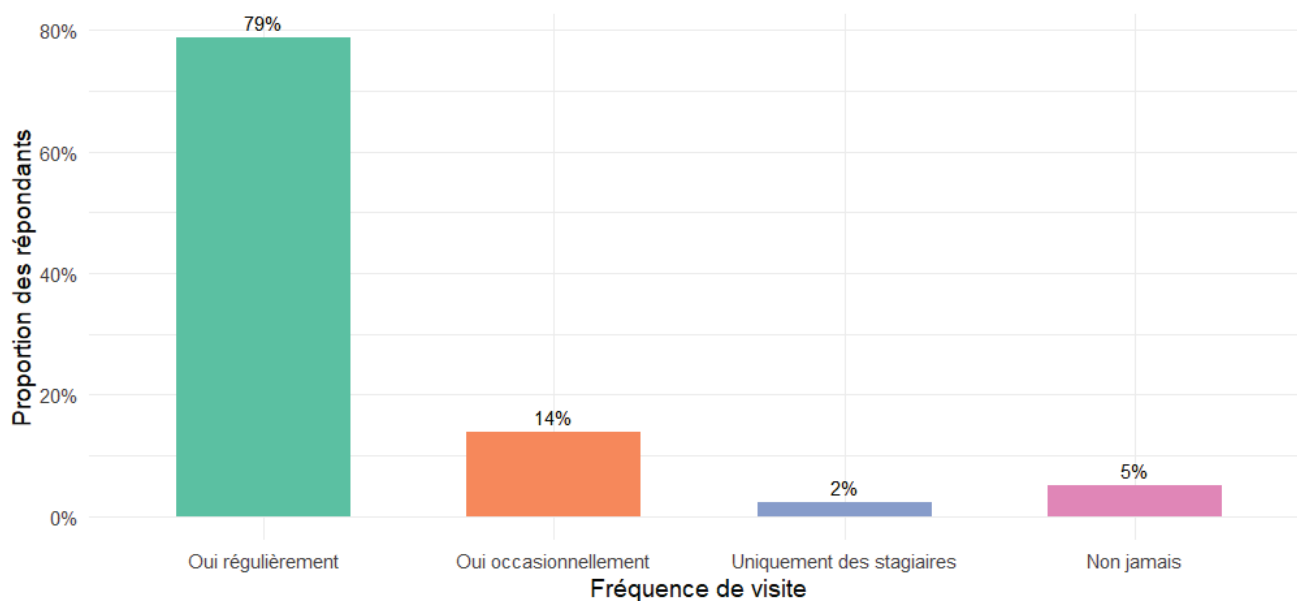


Figure 48 : Fréquence d'accueil de femmes vétérinaires au sein de l'élevage des répondants – N = 1004

BILAN CLINIQUE VETERINAIRE DES REpondANTS

Cette partie a permis de cerner les modalités des relations entre les répondants et leur clinique vétérinaire. Les visites vétérinaires semblaient être peu fréquentes (63 % des répondants déclaraient moins d'une visite vétérinaire mensuelle) mais jugées de bonne qualité avec des relations majoritairement positives (note médiane évaluée à neuf sur dix). Les motifs de visite étaient dominés par les problèmes obstétricaux. Les éleveurs répondants étaient majoritairement exposés à la féminisation de la profession vétérinaire, bien que des inégalités soient encore présentes selon les structures (13 % des répondants déclaraient qu'aucune femme vétérinaire n'exerçait dans leur clinique).

C Etude descriptive des perceptions, préférences et représentations des éleveurs vis-à-vis de la féminisation de la profession vétérinaire

Une fois l'analyse typologique des répondants effectuée, la suite du questionnaire visait à analyser la perception des éleveurs concernant la féminisation des vétérinaires praticiens afin d'identifier des tendances d'opinions par une étude descriptive des réponses obtenues.

1 Ressenti et perception de la féminisation vétérinaire

Premièrement, il était demandé aux répondants s'ils percevaient la féminisation de la profession vétérinaire (*Figure 49*). Une majorité des répondants, à 75,7 %, a déclaré percevoir cette dynamique ; que ce soit par l'arrivée de femmes vétérinaires exerçant en pratique rurale au sein de leur clinique vétérinaire ou bien par la surreprésentation des femmes parmi les étudiants vétérinaires stagiaires qu'ils sont amenés à recevoir sur leur exploitation. Ensuite, 11,5 % des répondants ont répondu ne pas percevoir ce changement démographique au sein de la profession vétérinaire tandis que 11,9 % n'avaient pas d'avis concernant cette question. Enfin, une minorité des répondants (0,9 %) n'a pas souhaité répondre à cette question.

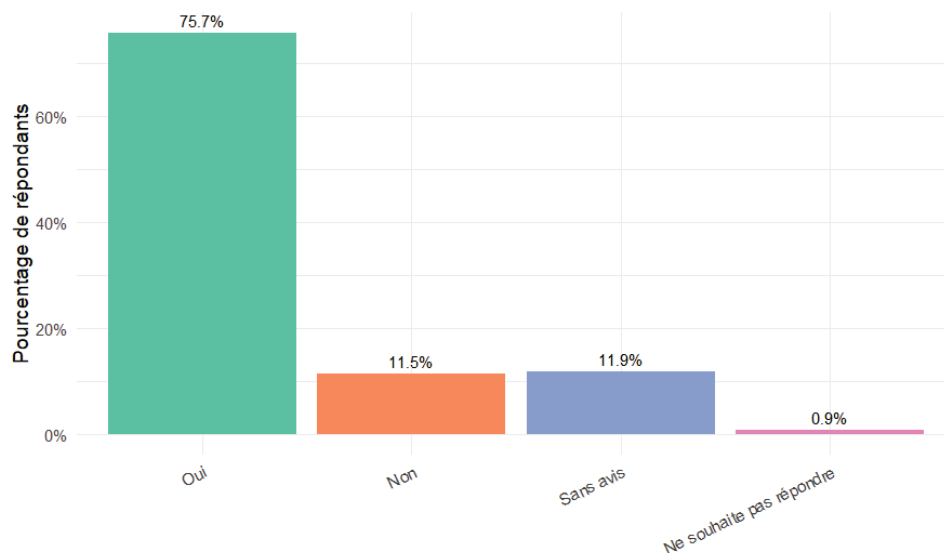


Figure 49 : Perception de la féminisation de la profession vétérinaire par les répondants – N = 999

Ensuite, les répondants étaient amenés à évaluer leur ressenti face à la féminisation des cliniques vétérinaires (*Figure 50*). La grande majorité des répondants (88 %) a déclaré avoir déjà reçu une femme vétérinaire au sein de leur exploitation et n'avoir jamais présenté d'inquiétude à ce sujet. Ensuite, 4,9 % des répondants ont répondu n'avoir jamais reçu de femme vétérinaire mais ne pas être inquiets à ce propos et 4,8 % ont rapporté avoir déjà reçu une femme vétérinaire en ayant des *a priori* négatifs qui ont disparu par la suite. A l'inverse, 1,6 % des répondants ont déjà reçu une femme vétérinaire en ayant des *a priori* négatifs qui ont persisté au cours du temps. Finalement, une faible minorité (0,2 %) a déclaré n'avoir jamais reçu une femme vétérinaire et préférerait continuer à travailler avec des hommes et 0,6 % ont préféré ne pas répondre à la question.

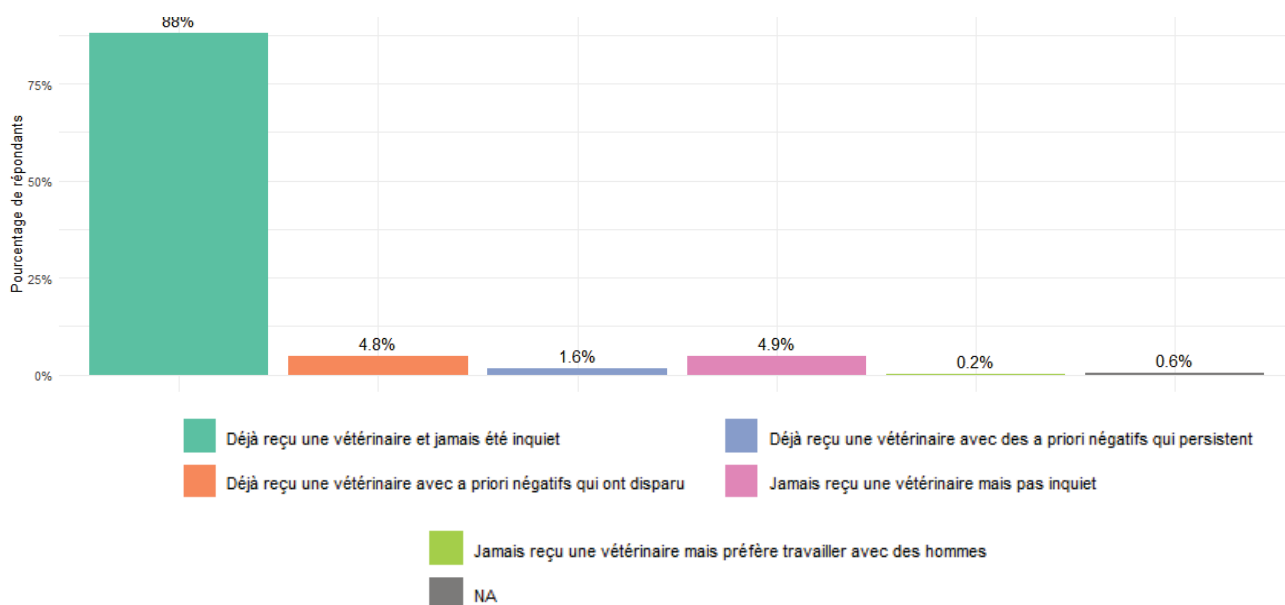


Figure 50 : Ressenti face à la féminisation de la profession vétérinaire – N = 1002

BILAN RESENTI ET PERCEPTION DE LA FEMINISATION

Ces questions permettaient d'évaluer la fréquence à laquelle les répondants étaient confrontés à des femmes vétérinaires et leurs ressentis. Une forte majorité, à 75,7 %, déclarait percevoir cette évolution et leur ressenti apparaissait comme globalement positif ou neutre puisque 88 % des répondants n'ont jamais présenté d'inquiétude face à la visite d'une femme vétérinaire.

2 Préférences et comportements envers les femmes vétérinaires en pratique

La suite du questionnaire visait à explorer d'éventuelles préférences de genre exprimées par les éleveurs envers les vétérinaires ainsi que leur attitude face à l'arrivée d'un nouveau vétérinaire au sein de leur élevage, que ce soit un homme ou une femme.

Tout d'abord, il était demandé aux répondants d'indiquer s'ils manifestaient une préférence concernant le genre d'un vétérinaire plus expérimenté, soit exerçant depuis plus de cinq années (*Figure 51*). Dans ce cas, comme précédemment, une grande majorité (96 %) n'évoquait aucune préférence alors que 1,6 % des répondants rapportaient une préférence pour un homme et 2,4 % pour une femme.

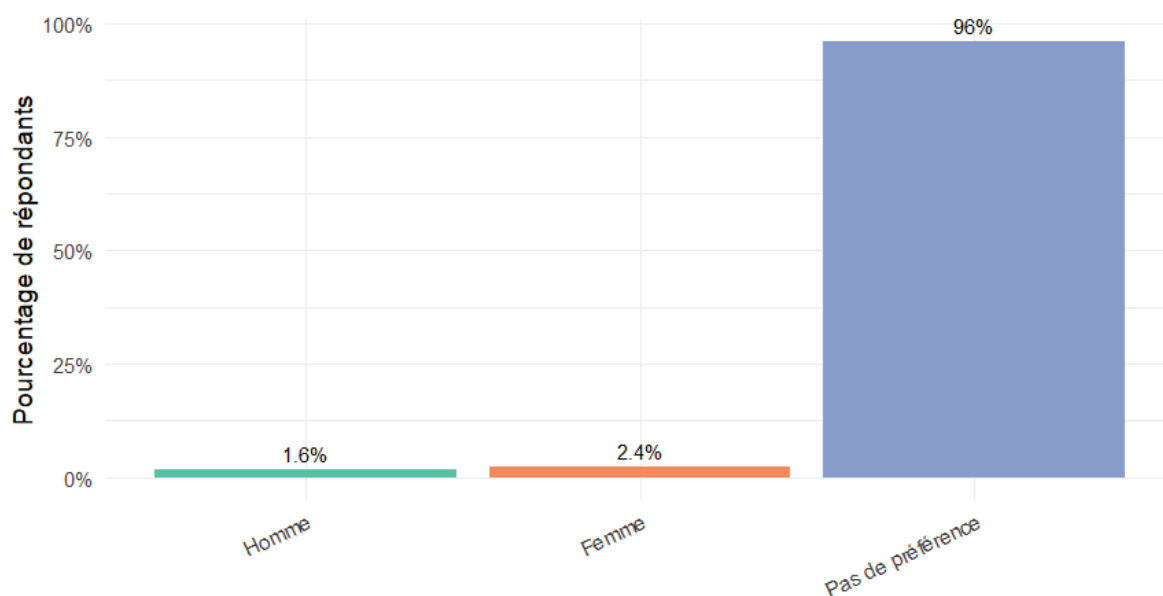


Figure 51 : Préférence exprimée par les éleveurs concernant le genre d'un vétérinaire expérimenté – N = 1008

La question suivante portait sur le même thème que la précédente mais concernait l'intervention d'un vétérinaire en début de carrière, soit dans les cinq premières années d'exercice, dans le cadre d'une visite d'urgence au sein de leur élevage (*Figure 52*). Une forte majorité (95,6 %) des répondants n'exprimait aucune préférence tandis que 1,3 % rapportait une préférence pour un homme et 2,8 % pour une femme. Enfin, 0,3 % n'ont pas souhaité répondre à la question.

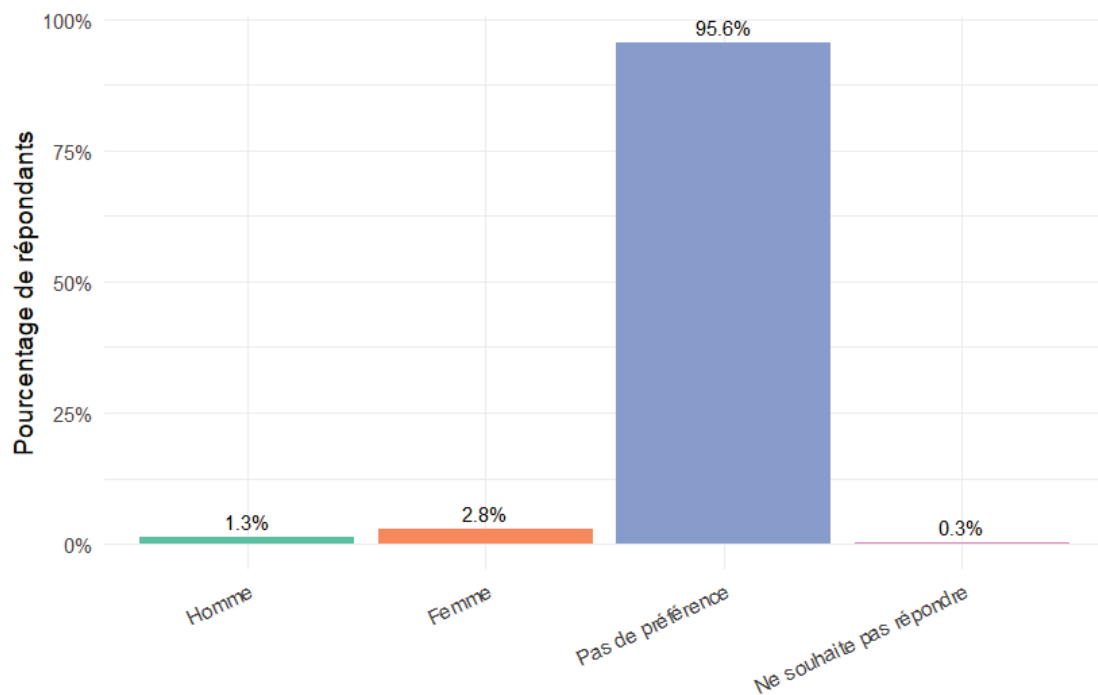


Figure 52 : Préférence exprimée par les éleveurs concernant le genre d'un vétérinaire débutant – N = 1005

La suite visait à estimer si le niveau de confiance accordée par les éleveurs à un vétérinaire en début de carrière était différent selon son genre (*Figure 53*). Il apparaît alors qu'une majorité importante des répondants, à 86,4 %, accordait un niveau de confiance équivalent à un vétérinaire débutant, homme ou femme. Ensuite, 7,3 % estimaient ne pas avoir d'avis face à cela. Seulement quelques répondants (0,7 %) estimaient qu'il était plus facile de faire confiance à un homme contre 4,8 % pour une femme. Enfin, 2,6 % rapportaient qu'il était attendu d'une femme vétérinaire qu'elle fasse ses preuves avant de pouvoir lui accorder leur confiance.

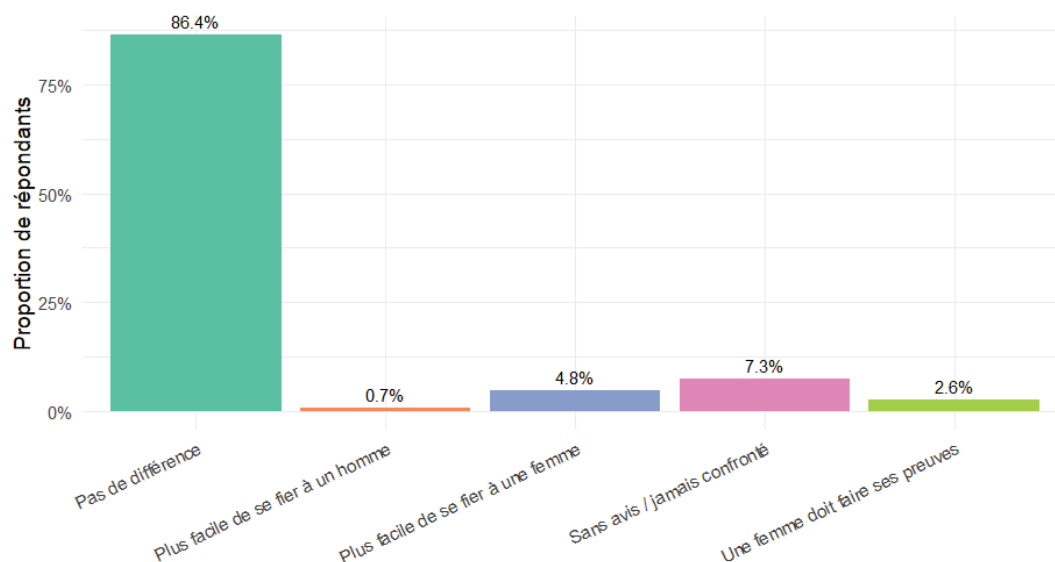


Figure 53 : Confiance accordée à un vétérinaire débutant selon son genre – N = 1003

Ensuite, les questions visaient à recueillir la perception des éleveurs lors de l'accueil d'un nouveau vétérinaire, selon son sexe, au sein de leur exploitation (*Figure 54*). La majorité des répondants déclarait être indifférente face à l'arrivée d'un nouveau vétérinaire, que ce soit un homme (76,1 %) ou une femme (70,8 %). En revanche, une différence semblait exister concernant la proportion de répondants se disant « contents » de cette situation : 24,6 % lors de l'arrivée d'une femme vétérinaire contre 17,8 % pour un homme. Concernant les éleveurs répondants exprimant une méfiance face à l'arrivée d'un nouveau vétérinaire, ils représentaient 7,5 % lorsqu'il s'agissait d'un homme contre 6,5 % pour une femme. Enfin, aucun répondant n'a rapporté être « mécontent » quant à l'arrivée d'un nouvel homme vétérinaire, et 0,2 % concernant l'accueil d'une nouvelle femme vétérinaire.

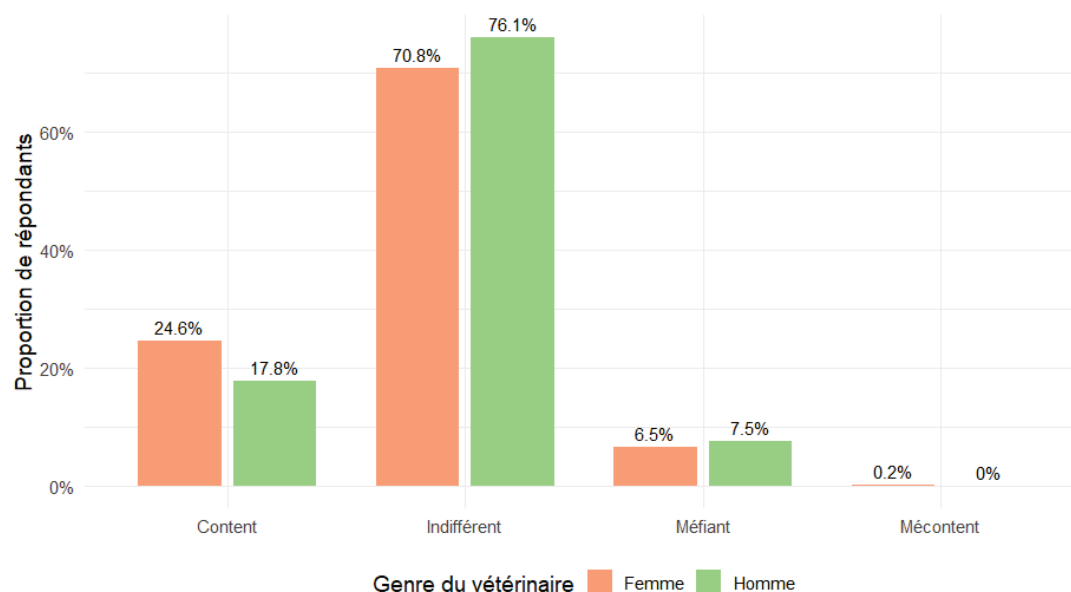


Figure 54 : Opinion des éleveurs face à l'arrivée d'un nouveau vétérinaire selon son genre – N = 999 pour un vétérinaire homme et N = 1000 pour une vétérinaire femme

Il était finalement demandé aux répondants de faire un choix, ou non, concernant le genre de leur vétérinaire (*Figure 55*). Les répondants n'avaient majoritairement pas de préférence (80,1 %). Cependant, une part notable déclarait que cela dépendait des actes à réaliser : ils étaient 12,5 % à indiquer que ce choix dépendait des actes à réaliser, à savoir qu'un homme était préféré pour les actes considérés comme difficiles physiquement. Ensuite, 6,6 % des répondants exprimaient une préférence pour une femme vétérinaire, contre 0,3 % pour un homme. Enfin, 0,5 % préféraient ne pas répondre à la question.

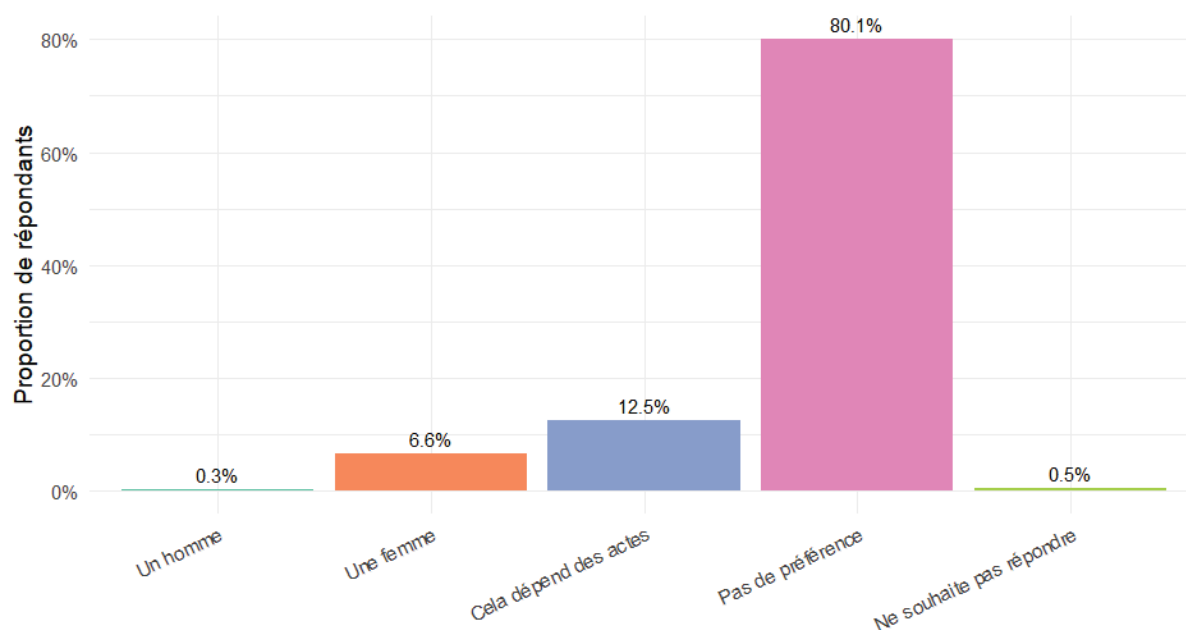


Figure 55 : Préférence des répondants concernant le genre de leur vétérinaire – N = 1003

BILAN PREFERENCES DE GENRE ET COMPORTEMENTS ENVERS LES FEMMES

Ces questions montraient qu'une majorité des éleveurs répondants n'exprimaient pas de préférence de genre concernant les vétérinaires, qu'ils soient débutants ou expérimentés (respectivement 95,6 % et 95 %). Il semblait exister une légère préférence pour l'accueil de femmes (6,6 % préféraient une femme contre 0,3 % pour un homme) ainsi que quelques incertitudes concernant les capacités physiques féminines.

3 Perceptions différenciées et caractéristiques associées aux femmes vétérinaires

a Représentations des éleveurs sur la crédibilité et les qualités relationnelles des femmes vétérinaires

Il était premièrement demandé aux répondants s'ils accordaient davantage de crédibilité à une femme vétérinaire selon son origine socio-démographique ; à savoir si elle était issue d'un milieu rural ou agricole (*Figure 56*). Seulement 21,5 % des répondants estimaient accorder plus de crédibilité à une femme vétérinaire si elle était issue du monde rural alors que 47,4 % n'étaient pas de cet avis. Ensuite, 23 % des répondants n'avaient pas d'avis concernant cette question et 8 % n'ont pas souhaité répondre.

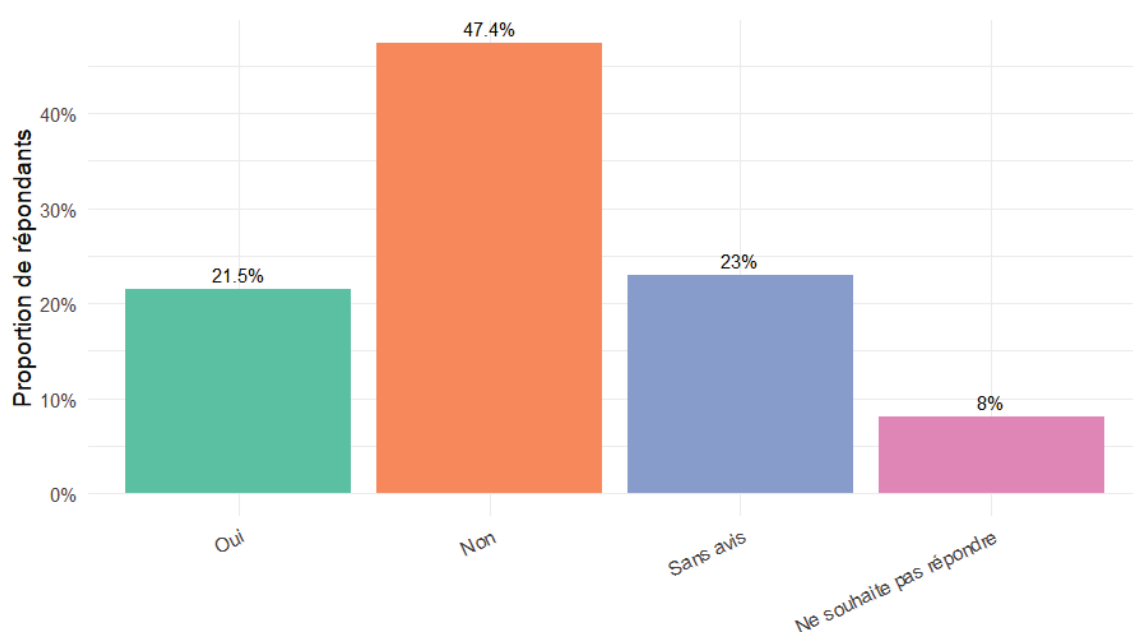


Figure 56 : Crédibilité accordée à une femme vétérinaire selon son milieu socio-démographique d'origine (rural ou non) – N = 927

Il s'agissait ensuite de déterminer si les éleveurs percevaient des particularités à propos des qualités relationnelles des femmes vétérinaires. Premièrement, concernant les relations humaines, telles que l'empathie, la douceur ou encore l'écoute vis-à-vis des éleveurs (*Figure 57*) : les répondants n'ont pas reconnu de qualités spécifiques chez les femmes vétérinaires à 64,4 % tandis que 20,5 % rapportaient de meilleures qualités relationnelles envers les éleveurs chez les femmes vétérinaires, en comparaison de leurs confrères masculins. A l'inverse, 1 % des répondants estimaient que les hommes présentaient davantage de qualités dans ce domaine. Enfin, 13,5 % ne savaient pas répondre à la question et 0,6 % ne souhaitaient pas y répondre.

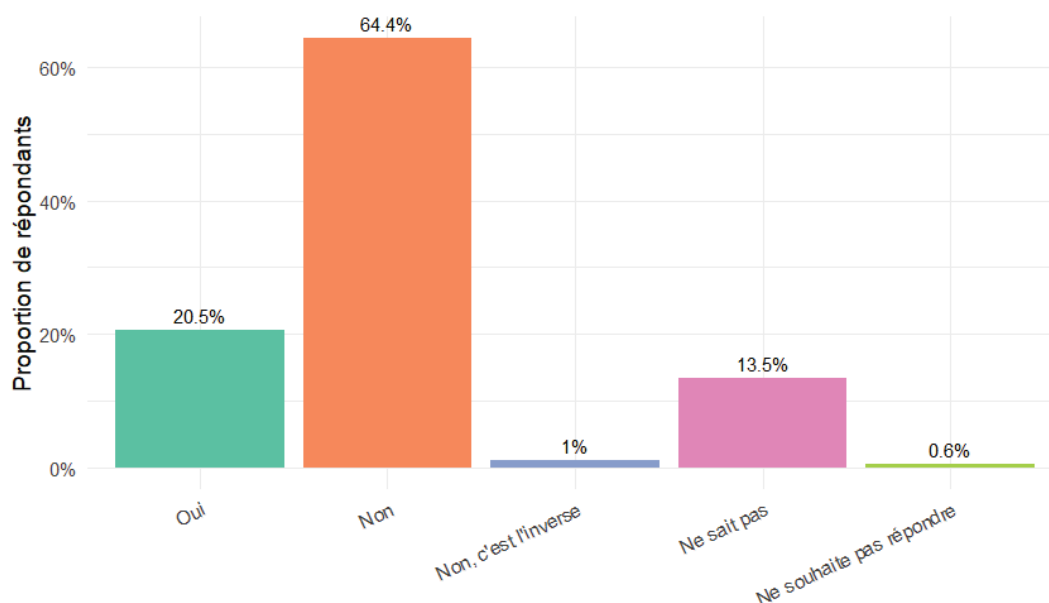


Figure 57 : Représentations des répondants concernant les qualités relationnelles des femmes vétérinaires envers les éleveurs (en supposant qu'elles sont plus développées chez les femmes que chez les hommes) – N = 1002

L'objectif suivant était de déterminer si les femmes vétérinaires possédaient des qualités relationnelles particulières envers les animaux, telles que l'empathie, la douceur ou bien la patience (*Figure 58*). 51,5 % des répondants estimaient qu'il n'y avait pas de différences entre une femme vétérinaire et un confrère masculin. A l'inverse, 39,5 % attribuaient ce type de compétences aux femmes de façon plus marquée qu'aux hommes. Ensuite, 0,5 % pensaient que les hommes présentaient davantage de douceur dans la relation aux animaux. Enfin, 8 % ne savaient pas répondre à la question et 0,5 % n'ont pas souhaité y répondre.

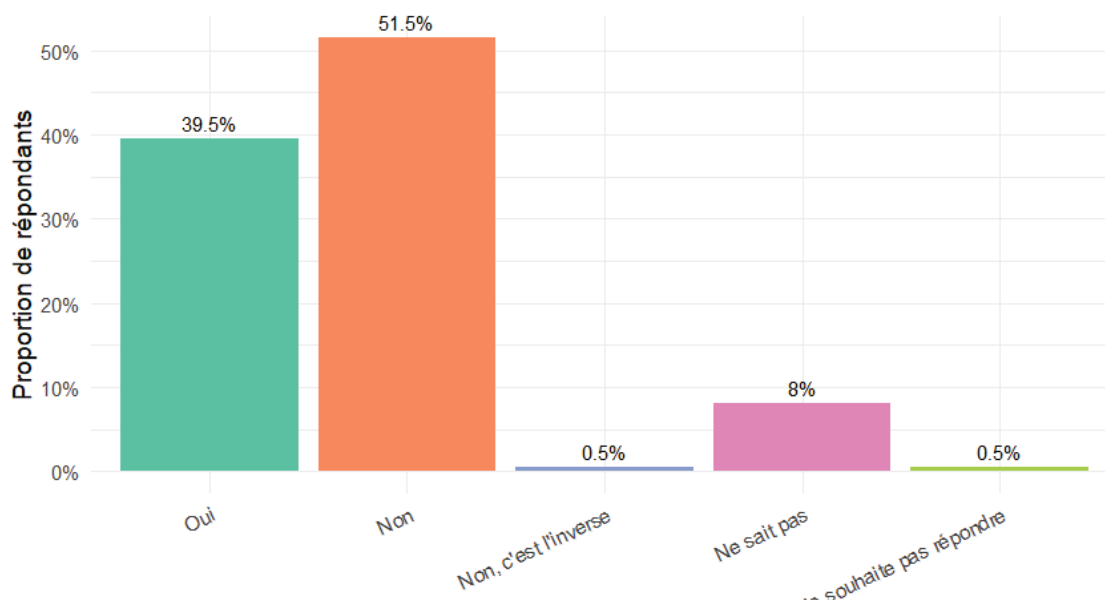


Figure 58 : Représentations des répondants concernant les qualités relationnelles des femmes vétérinaires envers les animaux (en supposant qu'elles sont plus développées chez les femmes que chez les hommes) – N = 1003

b Perception des contraintes physiques et des compétences différenciées selon le genre

Il convenait ensuite de déterminer comment étaient perçues les contraintes physiques inhérentes aux femmes vétérinaires, notamment leur taille généralement inférieure à celle des hommes, à savoir 1,64 mètre contre 1,78 mètre en moyenne (*Figure 59*). Une majorité des répondants (53,3 %) considérait qu'une plus petite taille pouvait rendre la pratique rurale plus difficile tandis que cela n'avait pas d'importance pour 41,6 % d'entre eux. Seulement 2,6 % des répondants estimaient qu'une petite taille rendait la pratique vétérinaire rurale impossible, et ils étaient également 2,6 % à considérer que cela pouvait représenter un avantage.

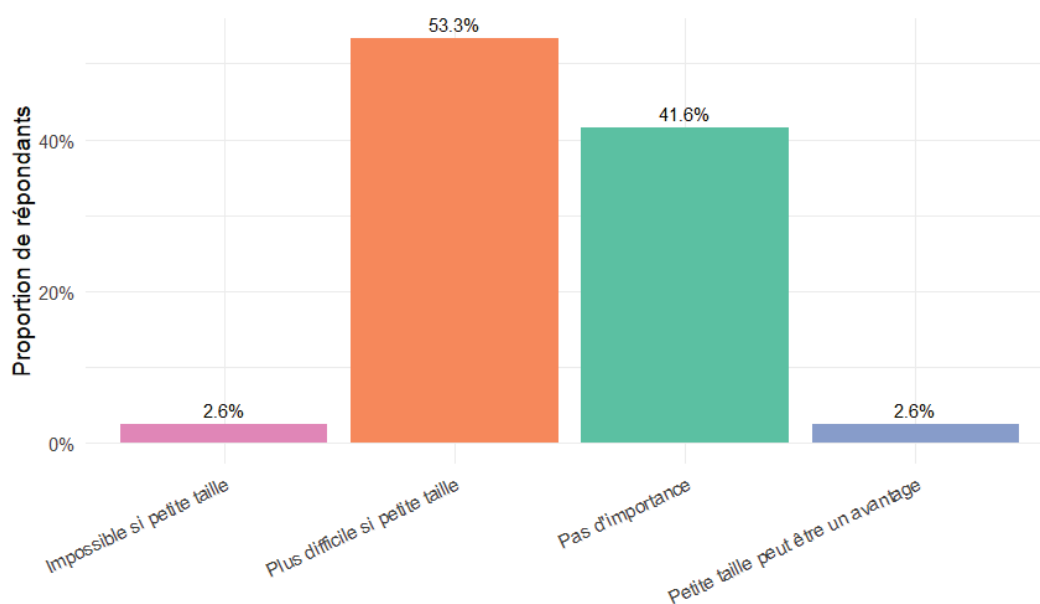


Figure 59 : Impact perçu de la taille des femmes généralement inférieure à celle des hommes sur la pratique vétérinaire rurale – N = 992

La suite visait à illustrer les actes vétérinaires considérés comme non réalisables par les femmes vétérinaires, ou, à l'inverse, ceux pour lesquels elles pouvaient montrer certaines prédispositions (*Figure 60*). La grande majorité des répondants (94,5 %) déclarait ne pas percevoir de prédispositions particulières chez les femmes pour certains actes vétérinaires. De plus, 86,7 % des répondants considéraient que tous les actes vétérinaires étaient réalisables par les femmes.

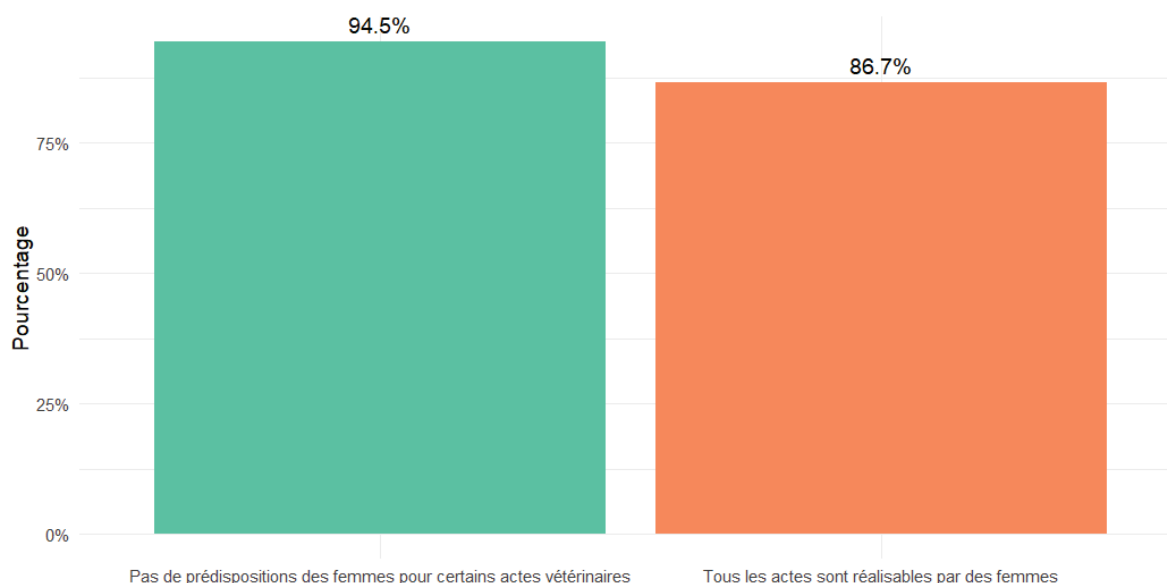


Figure 60 : Répondants n'attribuant pas de différence entre hommes et femmes pour la réalisation d'actes vétérinaires – N = 929 à gauche et 926 à droite

Ensuite, les éleveurs ayant répondu que les femmes présentaient des prédispositions ou à l'inverse des difficultés à réaliser certains actes vétérinaires étaient invités à cocher ceux-ci parmi une liste non exhaustive et avaient la possibilité d'ajouter des propositions si nécessaire (*Figure 61*). Les principaux actes perçus comme difficilement réalisables par des femmes étaient des actes obstétricaux sur les bovins, tels que les renversements de matrice (9,4 % soit 87 réponses), les vêlages hors césarienne (4,7 % soit 44 réponses) et les césariennes sur bovins (3,9 % soit 36 réponses). D'autres actes, comme le parage bovin (2,3 % soit 21 réponses), la prophylaxie bovine (1,2 % soit 11 réponses) ou la chirurgie bovine (0,8 % soit 7 réponses) étaient également mentionnés.

A l'inverse, les actes pour lesquels les femmes étaient perçues comme prédisposées concernaient davantage les soins et la prévention : soins aux veaux/agneaux/chevreaux (2,5 % soit 23 réponses), vaccination (2,3 % soit 21 réponses), soins aux vaches (1,9 % soit 18 réponses), prophylaxie bovine (1,8 % soit 17 réponses), prophylaxie et soins aux petits ruminants (1,6 % soit 15 réponses), suivi de reproduction bovine (1,5 % soit 14 réponses), chirurgie sur ovins et caprins (1,4 % soit 13 réponses). Il apparaissait également que les actes obstétricaux sur les petits ruminants étaient associés à une prédisposition féminine : agnelage/chevrotage hors césarienne (3,5 % soit 32 réponses), renversement de matrice (1,8 % soit 17 réponses) et césarienne (1,4 % soit 13 réponses) (*Figure 61*).

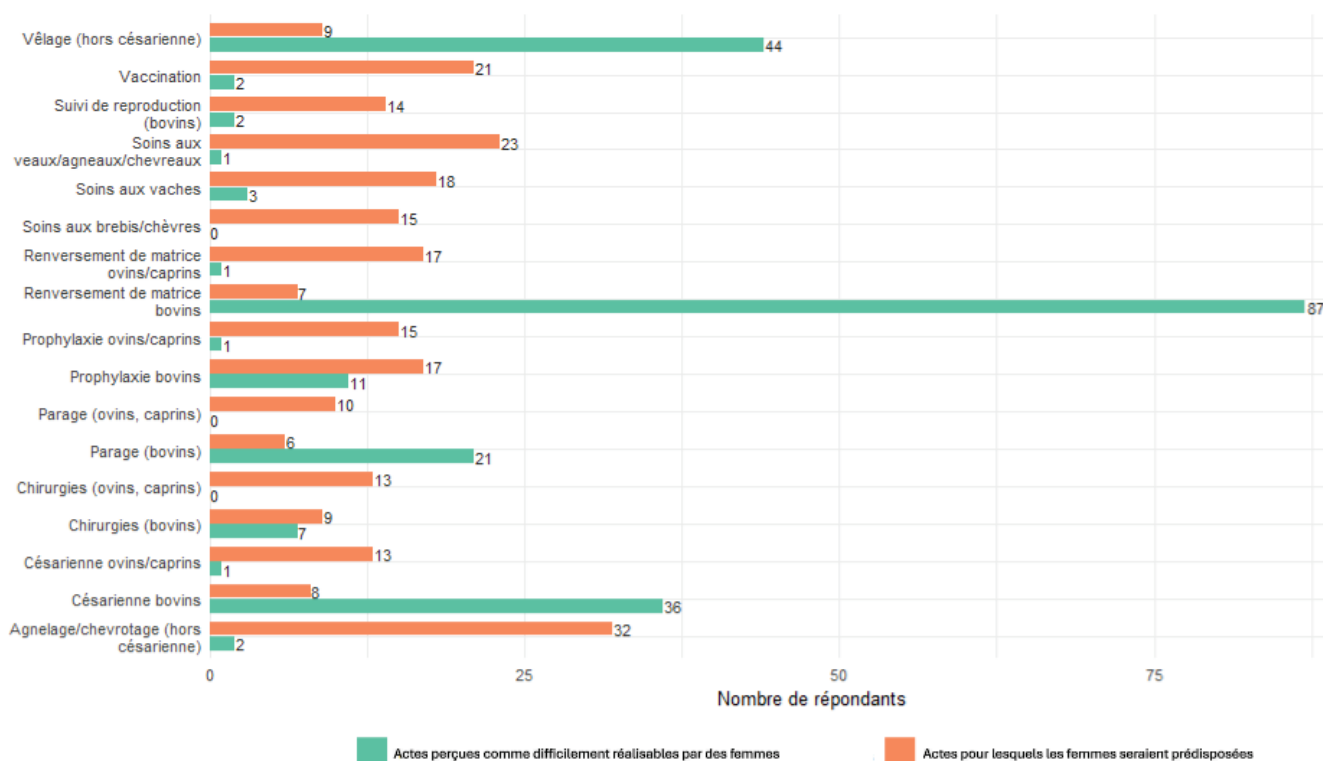


Figure 61 : Perceptions différenciées selon le genre pour la réalisation d'actes vétérinaires

L'analyse portait ensuite sur l'assistance physique proposée par les éleveurs aux femmes vétérinaires lors de tâches réputées difficiles (*Figure 62*). Près de la moitié des répondants (45,6 %) déclarait ne pas percevoir de différence dans l'aide apportée aux vétérinaires selon son sexe. En revanche, plus d'un tiers (35,4 %) affirmait aider davantage une femme vétérinaire qu'un homme. Ensuite, une minorité (6,7 %) reconnaissait avoir le sentiment de devoir apporter davantage d'aide à une femme vétérinaire, mais ne pas concrètement le faire. Enfin, 11,6 % des répondants n'avaient jamais été confrontés à cette situation et 0,4 % n'avaient pas souhaité répondre à la question.

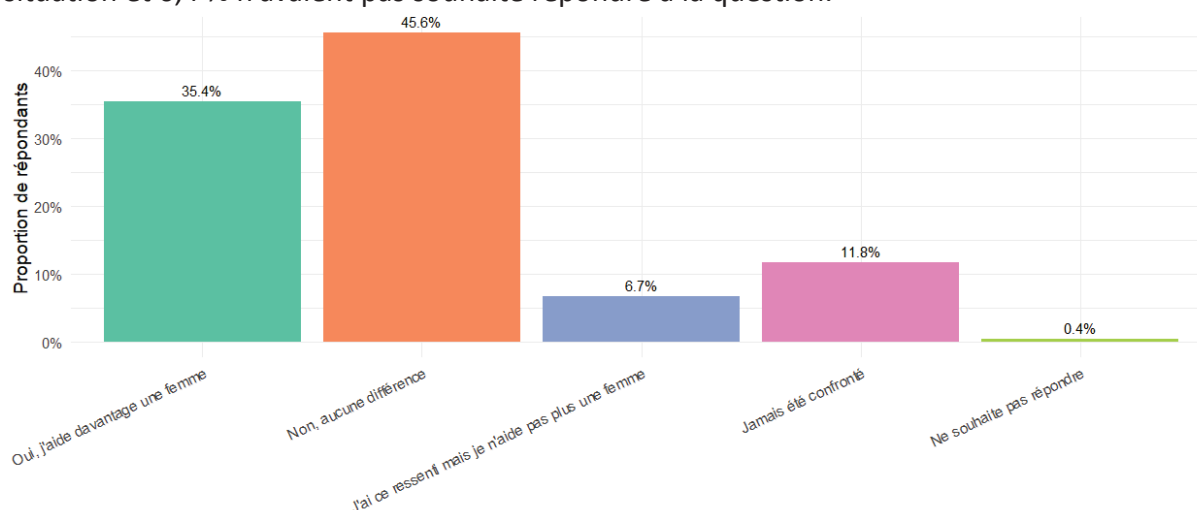


Figure 62 : Sentiment d'aider davantage les femmes vétérinaire en comparaison avec leurs confrères masculins lors de tâches réputées difficiles physiquement – N = 1004

En complément, il était demandé aux éleveurs s'ils percevaient les femmes vétérinaires comme sollicitant davantage leur aide lors des actes physiquement difficiles en comparaison avec leurs confrères masculins (*Figure 63*). La majorité des répondants (63,2 %) ne pensaient pas que les femmes réclamaient davantage d'aide lors de tâches physiques, tandis que 18,3 % étaient d'accord avec cela. Enfin, 18,5 % des répondants n'exprimaient pas d'avis particulier à ce sujet et 0,1 % ne souhaitaient pas répondre à la question.

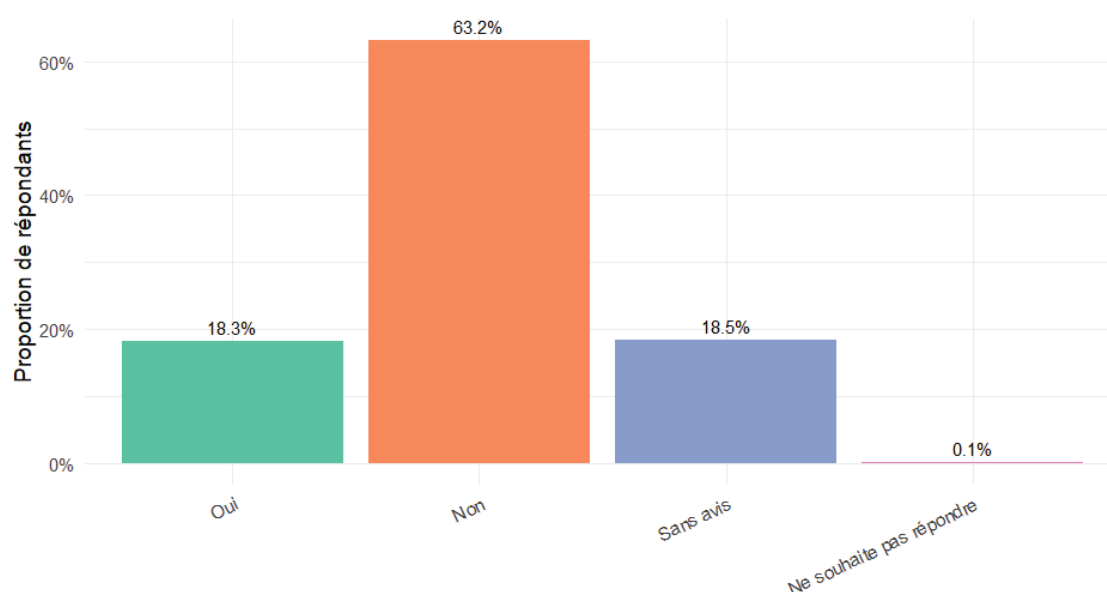


Figure 63 : Perception des éleveurs quant à la fréquence des demandes d'aide formulées par les femmes vétérinaires lors de tâches physiques en comparaison de leurs confrères masculins – N = 1007

c Constat de variations dans les pratiques et l'efficacité selon le genre du vétérinaire

Le questionnaire visait également à mettre en évidence des différences éventuellement perçues par les éleveurs entre vétérinaires hommes et femmes, à la fois en termes de pratiques professionnelles et d'efficacité.

A propos d'éventuelles différences entre les pratiques masculine et féminine de la médecine vétérinaire (*Figure 64*), la majorité des répondants (60,3 %) avait indiqué ne pas en observer, alors que 27,3 % déclaraient en observer. Enfin, 12,2 % n'émettaient pas d'avis à propos de cette question et 0,2 % ne souhaitaient pas y répondre.

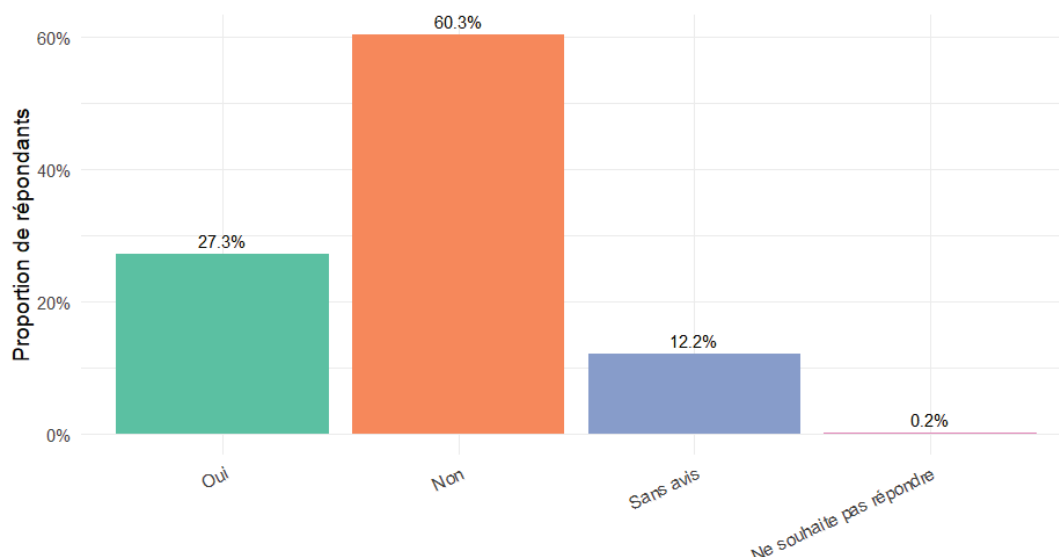


Figure 64 : Différences éventuellement observées entre pratiques masculine et féminine de la médecine vétérinaire – N = 1006

Les répondants ayant affirmé observer des différences de pratiques entre les hommes et les femmes vétérinaires étaient amenés à détailler leurs constats. Parmi les commentaires exposés, la majorité (environ 100 répondants) attribuait des qualités aux femmes telles que la douceur, le calme, la patience, la compassion ainsi qu’une communication aisée avec les éleveurs. Ensuite, une cinquantaine d’éleveurs indiquait une force physique inférieure pour les femmes mais des techniques souvent plus développées leur permettant de contourner cela. De plus, les femmes étaient régulièrement (25 répondants) perçues comme davantage minutieuses et rigoureuses que leurs confrères masculins. D’après les commentaires, les femmes semblaient accorder une prise en compte de la douleur et du bien-être animal plus développée que les hommes (12 réponses). D’autres aspects étaient également évoqués tels qu’une approche des animaux plus sécuritaire, une hygiène plus stricte, des connaissances en termes de médecines alternatives plus approfondies ainsi que davantage d’humilité (*Annexe 11*).

Concernant d’éventuelles différences d’efficacité perçues entre hommes et femmes vétérinaires (*Figure 65*), une grande majorité de répondants n’en percevait pas (78,8 %). Une minorité (6,8 %) déclarait que les femmes vétérinaires étaient généralement plus efficaces que leurs confrères masculins tandis que 2,4 % estimaient l’inverse. Enfin, 10,5 % des répondants étaient sans avis à propos de cette question et 1,5 % ne souhaitaient pas se prononcer.

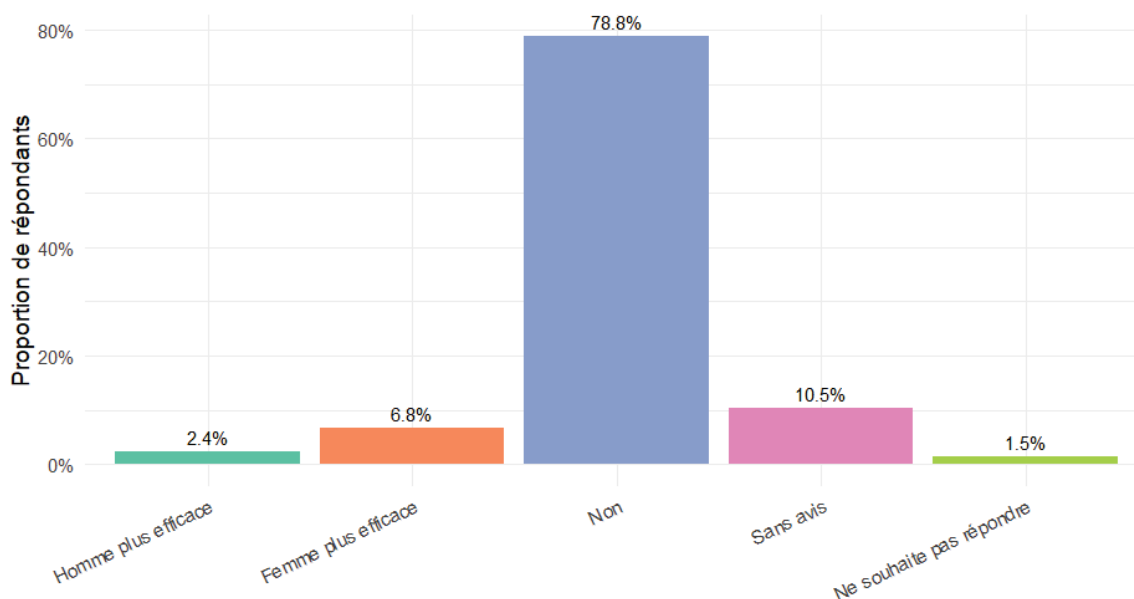


Figure 65 : Observation d'éventuelles différences d'efficacité entre hommes et femmes vétérinaires – N = 993

BILAN PERCEPTIONS DIFFERENCIEES ET CARACTERISTIQUES FEMININES

Le questionnaire montrait que les éleveurs percevaient peu de différences entre pratiques masculine et féminine de la médecine vétérinaire : 60,3 % n'en observaient pas et 78,8 % n'identifiaient aucune différence d'efficacité. Toutefois, 39,5 % attribuaient aux femmes davantage de douceur et de patience envers les animaux et 20,5 % reconnaissaient de meilleures qualités relationnelles avec les éleveurs. De plus, quelques contraintes physiques liées à la taille ou à la force physique étaient évoquées en associant les actes comme l'obstétrique bovine à une certaine difficulté pour les femmes (53,3 % déclaraient que la taille généralement inférieure des femmes pouvait compliquer la pratique rurale). Enfin, les différences perçues en termes d'efficacité ou de compétences restaient marginales mais en faveur des femmes : près de 7 % des répondants déclaraient que les femmes étaient plus efficaces que les hommes contre 2,4 % estimant l'inverse.

4 Inquiétudes autour de la féminisation et enjeux concernant la maternité

Cette partie s'intéressait aux inquiétudes exprimées ou non par les éleveurs à propos de la féminisation des vétérinaires ainsi qu'aux motifs de ces inquiétudes.

Concernant les inquiétudes manifestées par les répondants (*Figure 66*), la grande majorité des répondants (91,8 %) n'exprimait aucune inquiétude au sujet de la féminisation de la profession vétérinaire. Seule une minorité (5,5 %) se disait inquiète de ce phénomène, tandis que 2,6 % des répondants se disaient sans avis et 0,2 % ne souhaitaient pas répondre à la question.

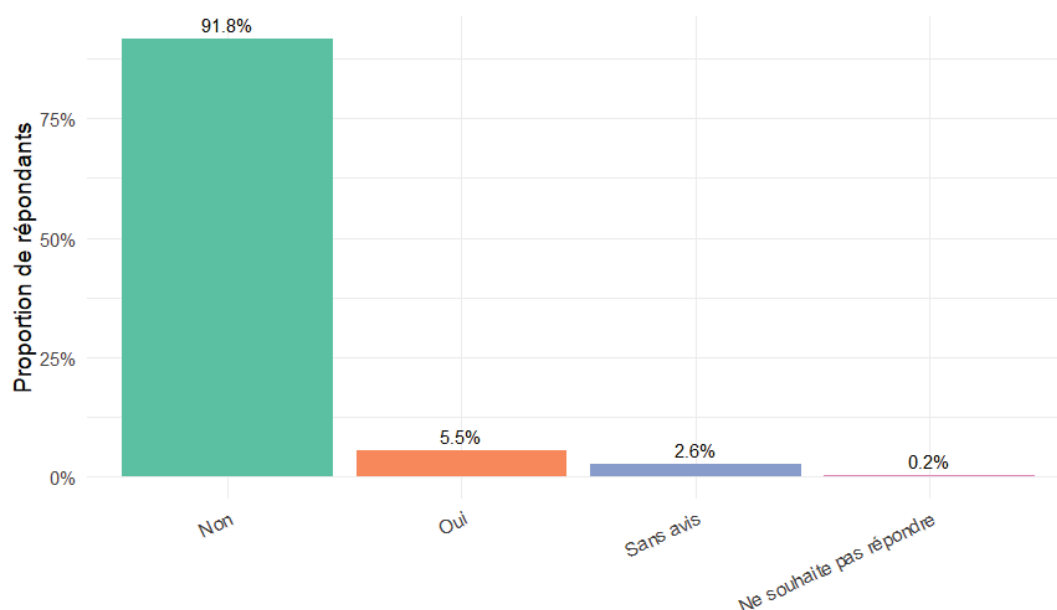


Figure 66 : Inquiétudes exprimées par les répondants concernant la féminisation de la profession vétérinaire – N = 1006

Les 54 répondants (soit 5,5 %) ayant déclaré éprouver des inquiétudes précédemment étaient invités à en donner les raisons (*Figure 67*). Ils avaient la possibilité de choisir un ou plusieurs motifs parmi ceux proposés ou bien de détailler leur ressenti. Parmi ceux ayant choisi parmi les possibilités présentées, les inquiétudes exprimées se concentraient sur les capacités physiques des femmes (54,5 %) et les temps partiels ou congés parentaux plus fréquemment observés chez les femmes (34,5 %). Il était à noter qu'une des propositions n'a été cochée par aucun répondant : « les femmes peuvent manquer de connaissances/compétences ». De plus, parmi les motifs d'inquiétude évoqués autres que ceux proposés, sept répondants déclaraient qu'une part plus importante de femmes souhaitait exercer en secteur canin ou équin et non rural. De plus, un répondant affirmait que les femmes vétérinaires présentaient une peur liée aux bovins, ce qui représentait une inquiétude pour son activité (*Annexe 12*).

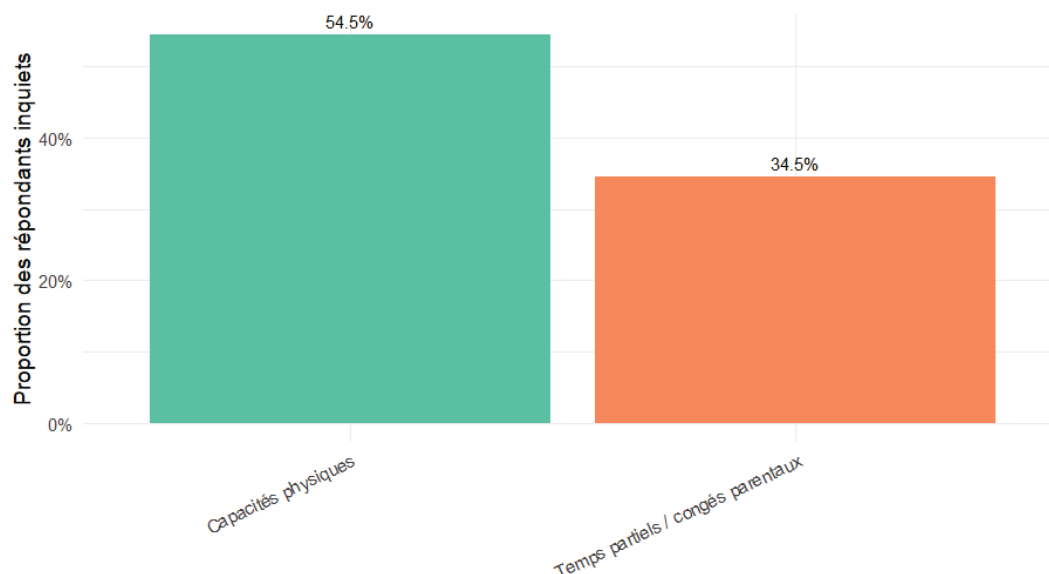


Figure 67 : Motifs d'inquiétude des répondants à propos de la féminisation de la profession vétérinaire – N = 54

Concernant les répondants (906) ayant déclaré ne pas présenter d'inquiétude liée à la féminisation de la profession vétérinaire (*Figure 68*), ils étaient 81 % à affirmer ne pas être inquiets car le fait d'être une femme n'entraînait pas de difficultés particulières pour les actes physiques, et 81,1 % à attribuer les mêmes connaissances et compétences aux vétérinaires, quel que soit leur genre. Enfin, 42,3 % ne s'inquiétaient pas des absences liées aux éventuels congés maternité ou temps partiels.

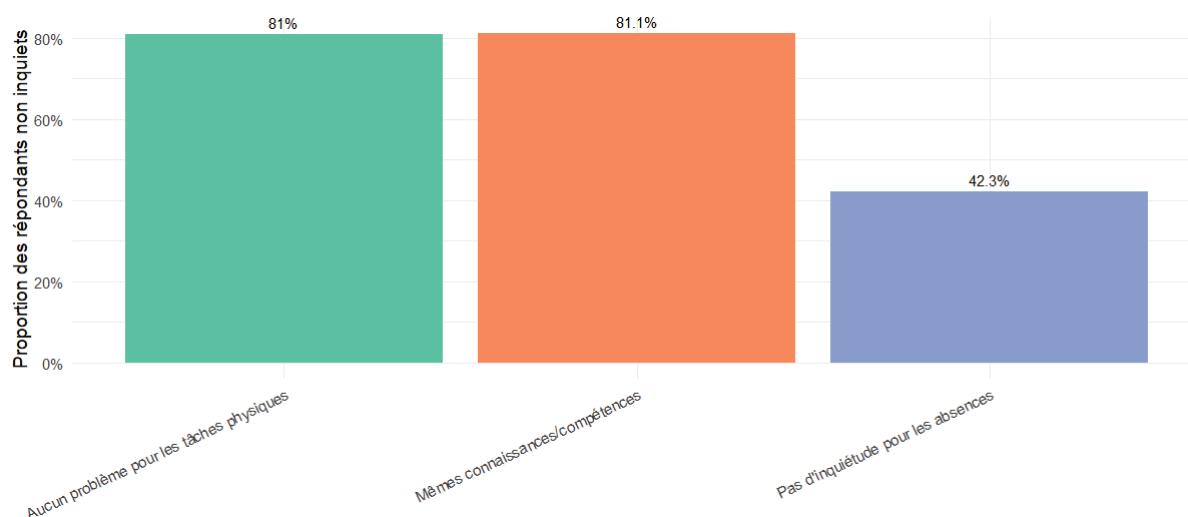


Figure 68 : Motifs de non-inquiétude des répondants à propos de la féminisation de la profession vétérinaire – N = 906

Après avoir identifié les fréquences et motifs d'inquiétude liés à la féminisation de la profession vétérinaire, il apparaissait pertinent de s'intéresser à un des enjeux spécifiquement lié aux femmes tel qu'un éventuel congé maternité (*Figure 69*). La majorité des répondants (81,4 %) ne considérait pas le congé maternité comme une difficulté alors que 6,3 % y voyaient une problématique. Enfin, 11,6 % des répondants se disaient non concernés par la question et 0,6 % n'ont pas souhaité répondre.

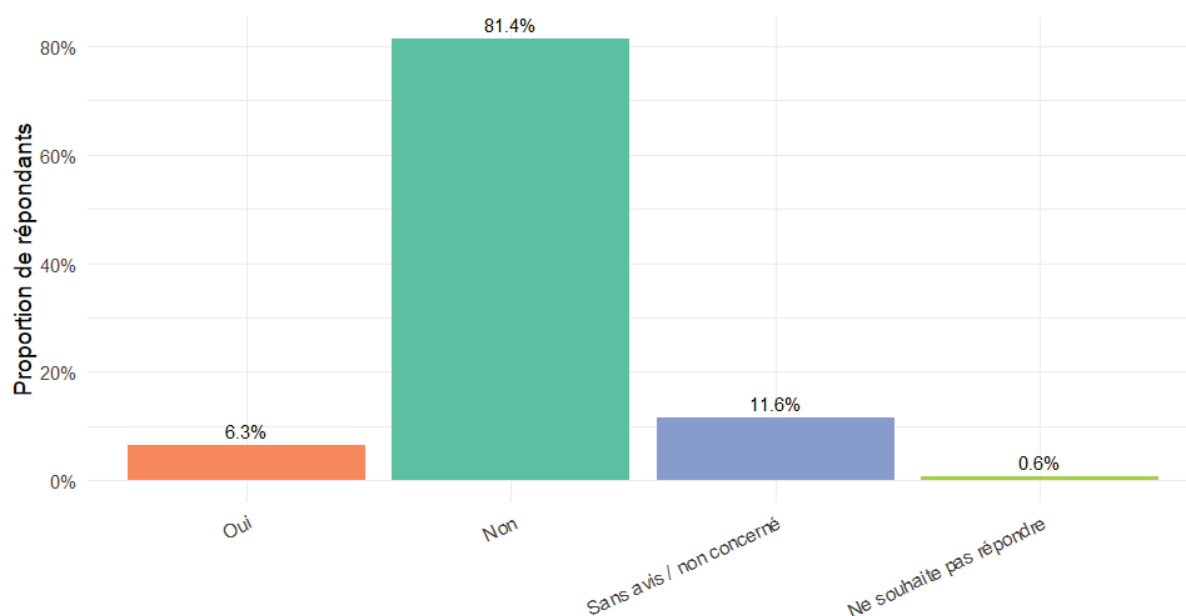


Figure 69 : Perception du congé maternité comme problème potentiel – N = 1002

Les 66 répondants ayant identifié le congé maternité comme un problème étaient invités à en préciser la nature (*Figure 70*). Pour la majorité d'entre eux (67 %), le congé maternité était source d'inquiétude car il impliquait une absence de longue durée d'une vétérinaire au sein de la clinique. Ensuite, 22 % évoquaient une difficulté pour le suivi des cas lors du départ de la vétérinaire concernée et 11 % indiquaient la nécessité d'une période de réadaptation de la vétérinaire à son retour de congé maternité.

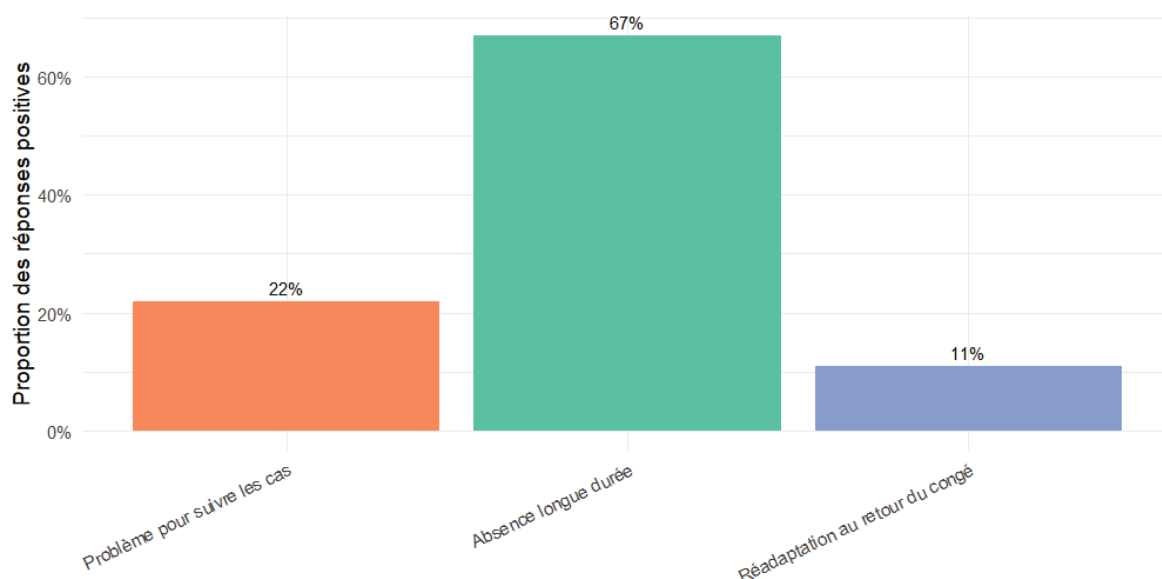


Figure 70 : Motifs d'inquiétude liés au congé maternité d'une vétérinaire – N = 66

Il était tout de même à signaler que 50 répondants avaient précisé que le congé maternité et sa durée n'étaient pas problématiques si le départ de la vétérinaire était suffisamment anticipé ; soit par l'embauche d'un remplaçant, soit par une réorganisation du travail au sein de la clinique ([Annexe 13](#)).

BILAN INQUIETUDES AUTOUR DE LA FEMINISATION ET MATERNITE

La grande majorité des éleveurs, à 91,8 %, n'exprimaient pas d'inquiétude face à la féminisation de la profession vétérinaire. Les rares inquiétudes évoquées par les répondants concernaient les capacités physiques parfois limitées des femmes et les absences liées à un éventuel congé maternité. Toutefois, la maternité était perçue comme problématique seulement par une minorité de répondants (6,3 %), à condition d'être anticipée.

5 Opinion finale

Afin de conclure l'enquête, il était proposé aux répondants de dresser un bilan au sujet de la féminisation de la profession vétérinaire. Il leur était d'abord demandé de hiérarchiser l'adéquation des femmes vétérinaires à certains domaines d'activité : canine, rurale et équine ; il était également possible de les juger équivalents (*Figure 71*). Il apparaissait alors qu'une majorité des répondants (77,2 %) plaçait à égalité les trois domaines. Les résultats obtenus pour les répondants ayant choisi une hiérarchisation étaient les suivants :

- Canine > rurale = équine : 8,2 % des répondants à la question ;
- Canine = équine > rurale : 6,9 % des répondants à la question ;
- Canine > équine > rurale : 3,9 % des répondants à la question ;
- Rurale = équine > canine : 2 % des répondants à la question ;
- Canine > rurale > équine : 1,8 % des répondants à la question.

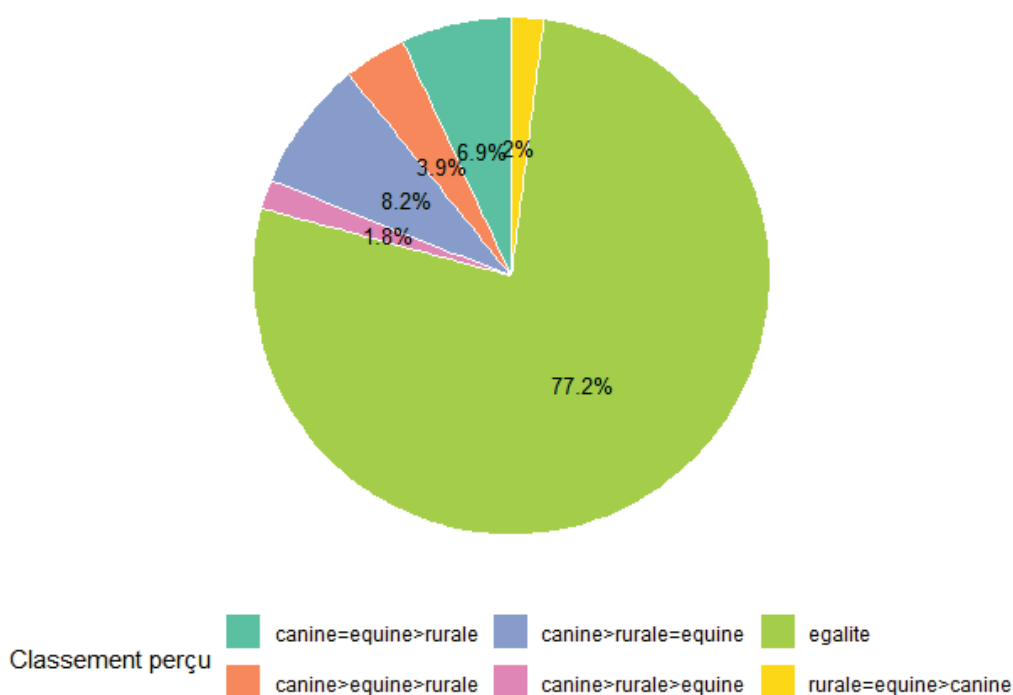


Figure 71 : Hiérarchisation perçue comme la plus adaptée aux femmes parmi les domaines d'activité vétérinaire : canine, rurale, équine (six combinaisons les plus fréquentes) – N = 802

Ensuite, les répondants étaient amenés à estimer si la féminisation de la profession vétérinaire constituait, à leur sens, une évolution positive, négative ou bien neutre (*Figure 72*). La majorité des répondants (56,2 %) estimait qu'il s'agissait d'une bonne chose, 42,6 % optaient pour une réponse neutre. Enfin, 0,8 % des répondants déclaraient percevoir la féminisation de la profession vétérinaire comme une évolution négative et 0,5 % n'ont pas souhaité répondre.

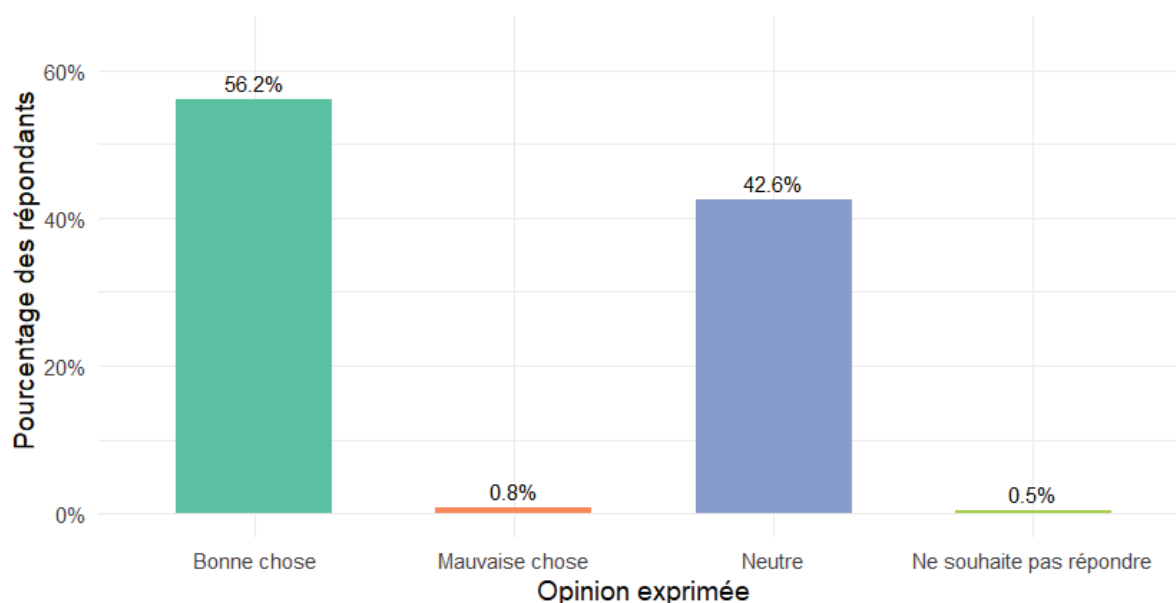


Figure 72 : Perception globale de la féminisation de la profession vétérinaire – N = 1003

BILAN OPINION FINALE

La majorité des répondants (77,2 %) considérait que les femmes vétérinaires étaient légitimes d'exercer dans tous les domaines d'activité (canine, rurale, équine), sans prédispositions particulières. Globalement, la féminisation de la profession vétérinaire était perçue de façon positive (56,2 %) ou neutre (42,6 %) ; les opinions négatives restant marginales (0,8 %).

D Analyse statistique univariée des opinions vis-à-vis de la féminisation de la profession vétérinaire

L'échantillon comprenait 992 répondants, dont les réponses ont été classées parmi les trois catégories correspondant aux trois variables : « opinion_positive » (33 répondants), « opinion_négative » (7 répondants) et « opinion_neutre » (952 répondants). Ces variables ont été établies à partir de l'ensemble des questions relatives aux ressentis, préférences et représentations à propos de la féminisation de la profession vétérinaire.

Tout d'abord, un profil des répondants de chaque opinion a été dressé à partir des résultats obtenus.

L'analyse se poursuivait par des tests du Chi² globaux entre les variables « opinion » et l'ensemble des variables explicatives et se poursuivait par une comparaison paire à paire et application d'une correction de Bonferroni. L'ensemble des tableaux de contingence ayant été utilisés pour cette partie est disponible en annexe 14.

1 Approche descriptive des profils des répondants

Une approche descriptive visant à explorer le profil des répondants selon leur opinion (positive, négative ou neutre) vis-à-vis de la féminisation de la profession vétérinaire a été réalisée. Cela a permis d'identifier certaines tendances. Il restait à souligner que ces résultats n'étaient pas significatifs sur le plan statistique mais étaient seulement des observations issues de l'échantillon.

a Profil des répondants exprimant une opinion positive

Les éleveurs qui exprimaient une opinion positive à propos de la féminisation de la profession vétérinaire étaient au nombre de 33 sur 992 réponses, soit 3,3 % des répondants.

Au sein de cette catégorie, une légère majorité de femmes se distinguait (54,6 %), elle était composée à 63,6 % de répondants âgés de 30 à 49 ans et 48,5 % étaient installés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'élevage caprin était davantage représenté au sein de cette catégorie. Concernant la taille de leur élevage, ils étaient surreprésentés dans les exploitations de petite ou moyenne taille :

- SAU : 42,4 % exploitaient moins de 50 hectares, 30,3 % détenaient entre 50 et 100 hectares et 27,3 % déclaraient plus de 100 hectares ;
- UTH : 64,5 % embauchaient moins de 2 UTH, 19,4 % embauchaient entre 2 et 2,9 UTH, 16,1 % embauchaient plus de 3 UTH.

La vente directe et/ou la transformation des produits à la ferme étaient plus fréquentes au sein de cette catégorie de répondants par rapport à ceux n'ayant pas une opinion positive

de la féminisation de la profession vétérinaire (51,5 % contre 32,1 %), de même pour la proximité avec la clinique vétérinaire (60,6 % à moins de 15 minutes).

Concernant les animaux élevés par les répondants, 72,7 % des personnes ayant une opinion positive élevaient des bovins.

b Profil des répondants exprimant une opinion négative

Les éleveurs présentant une opinion négative de la féminisation de la profession vétérinaire étaient au nombre de sept, soit 0,7 % des répondants.

Au sein de cette catégorie, les hommes semblaient majoritaires à 57,1 %. Concernant leur âge, aucun n'avait plus de 50 ans puisqu'ils se situaient majoritairement dans les classes d'âge intermédiaires : 57,1 % pour 18-39 ans et 42,9 % pour les 40-49 ans.

A propos de la taille de leur élevage, ils étaient principalement représentés au sein des exploitations de taille intermédiaire :

- SAU : 50 % exploitaient plus de 100 hectares ;
- UTH : 57,1 % embauchaient moins de 2 UTH et 42,9 % embauchaient entre 2 et 3 UTH.

Aucun d'entre eux ne pratiquait la vente directe ou bien la transformation de leurs produits à la ferme et ils étaient majoritairement situés à proximité géographique, soit moins de 15 minutes, de leur clinique vétérinaire (71,4 %).

Les éleveurs de bovins semblaient être surreprésentés au sein de ce groupe puisque tous élevaient des bovins.

c Profil des répondants exprimant une opinion neutre

La grande majorité des répondants se trouvait dans le groupe neutre, à savoir 952 répondants, soit 96 %.

Cette catégorie présentait une légère majorité d'hommes (55,1 %) et l'âge ne montrait pas de représentation marquée. Concernant la taille de l'exploitation agricole, évaluable par sa SAU et le nombre d'UTH employé, la répartition était hétérogène. Il en était de même pour la durée de trajet les séparant de leur clinique vétérinaire puisque 45,1 % déclaraient en être situés à moins de 15 minutes contre 39 % entre 15 et 30 minutes et 15,9 % à plus de 30 minutes.

A propos des animaux élevés, les répondants ayant une opinion neutre étaient 78,6 % à élever des bovins contre 18,8 % à élever des ovins et 12,5 % à élever des caprins.

Il n'apparaissait donc pas de sous- ni de sur-représentations marquées pour une modalité particulière parmi les éleveurs ayant un avis neutre.

BILAN APPROCHE DESCRIPTIVE DES PROFILS DES REpondANTS

- Opinion positive : 3,3 % des répondants, tendance à concerner davantage de femmes, des exploitations de petite à moyenne taille et pratiquant la vente directe.
- Opinion négative : 0,7 % des répondants, exploitations de taille moyenne, sans vente directe, situées à proximité de leur clinique vétérinaire et majoritairement des éleveurs de bovins.
- Opinion neutre : 96 % des répondants, présentant des caractéristiques sociodémographiques et professionnelles comparables à celles de l'ensemble de l'échantillon, sans sur- ou sous-représentations marquées.

2 Effet des caractéristiques des répondants sur leur opinion concernant la féminisation de la profession vétérinaire

Comme expliqué dans la partie Méthode d'analyse, des tests du χ^2 d'indépendance globaux ont été réalisés entre les variables `opinion_positive`, `opinion_negative`, `opinion_neutre` et chacune des variables explicatives. Ces tests ont amené à la réalisation de tableaux de contingence qui sont présentés en annexe 14.

Les résultats significatifs, c'est-à-dire dont la p-value était inférieure à 0,05, sont résumés ci-dessous (*Tableau XI*) :

- La variable `opinion_positive` était associée significativement à la SAU et au fait d'être éleveur de caprins.
- La variable `opinion_neutre` était associée significativement à l'évaluation des relations avec la clinique vétérinaire et au fait d'avoir déjà refusé l'intervention d'un vétérinaire sur l'élevage.
- La variable `opinion_negative` n'était significativement associée à aucune caractéristique des répondants : la p-value obtenue était soit supérieure à 0,05 soit non calculable car les conditions d'application du test du χ^2 n'étaient pas remplies.

Tableau XI : Tests du Chi² d'indépendance globaux entre variables « opinion » et variables explicatives dont p-value < 0,05

Variable opinion	Variable explicative	p-value
opinion_positive	SAU	0,003
opinion_positive	Eleveurs de caprins	0,02
opinion_neutre	Evaluation des relations avec la clinique vétérinaire	0,002
opinion_neutre	Refus d'un vétérinaire	0,02

Les tableaux de contingence et p-values associées des résultats non significatifs sont présentés en annexe 14.

a Association entre SAU et opinion_positive

L'analyse du lien entre les répondants classés comme ayant une opinion positive de la féminisation des vétérinaires et la taille de la surface de leur exploitation (SAU) mettait en évidence une association statistiquement significative puisque la p-value globale obtenue après le test du Chi² était égale à 0,003, donc inférieure à 0,05. Des comparaisons par paires avec correction de Bonferroni ont été réalisées afin d'identifier les modalités différant entre elles (*Tableau XII*).

Les résultats montraient que les exploitants disposant de petites SAU (inférieures à 50 hectares) exprimaient une proportion plus élevée d'opinions positives que ceux disposant d'une grande SAU (supérieures à 100 hectares). Cette différence était significative puisque la p-value obtenue après correction de Bonferroni était égale à 0,003 (*Figure 73*). Il n'y avait pas de différences significatives pour les autres associations.

Tableau XII : Répartition des opinions positives selon la taille de la SAU, avec proportions observées et p-value globale⁴

SAU		< 50 ha	50-100 ha	≥ 100 ha	Total	p-value
Opinion						
opinion_positive	= non	195	258	515	968	0,003
	= oui	14	10	9	33	
	Total	209	268	524	1001	
	Proportions observées	6,7 % ^a	3,7 % ^{ab}	1,7 % ^b		

⁴ Les proportions observées ont été exprimées en pourcentage et annotées par des lettres : deux modalités partageant au moins une lettre n'étaient pas significativement différentes. A l'inverse, deux modalités portant des lettres strictement différentes présentaient une différence statistiquement significative.

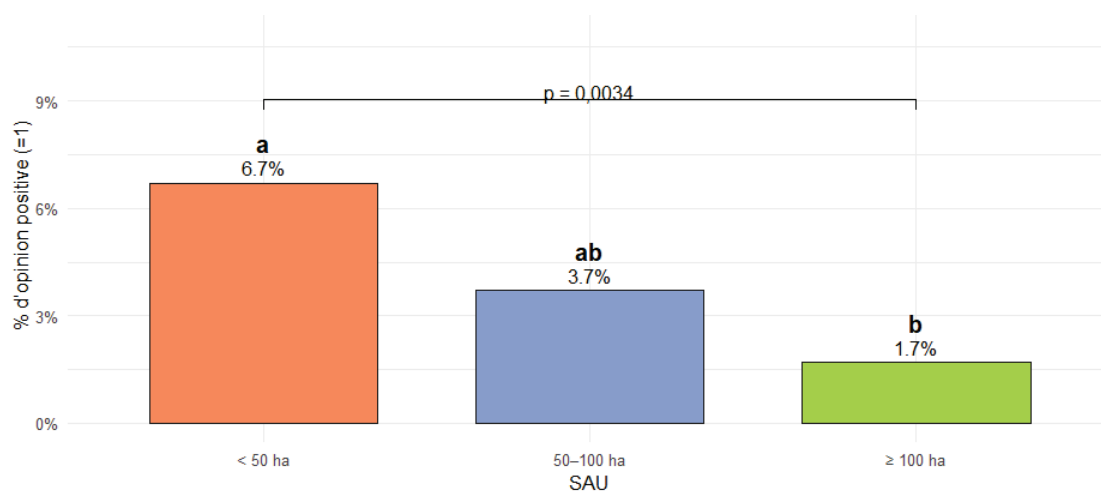


Figure 73 : Proportions observées d'opinions positives selon la taille de la SAU avec p-value après correction de Bonferroni – N = 1001

ASSOCIATION SIGNIFICATIVE ENTRE SAU ET opinion positive

La taille de l'exploitation influençait l'opinion positive des répondants (p-value = 0,003) : les exploitants de plus petites structures (inférieures à 50 hectares) étaient plus nombreux à exprimer une opinion favorable quant à la féminisation des vétérinaires par rapport aux exploitants de grandes structures (supérieures à 100 hectares) : p-value après correction de Bonferroni = 0,003.

Les exploitations de taille intermédiaire (50-100 hectares) ne se distinguaient pas significativement des deux autres catégories.

b Association entre éleveurs de caprins et opinion_positive

L'analyse du lien entre les répondants étant classés comme ayant une opinion positive de la féminisation des vétérinaires praticiens et la présence ou l'absence de caprins au sein de l'élevage du répondant mettait en évidence une association statistiquement significative. En effet, la p-value obtenue après le test du Chi² était égale à 0,02, donc inférieure à 0,05 (*Tableau XIII*).

Les résultats montraient que 93,0 % des éleveurs possédant des caprins exprimaient une opinion positive de la féminisation des vétérinaires, contre 97,3 % chez ceux n'en possédant pas (*Figure 74*). L'écart entre ces deux proportions était significatif, suggérant ainsi que le fait d'être éleveur de caprins était associé à une plus faible fréquence d'avoir une opinion positive de la féminisation de la profession vétérinaire.

Tableau XIII : Répartition des opinions positives selon la présence ou l'absence de caprins sur l'exploitation, avec proportions observées et p-value globale

Opinion \ Caprins		Oui	Non	Total	p-value
opinion_positive	= oui	120	855	975	0,02
	= non	9	24	33	
	Total	129	879	1008	
	Proportions observées	93,0 %	97,3 %		

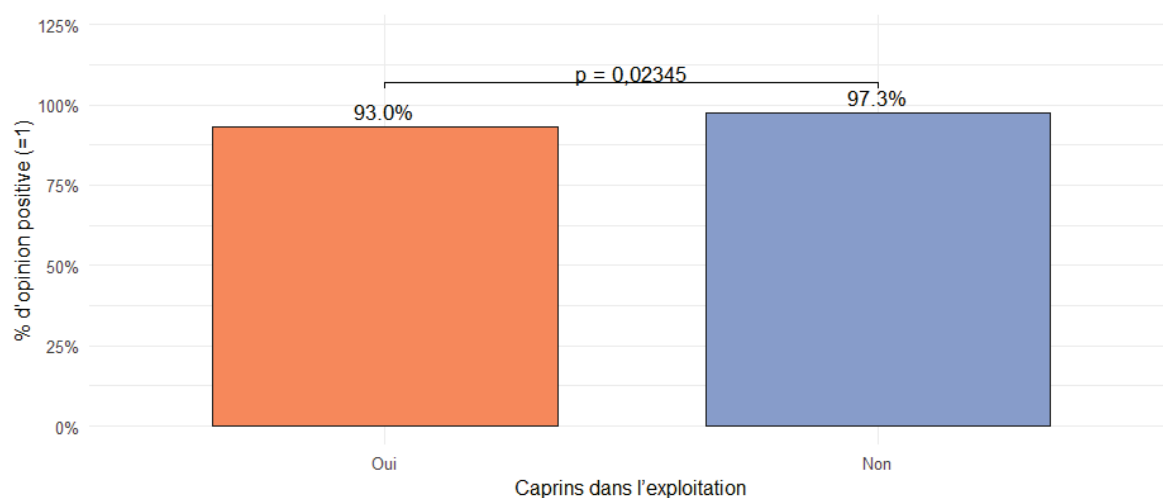


Figure 74 : Proportions observées d'opinions positives selon la présence ou l'absence de caprins dans l'exploitation avec p-value – N = 1008

ASSOCIATION SIGNIFICATIVE ENTRE ELEVEURS DE CAPRINS ET opinion_positive

La présence de caprins dans l'exploitation influençait l'opinion des répondants. Les éleveurs de caprins exprimaient moins souvent une opinion positive (93,0 %) de la féminisation des vétérinaires praticiens par rapport aux répondants n'élevant pas de caprins (97,3 %) : p-value = 0,02.

c Association entre évaluation de la qualité des relations avec la clinique vétérinaire et opinion_neutre

L'analyse montrait un lien entre l'évaluation par le répondant de la qualité des relations avec la clinique vétérinaire et le fait d'avoir une opinion neutre puisque la p-value était égale à 0,02, donc inférieure à 0,05. Les comparaisons par paires révélaient une seule différence significative : entre les notes inférieures ou égales à huit et la note de dix sur dix (Tableau XIV).

Les résultats montraient que plus le score de relation est élevé, plus la probabilité d'exprimer une opinion neutre était élevée. Cette différence était significative puisque la p-value obtenue après correction de Bonferroni était égale à 0,02 entre les répondants ayant donné une note inférieure ou égale à huit et ceux ayant donné la note de dix sur dix (*Figure 75*). Il n'y avait pas de différence significative pour les autres associations.

Tableau XIV : Répartition des opinions neutres selon l'évaluation par le répondant des qualités de la relation avec sa clinique vétérinaire, avec proportions observées et p-value globale

Relations		Inférieure ou égale à 8	9	10	Total	p-value
Opinion						
opinion_neutre	= 0	28	14	14	56	0,02
	= 1	313	250	389	952	
	Total	341	264	403	1008	
	Proportions observées	91,8 % ^a	94,7 % ^{ab}	96,5 % ^b		

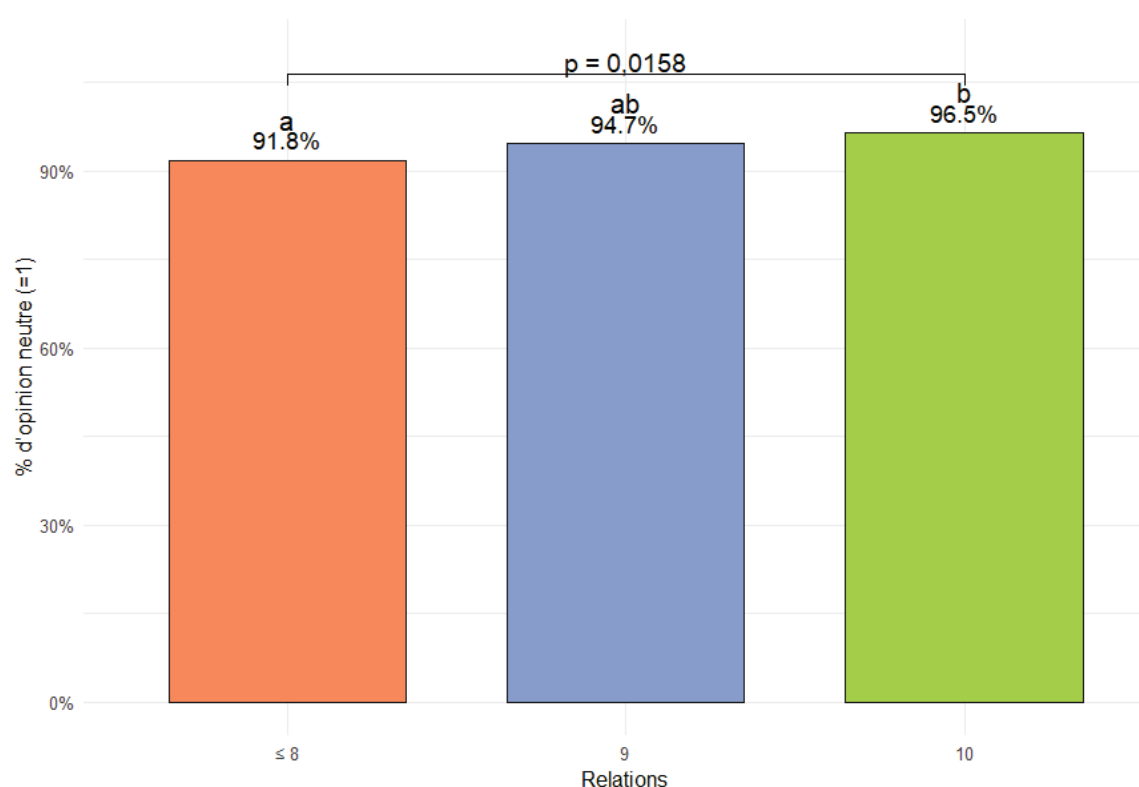


Figure 75 : Proportions observées d'opinions neutres selon l'évaluation par le répondant des qualités de la relation avec sa clinique vétérinaire avec p-value après correction de Bonferroni – N = 1008

ASSOCIATION SIGNIFICATIVE ENTRE RELATIONS ET opinion neutre

Les éleveurs attribuant la note la plus élevée concernant leurs relations avec leur clinique vétérinaire (96,5 %) avaient plus fréquemment une opinion neutre vis-à-vis de la féminisation des vétérinaires praticiens que les répondants attribuant une note inférieure ou égale à huit sur dix (91,8 %) : p-value = 0,02.

d Association entre refus d'un vétérinaire et opinion_neutre

L'analyse montrait une association significative entre les éleveurs ayant déjà refusé l'intervention d'un vétérinaire et le fait d'avoir une opinion neutre de la féminisation des vétérinaires praticiens puisque la p-value était égale à 0,0244, donc inférieure à 0,05 (Tableau XV).

Les proportions observées montraient que les éleveurs ayant déjà refusé l'intervention (87,0 %) exprimaient moins souvent une opinion neutre que ceux qui n'avaient jamais été confrontés à cette situation (94,8 %) (Figure 76).

Tableau XV : Répartition des opinions neutres selon l'expérience de refus de l'intervention d'un vétérinaire par le répondant, avec proportions observées et p-value globale

Refus vétérinaire		Oui (un homme ou une femme)	Jamais	Total	p-value
Opinion					
opinion_neutre	= 0	6	50	56	0,02
	= 1	40	905	945	
	Total	46	955	1001	
	Proportions observées	87,0 %	94,8 %		

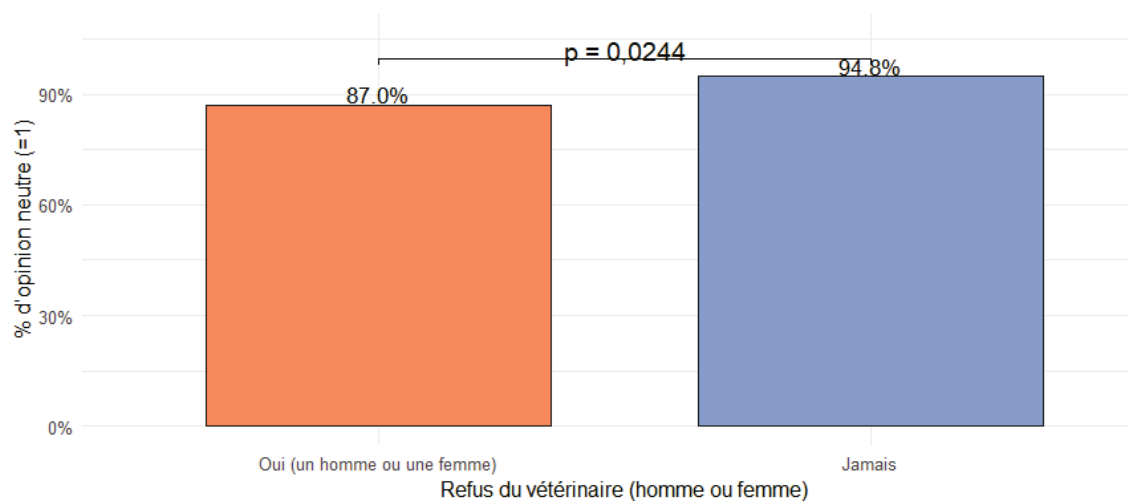


Figure 76 : Proportions observées d'opinions neutres selon l'expérience de refus de l'intervention d'un vétérinaire par le répondant avec p-value – N = 1001

ASSOCIATION SIGNIFICATIVE ENTRE REFUS ET opinion neutre

Les éleveurs ayant déjà refusé l'intervention d'un vétérinaire exprimaient moins souvent une opinion neutre à propos de la féminisation des vétérinaires praticiens par rapport à ceux n'ayant jamais refusé l'intervention d'un vétérinaire : p-value = 0,02.

BILAN RESULTATS SIGNIFICATIFS

Voici les résultats significatifs obtenus après application du test du Chi² et de la correction de Bonferroni :

- les éleveurs exploitant de petites surfaces (< 50 hectares) exprimaient plus souvent une opinion positive vis-à-vis de la féminisation de la profession vétérinaire que ceux ayant de plus grandes surfaces (≥ 100 hectares) (p = 0,002) ;
- les éleveurs de caprins exprimaient moins souvent une opinion positive de la féminisation de la profession vétérinaire par rapport aux répondants n'élevant pas de caprins (p = 0,02) ;
- l'opinion neutre était plus répandue chez les éleveurs évaluant très positivement leur relation avec leur clinique vétérinaire (p = 0,02) ;
- les répondants ayant déjà refusé l'intervention d'un vétérinaire exprimaient moins souvent une opinion neutre (p = 0,02).

Les autres associations n'apportaient pas de résultats significatifs.

III Discussion

A Rappel de l'objectif et des résultats obtenus

L'objectif principal de ce travail était d'obtenir un **état des lieux de la perception des éleveurs d'animaux de rente** (bovins, ovins et caprins) autour d'une évolution de la profession vétérinaire : sa **féminisation**. Pour cela, une enquête a été diffusée afin de récolter des témoignages et ainsi tenter d'identifier d'éventuels facteurs explicatifs associés aux opinions des répondants tels que leur profil sociodémographique, les caractéristiques de leur élevage, la qualité de leurs relations avec leur clinique vétérinaire et la composition de l'équipe de la clinique.

Après catégorisation des opinions des répondants, il apparaissait clairement que la neutralité était l'opinion la plus répandue au sein de l'échantillon. Parmi les avis plus tranchés, les répondants étaient plus nombreux à se dire favorables à la féminisation de la profession vétérinaire qu'à exprimer une opinion défavorable.

Concernant les associations significatives mises en évidence entre la perception de la féminisation par les répondants et les facteurs explicatifs, elles concernaient :

- La **taille de leur élevage** : les exploitations de petite ou moyenne Surface Agricole Utile (moins de 50 hectares) exprimaient plus souvent une opinion positive que les exploitations de plus grande taille (plus de 100 hectares) ;
- L'**espèce animale élevée** : les éleveurs de caprins manifestaient moins souvent une opinion positive par rapport aux répondants n'élevant pas de caprins ;
- L'évaluation de la **qualité des relations avec leur clinique vétérinaire** : les éleveurs attribuant une note maximale (dix sur dix) exprimaient plus souvent un avis neutre que ceux attribuant une note inférieure ou égale à huit sur dix ;
- Le fait d'avoir exprimé le **refus de l'intervention d'un vétérinaire** sur l'exploitation était moins souvent associé à une opinion neutre par rapport aux éleveurs n'ayant jamais eu cette expérience.

BILAN OBJECTIF ET RESULTATS OBTENUS

Cette enquête, ayant obtenu 1 008 réponses exploitables, visait à dresser un état des lieux de l'avis des éleveurs d'animaux de rente à propos de la féminisation de la profession vétérinaire. L'opinion la plus répandue à ce sujet était la neutralité. Parmi les avis les plus tranchés, les répondants étaient plus nombreux à se dire favorables à la féminisation de l'exercice vétérinaire qu'à exprimer une opinion défavorable.

B Discussion des résultats

1 Représentativité de l'échantillon étudié

a Genre des exploitants

D'après le recensement agricole réalisé en 2020 (Agreste, 2020), les femmes représenteraient 26 % des personnes travaillant au sein d'une exploitation agricole française. Or, l'échantillon étudié était composé à 45 % de femmes, soit une large **sur-représentation féminine** par rapport aux valeurs nationales. Ce biais de recrutement pouvait s'expliquer par le fait que les femmes auraient tendance à répondre plus rapidement et en plus grand nombre aux enquêtes distribuées en ligne ou par courrier (Becker, 2022), sans que les raisons ne soient clairement connues. De plus, la thématique du questionnaire a pu constituer un facteur de mobilisation plus important chez les femmes que chez les hommes, contribuant ainsi à leur sur-représentation.

b Âge des répondants

Le recensement agricole de 2020 donnait un âge moyen égal à 51,4 ans pour les exploitants agricoles alors que parmi les répondants à notre étude, 68,2 % étaient âgés de moins de 50 ans. Cela semblait généralisable à l'ensemble des classes d'âge étudiées (Figure 77).

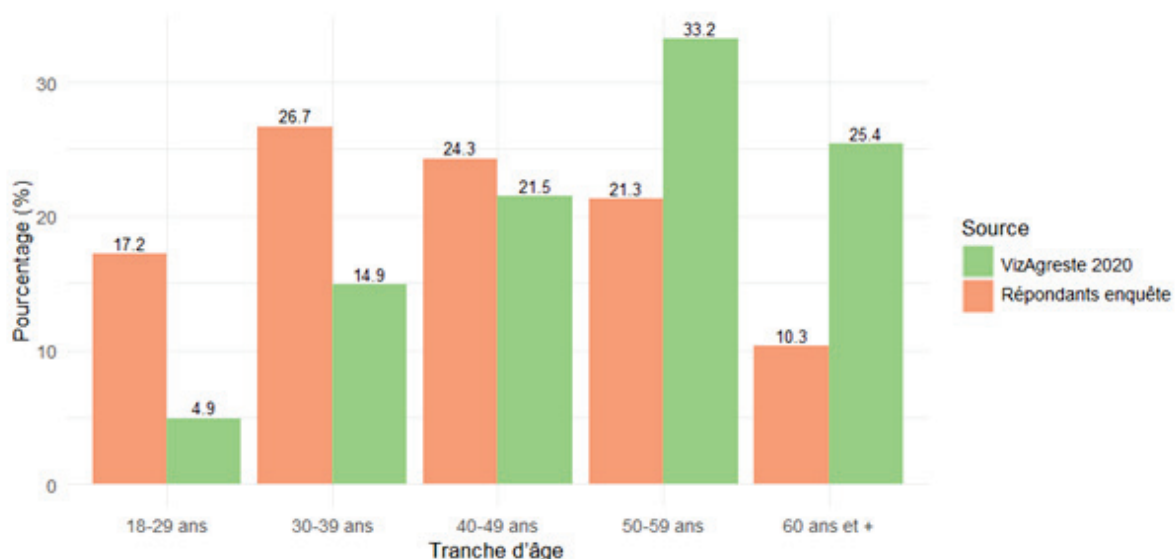


Figure 77 : Comparaison de la répartition des tranches d'âge entre les répondants à l'enquête et les données Agreste 2020

Ainsi, les **éleveurs des jeunes générations semblaient sur-représentés** dans l'échantillon d'étude, tandis que les générations plus anciennes étaient sous-représentées. Ces écarts pouvaient être expliqués par le mode de diffusion du questionnaire. En effet, les jeunes générations étaient plus enclines à y répondre car plus à l'aise avec les outils informatiques.

De plus, le questionnaire a été diffusé, entre autres, par les principaux syndicats agricoles et notamment le réseau Jeunes Agriculteurs. Ce dernier compte 50 000 adhérents, soit la moitié des agriculteurs âgés de moins de 38 ans. Cela peut constituer un facteur explicatif supplémentaire de la sur-représentation des jeunes générations parmi les répondants.

c Région d'origine

La carte représentant les départements d'origine des répondants montrait une couverture nationale satisfaisante puisque **68 départements** ont été mentionnés. Il existait tout de même des déséquilibres territoriaux. Certains bassins d'élevage apparaissaient comme sous-représentés par rapport à leur poids réel dans la production française, notamment la Bretagne et la Normandie. Au contraire, certains départements semblaient sur-représentés comme le Cantal, le Cher ou encore la Drôme.

Cette distribution géographique a nécessairement été influencée par le relais du questionnaire par les organisations et syndicats régionaux et départementaux, dont la réceptivité a été variable selon les territoires.

d Taille de l'exploitation agricole

i *Unité de Travail Humain*

Concernant le nombre de personnes travaillant sur l'exploitation, seuls les chiffres concernant toutes sortes d'exploitations agricoles (élevage mais aussi activité céréalière, maraîchage, aquaculture, viticulture...) et ceux concernant uniquement les élevages bovins laitiers étaient disponibles à la suite du recensement agricole effectué en 2020. Il n'apparaissait pas pertinent de comparer ces chiffres aux données recueillies puisque les besoins en main-d'œuvre étaient très différents selon les types de production agricole. En revanche, la comparaison a été effectuée avec les répondants déclarant élever des bovins laitiers. Les résultats apparaissaient relativement proches entre l'échantillon étudié et les données de 2020, témoignant d'une représentativité convenable du nombre de personnes travaillant sur les exploitations de bovins laitiers au sein de l'échantillon (*Figure 78*).

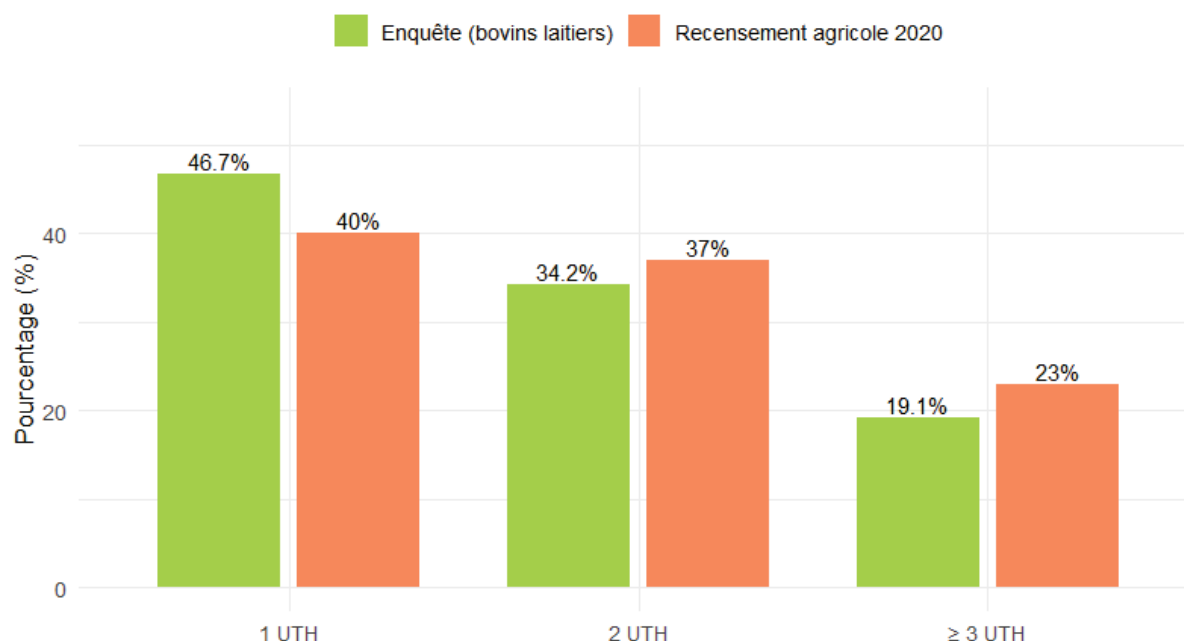


Figure 78 : Comparaison du nombre d'UTH pour les éleveurs de bovins laitiers entre les répondants à l'enquête et les données VizAgreste 2020

ii Surface Agricole Utile

Concernant le nombre d'hectares exploités par les éleveurs, le recensement de 2020 déclarait uniquement les moyennes pour les élevages bovins et les élevages de petits ruminants (regroupant ovins et caprins). La moyenne était de 93 hectares chez les éleveurs de bovins, contre environ 133 hectares dans l'échantillon étudié (*Figure 79*), et 49 hectares pour les élevages de petits ruminants, contre environ 89 hectares parmi les répondants au questionnaire (*Figure 80*). L'échantillon d'éleveurs ayant répondu à l'étude détenait donc une **surface agricole utile plus étendue que la moyenne.**

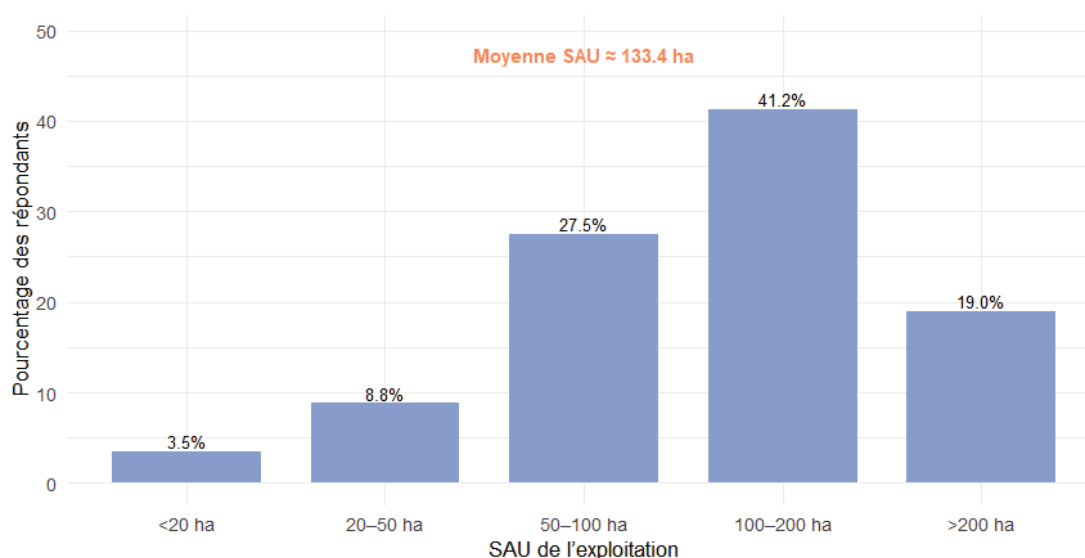


Figure 79 : Surface Agricole Utile des répondants élevant des bovins

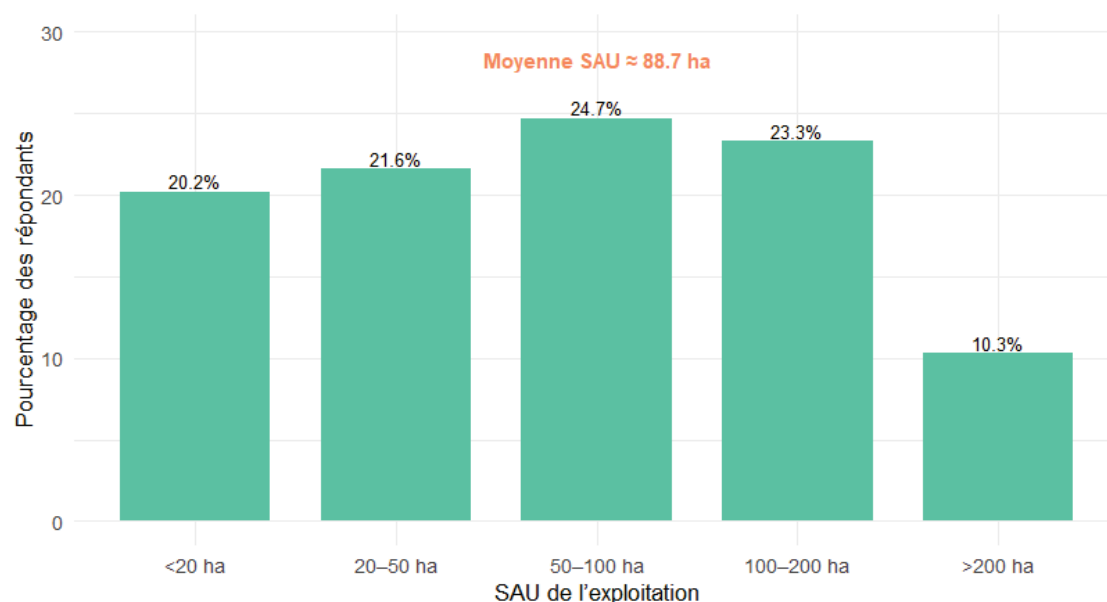


Figure 80 : Surface Agricole Utile des répondants élevant des ovins et caprins

e Type et nombre d'animaux élevés

A propos de l'espèce animale élevée, le recensement agricole de 2020 donnait une majorité d'élevages bovins laitiers, suivis par les bovins allaitants puis les ovins allaitants, les caprins et enfin les ovins laitiers. Hormis une inversion entre les élevages de bovins laitiers et allaitants, plus nombreux au sein de l'échantillon étudié, il s'avérait que la hiérarchie observée nationalement restait proche de celle obtenue (*Figure 81*).

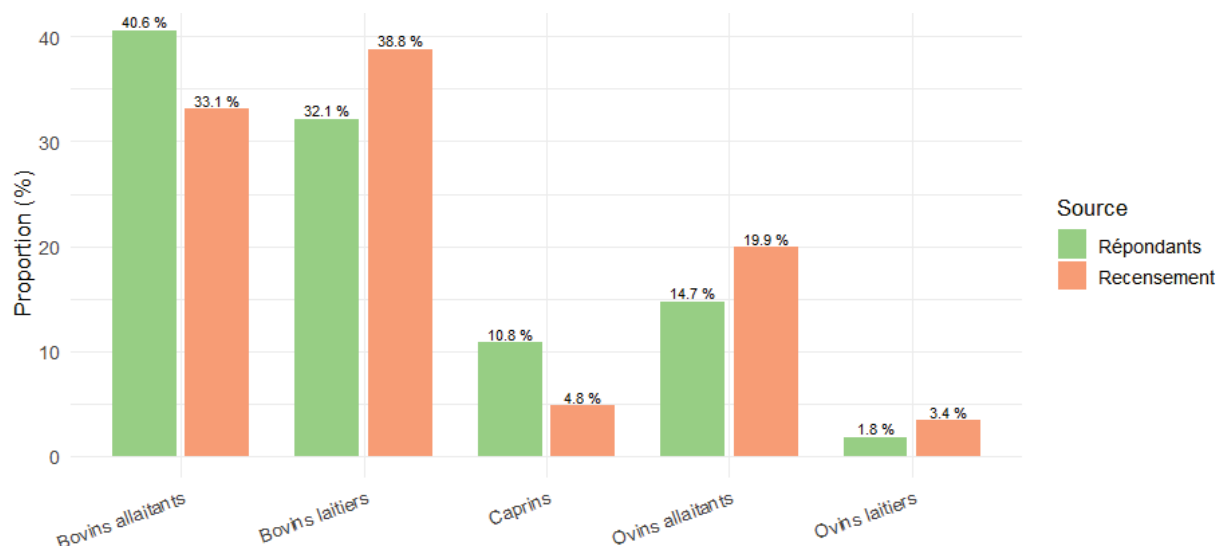


Figure 81 : Comparaison des élevages selon l'espèce animale détenue entre les répondants et les données VizAgreste 2020

Concernant les effectifs d'animaux en production présents au sein de chaque élevage, le recensement agricole de 2020 détaillait les pourcentages d'élevages selon les effectifs détenus. En comparaison de notre échantillon, nous avons une **sur-représentation des élevages de petite taille** (moins de 40 vaches laitières) parmi nos répondants. A l'inverse, les exploitations de taille intermédiaire étaient sous-représentées dans notre échantillon. Enfin, la représentation se rapproche des données nationales pour les grands troupeaux laitiers (*Figure 82*).

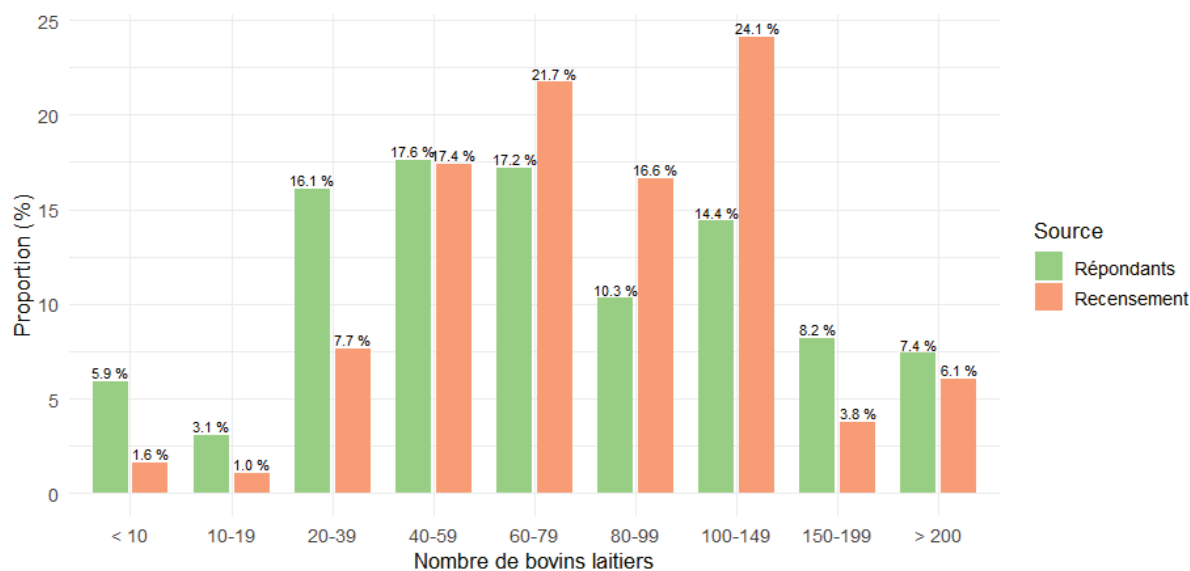


Figure 82 : Comparaison des effectifs de bovins laitiers entre les répondants et les données VizAgreste 2020

Bien que notre échantillon reflétait globalement la diversité des structures laitières, ce biais de recrutement pourrait trouver une explication dans la charge de travail. En effet, cette dernière était nécessairement plus importante pour les troupeaux laitiers de grande taille ; d'autant plus compte-tenu des dates d'envoi du questionnaire (printemps-été 2024) où les travaux agricoles nécessitent une main-d'œuvre importante.

f Valorisation des productions

La valorisation des productions sous **SIQO était sur-représentée** au sein de l'échantillon étudié en comparaison des données du recensement agricole 2020, et ce quelle que soit l'espèce animale élevée (*Figure 83*) :

- Bovins allaitants : 41,1 % dans notre enquête contre 28 % au niveau national ;
- Bovins laitiers : 43,5 % contre 36 % ;
- Petits ruminants : 46 % contre 35 %.

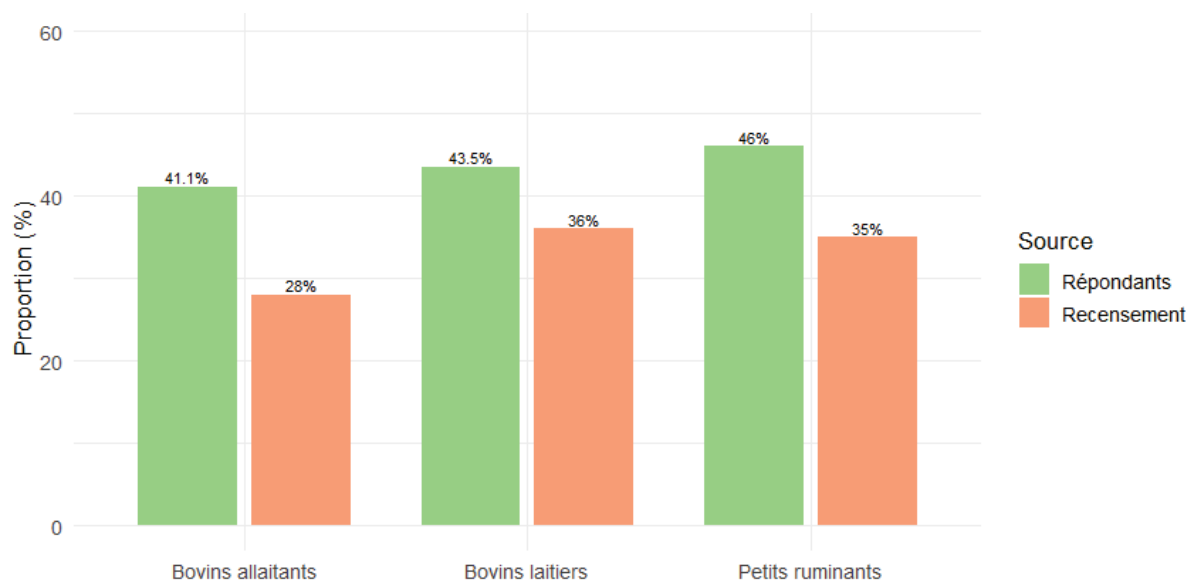


Figure 83 : Comparaison des productions sous SIQO entre les répondants et les données VizAgreste 2020

BILAN REPRESENTATIVITE DE L'ÉCHANTILLON

L'échantillon obtenu à l'issue de la diffusion du questionnaire reflétait globalement la diversité de l'élevage français, mais présentait certains biais de recrutement : sur-représentation des femmes et des jeunes générations, large représentation des régions mais de façon hétérogène, sur-représentation des élevages exploitant une grande SAU et des producteurs engagés sous SIQO.

2 Renseignements concernant les cliniques vétérinaires et exposition aux femmes vétérinaires

La recherche bibliographique n'a malheureusement pas permis de trouver des informations concernant la durée de trajet moyenne entre la clinique vétérinaire et les élevages d'animaux de rente, ni à propos du nombre de visites mensuelles et des principaux motifs d'intervention.

En revanche, un rapport publié en 2023 par l'Ordre National des Vétérinaires (Ordre National Vétérinaire, 2023) décrivait la **satisfaction des éleveurs envers leur clinique vétérinaire comme élevée voire très élevée**. Cela se retrouvait clairement dans l'analyse du questionnaire puisqu'une médiane de neuf sur dix a été recensée. De plus, les répondants étaient près de 95 % à n'avoir jamais refusé l'intervention d'un vétérinaire sur leur exploitation, signe d'un haut niveau de satisfaction.

Concernant l'exposition des répondants aux femmes vétérinaires, les résultats de l'enquête mettaient en évidence une importante présence des femmes au sein des cliniques vétérinaires fréquentées par les éleveurs. Bien que les hommes demeuraient légèrement majoritaires parmi les réponses (955 hommes contre 876 femmes exerçant une pratique rurale), la différence d'effectif semblait faible ; témoignant ainsi d'un rééquilibrage démographique de la profession vétérinaire. Pour rappel, **13 % des cliniques vétérinaires des répondants ne comptaient pas de femmes** parmi leur équipe et seulement 7 % des répondants déclaraient ne jamais recevoir de vétérinaire de sexe féminin ou bien uniquement des stagiaires tandis que près de **80 % des éleveurs déclaraient en recevoir régulièrement**. Cela démontrait que la féminisation de l'exercice rural, bien que longtemps perçue comme limitée, se traduisait désormais par une exposition concrète des éleveurs aux femmes vétérinaires. Cela s'accordait avec la féminisation de l'exercice vétérinaire rurale décrite dans la littérature puisque **42 % des vétérinaires déclarant une activité rurale étaient des femmes en 2024**.

BILAN RELATIONS AVEC LES VETERINAIRES ET EXPOSITION AUX FEMMES

La satisfaction des éleveurs envers leur clinique vétérinaire apparaissait très élevée, dans la littérature et dans notre questionnaire. De plus, la forte exposition aux femmes vétérinaires mise en évidence dans notre étude (80 % des répondants recevaient régulièrement des femmes) corroborait les données démographiques de la profession.

3 La féminisation en pratique : perceptions et inquiétudes

La majorité des éleveurs exprimaient une opinion neutre à positive quant à la féminisation des vétérinaires et ne déclaraient **pas d'inquiétude particulière**, contrastant avec certaines craintes parfois mises en avant dans la littérature. En effet, la thèse du Docteur Barral (Barral, 2019) interrogeait les étudiantes vétérinaires à propos de leur désir, ou non, de pratiquer en milieu rural. Parmi les 328 répondantes, elles étaient 79 % à penser que les femmes avaient plus de mal à se faire accepter en milieu rural en comparaison d'un confrère masculin. De plus, le travail du Docteur Grandadam (Grandadam, 2010) a montré que, parmi les 192 femmes vétérinaires exerçant en rurale et ayant répondu à son enquête, 71,4 % déclaraient avoir dû faire davantage leurs preuves qu'un confrère de sexe opposé. À la suite de notre travail, cette **crainte serait non fondée** et largement remise en question puisque les éleveurs exprimant un manque de confiance à un vétérinaire en raison de son genre étaient marginaux :

- Près de **87 % des répondants** à notre étude estimaient **ne pas faire de différence** entre la confiance accordée à un vétérinaire en début de carrière selon son genre tandis que 0,7 % déclaraient qu'ils accordaient plus facilement leur confiance à un homme et 4,8 % à une femme ;
- **88 %** des répondants déclaraient avoir déjà reçu une femme vétérinaire **sans présenter d'inquiétude à ce sujet**, 4,8 % avaient déjà reçu une vétérinaire avec des *a priori* négatifs qui ont disparu au cours du temps, 4,9 % n'avaient jamais reçu de femme vétérinaire mais n'exprimaient pas d'inquiétude à ce propos. Les *a priori* négatifs à l'encontre des femmes persistaient chez seulement 1,6 % des répondants et 0,2 % n'avaient jamais reçu de femmes vétérinaires et préféraient continuer à travailler avec des confrères masculins ;
- Près de **96 % des répondants** n'exprimaient **pas de préférence de genre** quant à l'intervention d'un vétérinaire débutant ou expérimenté, 2,8 % préféraient une femme débutante et 2,4 % une femme expérimentée, 1,3 % préféraient un homme débutant et 1,6 % un homme expérimenté ;
- Les répondants étaient plus nombreux à s'estimer « **contents** » **de l'arrivée d'une nouvelle femme vétérinaire en comparaison d'un homme** (24,6 % contre 17,8 %). A l'inverse, ils étaient plus nombreux à se dire « méfiants » face à un nouvel homme vétérinaire par rapport à une femme (7,5 % contre 6,5 %).

Finalement, nos résultats suggèrent que **le genre n'apparaît pas comme un motif de réticence de la part des éleveurs** ; dans les rares cas où une préférence s'exprime, elle semble concerner davantage les femmes vétérinaires que leurs confrères masculins.

Concernant les contraintes physiques du métier de vétérinaire rural, 73 % des 24 vétérinaires ayant répondu au questionnaire du Docteur Barral estimaient avoir déjà rencontré

des difficultés liées à leur stature, et 52 % liées à leur force. De la même façon, 64,1 % des 192 répondantes à l'enquête du Docteur Grandadam déclaraient avoir déjà été limitées dans leur pratique par leur manque de force ou leur taille insuffisante. Une nouvelle fois, cette tendance était à nuancer à la suite de notre travail :

- Seulement **12,5 % des répondants** disaient préférer que le vétérinaire soit un homme uniquement pour des **actes physiques**, tandis que **80,1 % n'avaient pas de préférence**, 6,6 % préféraient une femme et 0,3 % déclaraient préférer un homme dans tous les cas ;
- Près de **87 % des répondants déclaraient que tous les actes vétérinaires étaient réalisables par des femmes**, notamment en compensant par des techniques différentes et en sollicitant davantage l'aide des personnes sur place ;
- Les répondants étaient tout de même **53,3 %** à déclarer que l'exercice auprès des animaux de rente était **plus difficile pour une personne de plus petit gabarit**, voire impossible pour 2,6 % des répondants, tandis que près de 42 % pensaient que la stature n'avait pas d'importance.

Finalement, les résultats de notre enquête ont permis de mettre en évidence un **décalage entre les représentations perçues par les étudiantes ou les praticiennes, souvent marquées par des craintes d'un manque d'acceptation et de limitations physiques, et les perceptions exprimées par les éleveurs**. En effet, ils apparaissaient en grande majorité confiants et n'accordaient que peu d'importance au genre dans leur relation avec le vétérinaire. L'aspect physique du métier restait cependant indéniable, mais il ne semblait pas être un frein majeur à l'exercice de femmes en pratique rurale.

Cela pouvait suggérer une certaine forme **d'autolimitation des femmes**, étudiantes et praticiennes, davantage liée à la perception de leurs propres contraintes qu'aux attentes réelles des éleveurs. Cette hypothèse d'autolimitation rejoint des analyses sociologiques. Par exemple, Borel et Soparnot (2020) décrivent **l'autocensure professionnelle** comme un mécanisme par lequel les femmes anticipent des freins, les conduisant à limiter elles-mêmes leurs ambitions et à adapter ainsi leurs choix de carrière.

Dès 1949, Simone de Beauvoir soulignait déjà que « *la femme ne s'autorise souvent pas à briguer les carrières les plus hautes ; elle hésite devant les responsabilités, elle s'impose des renoncements auxquels l'homme ne songe pas* » (*Le Deuxième Sexe*, 1949, t. II, p. 609). Cette analyse, toujours d'actualité, suggère que les perceptions internes et personnelles, nourries par les stéréotypes de genre, peuvent parfois peser davantage que les contraintes exprimées par les autres individus.

BILAN PERCEPTIONS ET INQUIETUDES AUTOUR DE LA FEMINISATION

Notre étude montrait que, contrairement aux craintes exprimées par les étudiantes et praticiennes vétérinaires dans la littérature, les éleveurs apparaissaient comme globalement confiants envers les femmes vétérinaires et peu influencés par le genre des praticiens. Cependant, les contraintes physiques étaient reconnues mais apparaissaient moins comme un frein majeur qu'attendu, suggérant un décalage entre l'auto-perception des femmes vétérinaires et les attentes réelles des éleveurs.

C Limites de l'étude

1 Elaboration et diffusion du questionnaire

a Elaboration du questionnaire

L'enquête comportait un total de **53 questions** dont certaines présentaient plusieurs modalités de réponse complexes. Cela pouvait entraîner un risque de lassitude ou des réponses incomplètes et ainsi favoriser la complétion partielle du questionnaire. De plus, il a été choisi de **ne rendre obligatoire aucune question** dans le but de maximiser le nombre de réponses recueillies, en acceptant le risque de diminuer le taux de complétion du questionnaire. Malgré cela, seuls **cinq répondants ont été écartés** de l'analyse pour cette raison. Il est toutefois possible que certaines personnes aient entrepris la complétion du questionnaire puis interrompu leur participation avant de l'envoyer du fait de la longueur du questionnaire, ce qui reste difficile à évaluer.

Concernant la formulation des questions, il s'est avéré difficile de présenter une **neutralité maximale**. Certaines mettaient en avant des stéréotypes, par exemple lorsqu'il était suggéré que la douceur et l'empathie étaient des qualités préférentiellement féminines. Cependant, cela semblait nécessaire afin de tester l'adhésion des répondants à une opinion et ainsi pouvoir évaluer les tendances d'opinion.

Afin de faciliter le traitement des données, les **questions fermées ont été privilégiées**, bien que des espaces de commentaires libres aient été proposés tout au long du questionnaire. Ces commentaires, souvent riches, n'ont donc pas été intégrés à l'analyse statistique réalisée sous RStudio et étudiés manuellement, limitant ainsi leur impact.

En revanche, la conception du questionnaire a fait l'objet d'un appui scientifique grâce à l'aide du sociologue **Nicolas Fortané**. De plus, il a été fait l'effort d'ancrer les questions dans les réalités de terrain afin de garantir leur pertinence. Le questionnaire a été testé préalablement à sa diffusion afin de vérifier la clarté et la pertinence des questions ainsi que leur bonne compréhension par les répondants.

b Mode de diffusion du questionnaire

Le mode de diffusion choisi pour une enquête influence en grande partie la forme de rédaction des questions. Il existe en effet plusieurs modes de distribution, comme la voie postale, la voie électronique, la voie téléphonique ou encore l'entretien face à face. Chacun de ces modes de diffusion présentait différents avantages et inconvénients, indiqués dans le tableau XVI ci-dessous.

Tableau XVI : Avantages et inconvénients des différents modes de diffusion d'un questionnaire

Mode de diffusion du questionnaire	Avantages	Inconvénients
Voie postale	Coût abordable Administration rapide	Attente des réponses Taux de réponse variable
Voie électronique	Coût faible Administration rapide	Attente des réponses Taux de réponse variable
Voie téléphonique	Coût faible Bon taux de réponse Remplissage correct du questionnaire Possibilité de recueillir des témoignages personnalisés	Chronophage (pour l'enquêteur et pour le répondant) Biais de genre possible
Entretien face à face	Bon taux de réponse Remplissage correct du questionnaire Possibilité de recueillir des témoignages personnalisés	Coût élevé Chronophage (pour l'enquêteur et pour le répondant) Nécessite des déplacements Biais de genre possible

La voie téléphonique et les entretiens face à face étaient les modes de diffusion qui permettaient de **maximiser le taux de réponse**. Cependant, il s'agissait des options les plus **chronophages**. Or, les éleveurs d'animaux de rente disposaient généralement de très peu de temps libre ce qui aurait probablement, à l'inverse, limité le taux de réponse.

De plus, il était envisageable qu'un **biais d'acceptabilité sociale** soit induit par la personne interrogeant l'éleveur qui, dans certains cas, pourrait avoir des réponses différentes selon qu'il était interrogé par un homme ou par une femme.

Les voies postale et courriel semblaient donc être les voies à privilégier ici. Compte tenu de la logistique plus contraignante et du coût plus important de la voie postale, il a été décidé de diffuser le questionnaire par courriel.

Concernant les dates de diffusion du questionnaire, correspondant à la période du **printemps-été 2024**, il s'agissait d'une période fortement chargée en travail agricole. Cela a pu

limiter la participation des répondants ou influencer leur profil en sélectionnant ceux qui disposaient davantage de temps libre.

Cependant, le mode de diffusion électronique induisait nécessairement un **biais de sélection** puisqu'il excluait une partie des éleveurs peu familiers des outils numériques. De plus, la diffusion indirecte via les syndicats, organismes agricoles et réseaux sociaux sélectionnait des éleveurs impliqués au sein de ces réseaux. Enfin, la large diffusion du questionnaire, bien qu'elle se soit avérée nécessaire pour obtenir un nombre de réponses satisfaisant, rendait impossible le calcul d'un taux de réponse précis.

BILAN LIMITES - ELABORATION ET DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE

L'élaboration du questionnaire a pu entraîner certains biais liés à la formulation des questions et des réponses proposées, malgré des tests préalables et l'appui d'un sociologue. La diffusion par voie électronique (courriel) a permis de toucher un grand nombre d'éleveurs mais a impliqué un biais de sélection lié à la maîtrise des outils numériques.

2 Caractère déclaratif des données concernant un sujet sensible et biais associés

Une des limites propres à la diffusion d'une enquête demeurait le caractère déclaratif des informations recueillies. Il était alors impossible de vérifier la sincérité des répondants. De plus, les réponses relevaient avant tout de perceptions qui ne correspondaient pas obligatoirement aux comportements observables en situation réelle, notamment **lors d'interventions urgentes pouvant être sources de stress**. Les réponses pouvaient ainsi être soumises à différents biais (Bhattacharjee, 2012 ; Coron, 2020) :

- **Biais de mémoire** : les répondants pouvaient rencontrer des difficultés à restituer de manière correcte des expériences vécues, altérant ainsi la fiabilité des données recueillies ;
- **Biais d'évaluation subjective** : certaines questions posées reposaient sur des jugements subjectifs pouvant être influencés par la personnalité du répondant et le contexte ;
- **Biais de confirmation** : les répondants rapportaient plus facilement des expériences en accord avec leurs croyances ou préjugés, pouvant alors accentuer certains stéréotypes ;
- **Biais de désirabilité sociale** : certains répondants pouvaient minimiser leurs préjugés afin que les réponses soient celles attendues par l'enquêteur, ou au contraire exprimer des opinions plus tranchées sous couvert de l'anonymat.

De plus, lorsque les enquêtes concernent certains **sujets sensibles et clivants**, tels que les questions de genre, les biais peuvent être renforcés, en particulier les biais de désirabilité sociale, de mémoire et d'évaluation subjective puisque les souvenirs et les jugements étaient plus facilement influencés par les représentations ou émotions associées à ces sujets (Tourangeau & Yan, 2007).

BILAN LIMITES – CARACTERE DECLARATIF DES DONNEES

Le caractère déclaratif des données pouvait constituer une limite car les réponses reflétaient des perceptions et des ressentis difficilement vérifiables, et potentiellement biaisés par la mémoire des répondants, la subjectivité, la désirabilité sociale.

3 Analyse statistique

Premièrement, il a été choisi de **ne pas retenir les réponses dont le taux de complétion était faible** pour l'analyse des données. Ce choix a eu pour effet de réduire légèrement la taille de l'échantillon puisque seulement cinq réponses étaient concernées. Cependant, il est envisageable que cette décision conduise à écarter certains profils particuliers d'élèves et constitue ainsi un possible biais de sélection. De plus, la **taille de la population ciblée n'était pas réellement connue**.

Ensuite, l'analyse statistique a permis de mettre en évidence un **nombre limité d'associations significatives** (quatre), traduisant une certaine homogénéité des réponses recueillies par le questionnaire. Cela peut également refléter la limite des tests statistiques utilisés en lien avec l'échantillon, l'enquête et les réponses obtenues. En effet, compte tenu des nombreuses modalités proposées à chaque question, il est possible que certaines tendances puissent ne pas avoir atteint le seuil de significativité faute de répondants suffisants dans certaines catégories ; d'autant plus que les tests utilisés (test du Chi² et correction de Bonferroni) sont réputés comme **stricts et donc limitant les faux positifs pour détecter uniquement les effets réels**.

Enfin, l'analyse statistique s'est limitée à des **approches univariées**, permettant de démontrer quelques tendances simples mais sans explorer d'éventuelles interactions entre variables. L'absence d'analyses multivariées, telles que **l'Analyse des Correspondances Multiples ou la régression**, constitue une limite de cette étude mais elles n'ont pas pu être réalisées dans le cadre de ce travail en raison de contraintes temporelles.

BILAN LIMITES – ANALYSE STATISTIQUE

L'exclusion des questionnaires jugés incomplets pouvait introduire un biais de sélection. De plus, le faible nombre d'associations significatives traduisait à la fois une homogénéité des réponses et les limites des tests utilisés. Enfin, l'absence d'analyses multivariées, en raison de contraintes temporelles, pouvait réduire la profondeur des interprétations.

D Applications et perspectives de l'enquête

1 Améliorations statistiques et méthodologiques

L'analyse statistique présentait plusieurs limites qui pourraient être levées à l'occasion de futurs travaux. Tout d'abord, compléter le questionnaire par **des entretiens qualitatifs, au téléphone ou en face à face**, pourrait constituer une piste de travail intéressante afin de nuancer certains résultats et de discuter plus en détail des inquiétudes, motivations et ressentis de chacun. Cela permettrait d'avoir accès à des éléments riches mais difficiles à capter par des questionnaires diffusés par voie électronique. Aussi, recueillir les témoignages des vétérinaires, hommes et femmes, exerçant directement avec les éleveurs répondants au questionnaire pourrait être intéressant. D'une part, cela permettrait de réduire le biais de désirabilité sociale en évaluant d'éventuelles divergences entre discours anonymes et pratiques réellement observées. D'autre part, cela pourrait, ou non, mettre en évidence des mécanismes d'autolimitation féminins discutés précédemment.

Ensuite, l'échantillon pourrait être amélioré par une **diffusion à la fois élargie et ciblée** afin d'équilibrer les profils des répondants et, ainsi, généraliser les réponses obtenues à l'ensemble des éleveurs français. Afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon, il serait possible d'avoir recours à un **échantillonnage stratifié**, en tenant compte des critères de production (tels que le type d'animaux élevés, la taille de l'exploitation, la localisation géographique...) et donc refléter plus fidèlement la population cible.

De plus, l'analyse statistique s'était ici limitée à une approche univariée. Le recours à des méthodes multivariées, telles que **l'Analyse des Correspondances Multiples ou la régression logistique**, pourraient faire l'objet de travaux futurs et permettraient éventuellement de faire émerger de nouvelles tendances plus fines entre les profils d'éleveurs et leurs perceptions de la féminisation de la profession vétérinaire.

2 Applications concrètes et ouvertures

Plusieurs applications pourraient être envisagées à la suite de cette enquête. Premièrement, il serait envisageable d'étendre la diffusion du questionnaire à d'autres productions animales, comme **les filières porcine, avicole ou encore équine**, afin de comparer les opinions observées dans les différents secteurs de l'élevage.

Ensuite, les résultats obtenus montrent l'importance de **sensibiliser les étudiants**, et notamment étudiantes vétérinaires. La littérature rapporte des craintes liées à l'accueil qui leur est réservé en milieu rural ou aux contraintes physiques. La présente étude montre que ces appréhensions ne sont pas nécessairement justifiées. Ainsi, cela pourrait contribuer à **limiter les mécanismes d'auto-censure** qui freinent probablement encore certaines carrières en pratique rurale.

La féminisation des **vétérinaires apparaît finalement comme perçue de façon neutre par les éleveurs**, contredisant ainsi certaines idées reçues selon lesquelles les éleveurs se montreraient généralement méfiants envers les femmes. Cela pourrait constituer un **levier d'attractivité** pour les zones rurales en déficit de vétérinaires ruraux : valoriser la bonne acceptabilité des praticiennes par les éleveurs du territoire concerné pourrait encourager davantage de vétérinaires, débutants ou expérimentés, hommes ou femmes, à s'y engager.

Cependant, il semble intéressant de préciser qu'un **déséquilibre marqué en faveur de la féminisation n'est pas sans risque**. Des études montrent qu'une profession fortement féminisée peut être associée à une **diminution des salaires moyens**, appelée alors « *la dévalorisation du féminin* » (Harris, 2022). De plus, les métiers féminisés tendent à être dévalorisés socialement et subir alors une **baisse de prestige** (Bächmann, 2023), posant ainsi des questions d'équité, même dans un contexte de féminisation. Cela reste cependant subjectif et dépendant de la définition de « prestige » propre à chacun.

BILAN APPLICATIONS ET PERSPECTIVES DE L'ENQUÊTE

Certaines améliorations pourraient être apportées, notamment afin d'obtenir un échantillon plus représentatif, le recours à des analyses multivariées et l'ajout d'entretiens afin d'enrichir les résultats. Concernant les perspectives possibles, un élargissement à d'autres filières animales pourrait être possible, ou bien la sensibilisation des étudiantes face aux craintes parfois infondées et la valorisation de la bonne acceptation des femmes vétérinaires.

CONCLUSION

La démographie de la profession vétérinaire a connu d'importantes mutations au cours des dernières décennies, en particulier avec sa féminisation. Ce phénomène, bien que commun à d'autres professions, prend une dimension particulière dans l'exercice vétérinaire rural, longtemps perçu comme un milieu masculin.

L'enquête menée auprès des éleveurs de bovins, ovins et caprins a permis de recueillir leurs perceptions face à cette évolution. Tout d'abord, la féminisation de l'exercice vétérinaire rural apparaissait comme une réalité pour une très grande majorité des répondants, corroborant ainsi les données bibliographiques. De plus, les résultats montraient que la majorité des répondants accueillait avec neutralité, voire de façon favorable, l'arrivée des femmes vétérinaires. Une minorité exprimait tout de même des réserves, souvent en lien avec la force physique réputée moindre chez les femmes.

Ce travail comportait quelques limites, notamment liées au caractère déclaratif du questionnaire et au biais de sélection des répondants. Cependant, il ouvrait certaines perspectives pour des études complémentaires : des analyses statistiques multivariées, l'élargissement à d'autres espèces animales ou encore l'ajout d'entretiens individuels.

En définitive, la féminisation de la profession vétérinaire ne se résume pas à un simple rééquilibrage numérique des effectifs, mais reflète des mutations plus larges du monde agricole et de la société. Elle représente également une opportunité de renouvellement et d'adaptation de la pratique vétérinaire rurale aux défis à venir. Ce travail pourrait ainsi contribuer à valoriser la bonne acceptation des femmes vétérinaires en milieu rural et alors encourager les étudiantes hésitant à s'orienter vers cette voie, qui est, pour sûr, un choix professionnel légitime.

BIBLIOGRAPHIE

- 1630 Conseil, JL Études & Recherches, & IR2. (2024, février). *Étude sur la diversité et la diversification sociale et géographique des apprenants des écoles publiques d'ingénieurs et vétérinaires relevant du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire* [Rapport final] [PDF]. Consulté le 4 mai 2025, à l'adresse <https://www.1630conseil.com/assets/1630-CONSEIL-Diversification-sociale-geographique-etudiants.pdf>
- Agreste. (2024). *Graph'Agri 2024 : Les chiffres clés de l'agriculture*. Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Consulté le 1 mai 2025, à l'adresse <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/GraFra2024Integral/detail/>
- Agreste. (2020). *Exploitants et salariés des exploitations agricoles par commune – Disar-Saiku*. Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Consulté le 10 septembre 2025, à l'adresse https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-saiku/?plugin=true&query=query/open/G_2006
- Agreste. (2020). *Main-d'œuvre et externalisation des travaux agricoles*. VizAgreste, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Consulté le 30 août 2025, à l'adresse <https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/main-d-oeuvre-et-externalisation-des-travaux-agricoles.html>
- AlmaLaurea. (2023). *Profilo dei Laureati 2022*. Consorzio Interuniversitario AlmaLaurea. <https://www.alma laurea.it>
- American Animal Hospital Association (AAHA). (2024). *The state of women in veterinary medicine* [Infographie]. Consulté le 30 avril 2025, à l'adresse <https://www.aaha.org/newstat/publications/charts-the-state-of-women-in-vet-med/>
- Arnault, D. F. (2024). *Atlas de la démographie médicale en France*. Conseil National de l'Ordre des Médecins.
- Arrêté du 4 mars 2022 portant agrément provisoire de l'Institut polytechnique UniLaSalle comme école vétérinaire. (2022). *Journal officiel de la République française*. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045309908>
- Association Femmes Ingénieures. (2023). *Observatoire des femmes ingénieures – Nouvelle édition*. Consulté le 2 mai 2025, à l'adresse https://www.femmes-ingenieures.org/offres/gestion/actus_82_45484-1817/nouvelle-edition-de-l-observatoire-des-femmes-ingenieures.htm
- Australian Veterinary Association (AVA). (2021). *Workforce survey analysis 2021* [PDF]. Consulté le 1 mai 2025, à l'adresse <https://www.ava.com.au/siteassets/news/ava-workforce-survey-analysis-2021-final.pdf>

- Bächmann, A.-C. (2023). Are female-dominated occupations a secure option? *European Sociological Review*, 39(6), 876-893. <https://doi.org/10.1093/esr/jcad025>
- Barral, A. (2019). *La femme vétérinaire est-elle l'avenir de la profession en milieu rural ? Des images et des mots* [Thèse d'exercice]. Ecole nationale vétérinaire de Lyon 121 p. <https://alex.vetagro-sup.fr/Record.htm?idlist=4&record=19441135124912693179>
- Beauvoir, S. de. (1949). *Le deuxième sexe. Tome II : L'expérience vécue*. Paris : Gallimard.
- Becker, R. (2022). Gender and survey participation: An event history analysis of the gender effects of survey participation in a probability-based multi-wave panel study with a sequential mixed-mode design. *Methods, Data, Analyses*, 16(1), 3-32. <https://doi.org/10.12758/mda.2021.08>
- Berrada, M., Ndiaye, Y., Raboisson, D., & Lhermie, G. (2022). Spatial evaluation of animal health care accessibility and veterinary shortage in France. *Scientific Reports*, 12(1), 13022. <https://doi.org/10.1038/s41598-022-15600-0>
- Bertoliatti-Fontana, A. M. A. (2019). *Conciliation vie personnelle et vie professionnelle chez les femmes vétérinaires : Enquête auprès d'étudiantes et de vétérinaires en exercice* [Thèse d'exercice]. Ecole nationale vétérinaire Maisons-Alfort 218 p. <https://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=3822>
- Bessière, C., Gollac, S., & Mille, M. (2016). Féminisation de la magistrature : Quel est le problème ? *Travail, genre et sociétés*, 36(2), 175-180. <https://doi.org/10.3917/tgs.036.0175>
- Bhattacharjee, A. (2012). *Social science research: Principles, methods, and practices* (2e éd.). Global Text Project. https://scholarcommons.usf.edu/oa_textbooks/3
- Borrel, A. (1983). *Être vétérinaire aujourd'hui : Évolution et présences actuelles d'une profession*. Maloine.
- Borel, P., & Soparnot, R. (2020). *De l'autocensure professionnelle ou quand les femmes sont prétendues responsables des inégalités qu'elles subissent*. RIMHE : Revue interdisciplinaire Management Homme(s) & Entreprise, 40(3), 68-78. <https://doi.org/10.3917/rimhe.040.0068>
- Cacouault-Bitaud, M. (2001). La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? *Travail, genre et sociétés*, 5(1), 91-115. <https://doi.org/10.3917/tgs.005.0091>
- Christen-Lécuyer, C. (2000). *Les premières étudiantes de l'Université de Paris*. Travail, genre et sociétés, (2), 35-50. <https://shs.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2000-2-page-35?lang=fr>

- Coron, C. (2020). Outil 11. Le questionnaire : Les biais. In *BàO La Boîte à Outils* (pp. 38-41). Dunod.
- Devos, N. (2009). *Les femmes ont mis 200 ans à s'imposer dans la profession. La Semaine Vétérinaire*, (1371). Le Point Vétérinaire.
<https://www.lepointveterinaire.fr/publications/la-semaine-veterinaire/article/n-1371/les-femmes-ont-mis-200-ans-a-s-imposer-dans-la-profession.html>
- Dicks, T. (2023, 30 octobre). Veterinary: A woman's world? *Elite Veterinary Solutions*.
<https://www.eliteveterinarystaff.co.uk/veterinary-a-womans-world/>
- École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT). (2023). *Étude : Écart salarial femmes / hommes vétérinaires en France*. Consulté le 4 mai 2025, à l'adresse
<https://envt.fr/actualites/publication-ecart-salarial/>
- Facco. (2023). *Population animale : Chiffres clés 2023*. Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers (Facco). Consulté le 30 avril 2025, à l'adresse <https://www.facco.fr/chiffres-cles/les-chiffres-de-la-population-animale/>
- Farvaque, N., & Pernod-Lemattre, M. (2021). *Étude de terrain qualitative sur la mise en œuvre de l'Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes*. Rapport de recherche, Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes.
- Fédération des vétérinaires d'Europe (FVE). (2023, 13 décembre). *Veterinary survey 2023* [PDF]. Consulté le 1 mai 2025, à l'adresse <https://fve.org/cms/wp-content/uploads/FVE-Survey-2023-updated-13-Dec-23.pdf>
- Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB). (2018). *Accompagner les agricultrices bio*. Consulté le 11 septembre 2025, à l'adresse <https://www.fnab.org/accompagner-les-agricultrices-bio/>
- Fédération nationale des éleveurs de chèvres (FNEC). (2017, décembre). *Plan de la filière caprine – ANICAP Interbev Caprins* [PDF]. Consulté le 1 mai 2025, à l'adresse https://www.fnec.fr/IMG/pdf/Plan_de_la_filiere_caprine_-_ANICAP-Interbev_Caprins_-_Decembre_2017.pdf
- Fontanini, C. (2020). La profession de vétérinaire : Des projets distincts selon le genre, dès la formation initiale. *Formation emploi*, 151(3), 93-115.
<https://doi.org/10.4000/formationemploi.8487>
- DGAC Direction Générale de l'Aviation Civile - Formation Pilote de Ligne. (2024). *Femme pilote de ligne : Pourcentages, évolutions et changements*. Consulté le 2 mai 2025, à l'adresse <https://formation-pilote-de-ligne.fr/femme-pilote-de-ligne/>

- FRGDS Nouvelle-Aquitaine. (2024, 14 mai). *Questionnaire thèse vétérinaire : « Féminisation de la profession vétérinaire »*. Consulté le 30 avril 2025, à l'adresse <https://www.frgdsna.org/questionnaire-these-veterinaire-feminisation-de-la-profession-veterinaire/>
- GDS France. (2021). *Comité Fièvre Q : Fiches pratiques éleveur* [PDF]. GDS France. https://www.gdsfrance.org/wp-content/uploads/COMITE-FIEVRE-Q_Fiches-pratiques-Eleveur-3_58739-HD.pdf
- Giraud, C. (2004). Division du travail d'accueil et gratifications dans les chambres d'hôtes à la ferme. *Cahiers du Genre*, 37(2), 71-91. <https://doi.org/10.3917/cdge.037.0071>
- Google LLC. (2024). *Google Forms* [Logiciel]. <https://forms.google.com>
- Grandadam, L. (2010). *L'exercice rural est-il plus difficile pour une femme vétérinaire ? Enquêtes auprès des vétérinaires praticiens et des éleveurs de bovins* [Thèse d'exercice]. Ecole nationale vétérinaire de Lyon 265 p. <https://alex.vetagro-sup.fr/Record.htm?idlist=1&record=19380185124911083679>
- Harris, J. (2022). Do wages fall when women enter an occupation? *Labour Economics*, 77, 102178. <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2021.102178>
- IFCE. (2021). *Chiffres clés 2021 : bilan statistique de la filière équine française* [PDF]. Equipédia. <https://equipedia.ifce.fr/bibliotheque/6.Statistiques/6.1.Ecus-depliant/IFCE-Depliant-chiffres-cles-2021-WEB.pdf>
- IFCE. (2023). *Chiffres clés 2023 : dépliant — Bilan statistique de la filière équine française* [PDF]. Equipédia. <https://equipedia.ifce.fr/bibliotheque/6.Statistiques/6.1.Ecus-depliant/IFCE-Depliant-chiffres-cles-2023.pdf>
- Insee. (2015). Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : Quels facteurs d'évolution en 25 ans ? *Économie et Statistique*, 478-479-480(1), 209-242. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1303232>
- Insee. (2018). *L'activité des vétérinaires : de plus en plus urbaine et féminisée*. Insee Première, (1712). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3621973>
- Insee. (2019). *Définitions des concepts*. Institut national de la statistique et des études économiques. <https://www.insee.fr/fr/information/2383278>
- Insee. (2023). *Écart de salaire entre femmes et hommes en 2023 – Insee Focus n°349*. Institut national de la statistique et des études économiques. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8381248>

- Kersebohm, J. C., Lorenz, T., Becher, A., & Doherr, M. G. (2017). Factors related to work and life satisfaction of veterinary practitioners in Germany. *Veterinary Record Open*, 4, e000229. <https://doi.org/10.1136/vetreco-2017-000229>
- Kochkina, O. (2023). *Gender assessment of veterinary services in South-East Asia*. Organisation mondiale de la santé animale (WOAH). <https://rr-asia.woah.org/app/uploads/2023/07/woah-gender-assessment-report.pdf>
- Langford, A. (2019). *Origines, motivations et souhaits d'orientation professionnelle des étudiants vétérinaires*. Mémoire de recherche, VetAgro Sup Lyon.
- Lapeyre, N. (2006). *Les professions face aux enjeux de la féminisation*. Octarès éditions. <https://doi.org/10.3917/octar.lapey.2006.01> (EAN : 9782915346305)
- Larousse. (2025). Féminisation. In *Dictionnaire de français Larousse*. Consulté le 24 avril 2025, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/f%C3%A9minisation/33211>
- Le Point Vétérinaire. (2009, 11 septembre). Les femmes ont mis 200 ans à s'imposer dans la profession. *La Semaine Vétérinaire*, 1371. Consulté le 24 avril 2025, à l'adresse <https://www.lepointveterinaire.fr/publications/la-semaine-veterinaire/article/n-1371/les-femmes-ont-mis-200-ans-a-s-imposer-dans-la-profession.html>
- Leory, M., Bablet, A., Cuvellicz, E., & Guyon, P. (2013). *L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements*. Ministère de l'Éducation nationale. <https://eduscol.education.fr/document/2707>
- Lofstedt, J. (2003). Gender and veterinary medicine. *The Canadian Veterinary Journal*, 44(7), 533-535.
- Malochet, G. (2007). La féminisation des métiers et des professions : Quand la sociologie du travail croise le genre. *Sociologies pratiques*, 14(1), 91-99. <https://doi.org/10.3917/sopr.014.0091>
- Marquet, E. (1967). *La femme vétérinaire en France*. [Thèse d'exercice]. École nationale vétérinaire de Lyon 51 p.
- Microsoft Corporation. (2025). *Microsoft Excel (Microsoft 365 MSO)* [Logiciel]. <https://office.microsoft.com/excel>
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. (2017, 8 mars). *Agricultrices à la conquête de leurs droits : un siècle d'histoire*. <https://agriculture.gouv.fr/agricultrices-la-conquete-de-leurs-droits-un-siecle-dhistoire>
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. (2022, 20 avril). *Une feuille de route pour développer le numérique dans l'agriculture française*.

<https://agriculture.gouv.fr/une-feuille-de-route-pour-developper-le-numerique-dans-lagriculture-francaise>

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. (2025). *Participez à la consultation citoyenne sur la place des femmes en agriculture*.

<https://agriculture.gouv.fr/participez-la-consultation-citoyenne-sur-la-place-des-femmes-en-agriculture>

Ministère de la Justice. (2023). *Statistique de la profession d'avocat 2023* [PDF].

https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2025-02/statistique_profession_avocats_2023.pdf

Ministère de la Santé. (2021, novembre). *La démographie des chirurgiens-dentistes : État des lieux et perspectives* [Rapport ONDPS] [PDF]. Consulté le 2 mai 2025, à l'adresse

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/ondps_nov_2021_rapport_la_demographie_des_chirurgiens-dentistes_etat_des_lieux_et_perspectives_web.pdf

MSA (Mutualité Sociale Agricole). (2023). *La MSA se mobilise pour la santé des femmes du secteur agricole*. Consulté le 24 avril 2025, à l'adresse

<https://www.msa.fr/lfp/presse/msa-se-mobilise-sante-femmes-secteur-agricole>

Nag, A., & Nag, P. K. (2004). Ergonomic intervention for preventing musculoskeletal disorders among farm women. *Work*, 23(2), 147–152. <https://doi.org/10.3233/WOR-2004-23205>

Ordre national des pharmaciens. (2023). *Démographie 2023 – Synthèse* [PDF]. Consulté le 2 mai 2025, à l'adresse

<https://www.ordre.pharmacien.fr/mediatheque/fichiers/demographie-2023/demographie-2023-synthese>

Ordre national des vétérinaires. (2016). *Atlas démographique de la profession vétérinaire 2016* [PDF]. Consulté à l'adresse https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2021-11/Atlas_demographique_veterinaire_2016.pdf

Ordre national des vétérinaires. (2017). *Atlas national 2017* [PDF]. Consulté à l'adresse <https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2021-11/ATLAS-natio-2017-BD.pdf>

Ordre national des vétérinaires. (2023, 2 mars). *Rapport v02032023* [PDF]. Consulté à l'adresse <https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2023-03/Rapport%20v02032023.pdf>

Ordre national des vétérinaires. (2024, 2 août). *Atlas démographique 2024*.

<https://www.veterinaire.fr/communications/actualites/atlas-demographique-2024>

- Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). (2014). *Bulletin de l'OIE, 2014-1* [PDF]. Consulté le 30 avril 2025, à l'adresse <https://www.woah.org/app/uploads/2021/03/bull-2014-1-fra.pdf>
- Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). (2023, juillet). *Gender assessment report* [PDF]. Consulté le 30 avril 2025, à l'adresse <https://rr-asia.woah.org/app/uploads/2023/07/woah-gender-assessment-report.pdf>
- Pflimlin, A., Faverdin, P., & Beranger, C. (2009). *Un demi-siècle d'évolution de l'élevage bovin : Bilan et perspectives*. Éditions France Agricole.
- Perspective Monde. (2025). *Tendance du cheptel bovin en France*. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays/?codeStat=RSA.FAO.Cattle&codePays=FRA&codeTheme=5>
- Rault, A. J. F. (1993). *Évolution des secteurs d'activité des étudiants de l'École nationale vétérinaire d'Alfort et de la pratique rurale en France* [Thèse d'exercice]. École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort 48 p. <https://alex.vetagro-sup.fr/Record.htm?idlist=1&record=19118287124919364699>
- Ravet, H. (2003). Professionnalisation féminine et féminisation d'une profession : Les artistes interprètes de musique. *Travail, genre et sociétés*, 9(1), 173-195. <https://doi.org/10.3917/tgs.009.0173>
- Revue Française de Comptabilité. (2022). *La profession comptable en chiffres*. Consulté le 2 mai 2025, à l'adresse <https://revuefrancaisedecomptabilite.fr/la-profession-comptable-en-chiffres/>
- Rogers, R. (2003). Christine Bard, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 18, Article 18. <https://doi.org/10.4000/clio.636>
- Romanetti, F. (1999). *Après plus de deux siècles de compétition, une féminisation logique*. La Semaine Vétérinaire.
- RStudio Team. (2024). *RStudio : Integrated development environment for R* [Logiciel]. Posit. <https://posit.co/>
- SCEI Concours. (2024). *Statistiques 2024 : BCPST*. <https://www.scei-concours.fr/stat2024/bcpst.html>
- Thomas, F. (2024). *Résultats définitifs de la session 2023 du baccalauréat : stabilisation des résultats après la crise sanitaire et la mise en place du nouveau baccalauréat général* (Note d'information, NI 24.07). Ministère de l'Éducation nationale – DEPP. <https://shs.hal.science/halshs-04513205v1/file/NI-24-07-resultats-definitifs-bac-session-2023-pdf.pdf> doi:10.48464/ni-24-07

- Tourangeau, R., & Yan, T. (2007). Sensitive questions in surveys. *Psychological Bulletin*, 133(5), 859-883. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.133.5.859>
- URPS Médecins Auvergne-Rhône-Alpes. (2003, octobre). *Étude de la féminisation de la profession médicale et de son impact : approche quantitative et qualitative* (Rapport n° 418.A) [PDF]. https://www.urps-med-aura.fr/wp-content/uploads/2019/10/6_ETUDES-2003-Feminisation-de-la-profession.pdf
- VetsSurvey 2021: *Understanding the veterinary profession*. VetJoy. <https://vetjoy.org/vetssurvey-2021-understanding-the-veterinary-profession/>
- VetsSurvey 2023 : *Survey of the veterinary profession in Europe 2023*. https://fve.org/cms/wp-content/uploads/FVE-Survey-2023_updated-v3.pdf
- Vial, J. (1969). Compte rendu de Prost, A. *L'enseignement en France, 1800-1967*. *Revue française de pédagogie*, 7(1), 67-67. https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1969_num_7_1_1975_t1_0067_0000_2
- Vie publique. (2025, 26 février). *L'évolution des droits des femmes : chronologie*. Vie publique. <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19590-chronologie-des-droits-des-femmes>

ANNEXES

Annexe 1 : Evolution du nombre d'étudiantes inscrites à l'Université de Paris de 1890 à 1935 - D'après Christen-Lécuyer 2000

Année	Etudiantes	% d'étudiantes	% d'étudiantes étrangères par rapport aux étudiantes
1890	195	2,30%	71%
1895	522	4,50%	45%
1900	401	3,30%	51%
1905	1231	8,40%	58%
1910	2121	12,30%	55%
1915	1447	26%	16%
1920	3112	15%	19%
1925	5422	22%	22%
1930	8421	28%	20%
1935	9200	28%	13%

Annexe 2 : Genre des candidats aux différents concours d'accès aux ENVF en 2024 (Se Préparer - Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires, 2025)

Concours passé	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Postbac	3448	1094
CPGE BCPST	1920	824
CPGE TB	60	24
BUT	166	33
BTSA - BTS	254	44
C	243	61

Annexe 3 : Pourcentages d'hommes et femmes en A6 dans trois écoles nationales vétérinaires françaises (ENVT, ONIRIS et VetAgroSup) selon la filière choisie - (communications personnelles)

	Animaux de compagnie / NAC		Equine / mixte équine		Animaux de production / mixte AP / tutorat		Autre (master, ISPV, ENS...)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
VetAgr o Sup	19	51	3	20	14	53	2	2
ONIRIS	18	52	1	9	12	49		
ENVT	20	76	0	2	14	36	4	2

Féminisation de la profession vétérinaire : vision des éleveurs

Bonjour, je suis actuellement étudiante vétérinaire et dans le cadre de ma thèse en vue de l'obtention de mon diplôme, je travaille sur l'avis des **éleveurs de bovins, ovins et caprins** sur la féminisation de la profession vétérinaire. Le but de mon travail est de faire un véritable état des lieux de votre avis sur ce phénomène, sans **aucun jugement**.

Toutes les réponses sont les bienvenues (même si vous n'avez jamais rencontré de vétérinaires femmes), elles m'aideront dans la réalisation de ma thèse.
Répondre à ce questionnaire vous prendra environ 10 minutes et votre identité ne sera pas divulguée.
N'hésitez pas à utiliser les réponses "autre" ou bien l'espace "commentaires libres" à la fin du questionnaire si vous souhaitez vous exprimer davantage.

Un grand merci !

Paloma Reynaud

██████████@gmail.com [Changer de compte](#)

Non partagé

NOM + prénom

Votre réponse

Suivant

Page 1 sur 7

[Effacer le formulaire](#)

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. - [Conditions d'utilisation](#) - [Règles de confidentialité](#)

Ce formulaire vous semble suspect ? [Signaler](#)

Google Forms

A propos de vous et votre exploitation

Les premières questions ci-dessous portent sur des informations générales vous concernant et concernant votre exploitation.

1. Êtes-vous un homme ou une femme ?

- ☐ Homme
- ☐ Femme
- ☐ Je ne souhaite pas le préciser

2. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- ☐ 18-29 ans
- ☐ 30-39 ans
- ☐ 40-49 ans
- ☐ 50-59 ans
- ☐ 60 ans et +
- ☐ Je ne souhaite pas le préciser

3. Quel est le **code postal** de la commune sur laquelle est installée votre exploitation ?

Votre réponse _____

4. Combien de personnes travaillent sur l'exploitation ? (UTH = Unité de Travailleur Humain = équivalent d'un temps complet)

- ☐ 1 UTH ou moins
- ☐ Entre 1 et 1,9 UTH
- ☐ Entre 2 et 2,9 UTH
- ☐ Entre 3 et 3,9 UTH
- ☐ Plus de 4 UTH

5. Avec combien d'**hommes** (vous **NON** compris) travaillez-vous ?

	0	1	2	3	4	5	
0 homme	☐	☐	☐	☐	☐	☐	5 hommes ou +

6. Avec combien de **femmes** (vous **NON** compris) travaillez-vous ?

	0	1	2	3	4	5	
0 femme	☐	☐	☐	☐	☐	☐	5 femmes ou +

7. Quelle est la **Surface Agricole Utile** dont bénéficie votre exploitation ?

- ☐ Moins de 20 hectares
- ☐ Entre 20 et 50 hectares
- ☐ Entre 50 et 100 hectares
- ☐ Entre 100 et 200 hectares
- ☐ Plus de 200 hectares
- ☐ Autre : _____

8. Quels sont les animaux en production présents sur votre exploitation ?

- ☐ Bovins laitiers
- ☐ Bovins allaitants
- ☐ Ovins laitiers
- ☐ Ovins allaitants
- ☐ Caprins

9. Quel est le nombre moyen d'animaux en production ?

Votre réponse _____

10. Votre production est-elle labellisée par un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine **SIQO** (AOP, AOC, AB, IGP, STG, Label Rouge) ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

11. Pratiquez-vous de la **transformation** et/ou de la **vente directe** ? Si possible, précisez votre production dans la réponse "autre".

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Autre : _____

[Retour](#)

[Suivant](#)

Page 2 sur 7

[Effacer le
formulaire](#)

A propos de votre clinique vétérinaire

Les questions suivantes portent sur l'organisation de votre clinique vétérinaire et vos relations.

12. Quelle est la durée de trajet en voiture entre votre exploitation et la clinique vétérinaire qui intervient le plus souvent ?

- ☐ Moins de 15 minutes
- ☐ Entre 15 et 30 minutes
- ☐ Entre 30 et 45 minutes
- ☐ Plus de 45 minutes
- ☐ Autre : _____

13. Combien de vétérinaires **HOMMES** exercent une pratique rurale (uniquement ou mixte) au sein de votre clinique vétérinaire ?

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
0 vétérinaire homme	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	10 vétérinaire hommes

14. Combien de vétérinaires **FEMMES** exercent une pratique rurale (uniquement ou mixte) au sein de votre clinique vétérinaire ?

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
0 vétérinaire femme	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	10 vétérinaires femmes

15. Qui est le plus souvent en lien avec les vétérinaires ?

- ☐ Chef d'exploitation
- ☐ Salarié(e)
- ☐ Conjoint(e)
- ☐ Autre : _____

16. En moyenne, combien de fois par mois faites-vous appel à un vétérinaire ?

- ☐ Moins d'1 fois par mois
- ☐ Entre 1 et 3 fois par mois
- ☐ Plus de 4 fois par mois
- ☐ Autre : _____

17. Quels sont les principaux motifs de ces appels ?

- ☐ Obstétrique (mise-bas, renversement de matrice...)
- ☐ Médecine préventive / audit / conseils
- ☐ Veau / agneau / chevreau malade (diarrhée, omphalite, arthrite, difficultés respiratoires, faiblesse...)
- ☐ Vache / brebis / chèvre malade (fièvre de lait, mammite, baisse de la production, arrêt de la rumination...)
- ☐ Troubles de la reproduction
- ☐ Autre : _____

18. Avez-vous de bonnes relations avec votre clinique vétérinaire dans l'ensemble ?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Mauvaises relations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Excellentes relations

19. Avez-vous déjà **refusé** l'intervention d'un vétérinaire sur votre exploitation ?

- ☐ Oui, il s'agissait d'un homme
- ☐ Oui, il s'agissait d'une femme
- ☐ Non, jamais

20. Si vous avez répondu "**oui**" à la question précédente, quel était le motif de ce(s) refus ?

Votre réponse _____

21. Avez-vous des précisions à apporter ?

Votre réponse

Retour

Suivant

Page 3 sur 7

Effacer le
formulaire

Votre expérience avec la féminisation de la profession vétérinaire

Cette partie traite de votre expérience avec la féminisation de la profession vétérinaire, vos réponses sont les bienvenues même si vous n'avez jamais rencontré de femme vétérinaire.

22. Avez-vous déjà reçu une **femme vétérinaire** pour une visite dans votre élevage ?

- ☐ Oui régulièrement, au moins une femme exerce en activité rurale dans ma clinique vétérinaire
- ☐ Oui, occasionnellement (remplacement...)
- ☐ Uniquement des stagiaires
- ☐ Non jamais
- ☐ Autre : _____

23. Quel est votre **ressenti** face à la féminisation de la profession vétérinaire ?

- ☐ J'ai déjà reçu une vétérinaire et je n'ai jamais été inquiet
- ☐ J'ai déjà reçu une vétérinaire et j'avais des a priori négatifs qui ont disparu au cours du temps
- ☐ J'ai déjà reçu une vétérinaire, j'avais des a priori négatifs qui persistent
- ☐ Je n'ai jamais reçu une vétérinaire mais je ne suis pas inquiet
- ☐ Je n'ai jamais reçu une vétérinaire et je préférerais continuer à travailler avec des vétérinaires masculins
- ☐ Autre : _____

24. Percevez-vous la féminisation de la profession vétérinaire ?

- ☐ Oui : arrivée de femmes vétérinaires dans ma clinique, de plus en plus de stagiaires vétérinaires femmes...
- ☐ Non
- ☐ Sans avis
- ☐ Autre : _____

25. La féminisation de la profession vétérinaire (74,8% des vétérinaires de -40 ans sont des femmes en 2023) est-elle une **source d'inquiétude** pour votre activité ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Sans avis

26. Si vous avez répondu **oui** à la question précédente, pourquoi ?

N'hésitez pas à utiliser la section "autre..." pour vous exprimer.

- ☐ Les femmes ne sont pas en capacité d'effectuer les mêmes tâches que leurs confrères masculins (manque de force physique, plus petite taille...)
- ☐ Les femmes peuvent manquer de connaissances/compétences
- ☐ Les femmes sont plus sujettes aux temps partiels/congés parentaux et à effectuer moins de gardes
- ☐ Autre : _____

27. Si vous avez répondu **non** à la question n°25, pourquoi ?

N'hésitez pas à utiliser la section "autre..." pour vous exprimer.

- ☐ Les femmes sont en capacité d'effectuer les mêmes tâches que leurs confrères masculins
- ☐ Les femmes peuvent avoir les mêmes connaissances/compétences que les hommes
- ☐ Les temps partiels/congés parentaux concernent également les hommes et/ou ne sont pas une source d'inquiétude pour vous
- ☐ Autre : _____

28. Accordez vous plus de crédibilité à une femme vétérinaire si elle est issue d'un milieu rural/agricole ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Sans avis
- ☐ Autre : _____

29. Avez-vous des remarques sur cette partie ?

Votre réponse _____

[Retour](#)

[Suivant](#)

Page 4 sur 7

[Effacer le
formulaire](#)

Préférence et comparaison vétérinaires homme/femme

Cette partie vise à établir une comparaison entre les vétérinaires de sexe masculin et féminin selon leur expérience ainsi qu'à évaluer une éventuelle préférence de genre.

30. En cas **d'urgence**, si vous deviez avoir affaire à un vétérinaire **débutant** (5 premières années d'exercice), vous préférez que ce soit...

- ☐ Un homme
- ☐ Une femme
- ☐ Pas de préférence
- ☐ Autre : _____

31. En cas **d'urgence**, si vous deviez avoir affaire à un vétérinaire **expérimenté**, vous préférez que ce soit...

- ☐ Un homme
- ☐ Une femme
- ☐ Pas de préférence
- ☐ Autre : _____

32. Que pensez-vous de l'arrivée d'un nouveau vétérinaire de sexe **masculin** dans votre exploitation ?

- ☐ Je suis content
- ☐ Je suis indifférent
- ☐ Je suis méfiant
- ☐ Je suis mécontent
- ☐ Autre : _____

33. Que pensez-vous de l'arrivée d'une nouvelle vétérinaire de sexe **féminin** dans votre exploitation ?

- ☐ Je suis content
- ☐ Je suis indifférent
- ☐ Je suis méfiant
- ☐ Je suis mécontent
- ☐ Autre : _____

34. Pour résumer, accordez-vous plus facilement votre confiance à un vétérinaire débutant plutôt qu'à une vétérinaire débutante ou inversement ?

- ☐ Oui, il m'est plus facile de me fier à un jeune vétérinaire qu'à une jeune vétérinaire
- ☐ J'ai tendance à attendre qu'une femme fasse ses preuves en tant que vétérinaire avant de lui faire confiance...
- ☐ Non je ne fais pas de différence
- ☐ Au contraire, il m'est plus facile de me fier à une jeune vétérinaire qu'à un jeune vétérinaire
- ☐ Sans avis / je n'ai jamais été confronté à cela
- ☐ Autre...

35. Observez-vous des différences de pratiques entre des vétérinaires homme et femme ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Sans avis / non concerné

36. Si vous avez répondu **oui** à la question précédente : quelles sont les différences de pratique entre vétérinaires homme et femme que vous observez ?

Votre réponse _____

37. Avez-vous déjà remarqué une différence d'**efficacité** (organisation, rapidité du travail...) entre un vétérinaire homme et une vétérinaire femme ?

☐ Oui, un homme est généralement plus efficace qu'une femme

☐ Oui, une femme est généralement plus efficace qu'un homme

☐ Non, je n'ai jamais remarqué de différence

☐ Sans avis / non concerné

☐ Autre : _____

38. Lorsqu'unE vétérinaire intervient dans votre élevage, vous sentez-vous davantage contraint de l'aider lors des tâches les plus physiques par rapport à un confrère masculin ?

☐ Non, je ne fais aucune différence

☐ Oui, je prête davantage main-forte à une femme qu'à un homme si besoin

☐ J'ai ce ressenti mais je n'aide pas davantage une femme qu'un homme

☐ Je n'ai jamais été confronté à cela

☐ Autre : _____

39. Avez-vous l'impression qu'une femme vétérinaire demande davantage d'aide pour des tâches physiques qu'un homme ?

☐ Oui

☐ Non

☐ Sans avis

☐ Autre : _____

40. Dans la cadre de la profession vétérinaire, pensez-vous qu'une femme présente plus de **qualités relationnelles** (écoute, empathie, douceur...) qu'un homme envers les **éleveurs** ?

- ☐ Oui, je me confie plus facilement à unE vétérinaire qu'à un vétérinaire
- ☐ Non, je ne fais aucune différence
- ☐ Non, c'est plutôt l'inverse
- ☐ Je n'ai jamais été confronté à cela
- ☐ Autre : _____

41. Dans le cadre de la profession vétérinaire, pensez-vous qu'une femme présente plus de **qualités relationnelles** (empathie, douceur, patience...) qu'un homme envers les **animaux** ?

- ☐ Oui, je trouve les femmes plus calmes et douces
- ☐ Non, je ne fais aucune différence
- ☐ Non, c'est plutôt l'inverse
- ☐ Je n'ai jamais été confronté à cela
- ☐ Autre : _____

42. En résumé, si vous avez le choix entre un vétérinaire et une vétérinaire, avez-vous une préférence ?

- ☐ Oui, je préfère qu'un homme intervienne
- ☐ Oui, je préfère qu'une femme intervienne
- ☐ Cela dépend des actes : je préfère qu'un homme intervienne pour les tâches réputées plus "physiques"
- ☐ Je n'ai pas de préférence
- ☐ Autre : _____

[Retour](#)

[Suivant](#)

Page 5 sur 7

[Effacer le
formulaire](#)

Femmes vétérinaires en pratique et caractéristiques dites "féminines"

Cette partie vise à étudier les traits de caractères dits "féminins" et leur implication dans la pratique vétérinaire.

43. Les femmes sont généralement de **plus petite taille** que les hommes (1m64 contre 1m78 en moyenne), pensez-vous que cela peut être un frein à la pratique rurale pour une vétérinaire ?

- ☐ Oui, il est impossible pour une femme d'exercer en pratique rurale si sa taille est insuffisante
- ☐ Ce sera certainement plus difficile pour une femme de plus petite taille mais pas impossible
- ☐ Non, ça n'a pas d'importance
- ☐ Non, être de plus petite taille peut même être un avantage
- ☐ Autre : _____

44. Pensez-vous que certains actes vétérinaires ne sont **pas réalisables** (ou difficilement) par des femmes ? Si **oui**, les cocher :

- ☐ Non, tous les actes vétérinaires sont réalisables par des femmes
- ☐ Prophylaxie bovins
- ☐ Prophylaxie ovins/caprins
- ☐ Vêlage (hors césarienne)
- ☐ Agnelage/chevrotage (hors césarienne)
- ☐ Césarienne bovins
- ☐ Césarienne ovins/caprins
- ☐ Renversement de matrice bovins
- ☐ Renversement de matrice ovins/caprins
- ☐ Vaccination
- ☐ Soins aux veaux/agneaux/chevreaux (perfusion...)
- ☐ Soins aux vaches (perfusion...)
- ☐ Soins aux brebis/chèvres (perfusion...)

☐ Suivi de reproduction (bovins)

☐ Chirurgies (bovins)

☐ Chirurgies (ovins, caprins)

☐ Parage (bovins)

☐ Parage (ovins, caprins)

☐ Autre : _____

45. Pensez-vous que les femmes sont **prédisposées** à réaliser certains actes vétérinaires ? Si **oui**, les cocher :

☐ Non, tous les actes vétérinaires sont réalisables de la même façon par des femmes que par des hommes

☐ Prophylaxie bovins

☐ Prophylaxie ovins/caprins

☐ Vêlage (hors césarienne)

☐ Agnelage/chevrotage (hors césarienne)

☐ Césarienne bovins

☐ Césarienne ovins/caprins

☐ Renversement de matrice bovins

☐ Renversement de matrice ovins/caprins

☐ Vaccination

☐ Soins aux veaux/agneaux/chevreaux (perfusion...)

☐ Soins aux vaches (perfusion...)

☐ Soins aux brebis/chèvres (perfusion...)

☐ Suivi de reproduction (bovins)

☐ Chirurgies (bovins)

☐ Chirurgies (ovins, caprins)

☐ Parage (bovins)

☐ Parage (ovins, caprins)

☐ Autre : _____

46. En cas de grossesse, le **congé maternité** accordé aux femmes est plus long que le congé paternité accordé à un homme (16 semaines contre 4 semaines selon la convention collective du métier de vétérinaire). Est-ce que cela est susceptible de vous poser un problème ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Sans avis / non concerné
- ☐ Autre : _____

47. Si vous avez répondu "**oui**" à la question précédente : pourquoi ? N'hésitez pas à utiliser la case "autre..." pour vous exprimer.

- ☐ Problème pour le suivi des cas
- ☐ Manque de vétérinaire dans la clinique pour une longue durée
- ☐ Nécessité d'un temps d'adaptation de la vétérinaire au retour de son congé maternité
- ☐ Autre : _____

48. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Votre réponse _____

[Retour](#)

[Suivant](#)

 Page 6 sur 7

[Effacer le
formulaire](#)

Conclusion / commentaires libres

49. La pratique vétérinaire est divisée en 3 domaines : activité **canine** (chiens, chats en clinique), activité **rurale** (animaux de production) et activité **équine** (chevaux, ânes...). Pensez-vous qu'un de ces domaines convienne davantage aux femmes ? Si oui, les classer (1 : le + adapté, 3 : le - adapté, possible de mettre les 3 domaines à égalité).

	1	2	3
Canine	☐	☐	☐
Rurale	☐	☐	☐
Equine	☐	☐	☐

50. Finalement, pensez-vous que la féminisation de la profession vétérinaire est une **bonne** ou une **mauvaise** chose ?

- ☐ C'est une bonne chose
- ☐ C'est une mauvaise chose
- ☐ Ce n'est ni une bonne chose, ni une mauvaise chose
- ☐ Autre : _____

51. Avez-vous d'autres questionnements/commentaires ?

Votre réponse _____

N'oubliez pas de cliquer sur "**envoyer**" afin que vos réponses soient enregistrées.

Si vous souhaitez me contacter pour **discuter** de ce travail ou bien pour **recevoir les résultats**, vous pouvez noter votre mail ici afin que je vous recontacte ou bien m'écrire : paloma.reynaud@vetagro-sup.fr

Merci pour l'intérêt que vous avez porté à ce questionnaire !

Votre réponse _____

[Retour](#)

[Envoyer](#)

Page 7 sur 7

[Effacer le
formulaire](#)

Annexe 5 : Mot explicatif à destination des éventuels répondants accompagnant la diffusion du questionnaire

" 📢 Avis aux éleveurs (bovins/ovins/caprins) 📢

Bonjour à tous, étant étudiante vétérinaire, je réalise ma thèse sur l'opinion des éleveurs à propos de la féminisation de la profession vétérinaire. L'objectif de ce travail est de recueillir votre point de vue sur ce sujet, sans aucun jugement.

⚠️ Répondre à ce questionnaire vous prendra seulement une dizaine de minutes et me sera d'une grande aide, même si vous n'avez jamais rencontré de vétérinaires femmes.

Voici le lien du questionnaire : <https://forms.gle/m3agzvfbaf9WrEtu7>

Je vous remercie sincèrement pour vos réponses, n'hésitez pas à diffuser largement ce questionnaire afin que le plus grand nombre d'éleveurs puisse s'exprimer.

Paloma Reynaud, étudiante en A5 à l'école vétérinaire de Lyon (VetAgro Sup) "

Annexe 6 : Exemple de diffusion du questionnaire sur le site internet du GDS Nouvelle-Aquitaine

Questionnaire Thèse Vétérinaire : « Féminisation de la profession vétérinaire »



Publié le 24 mai 2024
dans Actualités FRODS 765

La FRGDS NA vous relaie une enquête réalisée dans le cadre d'une thèse vétérinaire :

« 📢 Avis aux éleveurs (bovins/ovins/caprins) 📢

Bonjour à tous, étant étudiante vétérinaire, je réalise ma thèse sur l'opinion des éleveurs à propos de la féminisation de la profession vétérinaire. L'objectif de ce travail est de recueillir votre point de vue sur ce sujet, sans aucun jugement.

⚠️ Répondre à ce questionnaire vous prendra seulement une dizaine de minutes et me sera d'une grande aide, même si vous n'avez jamais rencontré de vétérinaires femmes.

Voici le lien du questionnaire : <https://forms.gle/m3agzvfbaf9WrEtu7>

Je vous remercie sincèrement pour vos réponses.

Paloma Reynaud, étudiante en A5 à l'école vétérinaire de Lyon (VetAgro Sup) «

Annexe 7 : Exemple de diffusion du questionnaire sur les réseaux sociaux par Etho-Diversité (Pauline Garcia)



Annexe 8 : Variables et modalités de réponse prises en compte pour la créations des variables *opinion_negative*, *opinion_positive*, *opinion_neutre*

Variables pour <i>opinion_negative</i> et n° de question	Modalités de réponse
ressenti_feminisation n°23	b : j'ai déjà reçu une vétérinaire et j'avais des <i>a priori</i> négatifs c : j'ai déjà reçu une vétérinaire avec des <i>a priori</i> négatifs qui persistent e : je n'ai jamais reçu une vétérinaire et je préfère continuer à travailler avec des hommes
inquietude n°25	oui : la féminisation de la profession vétérinaire est une source d'inquiétude pour mon activité
motif_inquietude n°26	Je suis inquiet car : a : les femmes ne sont pas en capacité d'effectuer les même tâches que leurs confrères masculins b : les femmes peuvent manquer de connaissances/compétences c : les femmes sont plus sujettes aux temps partiels/congés parentaux et à effectuer moins de gardes

credibilite n°28	oui : j'accorde plus de crédibilité à une femme vétérinaire si elle est issue d'un milieu rural/agricole
veto_debutant n°30	homme : en cas d'urgence, si je dois avoir la visite d'un vétérinaire débutant je préfère que ce soit un homme
veto_experimente n°31	homme : en cas d'urgence, si je dois avoir la visite d'un vétérinaire expérimenté je préfère que ce soit un homme
confiance_debutant n°34	a : il m'est plus facile de faire confiance à un jeune vétérinaire qu'à une jeune vétérinaire b : j'attends qu'une femme fasse ses preuves en tant que vétérinaire avant de lui faire confiance
choix_veto n°42	homme : si j'ai le choix, je préfère qu'un vétérinaire masculin intervienne dépend : cela dépend des actes, je préfère qu'un homme intervienne pour les actes réputés plus difficiles physiquement
nv_femme n°33	méfiant : je suis méfiant face à l'arrivée d'une nouvelle vétérinaire mécontent : je suis mécontent face à l'arrivée d'une nouvelle vétérinaire
difference_efficacite n°37	oui_h : un homme vétérinaire est généralement plus efficace qu'une femme
qualites_relationnelles_humains n°40	inverse : un homme vétérinaire présente souvent plus de qualités relationnelles envers les éleveurs qu'une femme
qualites_relationnelles_anx n°41	inverse : une femme vétérinaire présente souvent plus de qualités relationnelles envers les éleveurs qu'une femme
taille n°43	a : il est impossible pour une femme d'exercer en pratique rurale si sa taille est insuffisante
actes_non_realisables n°44	Au moins 1 acte coché parmi la liste des actes non réalisables par une femme vétérinaire
conge_maternite n°46	oui : la durée du congé maternité accordé aux femmes est susceptible de me poser un problème
bonne_mauvaise_chose n°50	mauvaise : la féminisation de la profession vétérinaire est finalement une mauvaise chose

Variables pour opinion_positive et n° de question	Modalités de réponse
inquietude n°26	non : la féminisation de la profession vétérinaire n'est pas une source d'inquiétude pour mon activité
non_inquietude n°27	Je ne suis pas inquiet car : a : les femmes sont en capacité d'effectuer les mêmes tâches que leurs confrères masculins b : les femmes peuvent avoir les mêmes connaissances/compétences que les hommes c : les temps partiels/congés parentaux concernent également les hommes et/ou ne sont pas source d'inquiétude
credibilite n°28	non : je n'accorde pas plus de crédibilité à une femme vétérinaire si elle est issue d'un milieu rural/agricole
veto_debutant n°30	femme : en cas d'urgence, si je dois avoir la visite d'un vétérinaire débutant je préfère que ce soit une femme
veto_experimete n°31	femme : en cas d'urgence, si je dois avoir la visite d'un vétérinaire expérimenté je préfère que ce soit une femme
confiance_debutant n°34	d : je fais plus facilement confiance à une jeune vétérinaire qu'à un jeune vétérinaire
choix_veto n°42	femme : si j'ai le choix, je préfère qu'une femme vétérinaire intervienne
nv_femme n°33	content : je suis content face à l'arrivée d'une nouvelle vétérinaire
difference_efficacite n°37	oui_f : une femme vétérinaire est généralement plus efficace qu'un homme
qualites_relationnelles_humains n°40	oui : une femme vétérinaire présente souvent plus de qualités relationnelles envers les éleveurs qu'un homme
qualites_relationnelles_anx n°41	oui : une femme vétérinaire présente souvent plus de qualités relationnelles envers les animaux qu'un homme
taille n°43	d : la taille moyenne des femmes généralement inférieure à celle des hommes peut même être un avantage
predispo_femmes n°45	Au moins 1 acte coché parmi les actes vétérinaires auxquels les femmes seraient prédisposées
bonne_mauvaise_chose n°50	bonne : la féminisation de la profession vétérinaire est finalement une bonne chose

Variables pour opinion_neutre et n° de question	Modalités de réponse
ressenti_feminisation n°23	a : j'ai déjà reçu une vétérinaire et je n'ai jamais été inquiet d : je n'ai jamais reçu une vétérinaire mais je ne suis pas inquiet
inquietude n°25	sans_avis : je n'ai pas d'avis concernant la féminisation de la profession vétérinaire comme source d'inquiétude pour mon activité
veto_debutant n°30	h/f : en cas d'urgence, si je dois avoir la visite d'un vétérinaire débutant je n'ai pas de préférence concernant son sexe
veto_experimente n°31	h/f : en cas d'urgence, si je dois avoir la visite d'un vétérinaire expérimenté je n'ai pas de préférence concernant son sexe
confiance_debutant n°34	c : je ne fais pas de différence concernant la confiance que j'accorde à un vétérinaire débutant selon son sexe
choix_veto n°42	pas_preferance : si j'ai le choix lors de l'intervention d'un vétérinaire, je n'ai pas de préférence concernant son sexe
nv_femme n°33	indifferent : je suis indifférent face à l'arrivée d'une nouvelle vétérinaire
difference_efficacite n°37	non : je ne vois pas de différence d'efficacité d'un vétérinaire selon son sexe
qualites_relationnelles_humains n°40	non : aucune différence selon le sexe du vétérinaire concernant ses qualités relationnelles envers les éleveurs
qualites_relationnelles_anx n°41	non : aucune différence selon le sexe du vétérinaire concernant ses qualités relationnelles envers les animaux
taille n°43	c : la taille moyenne des femmes généralement inférieure à celle des hommes n'a pas d'importance
actes_non_realisables n°44	non : tous les actes vétérinaires sont réalisables par des femmes
conge_maternite n°46	non : la durée du congé maternité accordé aux femmes n'est pas susceptible de me poser un problème
predispo_femmes n°45	non : tous les actes vétérinaires sont réalisables de la même façon par des femmes que par des hommes
classement_domaines n°49	egalite entre les 3 domaines d'exercice vétérinaire pour les femmes : canin = équine = rurale (pas de prédisposition)
bonne_mauvaise_chose n°50	sans_avis : la féminisation de la profession vétérinaire est finalement ni une bonne ni une mauvaise chose

Annexe 9 : Exemples de commentaires recueillis à la question 16 : « En moyenne, combien de fois par mois faites-vous appel à un vétérinaire ? »

- « Période de vêlage de décembre à mars selon les besoins : entre 5 et 20 fois selon les hivers »
- « Une fois par mois pendant la période de vêlages de novembre à janvier »
- « Difficile à calculer car l'hiver est totalement différent avec l'été »
- « Cela dépend des périodes, plus en hiver et en été notamment pour les veaux »
- « Variable suivant les périodes (périodes de vêlages par exemple) »

Annexe 10 : Exemples de commentaires recueillis à la question 20 : « Si vous avez répondu « oui » à la question précédente [refus d'un vétérinaire], quel était le motif de ce(s) refus ? »

- « Incompétence, prix exorbitant »
- « Manque de compétence »
- « Manque de confiance »
- « Mauvais comportement du vétérinaire face aux vaches »
- « Problème relationnel avec la personne. »
- « Mauvaise expérience avec lui [un vétérinaire] je ne voulais plus qu'il intervienne »
- « Beaucoup trop d'erreurs comparé à ses collègues hommes/femmes confondus »
- « Problème de confiance en la personne »
- « Il est difficile de refuser car c'est nous qui les commanditons »
- « Veto ayant commis une erreur qui a coûté la vie d'une de mes vaches car elle est tellement prétentieuse qu'elle n'écoute pas les éleveurs »
- « Je la juge incapable de se remettre en question, ayant eu plusieurs mauvaises expériences avec elle. Dialogue impossible personne très fermée. »
- « Vraiment trop cher »
- « Pas assez de vétérinaires dans notre région. Si on a la chance d'obtenir un déplacement, c'est qu'on a fait des pieds et des mains et qu'on ne va pas refuser l'acte.»
- « Etant donnée la pénurie massive de vétérinaire acceptant d'intervenir sur du bovin allaitant dans nos fermes, la question du genre n'existe pas vraiment, c'est l'acceptation de la prise en charge et le déplacement qui prime avant le genre et malheureusement même avant la compétence. Nous avons la chance que notre clinique vétérinaire soit compétente mais si elle ferme nous n'aurons plus personne à une heure de route, donc plus personne qui viendra pour une urgence ... »
- « Je suis installée depuis moins de deux ans, je n'ai jamais eu à refuser une intervention. Plutôt le problème inverse : avoir besoin d'un véto et ne trouver personne qui veuille prendre en charge l'animal... »
- « On prend ce qu'on trouve plus personne ne fait du rural dans mon secteur. Mon vétérinaire vient du département voisin »

Annexe 11 : Exemples de commentaires recueillis à la question 36 : « Si vous avez répondu oui à la question précédente : quelles sont les différences de pratique entre vétérinaires homme et femme que vous observez ? »

« Moins de force physique pour un vêlage ce qui peut conduire plus facilement à une césarienne. Autrement, une femme trouvera toujours une astuce pour arriver à faire le travail. »

« Les femmes sont plus douces avec les bêtes »

« Plus de compassion pour la souffrance des animaux et au stress de l'éleveur »

« Pour la chirurgie d'un animal, les femmes sont plus minutieuses que les hommes. »

« Plus de gestes techniques pour pallier la différence de force physique »

« Adoption de techniques "plus douces" par les femmes pour des gestes qui pourrait demander la force physique. »

« Les femmes sont plus calmes avec les animaux, plus observatrices et expliquent plus facilement la pathologie de l'animal et écoutent mieux l'éleveur »

« Les femmes observent plus avant d'agir mais en revanche quand ce sont des problèmes sur des bêtes qui nécessitent beaucoup de force parfois les femmes ont plus de mal »

« Elles sont plus douces avec les bêtes, ont souvent moins de force physique, et donc pas de brusquerie (vêlages par exemple) »

« Prise en compte un peu différente de la douleur après mises bas / vêlages »

« Une vétérinaire a une approche plus douce avec l'animal et une meilleure empathie pour l'animal à soigner »

« Les femmes sont généralement plus calmes et plus patientes. Elles administrent plus facilement des "décontractants" aux animaux avant de manipuler pour un vêlage. Elles prennent en général plus le temps de soigner un veau. La limite vient sur l'endurance physique et la force. Elles ont en général plus besoin d'aide. »

« Plus douce, prend plus le temps de nous écouter, comprend mieux les animaux »

« Approche différente des animaux (plus de douceur, d'écoute, d'empathie, de patience, d'observation...) de la part des vétérinaires femmes »

« Les filles poussent le diagnostic un plus loin pour être sûres, elles sont également plus dans l'échange et l'explication pour comprendre comment c'est arrivé et comment se prémunir d'une récurrence. »

« Pour moi, une femme explique plus sa démarche d'action, je peux mieux lui poser des questions, sans être prise "de haut". On peut discuter de tout et de rien plus facilement, lors d'un vêlage, par exemple. »

« Plutôt des différences de pratiques pour pallier à une différence de taille/poids mais avec des résultats similaires »

« Parfois les femmes vétérinaires sont plus dans l'écoute et la compréhension là où certains hommes sont plus speed et durs, toutefois certains vétérinaires masculins ont la même qualité d'écoute et d'empathie. »

« Parfois sur le plan sanitaire, tendance à être plus respectueux des protocoles (désinfection par exemple) »

« Les femmes vétérinaires que j'ai rencontrées n'ont pas la même approche des animaux, elles sont plus calmes, prennent plus le temps pour aborder l'animal. »

« Les femmes ont moins de force donc adaptent leur boulot quand c'est possible. Elles sont généralement plus douces. Je trouve qu'elles prennent aussi moins de risques face aux animaux et ça c'est important pour moi. Car voir un vétérinaire qui n'a peur de rien, j'ai toujours peur de l'accident pour lui. »

« Les femmes ont plus de tact dans les relations humaines et plus de douceur dans leurs gestes vétérinaires. un homme est souvent plus rapide »

Annexe 12 : Exemples de commentaires recueillis à la question 26 : « Si vous avez répondu oui à la question précédente [féminisation comme source d'inquiétude], pourquoi ? »

« Beaucoup ne veulent pas faire les bovins »

« Elles ne se passionnent pas pour la rurale, bien dommage »

« Une part conséquente de ces femmes qui vont sortir d'écoles sont intéressées par les chiens/chats/chevaux et moins par les bovins. »

« J'ai l'impression que les femmes vétérinaires se tournent moins vers la rurale, plutôt vers la canine, ce qui m'inquiète quant au nombre de vétérinaires ruraux »

Annexe 13 : Exemples de commentaires recueillis à la question 46 : « En cas de grossesse, le congé maternité accordé aux femmes est plus long que le congé paternité accordé à un homme. Est-ce que cela est susceptible de vous poser un problème ? »

« Non du moment où elle est remplacée ou que la clinique arrive quand même à assurer les soins et surtout les urgences, sinon ce serait un souci oui mais on en "voudrait" pas à la véto et congé maternité, plutôt à la clinique »

« Cela peut poser problème s'il n'est pas anticipé par la clinique mais ça ne vient pas du veto en question »

« C'est plus à la clinique ou/et aux collègues que ça peut engendrer plus de travail »

Annexe 14 : Tableaux de contingence entre variables explicatives et variables « opinion »

Genre		Homme	Femme	Total	p-value
Opinion					
opinion_positive	= non	536	436	972	0,5273
	= oui	15	18	33	
	Total	551	454	1005	
opinion_negative	= non	547	451	998	Chi² non réalisé
	= oui	4	3	7	
	Total	551	454	1005	
opinion_neutre	= non	28	28	56	0,7129
	= oui	523	426	949	
	Total	551	454	1005	

Âge		18-39 ans	40-49 ans	50 ans et +	Total	p-value
Opinion						
opinion_positive	= non	427	235	311	973	0,5730
	= oui	15	10	8	33	
	Total	442	245	319	1006	
opinion_negative	= non	438	242	319	999	Chi² non réalisé
	= oui	4	3	0	7	
	Total	442	245	319	1006	
opinion_neutre	= non	30	15	11	56	0,1275
	= oui	412	230	308	950	
	Total	442	245	319	1006	

opinion_positive		= non	= oui	Total	p-value
Grande région					
Nord		123	4	127	Chi² non réalisé
Ouest		178	5	183	
Sud/Ouest		88	3	91	
Sud/Est		566	20	586	
Total		955	32	987	
opinion_negative		= non	= oui	Total	p-value
Grande région					
Nord		125	2	127	Chi² non réalisé
Ouest		182	1	183	
Sud/Ouest		88	3	91	
Sud/Est		585	1	586	
Total		980	7	987	
opinion_neutre		= non	= oui	Total	p-value
Grande région					
Nord		10	117	127	0,1117
Ouest		7	176	183	
Sud/Ouest		9	82	91	
Sud/Est		29	557	586	
Total		55	932	987	

UTH		≤ 1,9 UTH	2-2,9 UTH	≥ 3 UTH	Total	p-value
opinion_positive	= non	439	330	183	952	0,1116
	= oui	20	6	5	31	
	Total	459	336	188	983	
opinion_negative	= non	455	333	188	976	Chi² non réalisé
	= oui	4	3	0	7	
	Total	459	336	188	983	
opinion_neutre	= non	31	13	9	53	0,1891
	= oui	428	323	179	930	
	Total	459	336	188	983	

Homme à l'élevage		0	Au moins 1	Total	p-value
opinion_positive	= non	265	698	963	0,1942
	= oui	13	20	33	
	Total	278	718	996	
opinion_negative	= non	275	714	989	Chi² non réalisé
	= oui	3	4	7	
	Total	278	718	996	
opinion_neutre	= non	21	35	56	0,1354
	= oui	257	683	940	
	Total	278	718	996	

Femme à l'élevage		0	Au moins 1	Total	p-value
opinion_positive	= non	580	377	957	0,6032
	= oui	22	11	33	
	Total	602	388	990	
opinion_negative	= non	597	386	983	Chi² non réalisé
	= oui	5	2	7	
	Total	602	388	990	
opinion_neutre	= non	36	19	55	0,5591
	= oui	566	369	935	
	Total	602	388	990	

SAU		< 50 ha	50-100 ha	≥ 100 ha	Total	p-value
opinion_positive	= non	195	258	515	968	0,0027
	= oui	14	10	9	33	
	Total	209	268	524	1001	
opinion_negative	= non	208	266	521	995	Chi² non réalisé
	= oui	1	2	3	6	
	Total	209	268	524	1001	
opinion_neutre	= non	17	16	22	55	0,099
	= oui	192	252	502	946	
	Total	209	268	524	1001	

Bovins laitiers		Oui	Non	Total	p-value
Opinion					
opinion_positive	= non	375	600	975	0,2629
	= oui	9	24	33	
	Total	384	624	1008	
opinion_negative	= non	381	620	1001	Chi² non réalisé
	= oui	3	4	7	
	Total	384	624	1008	
opinion_neutre	= non	20	36	56	0,8135
	= oui	364	588	952	
	Total	384	624	1008	

Bovins allaitants		Oui	Non	Total	p-value
Opinion					
opinion_positive	= non	466	509	975	0,2036
	= oui	20	13	33	
	Total	486	522	1008	
opinion_negative	= non	481	520	1001	Chi² non réalisé
	= oui	5	2	7	
	Total	486	522	1008	
opinion_neutre	= non	31	25	56	0,3355
	= oui	455	497	952	
	Total	486	522	1008	

Bovins		Oui	Non	Total	p-value
Opinion					
opinion_positive	= non	768	207	975	0,4055
	= oui	24	9	33	
	Total	792	216	1008	
opinion_negative	= non	785	216	1001	Chi² non réalisé
	= oui	7	0	7	
	Total	792	216	1008	
opinion_neutre	= non	44	12	56	1
	= oui	748	204	952	
	Total	792	216	1008	

Ovins laitiers		Oui	Non	Total	p-value
Opinion					
opinion_positive	= non	19	956	975	Chi² non réalisé
	= oui	2	31	33	
	Total	21	987	1008	
opinion_negative	= non	21	980	1001	Chi² non réalisé
	= oui	0	7	7	
	Total	21	987	1008	
opinion_neutre	= non	2	54	56	Chi² non réalisé
	= oui	19	933	952	
	Total	21	987	1008	

Ovins allaitants		Oui	Non	Total	p-value
opinion_positive	= non	169	806	975	0,7307
	= oui	7	26	33	
	Total	176	832	1008	
opinion_negative	= non	175	826	1001	Chi² non réalisé
	= oui	1	6	7	
	Total	176	832	1008	
opinion_neutre	= non	11	45	56	0,7936
	= oui	165	787	952	
	Total	176	832	1008	

Ovins		Oui	Non	Total	p-value
opinion_positive	= non	183	792	975	0,2212
	= oui	9	24	33	
	Total	192	816	1008	
opinion_negative	= non	191	810	1001	Chi² non réalisé
	= oui	1	6	7	
	Total	192	816	1008	
opinion_neutre	= non	13	43	56	0,4139
	= oui	179	773	952	
	Total	192	816	1008	

Caprins		Oui	Non	Total	p-value
opinion_positive	= non	120	855	975	0,02345
	= oui	9	24	33	
	Total	129	879	1008	
opinion_negative	= non	129	872	1001	Chi² non réalisé
	= oui	0	7	7	
	Total	129	879	1008	
opinion_neutre	= non	10	46	56	0,3368
	= oui	119	833	952	
	Total	129	879	1008	

SIQO		Oui	Non	Total	p-value
opinion_positive	= non	402	567	969	0,8977
	= oui	14	19	33	
	Total	416	586	1002	
opinion_negative	= non	414	581	995	Chi² non réalisé
	= oui	2	5	7	
	Total	416	586	1002	
opinion_neutre	= non	22	34	56	0,7877
	= oui	394	552	946	
	Total	416	586	1002	

Vente/transformation		Oui	Non	Total	p-value
opinion_positive	= non	325	643	968	0,0891
	= oui	17	16	33	
	Total	342	659	1001	
opinion_negative	= non	342	652	994	Chi² non réalisé
	= oui	0	7	7	
	Total	342	659	1001	
opinion_neutre	= non	21	35	56	0,7013
	= oui	321	624	945	
	Total	342	659	1001	

Distance clinique		< 15 min	15-30 min	> 30 min	Total	p-value
opinion_positive	= non	441	378	155	974	0,1812
	= oui	20	8	5	33	
	Total	461	386	160	1007	
opinion_negative	= non	456	385	159	1000	Chi² non réalisé
	= oui	5	1	1	7	
	Total	461	386	160	1007	
opinion_neutre	= non	32	15	9	56	0,1544
	= oui	429	371	151	951	
	Total	461	386	160	1007	

Nb de visites		< 1x/mois	≥ 1x/mois	Total	p-value
opinion_positive	= non	618	353	971	0,1539
	= oui	25	8	33	
	Total	643	361	1004	
opinion_negative	= non	640	357	997	Chi² non réalisé
	= oui	3	4	7	
	Total	643	361	1004	
opinion_neutre	= non	38	18	56	0,5406
	= oui	605	343	948	
	Total	643	361	1004	

Présence homme véto		0	Au moins 1	Total	p-value
opinion_positive	= non	51	908	959	Chi² non réalisé
	= oui	2	31	33	
	Total	53	939	992	
opinion_negative	= non	53	932	985	Chi² non réalisé
	= oui	0	7	7	
	Total	53	939	992	
opinion_neutre	= non	2	54	56	Chi² non réalisé
	= oui	51	885	936	
	Total	53	939	992	

Présence femme veto		0	Au moins 1	Total	p-value
opinion_positive	= non	126	832	958	0,565
	= oui	6	27	33	
	Total	132	859	991	
opinion_negative	= non	131	853	984	Chi² non réalisé
	= oui	1	6	7	
	Total	132	859	991	
opinion_neutre	= non	10	46	56	0,4086
	= oui	122	813	935	
	Total	132	859	991	

En lien avec veto		Chef d'exploitation	Autre que chef d'exploitation : conjoint + salarié	Total	p-value
opinion_positive	= non	897	76	973	Chi² non réalisé
	= oui	30	2	32	
	Total	927	78	1005	
opinion_negative	= non	920	78	998	Chi² non réalisé
	= oui	7	0	7	
	Total	927	78	1005	
opinion_neutre	= non	52	4	56	Chi² non réalisé
	= oui	875	74	949	
	Total	927	78	1005	

Motif d'appel		Obstétrique	Prévention	Jeunes animaux malades	Animaux adultes malades	Problème de reproduction
opinion_positive	= non	378	644	597	552	926
	= oui	13	20	26	17	33
	Total	391	664	623	569	959
	p-value	1	0,6439	0,0630	0,6872	0,3635
opinion_negative	= non	597	658	618	566	952
	= oui	1	6	5	3	7
	Total	598	664	623	569	959
	p-value	Chi² non réalisé	0,4770	0,8922	Chi² non réalisé	1
opinion_neutre	= non	22	38	42	28	56
	= oui	583	626	581	541	903
	Total	605	664	623	569	959
	p-value	1	0,8593	0,0612	0,3883	0,1554

Relations		Inférieure ou égale à 8	9	10	Total	p-value
Opinion	= non	326	253	396	975	0,0807
	= oui	15	11	7	33	
	Total	341	264	403	1008	
opinion_negative	= non	337	264	400	1001	Chi² non réalisé
	= oui	4	0	3	7	
	Total	341	264	403	1008	
opinion_neutre	= non	28	14	14	56	0,0188
	= oui	313	250	389	952	
	Total	341	264	403	1008	

Refus veto		Oui (un homme ou une femme)	Jamais	Total	p-value
Opinion	= non	43	925	968	Chi² non réalisé
	= oui	3	30	33	
	Total	46	955	1001	
opinion_negative	= non	45	949	994	Chi² non réalisé
	= oui	1	6	7	
	Total	46	955	1001	
opinion_neutre	= non	6	50	56	0,0244
	= oui	40	905	945	
	Total	46	955	1001	

Accueil femmes		Oui régulièrement	Oui occasionnellement	Uniquement stagiaires	Non jamais	Total	p-value
Opinion	= non	761	135	24	51	971	Chi² non réalisé
	= oui	24	7	1	1	33	
	Total	785	142	25	52	1004	
opinion_negative	= non	780	140	25	52	997	Chi² non réalisé
	= oui	5	2	0	0	7	
	Total	785	142	25	52	1004	
opinion_neutre	= non	39	14	1	1	55	Chi² non réalisé
	= oui	746	128	24	51	949	
	Total	785	142	25	52	1004	

FEMINISATION DES VETERINAIRES PRATICIENS : ENQUETE AUPRES DES ELEVEURS DE BOVINS, OVINS ET CAPRINS

Auteur

REYNAUD Paloma

Résumé

Face à l'arrivée massive de femmes parmi les praticiens vétérinaires depuis les années 1990, la question de leur intégration en pratique rurale, souvent jugée exigeante, suscite des interrogations. L'objectif de cette étude était d'analyser la perception des éleveurs de bovins, ovins et caprins vis-à-vis de la féminisation des vétérinaires.

Une enquête menée par questionnaire diffusé par voie électronique ayant obtenu plus de 1 000 réponses exploitables a permis d'évaluer leurs opinions à l'aide d'analyses statistiques. Les résultats montrent une majorité d'avis neutres : le genre du praticien vétérinaire n'apparaît donc pas comme un critère déterminant. Les éleveurs de notre échantillon privilégient avant tout la compétence et la disponibilité. Parmi les avis plus tranchés, une préférence semblait s'orienter vers les femmes vétérinaires.

Un décalage est alors apparu entre ces perceptions globalement neutres à positives et les représentations des étudiantes et praticiennes vétérinaires auprès des animaux de rente, souvent marquées par la crainte d'un manque d'acceptation. Cela rejoint les mécanismes d'autolimitation et d'autocensure décrits en sciences sociales.

Mots-clés

Enquête, femme, vétérinaire, éleveur

Jury

Président du jury : **Professeur CADORE Jean-Luc**

Directeur de thèse : **Docteur LEDOUX Dorothée**

2ème assesseur : **Professeur BELLUCO Sara**